

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2016





## COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

Société anonyme au capital de 9 148 603,20 euros  
Siège social : 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France  
955 512 611 RCS Lyon – APE : 6420 Z

## DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2016



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 20/03/2017 sous le numéro R.17-007. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié que le document est complet et compréhensible, et que les informations qu'il contient sont cohérentes. Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

En application de l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés et les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 83 à 171 (incluses) du document de référence 2015 déposé auprès de l'AMF le 24 mars 2016 sous le numéro R. 16-011;
- les comptes consolidés et les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 84 à 195 (incluses) du document de référence 2014 déposé auprès de l'AMF le 7 juillet 2015 sous le numéro R. 15-058.



<b>01 PRÉSENTATION DU GROUPE</b>	
1.1 Chiffres clés	5
1.2 Historique	7
1.3 Organigramme	9
1.4 Activité et stratégie	9
1.5 Recherche et Développement (R&D)	11
1.6 Facteurs de risques	14
<b>02 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>	
2.1 Rapport du Président du Conseil d'Administration	20
2.2 Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux exécutifs	40
2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes	48
<b>03 DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	
3.1 Enjeux	50
3.2 Le développement de produits et services responsables	55
3.3 La responsabilité sociale de l'entreprise	55
3.4 Le respect de l'environnement	66
3.5 L'engagement sociétal	74
3.6 Méthodologie	77
3.7 Table de concordance	79
3.8 Rapport de l'organisme tiers indépendant	83
<b>04 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>	
4.1 Faits marquants 2016	87
4.2 Commentaires sur les comptes consolidés	89
4.3 Commentaires sur les comptes sociaux	92
4.4 Perspectives et événements postérieurs à la clôture	92
<b>PRÉAMBULE AUX COMPTES CONSOLIDÉS</b>	
Indicateurs financiers	94
<b>05 COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	
5.1 Bilan	96
5.2 Compte de résultat	98
5.3 État du résultat global	99
5.4 Variation des capitaux propres	100
5.5 Tableau de flux de trésorerie	101
5.6 Annexes aux comptes consolidés	103
5.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	179
<b>06 COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	
6.1 Compte de résultat	182
6.2 Bilan	183
6.3 Annexe aux comptes sociaux	184
6.4 Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices	196
6.5 Tableau des filiales et participations	197
6.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	198
6.7 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	200
<b>07 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL</b>	
7.1 Informations concernant la Société	204
7.2 Informations concernant le capital	207
7.3 Informations concernant l'actionariat	213
<b>08 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE</b>	
8.1 Ordre du jour	219
8.2 Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017	220
8.3 Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 27 avril 2017	230
8.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription	236
8.5 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	238
<b>ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE</b>	<b>239</b>
<b>TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE</b>	<b>240</b>

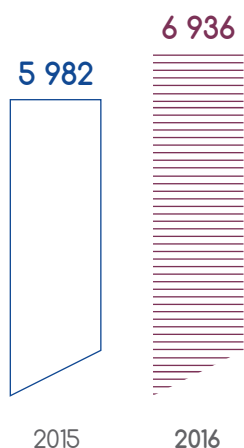
01 |  
PRÉSENTATION  
DU GROUPE



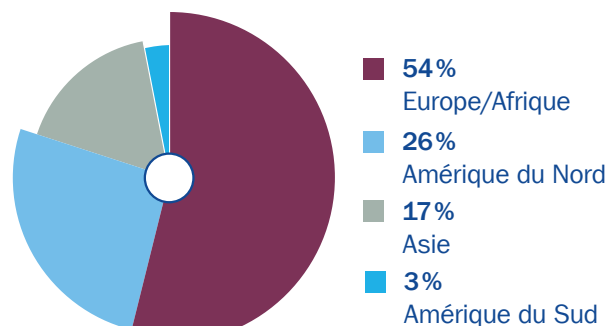
## 1.1 Chiffres clés

### ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE

En millions d'euros

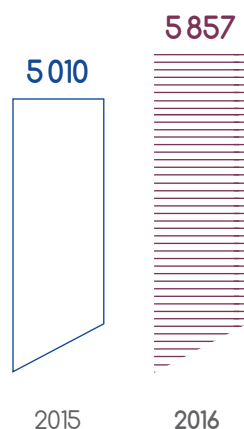


### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



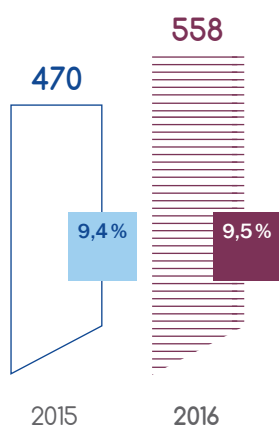
### ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

En millions d'euros



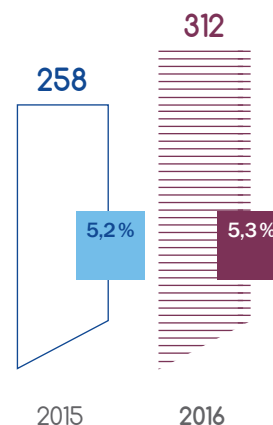
### MARGE OPÉRATIONNELLE

En millions d'euros  
et en % du CA consolidé



### RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE

En millions d'euros  
et en % du CA consolidé



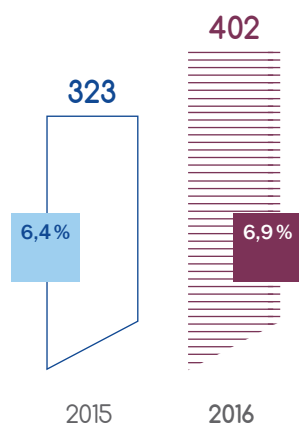
**Le chiffre d'affaires économique** correspond au chiffre d'affaires consolidé plus le chiffre d'affaires des co-entreprises du Groupe à hauteur de leur pourcentage de détention : BPO, HBPO et YFPO pour Plastic Omnium Automobile. Il reflète la réalité opérationnelle et managériale du Groupe.

**Le chiffre d'affaires consolidé**, en application des normes IFRS 10-11-12, ne comprend pas la quote-part des co-entreprises, consolidées par mise en équivalence.

**La marge opérationnelle** correspond au résultat opérationnel y compris la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et l'amortissement des actifs incorporels acquis, avant autres produits et charges opérationnels. La cotisation sur la valeur ajoutée (C.V.A.E.) comptabilisée en 2015 au niveau de la marge opérationnelle est comptabilisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 en impôt. Cette cotisation s'élevait à 7,6 M€ en 2015.

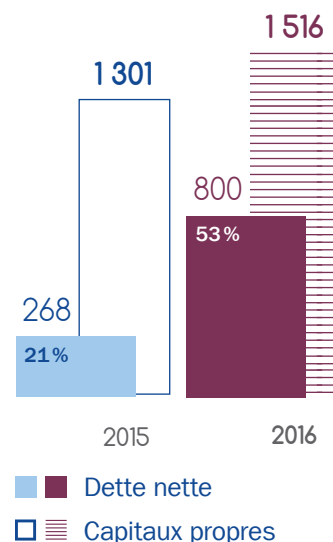
### INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET PROJETS

En millions d'euros  
et en % du CA consolidé



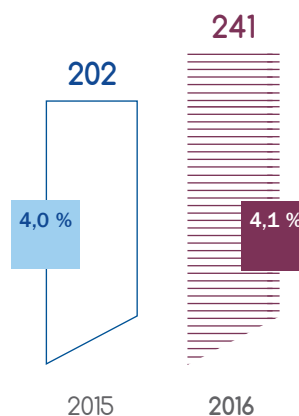
### DETTE NETTE, CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros  
et gearing en %



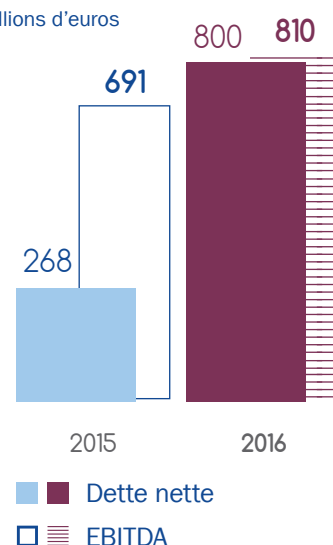
### CASH-FLOW LIBRE

En millions d'euros  
et en % du CA consolidé



### DETTE NETTE, EBITDA

En millions d'euros



**Les investissements industriels et projets** correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes de cessions, à la variation nette des avances sur immobilisations/fournisseurs d'immobilisations et aux subventions d'investissements reçues (voir le tableau des flux de trésorerie et la note I.5 des Comptes Consolidés, ligne E : « Flux d'investissement d'exploitation »).

**Le cash-flow libre** correspond à la capacité d'autofinancement diminuée des investissements corporels et incorporels nets des cessions, des impôts et intérêts financiers nets décaissés +/- variation du besoin en fonds de roulement (excédent de trésorerie lié aux opérations).

**L'endettement financier net** comprend l'ensemble des dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires diminués des prêts, des titres de créances négociables et autres actifs financiers à long terme, de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

**Les capitaux propres** comprennent les subventions d'exploitation.

**L'EBITDA** correspond à la marge opérationnelle, qui inclut la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises avant dotations aux amortissements et provisions d'exploitation.

**Le gearing** correspond au ratio dette nette sur capitaux propres.



## 1.2 Historique

Les origines de la Compagnie Plastic Omnium remontent à 1946 lorsque la société Plasticomnium s'installe à Paris, rue du Louvre. La société compte alors trois salariés, et Pierre Burelle en est le Président-Directeur Général. Les premières fabrications étaient destinées à l'automobile (Jaeger) : raccords de tuyauteries, bougies déshydratantes et des pièces diverses en plastique.

Dans ces années, les presses à injecter étaient caractérisées par le poids des pièces produites. En 1949, la société possède cinq presses, dont la plus importante produisait une pièce de 250 grammes.

### 1952

La société emménage à Levallois-Perret, rue du Parc.

### 1954

La société s'endette pour acheter une presse capable de mouler une pièce de 1200 grammes, un défi pour une société de cette taille.

### 1963

Compte tenu du fort développement de l'activité, les fabrications sont installées dans de nouveaux locaux construits à Langres (Haute-Marne).

### 1965

Plasticomnium prend le contrôle de l'UMDP (Union Mutuelle Des Propriétaires Lyonnais), société cotée à la Bourse de Lyon. Les deux sociétés fusionnent, et Pierre Burelle devient le Président-Directeur Général du nouvel ensemble. La cotation en Bourse de Plasticomnium date de cette fusion.

L'UMDP est une société spécialisée dans le curage et l'assainissement des fosses septiques, dont Pierre-Émile Burelle, ingénieur civil de l'École des Mines de Paris, avait pris la direction en 1877 alors qu'il était âgé de 29 ans.

Cette société installe, sous l'égide de Pierre-Émile Burelle, un vaste réseau de canalisations au départ de l'usine de la Mouche, à Lyon. Ce réseau répartit les matières d'extraction vers des zones agricoles et maraîchères. Ces 55 km de conduites créent la culture par l'épandage.

Après 1914, avec le développement du tout-à-l'égout, Pierre-Émile Burelle oriente la société vers la location de seaux à immondices. Il disparaît en 1926. Deux de ses fils participent à la direction de l'UMDP, Jean Burelle, mort au champ d'honneur en 1915, et Charles, qui dirigera la société jusqu'en 1965. Cette année-là, Pierre Burelle, fils de Jean Burelle et petit-fils de Pierre-Émile Burelle, achète à la Bourse de Lyon la majorité des actions de l'UMDP.

C'est à partir de l'activité « seaux à immondices » de l'UMDP que Pierre Burelle, Président-Directeur Général de Plasticomnium, va développer une gamme de produits et services, tels que la location, la maintenance et le lavage de conteneurs à ordures. Cette activité est actuellement l'épine dorsale de la Division Environnement.

Au cours des deux années suivantes, Pierre Burelle simplifie la gamme de produits des deux sociétés en vendant certaines activités. L'ancienne usine de la Mouche, à Lyon (ex-UMDP), devient

le centre de gestion du parc de poubelles de Lyon, point de départ de la Division Environnement actuelle.

### 1966

Création du logo actuel par Raymond Loewy, au nouveau graphisme; Plastic Omnium s'écrit depuis lors en deux mots.

### 1968

Achat à l'entreprise Gachot de son département de résines fluo-rées et création d'une usine à Langres dédiée à ces produits. Cette activité formera la Division 3P.

### À partir des années 1970

Le Groupe se développe à l'international avec la création d'une filiale par an, dont l'Espagne en 1970, l'Allemagne en 1972, le Royaume-Uni en 1973 et les États-Unis en 1977.

### 1974

Création de la société mère, Compagnie Plastic Omnium, qui contrôle les activités du Groupe.

En 1974, le Groupe acquiert une presse à injecter de 2500 tonnes et, en 1982, une de 10000 tonnes, deux records de puissance à ces dates.

### 1983

Construction du nouveau siège social Avenue Jules Carteret, à Lyon, et opération immobilière « Berges du Rhône », à Lyon, sur le site de l'ancienne usine de la Mouche.

### 1984

- Création du concept « Ludoparc » : jeux pour parcs et jardins publics.
- Création d'une filiale de rotomoulage, Metroplast, à Chalon-sur-Saône.

### 1986

Prise de contrôle du groupe Landry et de Techniplaste Industrie, qui donnera naissance à la Division « Systèmes à Carburant » devenue Inergy Automotive Systems.

### 1987

Jean Burelle devient Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium; Pierre Burelle devient Président d'honneur et reste administrateur.

**Les années 1990** confirment le développement du Groupe à l'international avec la création de nouvelles filiales, mais également avec des acquisitions :

- Zarn, aux États-Unis, qui possède quatre usines de conteneurs, en 1991. La société sera revendue en 2001;
- Vasam, installée à Madrid et à Vigo, et spécialisée dans les réservoirs à carburant, en 1994;
- Reydel, installée en France, en Espagne, en Italie et au Royaume-Uni, spécialisée dans les tableaux de bord et panneaux de porte, en 1996, base de la Division Plastic Omnium Auto Intérieur, qui sera vendue à Visteon en 1999.

### Durant les années 2000

Le Groupe poursuit sa croissance avec une politique d'acquisitions ou de partenariats ciblés et s'implante en Asie. L'investissement en R&D est également renforcé.

### 2000

Création d'Inergy Automotive Systems avec Solvay dans le cadre d'une joint-venture à 50/50, n° 1 mondial des systèmes à carburant.

### 2001

Laurent Burelle devient Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium.

### 2002

- Inauguration en région lyonnaise de  $\Sigma$ -Sigmatech, le centre mondial de Recherche & Développement du Groupe pour les pièces extérieures de carrosserie.
- Vente de l'activité Tuyauterie de la Division 3P.

### 2003

Acquisition de Beauvais Diffusion, en France, dont l'activité est la collecte sélective des déchets.

### 2004

Acquisition de Temaco, en France, au groupe Sita, spécialiste des conteneurs à déchets, et cession de Plastic Omnium Médical.

### 2005

Constitution avec deux équipementiers allemands, Hella et Mahle-Behr, de la joint-venture HBPO, leader mondial dans le design, le développement, le montage et la logistique de modules de faces avant complexes pour automobile.

### 2006

Prise de contrôle d'Inoplast, qui conçoit et fabrique des pièces et fonctions complètes en matériaux composites et thermoplastiques destinées principalement aux automobiles et camions.

### 2007

- Le Groupe réunit 1000 personnes à La Défense (Paris) pour célébrer son 60<sup>e</sup> anniversaire.
- Implantation du Groupe en Chine, dans le cadre d'une joint-venture avec Yanfeng Visteon pour les pièces extérieures de carrosserie.
- Implantation du Groupe en Inde, dans le cadre d'une joint-venture majoritaire avec Varroc pour les pièces extérieures de carrosserie. Le Groupe en prendra le contrôle à 100% en 2012.
- Acquisition du groupe Sulo en Allemagne, n° 2 des conteneurs en Europe.
- Acquisition de la compagnie Signature, leader européen de la signalisation routière et du marquage au sol, à la maison mère Burelle SA et association avec Eurovia (Vinci) dans ce même domaine d'activité.

### 2008

Vente de la Division Produits Plastiques Performants – 3P.

### 2010

Prise de contrôle d'Inergy Automotive Systems avec l'acquisition de la participation de 50% de Solvay.

Depuis 2010, le Groupe poursuit sa stratégie d'investissements dans les zones en fort développement, par croissance organique et externe.

### 2011

Rachat des actifs de production de systèmes à carburant de Ford, aux États-Unis, et des usines polonaises du concurrent Plastal dans les pièces extérieures de carrosserie.

### 2012

Constitution de deux joint-ventures majoritaires dans les systèmes à carburant, l'une en Chine avec BAIC, l'autre en Russie avec la société DSK.

Vente des activités françaises et allemandes de Signature à Eurovia et débouclage des participations croisées.

### 2013

Le Groupe renforce sa présence dans les zones à forte croissance avec le démarrage de cinq nouvelles usines en Chine, portant le dispositif industriel dans ce pays à 19.

### 2014

Poursuite du développement à l'international avec 9 usines supplémentaires entrées en production en Amérique du Nord (États-Unis, Mexique), en Chine et en Russie pour satisfaire les nombreuses commandes gagnées par les activités automobiles.

Renforcement du dispositif R&D avec l'ouverture d' $\alpha$ -Alphatech, centre de R&D mondial de la Division Auto Inergy, à Compiègne en France.

Vente par la Division Environnement de son activité de signalisation routière en Suisse, Signal AG.

### 2015

Le Groupe poursuit sa stratégie de développement sur les marchés dynamiques avec l'ouverture de 9 usines (Chine, États-Unis, Allemagne, Corée du Sud et Russie).

En novembre, le Groupe inaugure un centre de développement pour ses activités automobiles à Tokyo (Japon).

En décembre, le Groupe annonce la signature d'un protocole d'accord (Memorandum of Understanding) avec le groupe Faurecia pour acquérir son activité Systèmes Extérieurs (pare-chocs et modules de bloc avant) pour une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros.

### 2016

Résolument engagé dans l'accompagnement mondial des constructeurs automobiles et le développement de ses capacités industrielles dans les zones de croissance de la production automobile, la Compagnie Plastic Omnium poursuit son implantation dans ces zones avec l'ouverture de 4 usines au cours de l'année (2 au Mexique, 1 au Royaume-Uni et 1 en Chine).

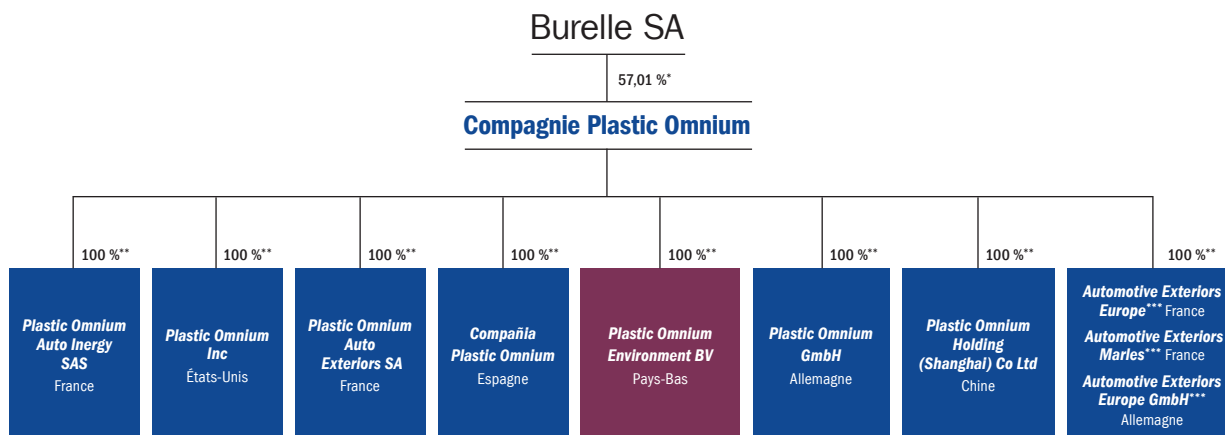
En juillet, le Groupe finalise l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia sous réserve d'un certain nombre de cessions demandées par les Autorités Européennes de la Concurrence.

En décembre, le Groupe annonce avoir reçu une offre ferme du groupe américain Flex|N|Gate, pour la cession des 7 sites concernés (4 en France, 1 en Espagne et 2 en Allemagne) par la décision des Autorités Européennes de la Concurrence, sur la base d'une valeur d'entreprise de 200 millions d'euros.

### À fin 2016

Le Groupe et ses coentreprises emploient près de 33 000 personnes dans 128 usines, 23 centres de R&D et 31 pays dans le monde.

## Organigramme simplifié (détenion directe de capital)



- Environnement
- Automobile

\* 73,4 % des droits de vote.

\*\* Le % des droits de vote est égal au % de détention.

\*\*\* Sociétés acquises à Faurecia le 29 juillet 2016 pour lesquelles la Compagnie Plastic Omnium a pris un engagement de revente à la demande de la Commission Européenne.

## 1.3 Organigramme

La Compagnie Plastic Omnium a deux cœurs de métier, l'Automobile et l'Environnement.

**Le pôle Automobile** produit et commercialise, à travers son réseau d'usines partout dans le monde, des pièces et modules de carrosserie ainsi que des systèmes à carburant. Ses clients sont exclusivement les constructeurs automobiles.

**Le pôle Environnement** fabrique et commercialise une gamme complète de produits et services dans les domaines de la conteneurisation des déchets et du design urbain. Ses principaux clients sont soit les collectivités locales, soit les collecteurs.

Le groupe Plastic Omnium est organisé autour des holdings métier ou holdings pays indiquées dans l'organigramme ci-dessus détenant les titres des filiales opérationnelles locales. L'activité de ces entités opérationnelles locales dépend principalement de leur marché local ; elles portent donc les actifs et passifs nécessaires à leur activité mais pas d'actifs stratégiques. Les entités de la Compagnie Plastic Omnium sont détenues directement ou indirectement à 100 % et contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium, à l'exception des principales entités suivantes, contrôlées conjointement avec des partenaires.

**HBPO** : détenue à parts égales par la Compagnie Plastic Omnium, Hella et Mahle-Behr. Cette société, leader mondial des modules de bloc avant, a réalisé un chiffre d'affaires de 670 millions d'euros en 2016 (quote-part Plastic Omnium), à travers un réseau de 22 sites d'assemblage.

**YFPO** : joint-venture détenue à 49,95 % par la Compagnie Plastic Omnium, la société est le leader chinois des pièces extérieures de carrosserie. Son chiffre d'affaires 2016 s'est élevé à 372 millions d'euros (quote-part Plastic Omnium). YFPO emploie

environ 3400 personnes dans son centre de développement et ses 18 usines en Chine.

**BPO** : joint-venture détenue à 50 % par la Compagnie Plastic Omnium, la société est le leader turc des pièces extérieures de carrosserie. Son chiffre d'affaires 2016 s'est élevé à 36 millions d'euros (quote-part Plastic Omnium).

## 1.4 Activité et stratégie

La Compagnie Plastic Omnium est un groupe industriel et de services, partenaire des constructeurs automobiles et des collectivités locales à travers ses deux activités, les Équipements Automobiles et l'Environnement. C'est un groupe aux activités mondiales, présent sur les quatre continents (voir commentaires sur les comptes consolidés page 89 pour la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique).

Dans les **Équipements Automobiles**, qui représentent 95 % du chiffre d'affaires économique 2016 – soit 6 566,8 millions d'euros – et 94 % du chiffre d'affaires consolidé 2016 – soit 5 488,3 millions d'euros – (voir commentaires sur les comptes consolidés page 90), le Groupe est présent sur deux métiers, sur lesquels il occupe des positions de leader. Le marché de référence est celui de la production automobile mondiale, qui s'est élevé à 90,1 millions de véhicules en 2016, en croissance de 4,8 % par rapport aux 86,0 millions en 2015 (source : IHS février 2017).

**La Division Auto Exterior** est n° 1 mondial sur le marché des pièces et modules de carrosserie\*, fabriqués essentiellement à partir de polypropylène injecté et de matériaux composites. La Division conçoit et produit une large gamme de pièces et modules : pare-chocs et systèmes d'absorption d'énergie,

\* Analyse interne d'après des données IHS.

modules de bloc avant, produits en composites, notamment hayons. En 2016, la Division Auto Exterior s'est renforcée avec l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia. Cette opération a conforté la position du Groupe comme leader sur le marché des équipements et modules de carrosserie. Elle a permis au Groupe de renforcer son implantation industrielle en Allemagne, d'élargir son portefeuille clients notamment auprès de clients premium tels qu'Audi et Daimler et d'accroître ses capacités de R&D. La Division Auto Exterior a livré plus de 27 millions de pare-chocs peints en 2016 (chiffres 2016 proforma incluant l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia), soit une part de marché mondiale de 15%. Cette part de marché s'élevait à 8% en 2010 et progresse organiquement grâce au développement de la Division dans les zones à forte croissance, notamment la Chine, où la Division Auto Exterior a une part de marché de 20% en 2016. Ses deux principaux concurrents sont le groupe canadien Magna (7% de part de marché) et le groupe indien Motherson-SMP (3%); 34% de la production mondiale de pare-chocs reste réalisée par les constructeurs eux-mêmes. Intervenant sur un marché de pièces d'aspect et de design, la Division Auto Exterior propose des solutions sur mesure et multi-matériaux à forte valeur ajoutée, conçues dans une logique croissante d'intégration de fonctions et de sécurité, pour alléger le véhicule et réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

La **Division Auto Inergy** est n° 1 mondial des systèmes à carburant, produits par soufflage du polyéthylène\*. Produit de sécurité intégré et de dépollution, le système à carburant répond à plusieurs fonctions : remplissage, stockage, jaugeage, ventilation et alimentation moteur. 19 millions de systèmes ont été fabriqués en 2016 par la Division Auto Inergy, soit une part de marché mondiale de 21%. Ses trois principaux concurrents sont le groupe américain Kautex, filiale de Textron, le groupe chinois YAPP et le groupe TI Automotive, avec respectivement 15%, 12% et 11% de parts de marché. À noter que 21% du marché mondial est encore constitué par des réservoirs en métal, ce qui représente un potentiel de croissance important par la substitution prévue du métal vers le plastique pour des raisons de sécurité et de poids notamment. La croissance des parts de marché de la Division Auto Inergy, qui passe de 16% en 2010 à 21% en 2016, est en partie liée à cette substitution croissante; elle s'explique également par les forts investissements industriels réalisés pour s'implanter dans les zones à forte croissance. La division Auto Inergy développe et commercialise également des systèmes SCR de dépollution des véhicules diesel qui permettent de supprimer jusqu'à 95% des émissions de NOx et jusqu'à 8% des émissions de CO<sub>2</sub> (voir le paragraphe « Confirmation du succès de l'offre SCR » dans la section 4.1 Faits marquants 2016 en page 87).

Les deux activités automobiles sont implantées sur les quatre continents, produisant à partir d'un réseau de 122 sites industriels de proximité. Les livraisons en juste-à-temps, la grande dimension des pièces produites et leur fragilité pour les pare-chocs peints ton caisse imposent en effet de produire dans un environnement proche du constructeur automobile. Cependant, n'utilisant ni la même technique de production ni la même matière première, les usines sont distinctes pour ces deux activités.

L'activité Automobile de la Compagnie Plastic Omnium, y compris ses coentreprises, a employé plus de 31 000 personnes en 2016. Elle livre la quasi-totalité des constructeurs automobiles mondiaux. Les constructeurs allemands représentent 37% du

chiffre d'affaires économique proforma estimé automobile 2016, devant les constructeurs américains (26%), asiatiques (18%) et français (16%).

**L'activité Environnement** représente 5% du chiffre d'affaires économique du Groupe, soit 369 millions d'euros en 2016 (voir commentaires sur les comptes consolidés page 90), et emploie 1 800 personnes.

En 2016, la Division Environnement s'est recentrée sur le métier de conteneurisation, de développement de solutions intelligentes, de rationalisation des déchets et de réduction du bilan carbone des collectivités locales avec les cessions d'Emballagen GmbH, sa filiale basée en Allemagne spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de fûts métalliques pour l'industrie chimique, et de Signature Ltd, sa filiale basée au Royaume-Uni spécialisée dans la signalisation routière.

Avec 6 usines en Europe (France, Allemagne et Espagne) et 1 centre de R&D (France), la Division Environnement est le leader de la conteneurisation des déchets, au travers de ses 3 principales activités :

- les conteneurs : production et vente de bacs à ordures ménagères, colonnes, composteurs ou encore conteneurs enterrés et semi-enterrés;
- les services associés, depuis la maintenance, le lavage jusqu'aux systèmes de tarification incitative pour aider les collectivités locales à gérer à moindre coût et le plus efficacement possible leurs déchets;
- l'équipement urbain : la Division propose un large éventail de mobilier urbain capable d'équiper des espaces collectifs, comme des aires de propreté, des sorties d'école, des aires de jeux, des parcs ou des gares. Elle dispose également d'un bureau de style intégré qui a développé une offre unique, « Your City, Your Design », qui permet de personnaliser les équipements vendus à l'environnement spécifique de la collectivité.

Les principaux concurrents de la Division Environnement, dont la part de marché est estimée par le Groupe à 30% en Europe, sont les groupes allemands ESE (20% de parts de marché) et Schaefer (17% de parts de marché).

**La stratégie mise en œuvre par la Compagnie Plastic Omnium repose sur deux axes : développement des capacités de production dans les pays à forte croissance et investissements renforcés en Recherche & Développement pour répondre aux besoins du marché en matière d'allègement du véhicule, de réduction des émissions polluantes et des déchets.**

Dans ses deux activités, la Compagnie Plastic Omnium évolue dans un marché en croissance.

Dans l'Automobile, la production mondiale est attendue en hausse annuelle moyenne d'environ 2% dans les quatre années à venir (source : IHS février 2017). 98,5 millions de véhicules seraient produits dans le monde en 2020, contre 90,1 millions en 2016 : sur ces 8,4 millions de véhicules supplémentaires, 3,4 millions, soit environ 40%, viendraient de la Chine, qui représenterait, en 2020, 30% de la production mondiale de voitures. 1,8 million de véhicules seraient produits en Asie (hors Chine), 1,3 million en Europe et 1 million en Amérique du Nord. Le premier axe de développement de la Compagnie Plastic Omnium

\* Analyse interne d'après des données IHS.

est donc d'accompagner cette croissance, en investissant de façon ciblée dans la construction de nouvelles unités de production. Ce mouvement se traduit par un déplacement des barycentres de production. En février 2017, le Groupe compte 122 usines automobiles avec la répartition suivante : Amérique du Nord (18 usines), Asie (39 usines), Europe (57 usines) et Amérique du Sud/Afrique (8 usines).

Dans l'Environnement, l'élévation du niveau de vie des pays émergents va s'accompagner d'une augmentation des déchets générés, et donc d'un besoin croissant de conteneurisation de ces déchets, qui soutient l'activité de la Compagnie Plastic Omnium.

Cette croissance des marchés de la Compagnie Plastic Omnium au niveau mondial, en volumes, s'accompagne parallèlement d'une évolution, sous l'influence de la réglementation, des besoins pour des produits plus respectueux de l'environnement, notamment dans les pays matures (Europe et Amérique du Nord). Le second axe stratégique repose ainsi sur le renforcement de la Recherche & Développement pour répondre à cette demande.

## 1.5 Recherche et Développement (R&D)

Inscrite dans la stratégie du Groupe à long terme, l'innovation participe à la performance et à la reconnaissance de la Compagnie Plastic Omnium comme un des leaders des équipements automobiles et des services aux collectivités.

Renforcement de la réglementation mondiale, mise en place de nouvelles normes environnementales, émergence des « villes intelligentes » et nouveaux usages des données au sein des voitures connectées, etc. Que ce soit en matière de sécurité, d'écologie ou d'évolution technologique, les exigences de fabrication des véhicules de demain encouragent l'utilisation plus soutenue de matériaux légers et plus complexes.

En 2016, la Compagnie Plastic Omnium a consacré 339 millions d'euros à la R&D, soit 5,8% de son chiffre d'affaires.

À travers le monde, c'est un réseau de 23 centres (22 dédiés à l'activité Automobile, 1 à l'activité Environnement), 2000 ingénieurs de 20 nationalités différentes, qui sont dédiés à la recherche de solutions innovantes, permettant de répondre aux normes environnementales les plus strictes. Fruits de cette politique volontariste, le Groupe gère un portefeuille de plus de 3900 brevets, dont 141 déposés en 2016.

L'innovation s'appuie aujourd'hui sur ses deux centres internationaux de R&D :  $\Sigma$ -Sigmatech (500 personnes, Lyon, France), dédié aux pièces de carrosserie extérieures et aux matériaux composites, et  $\alpha$ -Alphatech (Compiègne, France), dédié aux systèmes à carburant et de dépollution ainsi qu'aux nouvelles solutions de stockage de l'énergie. Inauguré le 1<sup>er</sup> septembre 2014,  $\alpha$ -Alphatech a nécessité un investissement de 65 millions d'euros et emploie 450 personnes. Pour accompagner la stratégie de croissance et de globalisation du Groupe, 21 centres de développement viennent renforcer ce dispositif de R&D dans les zones de

croissance. Le Groupe a par ailleurs annoncé la construction d'un centre de recherche fondamentale sur les nouvelles énergies,  $\Delta$ -Deltatech. Basé à Bruxelles, il nécessitera un investissement de 50 millions d'euros et emploiera 200 ingénieurs pour une ouverture début 2019.

### Pôle Automobile

Dans un contexte de réglementations mondiales qui se durcissent, le Groupe oriente sa recherche vers des solutions de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et d'oxydes d'azote (NOx) afin d'accompagner les constructeurs automobiles dans la conception et la construction de la voiture propre de demain, à travers 2 grands leviers :

- la réduction des émissions polluantes, préoccupation majeure du secteur automobile ;
- la liberté de design, permettant aux constructeurs d'optimiser l'aérodynamisme et d'alléger les contraintes de conception au profit de la créativité stylistique.

Soucieux d'inscrire l'automobile dans une démarche de développement durable, Plastic Omnium conçoit des technologies permettant aux constructeurs de réduire les émissions polluantes. Son expertise lui permet d'accompagner ses clients dès la phase de conception.

**L'allègement du véhicule et l'aérodynamisme** constituent des leviers majeurs pour pouvoir respecter le seuil d'émissions de CO<sub>2</sub> fixé par l'Union Européenne et les gouvernements des différents marchés sur lesquels le groupe Plastic Omnium opère. Ainsi, à compter de 2020, la moyenne pondérée d'émissions de CO<sub>2</sub> de tous les véhicules vendus en un an par les constructeurs, enregistrés dans l'Union Européenne, devra atteindre 95 g de CO<sub>2</sub>/km. Si cet objectif n'est pas atteint, les constructeurs devront, à terme, payer une pénalité sur les émissions excédentaires.

Leader mondial sur le marché des pièces de carrosserie, la Division Auto Exterior produit des pièces de carrosserie plastique pour 45 constructeurs (boucliers pare-chocs, ailes, ouvrants arrière, spoilers, bas-de-caisse, protections de carrosserie). Les innovations de Plastic Omnium contribuent à l'allègement des pièces de carrosserie, premier facteur clé de diminution de la masse d'un véhicule, et par extension de son taux moyen d'émission de CO<sub>2</sub>. Ces pièces sont plus légères que le métal, dotées d'une excellente performance mécanique et d'une capacité de résistance élevée. L'ensemble des solutions Plastic Omnium peut générer un gain de poids jusqu'à 200 kg, soit une diminution des émissions de CO<sub>2</sub> de l'ordre de 20 g/km. L'offre aérodynamique permet quant à elle une réduction de CO<sub>2</sub> de 3 g/km.

Avec 27 millions de pare-chocs produits et 200 pare-chocs développés par an, Plastic Omnium est n° 1 mondial sur ce segment avec 15% de parts de marché. Destinés initialement à absorber les chocs, les pare-chocs sont désormais d'importants contributeurs au design des véhicules. Ils peuvent intégrer jusqu'à 50 composants différents (capteurs, radars, etc.).

Point d'entrée du véhicule dans l'air, le pare-chocs avant est une zone clé pour réduire sa trace aérodynamique. Pour ce faire,

Plastic Omnium présente LightAir un concept innovant de pare-chocs préfigurant l'évolution de la face avant du véhicule avec toujours plus de liberté de design, de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et d'intégration de systèmes électroniques et mécatronique.

Ainsi, en plus des entrées d'air passives et des grilles latérales, LightAir intègre des systèmes aérodynamiques actifs permettant d'occulter, d'ouvrir et de fermer la grille de l'entrée d'air et de déployer un spoiler inférieur à haute vitesse. Le gain en émission de CO<sub>2</sub> peut atteindre 3 g/km pour un véhicule de type SUV.

La grille d'entrée d'air occultable contribue à donner un style différent au véhicule à l'arrêt et en roulage, style souligné par l'utilisation de matière noire laquée grand brillant associé à des touches métallisées obtenues par technologies de marquage à chaud.

LightAir utilise des matériaux de densité réduite et une architecture de face avant permettant de diminuer le porte-à-faux et d'afficher un gain de masse de 10% par rapport à un pare-chocs traditionnel.

LightAir accueille également des équipements d'aide à la conduite (caméra, radars, capteurs...) qui sont rendus efficaces par tous les temps grâce à des solutions de dégivrage des surfaces de protection plastiques.

Détenant 40% de parts de marché, Plastic Omnium est le leader mondial des **ouvrants arrière** en composites, gamme de produits en plein essor dans le monde automobile. Ainsi, Plastic Omnium a équipé en 2016 environ 1,2 million de véhicules dans le monde. Les ouvrants arrière composites offrent aux constructeurs une liberté de style inédite sur la surface arrière du véhicule, un gain de masse de l'ordre de 30% par rapport à une solution acier traditionnelle et une modularité favorisant la gestion d'une diversité croissante de véhicules et de versions.

Plastic Omnium propose deux technologies permettant de couvrir une large gamme de véhicules :

- « **Higate Hybrid** » associe un caisson intérieur en composite thermodurcissable à des panneaux extérieurs en thermoplastique peints ton caisse et collés. Cette technologie est adaptée à des véhicules de type SUV ou grands breaks avec des hayons de grandes dimensions.

Elle permet :

- la réduction de la complexité de production, avec une réduction des coûts d'investissements de 50% par rapport à l'emboutissage d'acier,
- un allègement du volet arrière de 7 kg soit -0,7 g CO<sub>2</sub>/km en préservant les prestations mécaniques pour un hayon de très grande dimension motorisé,
- une intégration de nombreuses fonctions ;
- « **Higate Thermoplastic** » permet de réaliser le caisson en injection de composite thermoplastique associé à des renforts acier surmoulés. Les panneaux extérieurs sont également injectés, peints et collés au caisson. Cette technologie répond parfaitement aux besoins de véhicules de type berline ou break avec des cadences de production élevées. Elle offre une grande liberté de design, couplée à une économie de poids de près de 4 kg tout en augmentant la cadence du cycle de

production de 50% en comparaison d'un composite thermodurcissable.

Ces deux solutions sont actuellement commercialisées auprès des constructeurs PSA Peugeot Citroën, Volvo et Jaguar Land Rover.

Deux nouvelles versions sont en cours de développement :

- **Higate Premium** est un concept illustrant les potentiels d'allègement, de liberté de design et d'intégration de fonction pour les futurs véhicules haut de gamme. On y retrouve un caisson en composite renforcé par des fibres de carbone recyclées offrant une performance mécanique supérieure et une densité de 1,5 permettant un gain de masse de l'ordre de 6 kg par rapport à un ouvrant équivalent en acier.
- **Higate Access** est développé pour les véhicules de segment A&B pour lesquels il constitue une solution économiquement optimisée.

Par ailleurs, la Division Auto Exterior étend son offre de produits innovants avec des composites hautes performances qui permettent un gain significatif en termes de réduction de masse. Plastic Omnium produit et transforme près de 20000 tonnes de matériaux composites pour l'industrie de l'automobile, et occupe ainsi une position de leader sur ce marché en croissance lié à l'allègement des véhicules. Aujourd'hui, Plastic Omnium maîtrise l'ensemble de la chaîne de conception et de fabrication des pièces en matériaux composites ; depuis la formulation des matériaux jusqu'à leur transformation dans des procédés haute cadence.

L'ambition de Plastic Omnium est de développer des solutions modulaires avec des matériaux hautes performances pour des pièces structurales (planchers, pieds milieu, traverses...) avec des matériaux de nouvelles générations (nouvelles résines, haut taux de renfort, fibres de carbone...). De nouveaux procédés de type Advanced SMC (Sheet Moulding Compound) ou pultrusion et surmoulage thermoplastique sont aussi mis au point afin de diminuer les temps de cycle (cible de 1 à 2 minutes) et limiter les étapes de finition afin de rendre le composite haute performance compatible avec la production de masse automobile.

Des premiers résultats tangibles de cette ambition se concrétisent depuis 2015 avec la production pour la BMW Série 7 d'une première pièce de l'ouvrant arrière en carbone recyclée puis d'une poutre de structure qui débutera en 2017.

En mars 2015, la plus grande organisation mondiale d'industriels des matériaux composites, JEC, a récompensé deux innovations développées par Plastic Omnium conjointement, l'une avec PSA Peugeot Citroën avec un plancher avant en résine, et l'autre avec Hyundai Motor Europe avec une poutre de pare-chocs. Ces deux innovations offrent une capacité de résistance aux chocs équivalente aux équipements actuels en métal.

L'objectif est également de saisir les opportunités de croissance qui se profilent avec les évolutions du marché, le renforcement de la réglementation mondiale et la mise en place de nouvelles normes environnementales. Dans ce contexte, les perspectives de développement de la division Auto Exterior sont nombreuses, au premier rang desquelles le déploiement de modules de faces avant ou arrière pleinement intégrés au véhicule.

Dans le cadre du Mondial de l'Automobile de Paris en octobre 2016, Plastic Omnium a présenté en avant-première sa vision de la carrosserie du futur : une carrosserie intelligente qui s'adapte à son environnement et avec toujours plus de possibilités de style. Parmi ces axes de développement, la création de nouveaux matériaux à mémoire de forme, permettant de multiplier les possibilités offertes aux constructeurs d'optimiser l'aérodynamique des véhicules ainsi que de personnaliser et de renforcer leur sécurité.

Un réservoir plastique fabriqué par extrusion-soufflage offre un gain de poids d'environ 20 % à 30 %, comparé à un réservoir équivalent en métal, ce qui aide à réduire considérablement les émissions de CO<sub>2</sub>. Divers procédés de fabrication permettent par ailleurs à un réservoir en plastique d'atteindre les normes les plus strictes en matière d'émissions évaporatives. Enfin, la flexibilité de sa forme permet d'optimiser l'espace disponible dans le véhicule, autorisant des architectures complexes et également l'intégration de nombreuses fonctions et composants. Les systèmes à carburant en plastique optimisent ainsi le remplissage du réservoir et sont également anticorrosifs et compatibles avec tous types de carburants, y compris les biodiesels ou les bioéthanol.

La Division Auto Inergy renforce ses efforts en matière de **systèmes de dépollution et de réduction des émissions d'hydrocarbures, de NOx et de CO<sub>2</sub>**, avec ses solutions SCR-DINOx et TSBM.

La **Réduction Catalytique Sélective (SCR)** est une technologie très performante pour la dépollution des véhicules diesel. Une solution aqueuse d'urée, nommée AdBlue®, est injectée en amont d'un catalyseur dans la ligne d'échappement. Au contact des gaz chauds, elle est transformée par hydrolyse en ammoniac, qui réagit ensuite avec les oxydes d'azote (NOx) pour ne finalement émettre que de l'azote (qui constitue 80 % de l'air) et de la vapeur d'eau. Profitant de son expérience dans la gestion des fluides techniques embarqués, la Division Auto Inergy a développé depuis 2006 des solutions de stockage et de distribution d'AdBlue® pour véhicules légers et utilitaires. Actuellement dans sa deuxième génération DINOx Premium, le système SCR permet de supprimer 95 % des émissions de NOx d'un véhicule diesel et jusqu'à 8 % de ses émissions de CO<sub>2</sub>. Optimal en termes de performance et d'encombrement, il permet de répondre aux normes d'émission et de consommation des véhicules, notamment la norme Euro 6, applicable en Europe depuis septembre 2014.

La Division Auto Inergy développe actuellement une innovation en matière de Réduction Catalytique Sélective, DINOx Compact. Ce système intègre la carte de contrôle électronique (DCU) et tous les capteurs dans un même module, pour offrir aux constructeurs la meilleure efficacité performance/coût.

En outre, DINOx Compact est spécialement conçu pour tirer le meilleur des stratégies de contrôle et de diagnostic développées et brevetées par Plastic Omnium.

Ce module tout-en-un est compatible avec des réservoirs soufflés ou injectés. Il est évolutif afin de répondre aux exigences des normes à venir.

Plastic Omnium se positionne aujourd'hui comme un des leaders du SCR sur un marché qui se développe fortement du fait du

durcissement des normes environnementales en matière de réduction des NOx (Euro 6 en Europe et Tier 2 Bin 5 en Amérique du Nord).

Les volumes de production de Plastic Omnium, qui se sont élevés à près de 1 million d'unités en 2016 (7 nouveaux programmes lancés au cours de l'année en Europe, aux États-Unis, au Japon et en Corée du Sud pour 4 constructeurs différents), devraient croître pour atteindre environ 3 millions de systèmes en 2020, soit une part de marché mondiale de 26%.

Dans le domaine de l'hybride et de l'électrique, les solutions d'allègement proposées par la Compagnie Plastic Omnium sont d'autant plus nécessaires qu'il s'agit de compenser le poids des batteries et d'optimiser l'autonomie du véhicule. Pour les véhicules hybrides, la Division Auto Inergy a développé une gamme de cloisons antibruit *INBAFFLE*, qui vise à atténuer les bruits de « clapot » dus aux déplacements du carburant dans le réservoir lorsque le véhicule s'arrête et que ces bruits ne sont plus masqués par le bruit de fond du moteur. Pour les futurs véhicules hybrides rechargeables, dont les batteries peuvent être rechargées par raccordement à un réseau de distribution d'électricité, la Division Auto Inergy met au point des solutions de stockage de carburant adaptées. En effet, sur les versions essence, les vapeurs de carburant ne peuvent pas être traitées pendant les temps de roulage en mode électrique seul et pendant l'arrêt du véhicule. Pour pallier cet inconvénient, la Division Auto Inergy propose des systèmes à carburant *INWIN* en plastique renforcés permettant de stocker les vapeurs d'hydrocarbures sans déformation du système, jusqu'à la remise en route du moteur à combustion interne qui permettra la purge des vapeurs. De 40 % plus léger que son équivalent métal, ce système carburant en plastique pressurisé contribue à l'allègement global du véhicule et à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Plastic Omnium a débuté la production des premiers systèmes à carburant *INWIN* en plastique en décembre 2016 en Corée du Sud.

La solution TSBM développée par Plastic Omnium, qui permet de réduire les émissions d'hydrocarbures en introduisant un maximum de composants dans l'enveloppe du réservoir dès le soufflage au lieu de les souder une fois le réservoir fabriqué, est particulièrement adaptée. Par rapport aux systèmes équivalents en acier, elle permet une réduction du poids de 5 kg à 10 kg. En production depuis 2008 et récompensée par plusieurs organisations industrielles et automobiles, la technologie TSBM répond aux normes d'émissions les plus drastiques, tout en offrant des bénéfices en termes de performances, poids et coûts. Le concept TSBM permet d'intégrer des composants de taille plus importante (par exemple des renforcements intérieurs ou des dispositifs antibruit comme *INBAFFLE*) et convient donc aux applications hybrides. En 2016, la Division Auto Inergy a lancé neuf nouveaux programmes TSBM pour cinq constructeurs différents aux États-Unis, en Slovaquie et en Chine.

Proposant des systèmes adaptés à tous les types de motorisation, Plastic Omnium oriente désormais ses recherches pour s'adapter aux solutions propres : cartouche de dépollution SCR, carburants alternatifs, stockage haute pression d'hydrogène, etc.

Plastic Omnium accélère donc sa recherche pour contribuer aux mutations futures de l'automobile, en réduisant toujours plus les émissions des véhicules, et se positionne désormais comme un

acteur de la propulsion des véhicules par l'hydrogène et la pile à combustible.

Le Groupe a présenté au Mondial de l'Automobile de Paris en octobre 2016, un prototype de stockage d'hydrogène haute pression, capable d'assurer une grande autonomie avec un temps de recharge limité à 3 minutes, contre plusieurs heures pour les véhicules électriques.

Les piles à combustible permettront aux véhicules électriques de s'affranchir des problèmes d'autonomie et de temps de charge qui limitent aujourd'hui leur développement.

Plastic Omnium a ainsi formé au cours de l'année 2016, avec la société israélienne Elbit Systems, une start-up dans le domaine des piles à combustible et des super-condensateurs, E-POCellTech. Un centre de recherche commun a ouvert à Césarée en Israël. Plastic Omnium y apporte son expertise automobile dans la gestion des systèmes électroniques et des fluides. Le savoir-faire de Plastic Omnium se combine aux développements déjà réalisés par Elbit Systems, d'une pile à combustible à très faible teneur en métaux précieux et d'une nouvelle gamme de super-condensateurs.

Par ailleurs, Plastic Omnium multiplie les axes de recherche dans ces domaines, coopérant notamment avec le CEA en France, le MIT aux États-Unis, le Technion en Israël (Institut Israélien de Technologie) et le DTU au Danemark (Université Technique du Danemark).

### Pôle Environnement

Dans le domaine de la gestion des déchets, les axes de recherche sont orientés sur la matière et l'optimisation des produits existants. La Division Environnement accroît massivement la part de polyéthylène recyclé dans sa production globale de bacs : de 20 % en 2007, elle est passée à 70 % en 2016. La Division Environnement propose déjà une gamme de bacs roulants 100 % recyclés, produits avec de la matière régénérée provenant de différentes sources (bacs en fin de vie, rebuts de production, paillettes de flaconnage en polyéthylène...), complétés par une offre Green Made, en PEHD issu de la canne à sucre non alimentaire.

L'autre axe de Recherche & Développement de la Division Environnement est constitué par les services, et notamment l'accompagnement des collectivités locales dans leur démarche d'optimisation des budgets, l'amélioration des performances de tri et de recyclage pour, *in fine*, réduire la fraction des déchets non valorisables. Plastic Omnium est le seul acteur à proposer une offre intégrée de data management, basée sur des solutions informatiques matérielles et logicielles performantes. Identification des équipements par puce RFID, contrôle d'accès et télémesure des niveaux de remplissage des conteneurs, systèmes embarqués sur les camions de collecte... Grâce à cette expertise, les données sont recueillies et transmises en toute sécurité au Centre de Services Client de Plastic Omnium, aux collectivités. Leur traitement permet d'assurer un meilleur service de gestion du parc, d'analyser l'évolution des performances de tri ou d'optimiser un circuit de collecte en temps réel.

La création en 2016 de la Direction Innovation et Digital doit permettre à Plastic Omnium Environnement d'accélérer la

recherche dans le domaine des objets connectés et des applications à destination des usagers.

## 1.6 Facteurs de risques

La Compagnie Plastic Omnium a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

### Risques opérationnels

#### Risque lié aux programmes automobiles

##### Identification du risque

Chaque programme automobile comporte des aléas qui pourraient dégrader sa rentabilité comparée à celle initialement attendue. Le risque porte en particulier sur les programmes intégrant des innovations, qui peuvent engendrer pour la Compagnie Plastic Omnium des investissements et/ou dépenses supérieurs à ceux initialement prévus afin d'atteindre le niveau de qualité requis. Par ailleurs, chaque programme automobile est soumis à des aléas de volumes de production dépendant de multiples facteurs, parfois régionaux tels que l'activité économique, la politique industrielle des constructeurs, l'accès des ménages au crédit, le contexte réglementaire, mais aussi de facteurs spécifiques à chaque véhicule tels que l'attractivité de son design.

##### Gestion du risque

Réduisant notablement l'exposition de la Compagnie Plastic Omnium aux risques spécifiques et géographiques, la politique de diversification de ses activités d'une part, la multiplicité de ses programmes automobiles d'autre part constituent un axe majeur de sa stratégie.

Le pôle Automobile compte plus de 70 marques clientes dans 40 pays, soit la quasi-totalité des grands constructeurs mondiaux, sur différents segments de marché et deux grandes familles de produits distinctes. Ce pôle a continué à mutualiser son exposition aux marchés mondiaux de la production automobile avec le lancement de 160 nouveaux programmes en production en 2016.

En matière d'engagement, tout nouveau projet fait l'objet d'un processus de validation très circonstancié et, pour les projets les plus significatifs, d'une autorisation de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium. Une fois le projet accepté, un dispositif structuré de suivi opérationnel et financier est mis en place afin d'en contrôler l'évolution.



### Risque lié aux opérations de croissance externe

#### Identification du risque

La Compagnie Plastic Omnium réalise périodiquement des opérations de croissance externe via des acquisitions qui peuvent atteindre une dimension significative à l'échelle du Groupe.

Ces acquisitions sont décidées sur la base d'hypothèses, notamment, d'objectifs de synergies et de résultats futurs qui pourraient ne pas être atteints dans les délais ou à leur niveau anticipés initialement.

En particulier, la Compagnie Plastic Omnium pourrait rencontrer des difficultés dans l'intégration des sociétés acquises, de leurs technologies, de leurs gammes de produits et de leurs salariés. La Compagnie Plastic Omnium pourrait également ne pas être en mesure de conserver ou de développer des clients stratégiques des sociétés acquises.

#### Gestion du risque

La Compagnie Plastic Omnium veille à anticiper la mise en place de ressources dédiées à l'intégration des sociétés acquises et à leur fixer des objectifs précis déclinés en plans d'actions. Une attention particulière est portée à une mise en place rapide des systèmes Plastic Omnium dans les entités acquises, afin de pouvoir piloter efficacement ces plans d'actions et mesurer l'atteinte des objectifs.

### Risque informatique

#### Identification du risque

L'activité quotidienne des fonctions métiers et support de la Compagnie Plastic Omnium pourrait être impactée par l'indisponibilité de systèmes informatiques critiques en raison principalement de panne de systèmes, de défaillance réseau, d'endommagement d'infrastructures, de malveillance interne ou externe.

#### Gestion du risque

La Direction des Systèmes d'information, soutenue par la Direction Générale, accentue sa démarche de standardisation et de consolidation des systèmes, et continue ses chantiers d'amélioration des moyens de production informatique et réseau, des applications de gestion et des services autour du poste de travail. Une attention particulière est portée à l'intégration des nouvelles technologies, à la disponibilité et l'intégrité des informations de l'entreprise.

La sécurité des systèmes techniques, applicatifs et réseau est intégrée en amont dans les projets stratégiques et contrôlée régulièrement par des audits et des campagnes d'autoévaluation.

### Risques industriels et environnementaux

#### Risque hygiène, sécurité et environnement

#### Identification des risques

Comme pour toute activité industrielle, les sites de la Compagnie Plastic Omnium sont exposés à des risques tels que les accidents du travail, les maladies professionnelles, les atteintes à l'environnement (pollution), le non-respect ou le renforcement d'exigences réglementaires applicables dans les domaines hygiène, sécurité et environnement (HSE). De tels événements pourraient engendrer des coûts ou des dépenses d'investissement supplémentaires pour la Compagnie Plastic Omnium afin d'y remédier, de s'y conformer ou au titre d'éventuelles sanctions.

#### Gestion des risques

En matière de santé, de sécurité et d'environnement, la Compagnie Plastic Omnium met en œuvre une politique décrite dans la partie « Développement durable » du présent document. Déployée à l'échelle mondiale, elle repose sur une vision partagée, un pilotage structuré, un reporting et des démarches de certification.

Elle est pilotée par le Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium, qui examine mensuellement la performance individuelle de chaque filiale, laquelle fait l'objet d'un reporting spécifique établi dans le cadre d'une démarche active de progrès continu.

Une organisation dédiée, composée sur le terrain d'animateurs hygiène, sécurité et environnement (HSE), est chargée d'en favoriser et coordonner le déploiement. Ce réseau d'experts est animé par la Direction HSE de la Compagnie Plastic Omnium, relayée par des Managers HSE centraux au niveau de chaque Division. Mais c'est en définitive aux Directeurs de Division qu'incombe la responsabilité de la gestion et du suivi des risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Des plans d'actions correctives et d'améliorations continues sont mis en œuvre et intégrés dans les démarches de certification ISO 14001 et OHSAS 18001 des sites industriels. Ces plans encouragent la généralisation des bonnes pratiques. Ils intègrent des formations relatives à l'ergonomie, à l'interface « Homme-Machine » et aux outils du programme interne Top Safety, ainsi que la mise en conformité des équipements.

La Compagnie Plastic Omnium est dotée, par ailleurs, d'un système de management spécifique. Promu par le Comité de Direction, il repose sur cinq axes de management, ou roadmaps : le leadership, la motivation, la compétence, la recherche de l'excellence et les conditions de travail. Un comité spécialisé, le Comité HSE Groupe, comprenant plusieurs membres du Comité de Direction, en pilote la mise en œuvre.

En 2016, la Compagnie Plastic Omnium a obtenu le renouvellement de la certification OHSAS 18001 de son « Pilotage central de la sécurité des personnes et des biens ».

Enfin, depuis 2013, les informations HSE publiées dans le présent document sont contrôlées par un organisme tiers indépendant.

### Risque de crédit et/ou contrepartie

#### Risque clients

##### Identification du risque

La Compagnie Plastic Omnium ne peut exclure qu'un de ses clients se retrouve dans une situation financière difficile qui l'empêche d'honorer certains engagements.

##### Gestion du risque

La répartition équilibrée du chiffre d'affaires par constructeur automobile s'est renforcée au cours des dernières années. Cette répartition s'établit en 2016 de la manière suivante (données publiées) :

- constructeurs allemands : 33% du chiffre d'affaires Automobile;
- constructeurs américains : 28% du chiffre d'affaires Automobile;
- constructeurs asiatiques : 19% du chiffre d'affaires Automobile;
- constructeurs français : 17% du chiffre d'affaires Automobile;
- autres constructeurs : 3% du chiffre d'affaires Automobile.

La ventilation du portefeuille de clients est présentée dans la note 3.1.4.3 en page 121 de l'annexe aux Comptes Consolidés.

En matière de gestion, un Credit Manager est chargé de mettre en œuvre des processus structurés de surveillance du risque clients et de recouvrement des en-cours, au sein des Divisions. Le délai moyen de règlement est de 51 jours en 2016. Les créances nettes à plus de six mois représentent 11 millions d'euros. Enfin, dans tous ses métiers, des procédures de revue précèdent toute réponse aux appels d'offres, notamment dans un souci d'équilibre de portefeuille d'en-cours clients dont la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium fixe le profil cible et sur lequel elle exerce une surveillance permanente.

Au 31 décembre 2016, le risque de non-recouvrement des créances est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois (cf. note 6.3.1 de l'annexe aux Comptes Consolidés).

#### Risque fournisseurs

##### Identification du risque

La défaillance d'un fournisseur significatif, notamment de composants spécifiques, pour lequel une substitution rapide est rendue difficile compte tenu du travail et des délais que requiert l'homologation d'un nouveau fournisseur, pourrait altérer des productions de la Compagnie Plastic Omnium ou engendrer des coûts supplémentaires ayant une incidence sur la marge opérationnelle de la Compagnie Plastic Omnium.

##### Gestion du risque

Dans cette optique, tout fournisseur automobile fait l'objet d'une homologation établie sur des critères opérationnels, financiers et régionaux précis.

Pour les fournisseurs homologués, ces critères font ensuite l'objet d'une surveillance régulière par les Directions Achats et Qualité avec l'aide d'agences spécialisées. Les fournisseurs à risque font l'objet d'un suivi particulier avec, chaque fois que nécessaire, la mise en place d'un stock de sécurité dédié.

Quant au pôle Environnement, il pratique une politique de duplication des sources pour les approvisionnements les plus critiques. Il exerce également une surveillance permanente de certains fournisseurs importants avec le support des fonctions centrales du Groupe et, au besoin, d'agences externes.

Enfin, les directions opérationnelles exercent une vigilance toute particulière dans ce domaine afin d'anticiper et gérer au mieux des situations de défaut d'approvisionnement peu fréquentes, mais au développement éventuellement rapide.

En 2016, la Compagnie Plastic Omnium n'a pas connu de défaillances majeures de la part de ses fournisseurs ayant eu des conséquences significatives liées à une rupture du processus logistique.

#### Risque de liquidité

##### Identification du risque

La Compagnie Plastic Omnium doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement et faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

##### Gestion du risque

Dans ce but, la Compagnie Plastic Omnium a depuis 2012 levé différents financements de marché qui présentent au 31 décembre 2016 la situation suivante :

- un « Schuldschein » de 45 millions d'euros à maturité juin 2017 levé en 2012 et un Schuldschein de 300 millions d'euros à maturité juin 2023 levé en 2016;
- un placement privé « EuroPP » de 250 millions d'euros à maturité décembre 2018 levé en 2012;
- un emprunt obligataire public de 500 millions d'euros à maturité mai 2020 levé en 2013.

Par ailleurs, la Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales disposent de ressources à moyen terme sous forme de lignes de crédit bancaire confirmées, exemptes de garantie et ne contenant aucun covenant financier. Au 31 décembre 2016, l'échéance moyenne de ce portefeuille d'ouvertures de crédit est supérieure à 4 ans. En outre, en 2016 la Compagnie Plastic Omnium a renforcé ses programmes de créances commerciales après l'acquisition des activités Auto Extérieur de Faurecia. L'échéance moyenne de ces programmes est à 3 ans.

Au 31 décembre 2016, les ressources « moyen terme » disponibles couvrent les besoins de financement de la Compagnie Plastic Omnium jusqu'en 2020.

Enfin, la Compagnie Plastic Omnium dispose d'un programme de billets de trésorerie. Toutes ces lignes moyen terme et court terme sont ouvertes auprès d'institutions bancaires de premier plan.

La ventilation des actifs et passifs financiers est présentée dans la note 6.4.2 de l'annexe aux Comptes Consolidés.

Les situations de trésorerie de la Compagnie Plastic Omnium et des Divisions sont suivies quotidiennement et font l'objet d'un rapport hebdomadaire remis à la Direction Générale.

La Compagnie Plastic Omnium a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité, et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

## Risques de marché

Les risques de marché font également l'objet d'une information dans les notes 6.2, 6.5 et 6.6 de l'annexe aux Comptes Consolidés.

La Compagnie Plastic Omnium centralise la gestion de la trésorerie des filiales qu'elle contrôle à travers Plastic Omnium Finance, qui gère, pour leur compte, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La politique relative à la couverture des risques de marché qui se traduit par des prises d'engagement, au bilan ou hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général.

## Risque de change

### Identification du risque

La Compagnie Plastic Omnium est exposée à la variation du cours des devises, en particulier lorsque ses sites de production achètent des matières premières et des composants ou vendent leur production dans d'autres devises que leur devise de comptabilisation.

### Gestion du risque

L'activité de la Compagnie Plastic Omnium repose pour la plus grande part sur des usines de proximité : en produisant localement ce qui est vendu localement, elle est peu exposée aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers.

La politique de la Compagnie Plastic Omnium consiste à minimiser le risque de change né de transactions devant donner lieu à un paiement ou une recette futurs. Si une transaction fait néanmoins apparaître un risque de change significatif, celui-ci doit faire l'objet d'une couverture sur le marché des changes à terme. Cette couverture est réalisée par les filiales concernées auprès de la trésorerie centrale ou localement après validation par cette dernière.

## Risque de taux

### Identification du risque

Le risque de taux résulte de la variation des taux d'intérêt, en particulier ceux s'appliquant à la partie de la dette financée à taux variables, qui pourrait se traduire par une hausse des frais financiers.

### Gestion du risque

Au 31 décembre 2016, 92% de la dette du Groupe est financée à taux fixe.

Pour annuler ou limiter l'impact sur son compte de résultat d'une hausse des charges d'intérêt générées par les ressources de financement à taux variables, la Compagnie Plastic Omnium a souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type swaps et caps. La note 5.2.8.1 de l'annexe aux Comptes Consolidés présente ces instruments de couverture.

Ainsi, au 31 décembre 2016, le risque de taux après prise en compte des instruments financiers de couverture n'est pas significatif (cf note 6.6 de l'annexe aux comptes consolidés).

## Risque de prix des matières premières

### Identification du risque

L'activité de la Compagnie Plastic Omnium nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (plastiques, aciers, peintures...) soumises à des variations de prix qui seraient susceptibles d'impacter sa marge opérationnelle.

### Gestion du risque

Pour limiter les impacts liés à ces variations de prix, la Compagnie Plastic Omnium a négocié avec la plupart de ses clients automobiles des clauses d'indexation des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

Le pôle Environnement, dans le cadre d'une politique active de développement durable, met en œuvre pour la fabrication de ses produits 80% de matière plastique recyclée, qui structurellement n'est que faiblement impactée par des variations de prix. Pour le reste, ce pôle négocie avec ses fournisseurs des contrats comportant des engagements de prix annuels. Enfin, les stocks sont optimisés de manière à réduire au minimum les impacts de variation de cours.

Compte tenu de l'ensemble de ces mesures, la Compagnie Plastic Omnium considère que les variations de prix des matières premières n'ont pas d'impact significatif sur sa marge opérationnelle.

## Risques juridiques

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'une Direction des Affaires Juridiques centralisée qui s'appuie, si besoin, sur des conseils locaux et sur un réseau de correspondants dans les principaux pays. Cette Direction accompagne les Directions opérationnelles et fonctionnelles dans toutes leurs opérations courantes ou exceptionnelles, prévient, anticipe, gère les risques juridiques liés aux activités et pilote les litiges.

À la date d'établissement du présent document, il n'existe pas de litige, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Compagnie Plastic Omnium a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe Plastic Omnium.

## Risque lié à la propriété intellectuelle

### Identification du risque

La Compagnie Plastic Omnium est principalement exposée à un risque de détournement de savoir-faire, aussi bien en tant que victime que contrevenante, pouvant faire l'objet d'une contestation.

### Gestion du risque

La Recherche et l'Innovation sont au cœur des préoccupations de la Compagnie Plastic Omnium, tant pour le pôle Automobile que pour le pôle Environnement. Une démarche structurée de surveillance et de recherche d'antériorité lui permet d'assurer la gestion et la protection de ses droits de propriété intellectuelle. Les

innovations issues de la Recherche & Développement font l'objet d'une politique étendue de dépôt de brevets. Malgré les mesures mises en place, notamment au travers de sa démarche de recherche d'antériorité, la Compagnie Plastic Omnium ne peut exclure l'existence de droits de propriété intellectuelle de tiers antérieurs à ses droits et de risques de contestation pouvant en découler.

### Risque lié à la qualité des produits et services vendus

#### Identification des risques

La Compagnie Plastic Omnium est exposée à certains risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits et services vendus. La Compagnie Plastic Omnium est également soumise au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages aux tiers.

#### Gestion des risques

En matière de qualité des produits et des processus, les Divisions ont mis en place, selon des schémas qui prévalent depuis de nombreuses années dans l'industrie, notamment dans l'automobile, des organisations dédiées et des processus fiabilisés dont la robustesse et l'efficacité font systématiquement l'objet d'une procédure de certification ISO/TS 16949 (pôle Automobile) ou ISO 9001 (pôle Environnement).

Ces risques relèvent de la responsabilité civile contractuelle et font l'objet d'une couverture d'assurance spécifique.

### Risque lié au respect du droit de la concurrence

#### Identification du risque

Un non-respect par un de ses salariés des réglementations relatives au droit de la concurrence (en particulier, une entente avec un concurrent concernant la fixation des prix de vente, les conditions de vente ou la répartition des marchés) pourrait exposer la Compagnie Plastic Omnium à des sanctions qui pourraient être infligées par les autorités de la concurrence.

#### Gestion des risques

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place en 2010 un Code de conduite relatif au respect des règles du droit de la concurrence, en veillant au moment de son déploiement à la formation de l'ensemble des collaborateurs des fonctions commerciales et achats. Depuis, la Compagnie Plastic Omnium maintient chaque année son effort de formation dans ce domaine, par des séances de formation organisées régulièrement dans différentes zones géographiques où le Groupe opère, et depuis 2013 par une invitation annuelle de l'ensemble des collaborateurs des fonctions commerciales et achats à une formation e-learning dédiée à ce code.

## Autres risques

### Risque fiscal

La structure complexe et internationale de la Compagnie Plastic Omnium nécessite de mettre en œuvre un suivi complet des obligations, enjeux et risques fiscaux auxquels elle est confrontée. Ces risques relèvent notamment des transactions internationales au titre desquelles les administrations fiscales requièrent de plus en plus d'informations auxquelles le Groupe entend répondre ou de connaissance des contraintes locales que le Groupe doit satisfaire.

En conséquence, la Compagnie Plastic Omnium a mis en place une Direction Fiscale travaillant en forte collaboration avec les Directions Comptables, Juridiques et Financières notamment. Composée de trois départements en charge distinctement de la gestion fiscale des entités, des métiers et du Groupe, elle s'appuie sur un réseau de fiscalistes basés au siège et dans les principaux pays, ainsi que sur des conseillers Groupe ou locaux. Elle veille à ce que chacune des filiales remplisse ses obligations fiscales dans le respect des lois et règlements, et apporte le support et l'expertise nécessaires dans toutes les opérations, courantes ou exceptionnelles, nécessitant une approche fiscale.

Par ailleurs, un reporting fiscal régulier permet le suivi et la maîtrise des impôts courants et différés de l'ensemble des entités fiscales contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium et contribue à la qualité et la rapidité d'arrêtés des Comptes Consolidés; un outil de documentation des prix de transfert permet le suivi et la gestion des prix de cession à l'intérieur de la Compagnie Plastic Omnium et contribue à la qualité de la gestion fiscale et la réduction des risques potentiels dans ce domaine. Ces deux systèmes d'information et process de gestion sont complétés d'autres outils spécifiques aux pays et apportent à chacun la disposition des informations nécessaires.

Cet ensemble de ressources et de moyens permet à la Direction Fiscale Groupe d'assurer la Direction Générale du suivi complet des obligations, enjeux et risques fiscaux inhérents à la structure complexe et internationale d'un groupe en développement.

## Assurances et couvertures des risques

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place un programme mondial d'assurances bénéficiant à toutes les filiales dont elle détient une participation majoritaire. Ce programme est accompagné de polices locales dans tous les pays où elle est implantée. Il vise à couvrir les risques principaux pouvant affecter ses activités, ses résultats ou son patrimoine, par la mise en place des couvertures suivantes :

- assurance dommages et pertes d'exploitation;
- assurance responsabilité civile exploitation et produit;
- assurance responsabilité civile environnement;
- ainsi que des assurances couvrant des risques spécifiques (transport, voyages, véhicules...).

Les couvertures et les montants de garantie sont appropriés à la nature des risques et tiennent compte des capacités du marché de l'assurance.



02 |

# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## 2.1 Rapport du Président du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le présent chapitre comprend les informations relatives à la composition du Conseil d'Administration et aux conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et aux éventuelles limitations de pouvoirs apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs de la Direction Générale.

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a approuvé le présent rapport lors de sa séance du 22 février 2017.

### 2.1.1 Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

#### 2.1.1.1 Composition et indépendance du Conseil d'Administration

##### Composition du Conseil d'Administration

En application de l'article 11 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 225-17 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium est composé de 18 membres au plus.

Au 31 décembre 2016, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 13 membres : le Président-Directeur Général, le co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, le Directeur Général Délégué, 10 administrateurs.

Les administrateurs disposent d'expériences complémentaires (expertises internationale, financière, industrielle, commerciale, etc.) avec pour certains, une connaissance ancienne et approfondie de la Compagnie Plastic Omnium et de son environnement. La qualité et la diversité des personnalités composant le Conseil garantissent l'équilibre des pouvoirs en son sein.

La durée du mandat de chaque administrateur est de trois ans. Les mandats des administrateurs élus par l'Assemblée Générale viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat et réunie pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX EXERCÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2016**



**Laurent Burelle**

Nationalité française  
67 ans  
Adresse professionnelle : Plastic Omnium  
1, allée Pierre Burelle – 92300 Levallois-Perret

Laurent Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zürich (ETH) et titulaire d'un Master of Sciences, Chemical Engineering, du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Il a débuté sa carrière, au sein du groupe Plastic Omnium, comme ingénieur de fabrication, assistant du Directeur de l'usine de Langres.

Il fut nommé en 1977 Directeur Général puis Président-Directeur Général de Plastic Omnium SA à Valencia (Espagne). Il occupa ensuite de 1981 à 1988 les fonctions de Directeur de la Division Environnement-Systèmes Urbains avant de devenir Vice-Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en 1988. Il fut nommé Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en juillet 2001. Il est membre du Conseil de Surveillance des sociétés Wendel (société cotée) et Labruyère-Eberlé et administrateur de la Lyonnaise de banque – CIC. Il est par ailleurs administrateur de l'AFEP et de la Fondation Jacques Chirac.

Laurent Burelle est Commandeur de la Légion d'honneur.

**Échéance du mandat : 2018**

Président-Directeur Général depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2001 et administrateur depuis le 18 juin 1981  
Détient 667 000 actions Plastic Omnium

**Sociétés françaises**

Burelle SA*/**	Directeur Général Délégué et administrateur
Sofiparc SA**	Président et membre du Comité de Surveillance
Burelle Participations SA**	Administrateur
Plastic Omnium Auto Exteriors SA**	Président-Directeur Général
Plastic Omnium Auto Inergy SAS**	Président
Lyonnaise de Banque	Administrateur
Labruyère-Eberlé SAS	Membre du Conseil de Surveillance
Wendel SA*	Membre du Conseil de Surveillance
AFEP (Association)	Administrateur
Fondation Jacques Chirac (Association)	Administrateur
Comité de liaison européenne Transalpine Lyon-Turin (Association)	Administrateur

**Sociétés étrangères**

Compañia Plastic Omnium SA** (Espagne)	Président et Administrateur délégué
Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd** (Chine)	Président
Plastic Omnium Inc.** (États-Unis)	Président
SOGEC 2 SA** (Belgique)	Administrateur délégué
Compagnie Financière de la Cascade SRL** (Belgique)	Gérant

**Mandats échus au cours de l'exercice 2016**

Pernod Ricard SA*	Administrateur jusqu'en juillet 2016
Institut de l'Entreprise (Association)	Vice-Président jusqu'en décembre 2016

\* Société cotée.

\*\* Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



### Jean-Michel Szczerba

Nationalité française

56 ans

Adresse professionnelle : Plastic Omnium  
1, allée Pierre Burelle – 92300 Levallois-Perret

Diplômé de l'ESSEC en 1982, Jean-Michel Szczerba rejoint la Banque Vernes Commerciale de Paris en tant qu'analyste finan-

cier. Il entre dans le groupe Plastic Omnium en 1985 où il occupe les fonctions successives de contrôleur financier, Directeur des Services financiers, et Directeur Financier jusqu'en 2001, puis Directeur Général adjoint. Jean-Michel Szczerba est nommé Directeur Général Délégué de la Compagnie Plastic Omnium en 2010, administrateur en 2012 et co-Directeur Général en 2015.

Jean-Michel Szczerba est Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

### Échéance du mandat : 2018

Co-Directeur Général depuis le 15 décembre 2015

Directeur Général Délégué depuis le 16 mars 2010 et administrateur depuis le 26 avril 2012

Détient 360 000 actions Plastic Omnium

#### Sociétés françaises

Burelle Participations SA**	Administrateur
Plastic Omnium Finance SNC**	Gérant
Plastic Omnium Gestion SNC**	Gérant
Plastic Omnium Environnement Holding SAS**	Président
Plastic Omnium Auto Exteriors SA	Administrateur
Groupe Progrès SA	Administrateur

#### Sociétés étrangères

Plastic Omnium GmbH** (Allemagne)	Gérant
Hella Behr Plastic Omnium GmbH** (Allemagne)	Administrateur
Yanfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd** (Chine)	Administrateur
Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd** (Chine)	Administrateur
Plastic Omnium Inergy (Shanghai) Consulting Co. Ltd** (Chine)	Président
Plastic Omnium Inc.** (États-Unis)	Administrateur
Compañia Plastic Omnium** (Espagne)	Administrateur
Plastic Omnium Auto Exteriors Sp Z.O.O** (Pologne)	Gérant
Plastic Omnium Auto Sp Z.O.O** (Pologne)	Gérant
Plastic Omnium Automotive Ltd** (Grande-Bretagne)	Administrateur
Plastic Omnium Auto Exteriors (India) Pvt Ltd** (Inde)	Administrateur
DSK Plastic Omnium BV** (Pays-Bas)	Président et administrateur
Plastic Omnium Environment BV** (Pays-Bas)	Membre du Supervisory Board
B-Plas Plastic Omnium Otomotiv AS** (Turquie)	Vice-Président du Conseil d'Administration et administrateur

\*\* Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.





**Paul Henry Lemarié**

Nationalité française  
70 ans  
Adresse professionnelle : Plastic Omnium  
1, allée Pierre Burelle – 92300 Levallois-Perret

Paul Henry Lemarié est Docteur en physique de l'université de Paris-Orsay et titulaire d'un DEA Gestion Finance de l'université de Paris-Dauphine.

Après une thèse de physique au CEA, puis un début de carrière à la Direction financière de la banque Paribas en 1973, il est entré dans le Groupe d'Ingenierie Sofresid (Sidérurgie, Mines, Offshore) et a rejoint le groupe Plastic Omnium en 1980 en tant que Directeur de la Division 3P – Produits Plastiques Performants. En 1985, il a pris la direction de la Division Automobile. En 1987, il est nommé Directeur Général adjoint de la Compagnie Plastic Omnium, puis Directeur Général en 1988. Nommé Directeur Général de Burelle SA en avril 1989, il devient Directeur Général Délégué de Burelle SA et de la Compagnie Plastic Omnium le 15 mai 2001.

**Échéance du mandat : 2018**

Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2001 et administrateur depuis le 26 juin 1987  
Détient 280 900 actions Plastic Omnium

**Sociétés françaises**

Burelle SA*/**	Directeur Général Délégué et administrateur
Burelle Participations SA**	Directeur Général Délégué et administrateur
Sofiparc SAS**	Membre du Comité de Surveillance

**Sociétés étrangères**

Compañia Plastic Omnium** (Espagne)	Administrateur
-------------------------------------	----------------

\* Société cotée.

\*\* Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



**Éliane Lemarié**

Nationalité française  
71 ans  
Adresse professionnelle : Burelle SA  
1, rue François 1<sup>er</sup> – 75008 Paris

Après une maîtrise d'anglais de l'Université Paris-Sorbonne et un diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Éliane Lemarié a consacré sa carrière professionnelle à l'information et à la communication des entreprises.

Elle débute sa carrière comme journaliste et secrétaire de rédaction dans différents journaux de presse écrite, dans le cadre de l'Assemblée permanente des Chambres de Commerce et de l'Industrie (APCCI), de 1969 à 1975.

Éliane Lemarié fut ensuite en charge de la création et du développement du département Relations publiques, relations presse et édition de la société SOGEC, de 1976 à 1983.

En 1983, elle créa et développa l'agence IRMA Communication, agence de conseil en communication auprès de sociétés françaises et internationales cotées à Paris, New York, Mumbai, dont elle fut Président-Directeur Général jusqu'en 2010.

**Échéance du mandat : 2018**

Représentant permanent de la société Burelle SA, elle-même administrateur depuis le 28 avril 2009  
Membre du Comité des Nominations depuis le 22 juillet 2014  
Détient 395 996 actions Plastic Omnium

**Sociétés françaises**

Sofiparc SA**	Membre du Comité de Surveillance
Burelle SA*/**	Administrateur
Union Industrielle	Président du Conseil de Surveillance

**Sociétés étrangères**

SOGEC 2 SA** (Belgique)	Administrateur-délégué
-------------------------	------------------------

\* Société cotée.

\*\* Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



### Jean Burelle

Nationalité française  
78 ans  
Adresse professionnelle : Burelle SA  
1, rue François I<sup>er</sup> – 75008 Paris

Jean Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH) et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Après avoir débuté sa carrière en 1966, chez L'Oréal, il rejoint la Compagnie Plastic Omnium, en 1967, comme Directeur de Département. En 1986, il est nommé Vice-Président-Directeur

Général puis, en 1987, Président-Directeur Général, fonction qu'il occupe jusqu'au 30 juin 2001. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2001, il est Président d'honneur de la Compagnie Plastic Omnium et Président-Directeur Général de Burelle SA.

Jean Burelle est administrateur de la Compagnie Plastic Omnium et membre du Comité de Surveillance de Banque Hottinguer et de Soparexo. Il était Président du Medef International jusqu'au 25 mai 2016, date à laquelle il est devenu Président d'honneur et Administrateur.

Jean Burelle est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

### Échéance du mandat : 2018

Administrateur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1970 et Président d'honneur depuis le 20 septembre 2001. Détient 416 378 actions Plastic Omnium

#### Sociétés et associations françaises

Burelle SA*/**	Président-Directeur Général
Burelle Participations SA**	Président-Directeur Général
Sofiparc SAS**	Membre du Comité de Surveillance
Sycovest 1	Représentant permanent de la société Burelle Participations SA, elle-même administrateur de Sycovest SA
Soparexo SCA	Membre du Comité de Surveillance
Banque Hottinguer SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Rémunérations
Medef International	Président d'honneur depuis le 25 mai 2016
Institut des Relations Internationales (IFRI)	Administrateur
Association pour le Rayonnement de l'Opéra National de Paris (AROP)	Administrateur

#### Sociétés étrangères

Compañia Plastic Omnium SA** (Espagne)	Administrateur
SOGEC 2 SA** (Belgique)	Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué

#### Mandat échu au cours de l'exercice 2016

Medef International	Président jusqu'au 25 mai 2016
---------------------	--------------------------------

\* Société cotée.

\*\* Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



### Anne Asensio

Nationalité française  
54 ans  
Adresse professionnelle : Dassault Systèmes  
10, rue Marcel Dassault – 78140 Vélizy-Villacoublay

Titulaire d'une maîtrise en design de transport du Center for Creative Studies de Detroit, ainsi que d'un diplôme en design industriel de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués de Paris, Anne Asensio a débuté sa carrière chez Renault (1987) et

a été notamment en charge de la conception des gammes Twingo, Clio et Mégane (Scénic). Anne Asensio a ensuite occupé plusieurs postes à responsabilités chez General Motors, où elle a dirigé le développement de nombreux concept cars.

Elle rejoint Dassault Systèmes en novembre 2007 en qualité de Vice-Présidente Design, chargée du design, de l'innovation et de l'entreprise.

Anne Asensio est Chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

### Échéance du mandat : 2017

Administrateur depuis le 28 avril 2011

Membre du Comité des Comptes depuis le 26 février 2013

Présidente du Comité des Comptes depuis le 24 février 2015

Détient 900 actions Plastic Omnium

#### Sociétés françaises

Dassault Systèmes*	Vice-Présidente Design Experience
Agence de la Promotion de la Création Industrielle	Administrateur – Membre du Conseil Stratégique
Strate College	Administrateur
Université de Nîmes	Membre du Conseil Stratégique (2016)

#### Sociétés étrangères

Université de Design de Umeå (Suède)	Membre du Conseil Stratégique
World Economic Forum	Membre du Global Advisory Council

\* Société cotée.



**Anne-Marie Couderc**

Nationalité française  
67 ans  
Adresse professionnelle : Presstalis  
30, rue Raoul Wallenberg – 75019 Paris

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1973 en tant qu'avocate au barreau de Paris, Anne-Marie Couderc a intégré en 1982 le groupe Hachette en tant qu'adjointe au Secrétaire Général. Elle en devint Directrice Générale adjointe en 1993.

Conseillère de Paris puis adjointe au maire, députée de Paris, elle est nommée en 1995 Secrétaire d'État auprès du Premier

ministre, chargée de l'Emploi puis Ministre déléguée auprès du Ministre du travail et des affaires sociales à l'emploi jusqu'en 1997.

Fin 1997, Anne-Marie Couderc est nommée Directrice Générale et membre du Comité éditorial du groupe Hachette Filipacchi Medias et Directrice de plusieurs publications.

Elle devient Secrétaire Générale de Lagardère Active en 2007 et Directrice Générale de Presstalis en août 2010 puis Présidente du Conseil d'Administration.

Anne-Marie Couderc est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

**Échéance du mandat : 2018**

Administrateur depuis le 20 juillet 2010

Présidente du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013 et du Comité des Nominations depuis le 22 juillet 2014

Détient 1 350 actions Plastic Omnium

**Sociétés françaises**

Presstalis SAS	Présidente du Conseil d'Administration
Transdev	Administrateur et Présidente du Comité des Rémunérations et des Nominations
Ramsay – Générale de Santé	Administrateur et Présidente du Comité des Rémunérations et membre du Comité d'Audit
Air France KLM*	Administrateur – Présidente du Comité des Nominations depuis le 19 mai 2016
Alma Consulting – AYMING	Membre du Comité de Surveillance
Fondation Veolia Environnement	Administrateur
Fondation Elle	Administrateur

\* Société cotée.



**Amélie Oudéa-Castera**

Nationalité française  
38 ans  
Adresse professionnelle :  
25, avenue Matignon – 75008 Paris

Après une carrière de joueuse de tennis professionnelle, Amélie Oudéa-Castera choisit la voie des études plutôt que celle du sport de haut niveau. Diplômée de l'IEP Paris puis de l'ESSEC tout en obtenant sa maîtrise de Droit, elle intégra l'ENA, dont elle sortit en avril 2004 pour devenir Auditrice à la Cour des Comptes puis Conseillère référendaire et rapporteur du rapport public sur la situation et les perspectives des finances publiques.

En 2008, Amélie Oudéa-Castera a intégré le groupe AXA pour y assurer des missions transversales auprès du Directeur Financier du Groupe. En 2010, elle devient Directrice de la Planification Stratégique. En 2011, Amélie Oudéa-Castera est nommée Directrice du Marketing, de la Marque et du Service d'AXA France, puis, en 2012, elle étend ses responsabilités au digital. En 2015, Amélie Oudéa-Castera est nommée Directrice Générale Adjointe d'AXA Particuliers Professionnels, entité retail d'AXA France, tout en conservant la responsabilité du digital, de la marque et des partenariats d'AXA France. En juillet 2016, elle est nommée Directrice du Marketing et du Digital pour l'ensemble du groupe AXA.

**Échéance du mandat : 2019**

Administrateur et membre du Comité des Rémunérations depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014

Détient 900 actions Plastic Omnium

**Sociétés/Association françaises – Juridiction**

AXA Groupe*	Directrice Marketing et Digital depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2016
AXA Strategic Ventures	Membre du Comité de Direction
Groupe La Poste	Membre du Conseil Stratégique de la branche numérique
Cour des Comptes	Conseillère référendaire
Fédération Française de Tennis	Membre du Comité de Direction depuis janvier 2014

**Mandats échus au cours de l'exercice 2016**

AXA Particuliers Professionnels	Directrice Générale Adjointe jusqu'au 1 <sup>er</sup> juillet 2016
AXA France	Directrice Digital, Marque et Partenariat jusqu'au 1 <sup>er</sup> juillet 2016
Groupement d'intérêt économique AXA	Administrateur jusqu'au 1 <sup>er</sup> juillet 2016

\* Société cotée.

## Rapport du Président du Conseil d'Administration



### Lucie Maurel Aubert

Nationalité française

54 ans

Adresse professionnelle : Banque Martin Maurel  
17, avenue Hoche – 75008 Paris

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1985 en tant qu'avocat d'affaires au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel, Lucie

Maurel Aubert rejoint, en 2002 la banque familiale Martin Maurel dont elle est administrateur depuis 1999.

Elle est nommée Directeur Général Délégué de la Compagnie Financière Martin Maurel en 2007, puis Vice-Président-Directeur Général Délégué en 2011. Elle est par ailleurs Directeur Général de la Banque Martin Maurel.

Lucie Maurel Aubert est Chevalier de la Légion d'honneur.

### Échéance du mandat : 2018

Administrateur depuis le 15 décembre 2015

Détient 910 actions Plastic Omnium

### Sociétés françaises

Compagnie Financière Martin Maurel	Vice-Présidente Directeur Général Délégué
Banque Martin Maurel	Directeur Général
Rothschild & Co.	Membre du Conseil de Surveillance
Association Française de Banques	Vice-Présidente
Fonds de Garantie des Dépôts	Membre du Conseil de Surveillance
Fondation Hôpital Saint-Joseph	Administrateur
Théâtre du Châtelet	Administrateur

### Mandats échus au cours de l'exercice 2016

Montupet SA	Membre du Conseil de Surveillance
-------------	-----------------------------------



### Jérôme Gallot

Nationalité française

57 ans

Adresse professionnelle :  
46, rue du Ranelagh – 75016 Paris

Jérôme Gallot est lauréat de l'Institut Politique de Paris, ancien élève de l'ENA, il a commencé sa carrière à la Cour des comptes en 1985, puis au Ministère des Finances, dont il a été le Directeur Général en charge de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (1997-2003).

Entré au Comité Exécutif de la Caisse des Dépôts, Jérôme Gallot a été chargé des activités de financement des retraites, de prévoyance et de l'international, avant de prendre la Présidence Exécutive de la CDC Entreprises dont le domaine d'activité est le capital investissement de la Caisse. Parallèlement, dès la création du Fonds Stratégique d'Investissement, il en devient membre du Comité Exécutif.

En février 2011, Jérôme Gallot est nommé Directeur Général de Veolia Transdev et devient Conseiller du Président en janvier 2013 jusqu'en février 2014. Jérôme Gallot est administrateur de Nexans et du groupe NRJ.

Jérôme Gallot est Chevalier de la Légion d'honneur.

### Échéance du mandat : 2018

Administrateur depuis le 15 décembre 2006

Membre du Comité des Comptes depuis le 19 juillet 2011

Membre du Comité des Nominations depuis le 22 juillet 2014

Détient 5 400 actions Plastic Omnium

### Sociétés françaises

JGC	Gérant
SP 3H	Administrateur
Acerde SAS	Membre du Conseil de Surveillance
Nexans SA*	Administrateur
NRJ Groupe	Administrateur depuis avril 2016
OHT	Administrateur depuis octobre 2016
Geocorail	Administrateur depuis juillet 2016
Holding Incubative chimie verte	Administrateur depuis octobre 2016

\* Société cotée.



**Prof. Dr. Bernd Gottschalk**

Nationalité allemande  
73 ans  
Adresse professionnelle : AutoValue GmbH  
Savignystrasse 34 – 60325 Frankfurt-am-Main

Titulaire d'un doctorat d'économie de l'université de Hambourg et diplômé de l'université de Stanford/Californie, Prof. Dr. Bernd

Gottschalk a débuté sa carrière professionnelle au sein du groupe Daimler-Benz en tant que Directeur de la Communication puis Président de la filiale brésilienne.

Il est ensuite nommé, en 1992, membre du Comité de Direction du groupe Daimler-Benz, Responsable Monde de la Division Véhicules Utilitaires. En 1997, Bernd Gottschalk est nommé Président de la Fédération de l'Industrie Automobile Allemande (VDA) et crée, en 2007, la société de conseil pour l'industrie automobile AutoValue GmbH, qu'il dirige depuis cette date.

**Échéance du mandat : 2018**

Administrateur depuis le 28 avril 2009  
Membre du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013  
Détient 900 actions Plastic Omnium

**Sociétés allemandes**

Plastic Omnium GmbH**	Membre du Beirat
Serafin Groupe München	Membre du Beirat
AutoValue GmbH	Directeur associé
Schaeffler GmbH	Administrateur
Jost Groupe*	Administrateur
HAY Group	Président du Conseil d'Administration
Facton GmbH	Président du Conseil d'Administration
Woco Group	Président du Conseil
Schlemmer Group	Président du Conseil depuis le 20 septembre 2016

\* Société cotée.  
\*\* Société du groupe Compagnie Plastic Omnium.



**Vincent Labruyère**

Nationalité française  
66 ans  
Adresse professionnelle : Financière du Centre  
70, avenue Édouard Herriot – 71009 Mâcon

Ingénieur de l'École Polytechnique fédérale de Zurich, Vincent Labruyère débute sa carrière professionnelle en 1976 aux Établissements Bergeaud Mâcon, filiale de Rexnord Inc. USA, fabricant de matériel pour la préparation de matériaux.

En 1981, il prend la direction de l'Imprimerie Perroux, spécialisée dans la fabrication de chèques et imprimés bancaires, qu'il diversifie en 1985 en créant sa filiale DCP Technologies, spécialisée dans la fabrication et l'encodage de cartes de crédit.

En 1989, il fonde le groupe SPEOS, spécialisé dans l'édition, le façonnage et l'archivage électronique de documents de gestion, ainsi que la fabrication des moyens de paiement, qu'il cède en 2001 à La Poste belge.

Vincent Labruyère rejoint ensuite Labruyère-Eberlé comme Directeur Général puis Président du Directoire, groupe familial actif dans l'exploitation de vignobles en France et aux États-Unis, l'exploitation de supermarchés et le capital développement en France et à l'étranger.

Vincent Labruyère est administrateur de la Banque Martin Maurel, de la société Slota, de la société Mathon Développement et de l'Imprimerie Perroux.

**Échéance du mandat : 2017**

Administrateur et membre du Comité des Comptes depuis le 16 mai 2002  
Détient 10 332 actions Plastic Omnium

**Sociétés françaises**

Société Financière du Centre SAS	Président
Labruyère-Eberlé SAS	Président du Directoire
Société Commerciale de Bioux SAS	Membre du Directoire
Perroux et Fils	Administrateur
Martin Maurel	Administrateur
Slota SA	Administrateur
SNPI SCA	Membre du Conseil de Surveillance
Pige SA	Représentant permanent de la société Labruyère-Eberlé, elle-même administrateur



### Dr. Alain Mérieux

Nationalité française  
78 ans  
Adresse professionnelle : Institut Mérieux  
17, rue Bourgelat – 69002 Lyon

Dr. Alain Mérieux est Président de l'Institut Mérieux, holding familiale rassemblant 3 sociétés bio-industrielles dédiées à la santé publique mondiale : bioMérieux (diagnostic in vitro), Transgène (immunothérapie des cancers et maladies infectieuses) et Mérieux NutriSciences (sécurité alimentaire et de

l'environnement, nutrition). Font également partie de l'Institut Mérieux : ABL, société de recherche, Mérieux Développement, société d'investissement dans le domaine de la santé. L'Institut Mérieux mobilise aujourd'hui plus de 15 000 collaborateurs dans le monde dans plus de 40 pays.

Dr. Alain Mérieux préside la Fondation Mérieux, fondation familiale indépendante, reconnue d'utilité publique. Il est Président d'honneur et administrateur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, placée sous l'égide de l'Institut de France. Ces deux fondations sont dédiées à la lutte contre les maladies infectieuses dans les pays en développement.

Dr. Alain Mérieux est Grand Officier de la Légion d'honneur.

### Échéance du mandat : 2018

Administrateur depuis le 23 juin 1993

Détient 6 318 actions Plastic Omnium

### Sociétés et fondations françaises

Institut Mérieux	Président-Directeur Général
Fondation Mérieux	Président du Conseil d'Administration et administrateur
Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux – Institut de France	Président d'honneur et administrateur
BioMérieux SA*	Administrateur
Fondation Pierre Fabre	Administrateur
CIC Lyonnaise de banque	Administrateur
Transgène SA	Administrateur

### Sociétés étrangères

BioMérieux Italia SpA (Italie)	Administrateur
Mérieux NutriSciences (États-Unis)	Administrateur

### Mandats échus au cours de l'exercice 2016

Fondation Pierre Vérots	Administrateur – démission le 15 février 2016
-------------------------	---

\* Société cotée.

### Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2016

	Indépendance*	Début du 1 <sup>er</sup> mandat	Échéance du mandat en cours	Comités		
				Comptes	Nominations	Rémunérations
M. Laurent Burelle		1981	2018			
M. Jean-Michel Szczerba		2010	2018			
M. Paul Henry Lemarié		1987	2018			
Mme Éliane Lemarié		2009	2018		●	
M. Jean Burelle		1970	2018			
Mme Anne Asensio	■	2011	2017	●		
Mme Anne-Marie Couderc	■	2010	2018		●	●
Mme Amélie Oudéa-Castera	■	2014	2019			●
Mme Lucie Maurel Aubert	■	2015	2018			
M. Jérôme Gallot	■	2006	2018	●	●	
Prof. Dr. Bernd Gottschalk	■	2009	2018			●
M. Vincent Labruyère		2002	2017	●		
M. Alain Mérieux		1993	2018			

\* Au sens des critères du Code AFEP-MEDEF.

● Président du Comité.

● Membre du Comité.

### Modalité d'exercice de la Direction Générale

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un mode de gouvernement d'entreprise adapté à ses spécificités et qui s'inscrit dans une démarche constante de progrès.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 16 décembre 2016, a décidé de reconduire le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

Cette décision a été prise suite aux recommandations du Comité des Nominations, dans le meilleur intérêt de la Société et avec le souci constant de s'assurer que le mode de gouvernance choisi permet d'optimiser les performances économiques et financières du Groupe et de créer les conditions les plus favorables pour son développement à long terme. La qualité et la pérennité de cette performance est indissociable d'une vision claire des perspectives du Groupe, directement partagée avec les membres du Conseil. Cette vision est portée par les dirigeants de la Compagnie Plastic Omnium qui disposent d'une parfaite connaissance des activités du Groupe et de son environnement local et international. L'entreprise se doit d'être réactive dans un environnement international très concurrentiel. Ce mode de gouvernance est, par ailleurs, le mieux adapté aux spécificités de la Compagnie Plastic Omnium et à la structure de son actionariat, composé majoritairement du groupe familial attaché au développement à long terme du Groupe.

### Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est défini par l'article 12 des statuts et ses modalités d'organisation figurent à l'article 1<sup>er</sup> du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration. Ce Règlement Intérieur est mis à jour par le Conseil d'Administration afin de tenir compte de l'évolution des lois et règlements, des bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise et de son propre mode de fonctionnement, notamment dans le cadre de l'évaluation annuelle de ses travaux. La dernière actualisation du Règlement Intérieur date du 22 juillet 2014.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et, conformément au Règlement Intérieur, au moins quatre fois par an. Les réunions du Conseil peuvent être tenues par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification des administrateurs et garantissant leur participation effective dans les conditions et selon les modalités prévues au Règlement Intérieur.

Le Président du Conseil d'Administration dirige les délibérations et fait observer les dispositions du Règlement Intérieur. Il veille à la qualité des échanges et à la collégialité des décisions du Conseil. Il s'assure que le Conseil consacre un temps suffisant aux débats et accorde à chacun des points inscrits à l'ordre du jour un temps proportionné à l'enjeu qu'il représente pour la Société. Les administrateurs veillent collectivement à respecter un bon équilibre du temps de parole de chacun. Le Président s'attache notamment à ce que les questions posées dans le respect de l'ordre du jour reçoivent une réponse appropriée.

Le Secrétaire du Conseil en assure le secrétariat et l'établissement des procès-verbaux de ses séances.

Conformément aux stipulations de l'article 11 des statuts, tout administrateur doit être propriétaire d'au moins neuf cents actions de la Société.

### Évolution des mandats et fonctions des mandataires sociaux

#### Évolution en 2016

##### Renouvellement des mandats d'administrateur

L'Assemblée Générale du 28 avril 2016 a renouvelé pour une durée de trois ans le mandat d'administrateur de Madame Amélie Oudéa-Castera.

##### Ratification de la nomination d'un administrateur

L'Assemblée Générale du 28 avril 2016 a ratifié la nomination faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration, de Madame Lucie Maurel Aubert en tant qu'administrateur, pour la durée restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra au cours de l'année 2018.

#### Évolution prévue en 2017

##### Nomination d'un nouvel administrateur : Madame Félicie Burelle

Après avis favorable du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration soumettra au vote de l'Assemblée Générale la candidature de Madame Félicie Burelle en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans.

Madame Félicie Burelle, 38 ans, de nationalité française, est diplômée de l'ESCE et titulaire d'un diplôme en Business-Finance de la South Bank University de Londres ainsi que d'un MBA de l'Instituto de Empresa (I.E.) Business School de Madrid.

Après avoir débuté sa carrière en 2001 au sein de la Compagnie Plastic Omnium en tant que responsable comptable d'une filiale de la Division Auto Exterior en Espagne à Madrid, Madame Félicie Burelle rejoint, en 2005, le Département Mergers & Acquisitions d'Ernst & Young Transaction Services. En 2010, elle rejoint de nouveau la Compagnie Plastic Omnium et prend la Direction du Plan stratégique et de la Coordination commerciale de la Division Auto Exterior dont elle est également membre du Comité de Direction.

Elle est membre du Conseil d'Administration de Burelle SA depuis 2013.

Depuis 2015, Madame Félicie Burelle a été promue Directeur de la Stratégie et du Développement de la Compagnie Plastic Omnium et est membre du Comité de Direction.

##### Nomination d'un nouvel administrateur : Madame Cécile Moutet

Après avis favorable du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration soumettra au vote de l'Assemblée Générale la candidature de Madame Cécile Moutet en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans.

Madame Cécile Moutet, 44 ans, de nationalité française, est diplômée du Mastère spécialisé Études et décisions marketing de NEOMA Business School (ex-ESC Rouen) ainsi que de l'Institut Européen des Affaires.

Elle a débuté sa carrière dans le conseil en communication au sein de l'agence IRMA Communication, expérience au cours de laquelle elle a été Directrice de clientèle, fonction qui couvrait la conception de campagnes de relation presse de différents groupes ainsi que la mise en place d'événements de relations publiques.

De 2006 à 2008, Madame Cécile Moutet a travaillé à son compte en Espagne, dans le domaine du conseil en communication.

Entre 2009 et 2010, Madame Cécile Moutet a rejoint de nouveau l'agence IRMA Communication (devenue Cap & Cime PR en 2010) et a coordonné différentes missions de conseil.

### Parité au sein du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium comprend au 31 décembre 2016, 5 femmes administrateurs sur 13, soit une proportion de 38,46 %.

La composition du Conseil d'Administration est conforme à la loi qui fixe une première proportion minimale de 20 % d'administrateurs du même sexe.

Le Comité des Nominations a poursuivi ses travaux de sélection afin de faire des propositions de candidatures au Conseil d'Administration. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale de la nomination des nouveaux administrateurs et du renouvellement des mandats qui lui seront proposés, le nombre de femmes au sein du Conseil d'Administration sera porté à 7 sur 15 administrateurs, soit un taux de représentation des femmes de 46,6 %, en conformité avec la loi qui exige une proportion minimale de 40 % des administrateurs de chaque sexe à partir de 2017.

### Des administrateurs expérimentés et complémentaires

Les administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium proviennent d'origines diverses. Ils sont complémentaires du fait de leurs différentes expériences professionnelles, de leurs compétences et de leurs nationalités. Ils ont une bonne connaissance de l'entreprise et sont actifs et impliqués.

Ce sont autant d'atouts favorisant la qualité des délibérations du Conseil d'Administration.

### Indépendance des administrateurs

Chaque administrateur dispose d'une information permanente et de moyens adaptés à l'exercice de sa mission. Les administra-

teurs ont un devoir de vigilance et participent, en toute indépendance, aux travaux et décisions du Conseil d'Administration et, le cas échéant, de ses Comités d'études.

Tous sont soumis au respect des règles en vigueur en matière de conflits d'intérêts.

Au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF, un membre du Conseil d'Administration est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Par administrateur indépendant, il faut entendre tout mandataire social non exécutif de la Société ou de son Groupe au sens du Code AFEP-MEDEF, dépourvu de liens d'intérêt particulier avec ceux-ci. Les critères spécifiés par le Code AFEP-MEDEF sont les suivants :

- ne pas être salarié ou dirigeant mandataire social exécutif de la Société, ni salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur de la société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes (critère n° 1) ;
- ne pas être dirigeant mandataire social exécutif d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social exécutif de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur (critère n° 2) ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité (critère n° 3) ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social (critère n° 4) ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes (critère n° 5) ;
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans (critère n° 6).

Le Comité des Nominations du 29 novembre 2016 et le Conseil d'Administration du 16 décembre 2016 ont examiné au cas par cas la situation de chacun des membres concernés au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF.

	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Qualification retenue
Anne Asensio	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant
Anne-Marie Couderc	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant
Lucie Maurel Aubert	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant
Amélie Oudéa-Castera	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant
Jérôme Gallot	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant
Bernd Gottschalk	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant

Il en résulte que, au 31 décembre 2016, 6 membres du Conseil d'Administration sur 13 sont qualifiés d'indépendants, soit 46,15 % du Conseil d'Administration, le code AFEP-MEDEF

recommandant, pour les sociétés cotées contrôlées, un seuil minimum d'au moins un tiers d'administrateurs indépendants.



### Conflit d'intérêts

Dans le cadre de la loi et des droits et obligations des administrateurs définis dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium et conformément au Code AFEP-MEDEF, les administrateurs sont soumis au respect des règles en vigueur en matière de situation de conflits d'intérêts et de déontologie boursière.

Sur la base des déclarations établies par chaque administrateur, le Conseil n'a identifié aucun conflit d'intérêts. En particulier, le Conseil d'Administration, sur la base des travaux du Comité des Nominations, a constaté qu'il n'existe aucune relation d'affaires de quelque nature que ce soit, entre le groupe Plastic Omnium et l'un de ses administrateurs pouvant engendrer des conflits d'intérêts.

### Informations relatives aux mandataires sociaux visées à l'annexe 1 du Règlement européen n° 809/2004

#### Liens familiaux existants entre les mandataires sociaux (article 14.1 de l'annexe)

Laurent Burelle, Jean Burelle, Paul Henry Lemarié et Éliane Lemarié sont apparentés.

#### Absence de condamnation ou d'incrimination des mandataires sociaux (article 14.1 de l'annexe)

Les administrateurs n'ont pas, à la connaissance de la Société, fait l'objet de condamnation pour fraude, aucun d'entre eux n'a participé en tant que dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années, et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou de sanction publique officielle devenue définitive prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun des membres du Conseil d'Administration n'a fait l'objet d'une interdiction prononcée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe de direction, d'administration ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

#### Conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs des mandataires sociaux, à l'égard de la Compagnie Plastic Omnium, et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs (articles 14.2 et 18.3 de l'annexe)

Le mode d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium lui permettrait, le cas échéant, de prévenir un éventuel exercice abusif du contrôle par un actionnaire, notamment par la présence de 6 administrateurs indépendants en son sein.

#### Information sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration (article 16.2 de l'annexe)

Les mandataires sociaux ne sont pas liés à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales par un contrat de services prévoyant l'octroi d'avantages quelconques.

### Déontologie boursière

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des règles applicables en matière de prévention des manquements d'initiés, en particulier concernant les périodes pendant lesquelles il est

interdit de réaliser des opérations sur titres. Il a eu l'occasion de modifier en conséquence le Règlement Intérieur et de mettre à jour la charte de prévention des délits d'initiés.

Sur la base des textes de loi, règlements, recommandations de place, ce code rappelle qu'une information privilégiée ne doit être transmise et utilisée qu'à des fins professionnelles.

Cette charte incite à la plus grande prudence quand il s'agit, pour le détenteur d'une information privilégiée, de réaliser ou de faire réaliser des opérations financières sur titres Plastic Omnium en Bourse et souligne que les fautes en la matière sont passibles de sanctions pénales. Il est particulièrement demandé à tout administrateur qui a le statut d'initié permanent de ne pas effectuer d'opérations sur les titres Plastic Omnium pendant certaines périodes et lorsqu'il dispose d'informations privilégiées. Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration mentionne l'obligation pour tout membre du Conseil d'Administration de respecter les termes de la charte.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 décembre 2016, les administrateurs se sont vus remettre le calendrier 2017 des fenêtres négatives en dehors desquelles ils peuvent intervenir sur les actions Plastic Omnium.

Enfin, les dirigeants mandataires sociaux communiquent à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) chaque transaction réalisée par eux-mêmes ou par leurs proches sur les titres Plastic Omnium. Cette obligation leur est périodiquement rappelée par la Société (cf. l'état récapitulatif des opérations réalisées en 2016 sur les titres Plastic Omnium par les mandataires sociaux – voir partie 2.2.3).

### 2.1.1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

#### Informations générales sur les séances du Conseil d'Administration et de ses Comités en 2016

##### Des administrateurs informés

La préparation et la tenue des réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités requièrent une disponibilité croissante et un investissement important de chaque administrateur. Les administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium sont, à cet égard, régulièrement informés de l'ensemble des activités de la Société et de ses performances.

Les Comités préparent les débats et les délibérations du Conseil, chacun dans son domaine.

Dotés d'expertises complémentaires, libres de jugement, les administrateurs s'assurent collégialement que les mesures adoptées concourent à la mise en œuvre de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium. Les débats au sein du Conseil, menés par son Président, se font de manière transparente et approfondie.

### Des administrateurs assidus

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises. Le taux d'assiduité aux séances du Conseil a été en moyenne de 95%. Le taux d'assiduité aux réunions des Comités du Conseil d'Administration est précisé dans les tableaux, pages 33-34.

La répartition des jetons de présence est détaillée au paragraphe 2.2.1 infra. Les règles de répartition des jetons attribués au titre de l'exercice 2016 tiennent compte des recommandations du Code AFEP-MEDEF, avec une part variable prépondérante tenant compte de l'assiduité de chacun des administrateurs aux réunions du Conseil et la présence effective dans ses différents Comités.

### L'activité du Conseil d'Administration

#### Missions générales du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques du Groupe. Les administrateurs contrôlent sa gestion économique et financière, ils examinent et approuvent les grandes lignes d'actions retenues par la Direction Générale, qui les met en œuvre.

Dans ce cadre, le Conseil cherche en permanence un mode de fonctionnement qui, tout en respectant rigoureusement la loi, assure les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

Les travaux du Conseil d'Administration s'appuient sur son Règlement Intérieur régulièrement mis à jour, lequel a pour objet de compléter les règles légales, réglementaires, statutaires et les recommandations de place auxquelles le Conseil se réfère. Le Règlement Intérieur est rendu public sur le site Internet de Plastic Omnium.

#### Des travaux du Conseil d'Administration axés sur la stratégie

Au cours de l'exercice 2016, outre le suivi régulier de l'activité du Groupe (marchés, métiers, développement géographique, concurrence, objectifs quantitatifs et qualitatifs), le Conseil d'Administration a poursuivi ses travaux sur la définition de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium et le suivi de sa mise en œuvre.

Grâce à un dialogue permanent avec la Direction Générale, le Conseil contribue à l'élaboration de la stratégie, tout particulièrement en analysant l'intérêt stratégique des opérations d'acquisitions, leur incidence sur la structure financière de l'entreprise et sur ses capacités de développement à long terme.

Il est systématiquement informé, lors de chaque réunion, de l'activité et des résultats du Groupe, du chiffre d'affaires réalisé par Division et par zone géographique. Il est également informé de l'évolution du marché, des résultats de la concurrence et du positionnement du Groupe en matière de responsabilité sociale et sociétale. Le Conseil est donc totalement investi dans la réalité économique du Groupe. Informé sur les performances et les enjeux propres à chaque Division, le Conseil a une vision claire et indépendante des opportunités de développement du Groupe pour les années à venir.

Le Conseil porte également son attention sur le suivi des acquisitions, leur intégration au sein du Groupe, les synergies développées, la réalisation du business plan et la création de valeur pour Plastic Omnium.

En 2016, les administrateurs ont débattu des grands enjeux de la Recherche et de l'Innovation du Groupe. Ils ont débattu des conditions d'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia et de son intégration au sein de la Division Plastic Omnium Auto Exterior.

Afin de bénéficier de la meilleure connaissance possible des activités de Plastic Omnium, le Conseil d'Administration se tient régulièrement au sein de sites industriels du Groupe, en France ou à l'étranger. Ainsi, le Conseil d'Administration s'est réuni le 26 octobre 2016 sur le site de la Division Auto Exterior de Measham, au Royaume-Uni. À cette occasion, les administrateurs ont visité 6 sites industriels à Liverpool et à Measham et ont rencontré différents responsables opérationnels.

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, lors du Conseil d'Administration du 16 décembre 2016, les administrateurs se sont réunis hors la présence des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et des administrateurs familiaux. Ils ont ainsi pu débattre notamment de l'évaluation du fonctionnement du Conseil et des performances des dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

#### Information du Conseil sur la situation financière, la trésorerie et les engagements de la Société

La situation financière et la situation de la trésorerie de la Société sont analysées au moins deux fois par an par le Conseil, au moment de l'arrêté des comptes annuels et au moment de l'examen des comptes semestriels. Ils peuvent également être examinés à tout autre moment si nécessaire.

Les engagements de la Société sont examinés dans le cadre du renouvellement annuel des autorisations données au Président-Directeur Général et des délégations qu'il consent.

Comme en témoignent les travaux préparatoires de ses Comités (voir paragraphe 2.1.1.3 infra), le Conseil analyse également des questions relatives à sa stratégie, à la gestion économique et financière du Groupe et à son engagement en matière environnementale, sociale et sociétale. Les travaux des Comités font systématiquement l'objet d'un compte-rendu présenté par leur Président lors des réunions du Conseil.

### 2.1.1.3 L'activité des Comités du Conseil d'Administration

Les débats et les décisions du Conseil d'Administration sont facilités par les travaux de ses Comités d'études, qui lui rendent compte après chacune de leurs réunions. Les missions de chaque Comité sont détaillées dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

En 2016, les Comités ont été à nouveau chargés par le Conseil de préparer ses délibérations. La composition de ces Comités, leurs missions et leurs travaux en 2016 sont détaillés ci-après.

Les Comités du Conseil d'Administration agissent strictement dans le cadre des missions qui leur ont été données par le Conseil. Ils préparent activement ses travaux, sont force de proposition, mais n'ont aucun pouvoir propre de décision.

## Comité des Comptes

<b>Composition</b>	<p>Composition au 31 décembre 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Anne ASENSIO (Présidente)</b></li> <li>• <b>Jérôme GALLOT</b></li> <li>• <b>Vincent LABRUYÈRE</b></li> </ul> <p>Le Comité est présidé depuis le 24 février 2015 par Madame Anne Asensio, administrateur indépendant, membre du Comité depuis le 26 février 2013.</p> <p>Le Président-Directeur Général n'est pas membre du Comité.</p> <p>Le nombre d'administrateurs indépendants est de deux sur trois et il ne comprend aucun dirigeant mandataire social exécutif. Cette composition est conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.</p> <p>Les administrateurs membres du Comité des Comptes ont la qualification nécessaire du fait de leur expérience professionnelle et de leur bonne connaissance des procédures comptables et financières du Groupe qui leur sont régulièrement présentées.</p> <p>Le Comité a eu l'occasion de procéder à l'audit des dirigeants en charge des domaines spécifiques dont le Comité examine l'activité, notamment les procédures relatives à la gestion et à la maîtrise des risques.</p> <p>Les Commissaires aux Comptes assistent aux réunions du Comité.</p> <p>Le Comité n'a pas jugé nécessaire de recourir à des experts extérieurs.</p> <p>En 2016, le Comité des Comptes s'est réuni trois fois, avec un taux d'assiduité de 89 %.</p>
<b>Principales missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi du processus d'élaboration de l'information financière</li> <li>• Suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes</li> <li>• Examen des plans d'audit et du programme d'intervention des Commissaires aux Comptes, des résultats de leurs vérifications</li> <li>• Suivi de l'indépendance des Commissaires aux Comptes</li> <li>• Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion de risques</li> <li>• Suivi des principales expositions et sensibilités aux risques du Groupe</li> <li>• Rôle d'alerte du Président du Conseil en cas de détection d'un risque important qui ne lui paraît pas être traité de manière adéquate</li> <li>• Examen du programme et des objectifs de la Direction de l'Audit interne, ainsi que des méthodes et procédures des systèmes de contrôle interne utilisées</li> <li>• Examen du périmètre de consolidation et des raisons pour lesquelles certaines sociétés n'y seraient pas incluses</li> </ul>
<b>Principales activités en 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des résultats annuels 2015 et du 1<sup>er</sup> semestre 2016</li> <li>• Examen des rapports des Commissaires aux Comptes</li> <li>• Examen du plan d'audit et des résultats des vérifications effectuées, de leurs recommandations ainsi que des suites données dans le cadre du contrôle légal des comptes</li> <li>• Examen des audits effectués par les Commissaires aux Comptes en matière d'informations sociales, environnementales et sociétales</li> <li>• Suivi de l'activité de l'Audit interne, le Comité ayant estimé que l'Audit interne a procédé à un examen approfondi des process clés avec des critères exigeants</li> <li>• Examen des engagements hors bilan significatifs, des facteurs de risques et cartographie des risques, le Comité ayant estimé que la prise en charge des risques est contrôlée et assurée au niveau opérationnel et au niveau des fonctions centrales</li> <li>• Suivi des résultats des programmes de sensibilisation au risque de fraude et de prévention de la corruption</li> <li>• Information sur les risques juridiques et les éventuels contentieux et faits majeurs susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Plastic Omnium</li> </ul>

## Comité des Rémunérations

<b>Composition</b>	<p>Composition au 31 décembre 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Anne-Marie COUDERC (Présidente)</b></li> <li>• <b>Amélie OUDÉA-CASTERA</b></li> <li>• <b>Bernd GOTTSCHALK</b></li> </ul> <p>Le Comité est présidé depuis le 13 décembre 2016 par Madame Anne-Marie Couderc, administrateur indépendant, membre du Comité depuis le 13 décembre 2013.</p> <p>Le nombre d'administrateurs indépendants est de 3, soit 100 %, et le Comité ne comporte aucun dirigeant mandataire social exécutif. Cette composition est conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.</p> <p>Les administrateurs participent de manière active aux réunions du Comité, en toute liberté de jugement et dans l'intérêt des actionnaires.</p> <p>En 2016, le Comité des Rémunérations s'est réuni trois fois, avec un taux d'assiduité de 100 %.</p>
<b>Principales missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement de propositions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et au régime de retraite et de prévoyance</li> <li>• Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée Générale et mode de répartition</li> <li>• Détermination de la politique des plans incitatifs à long terme, se déclinant notamment au travers de plans d'attributions gratuites d'actions</li> </ul>
<b>Principales activités en 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des éléments de rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et propositions au Conseil</li> <li>• Analyse de la performance 2015 des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et communication au Conseil d'une recommandation relative à la rémunération variable annuelle 2015</li> <li>• Analyse de la performance 2016 des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et communication au Conseil d'une recommandation relative à la rémunération variable annuelle 2016</li> <li>• Analyse et réflexion de la structure de la rémunération variable annuelle des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et des objectifs 2017</li> <li>• Say on Pay : préparation des résolutions présentées à l'Assemblée Générale du 27 avril 2017</li> <li>• Retraite des dirigeants : examen de la situation de chaque dirigeant mandataire social exécutif</li> <li>• Répartition des jetons de présence en application des règles prévoyant une part variable prépondérante</li> </ul>

## Comité des Nominations

<b>Composition</b>	<p>Composition au 31 décembre 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Anne-Marie COUDERC (Présidente)</b></li> <li>• <b>Éliane LEMARIÉ</b></li> <li>• <b>Jérôme GALLOT</b></li> </ul> <p>Le Comité est présidé depuis le 22 juillet 2014 par Madame Anne-Marie Couderc, administrateur indépendant, membre du Comité depuis la même date.</p> <p>Le Comité des nominations est majoritairement composé d'administrateurs indépendants et il ne comporte aucun dirigeant mandataire social exécutif. Cette composition est conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.</p> <p>Les administrateurs participent de manière active aux réunions du Comité, en toute liberté de jugement et dans l'intérêt des actionnaires.</p> <p>En 2016, le Comité des Nominations s'est réuni une fois, avec un taux d'assiduité de 100 %.</p>
<b>Principales missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion et recommandations au Conseil quant aux modalités d'exercice de la Direction Générale</li> <li>• Avis sur les propositions du Président du Conseil d'Administration pour la nomination des Directeurs Généraux Délégués</li> <li>• Proposition au Conseil de nouveaux administrateurs</li> <li>• Examen de la qualification d'administrateur indépendant, revue chaque année par le Conseil d'Administration</li> <li>• Vérification de la bonne application du Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfère</li> <li>• Débat sur les questions relatives à la gouvernance liées au fonctionnement et à l'organisation du Conseil</li> <li>• Préparation des plans de succession des dirigeants mandataires sociaux exécutifs notamment en cas de vacance imprévisible</li> </ul>
<b>Principales activités en 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des plans de succession des dirigeants mandataires sociaux exécutifs en vue d'assurer la continuité de la Direction Générale</li> <li>• Examen des conditions d'exercice de la Direction Générale : unicité des fonctions de Président et de Directeur Général</li> <li>• Réflexion sur la composition du Conseil : diversité, complémentarité des profils, compétence, équilibre hommes/femmes, cumul des mandats...</li> <li>• Sélection et rencontres des candidats et propositions au Conseil pour validation</li> <li>• Présentation au Conseil de la candidature de Madame Félicie Burelle et Madame Cécile Moutet et proposition de soumettre leur nomination au vote de l'Assemblée Générale du 27 avril 2017</li> <li>• Réflexion sur la composition des Comités du Conseil et propositions</li> <li>• Examen de l'indépendance de chacun des administrateurs au regard des critères énoncés dans le Code AFEP-MEDEF</li> </ul>

### 2.1.1.4 Auto-évaluation du Conseil d'Administration

Le Conseil procède chaque année à l'évaluation formalisée, prévue par le Code AFEP-MEDEF, de sa composition, de son organisation et de son mode de fonctionnement, notamment afin de vérifier que, dans certaines conditions, l'ordre du jour de ses réunions couvre bien l'étendue de ses missions, que les questions importantes ont été convenablement préparées et débat-

tues, et afin d'apprécier la contribution de chaque membre aux travaux du Conseil.

Cette évaluation est conforme aux recommandations de l'AMF ainsi qu'à celles du Code AFEP-MEDEF auquel la Société se réfère. La composition du Conseil, son organisation et son fonctionnement, ainsi que différents sujets de gouvernance tels que la planification des réunions du Conseil hors la présence des dirigeants mandataires sociaux exécutifs, ont pu être examinés. L'activité des Comités a également été passée en revue. Les

administrateurs se sont exprimés sur la qualité et la pertinence des informations qui leur sont communiquées, sur la rédaction des procès-verbaux. Ils ont également donné leur point de vue sur l'engagement du Conseil dans la définition de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium.

Le Conseil a estimé que la qualité de ses réunions, au regard de ce qui avait été envisagé comme voies de progrès à l'issue de l'autoévaluation réalisée fin 2015, continue de s'améliorer, notamment sur l'analyse des enjeux stratégiques du Groupe, qui sont régulièrement discutés et débattus.

Il a été constaté que la composition du Conseil était équilibrée, avec des expertises diversifiées et complémentaires. Les administrateurs sont assidus, actifs et impliqués. Ils partagent le même souci d'agir dans l'intérêt à long terme de la Compagnie Plastic Omnium. Les administrateurs ont à nouveau exercé en 2016 leur totale liberté de jugement. Cette liberté leur a permis de participer, en toute indépendance, aux travaux puis aux décisions collégiales du Conseil ainsi qu'aux activités de ces Comités.

En 2016, le Conseil s'est estimé pleinement satisfait du rythme, de la fréquence des réunions ainsi que du format des informations qui lui sont transmises dans le cadre de l'activité en général et des principaux événements de la vie du Groupe. La mise à disposition d'une documentation préalable aux séances du Conseil ou des Comités, dans le respect des impératifs de confidentialité et des contraintes de délai auxquels la Société est soumise, favorise la qualité des débats.

### 2.1.1.5 Code de gouvernement d'entreprise

#### Le Code AFEP-MEDEF : le code de référence

La Compagnie Plastic Omnium poursuit son attachement à l'application des règles en matière de gouvernement d'entreprise en se référant au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF consultable sur le site <http://medef.com>.

Le tableau ci-dessous présente les explications de la Société sur les recommandations du Code AFEP-MEDEF qui ne sont pas appliquées.

Recommandations Code AFEP-MEDEF	Pratiques de la Compagnie Plastic Omnium et explications
<b>Échelonnement des mandats des administrateurs de façon à éviter un renouvellement en bloc (article 13-2)</b>	10 des 13 membres du Conseil d'Administration voient leur mandat arriver à échéance en 2018, 2 membres du Conseil ont un mandat qui arrive à échéance en 2017 et un en 2019. La Société a souhaité privilégier un principe de nomination fréquente des administrateurs grâce à une durée statutaire de trois ans.
Information sur le plafond applicable à la rémunération variable.	La rémunération fixe annuelle de MM. Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Plasturgie (coefficient 940). MM. Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié ont perçu à ce titre une rémunération de 87 909 euros en 2016. La rémunération variable de MM. Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié a pour base la capacité d'autofinancement de Burelle SA, société mère de la Compagnie Plastic Omnium. Cette base évoluant en fonction de la performance de Burelle SA, il n'est pas possible d'indiquer un plafond.

### 2.1.2 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

#### Objectifs de la Société en matière de contrôle interne et de gestion des risques

##### Définition et objectifs du contrôle interne et de la gestion des risques

Le contrôle interne et la gestion des risques constituent des domaines relevant de la Direction Générale et nécessitent l'implication de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, selon les missions qui leur sont imparties. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la Compagnie Plastic Omnium vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- la mise en œuvre efficace et maîtrisée, notamment au regard des risques, des orientations et objectifs fixés par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Compagnie Plastic Omnium, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs, au sens le plus étendu, du Groupe ;

- la fiabilité des informations financières ;
- la mobilisation des collaborateurs de la Société autour de valeurs communes et d'une vision partagée des risques qu'ils contribuent à maîtriser.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques jouent ainsi un rôle important dans la conduite des activités de la Compagnie Plastic Omnium. Toutefois, ces dispositifs ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés ni ne peuvent prétendre éliminer totalement tous les risques susceptibles de l'affecter.

La Compagnie Plastic Omnium travaille au développement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans une démarche permanente de progrès qui s'appuie en particulier sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

##### Périmètre retenu

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium, société de tête du groupe Plastic Omnium. Il décrit donc en particulier les procédures qui visent à assurer la fiabilité de ses comptes consolidés et de son contrôle sur les entités dont elle détient une participation majoritaire.

En ce qui concerne les participations significatives sur lesquelles elle exerce un contrôle partagé, la Compagnie Plastic Omnium examine et évalue régulièrement leur fonctionnement et use de toute son influence pour qu'elles se conforment à ses exigences en matière de contrôle interne.

### Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

#### Organisation générale

La Compagnie Plastic Omnium est constituée de 2 pôles :

- **le pôle Automobile** (la Division Auto Exterior et la Division Auto Inergy) ;
- **le pôle Environnement** (la Division Environnement).

Sous la supervision et le contrôle de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium, ces pôles sont autonomes dans la mise en place des moyens et des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs financiers dont ils sont responsables, sur la base du budget annuel accepté par la Direction Générale.

#### Organisation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques au sein du Groupe repose sur le respect des règles et principes de son Référentiel de contrôle interne d'une part, sur la mise en œuvre de démarches lui permettant d'améliorer de façon continue la gestion des risques majeurs auxquels il pourrait être confronté d'autre part.

L'organisation du dispositif implique l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Néanmoins, sa structure repose sur 7 fonctions clés que sont :

- la Direction Générale, la Direction des Risques et le Comité de Contrôle interne, qui exercent leur surveillance sur le dispositif ;
- les Directions opérationnelles de chaque Division, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne, qui constituent trois niveaux de contrôle distincts ;
- le Conseil d'Administration.

La Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium définit les orientations dont procèdent l'organisation et les fonctionnements du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Elle est assistée dans cette mission du **Comité de Direction**, instance collégiale de pilotage et de décision. Il est composé du Président-Directeur Général, du Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, du Directeur Général Délégué, de la Directrice de la Stratégie et du Développement, du Directeur Financier, du Secrétaire Général – Directeur Juridique, du Directeur des Ressources Humaines, de la Directrice de la Communication, du Directeur Scientifique et des Directeurs Généraux de Divisions. Il se réunit une fois par mois pour examiner les activités du Groupe, analyser sa situation et débattre de ses perspectives. Il traite de façon transversale des sujets relatifs aux activités commerciales, à l'organisation, aux investissements, aux affaires sociales et légales, à la sécurité et à l'environnement, à la recherche et au développement, aux opérations de fusion-acquisition et au financement du Groupe. Tous les mois, il analyse les résultats des Divisions et filiales et l'évolution de leur bilan, notamment l'évolution des investissements et des besoins en fonds de roulement, par rapport à la situation de l'année précédente et aux prévisions

du budget mensualisé. Il examine aussi les prévisions à trois mois du compte de résultat et du bilan, et oriente de façon proactive la gestion du Groupe. Il valide également les révisions des prévisions de l'année en cours. Chaque année en juin, il analyse les plans stratégiques à cinq ans des Divisions et du Groupe. Ces plans orientent ensuite les travaux du budget définitivement adopté en décembre de chaque année.

#### Le Référentiel de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium repose en premier lieu sur son Référentiel de contrôle interne, qui regroupe l'ensemble des principes et des règles applicables dans les sociétés qu'elle contrôle majoritairement. Le Référentiel est constitué du **Code de conduite**, des **Règles** et **Procédures** du Groupe et du **Manuel de procédures comptables et financières**.

- **Le Code de conduite** : au-delà des responsabilités économiques qui lui incombent, la Compagnie Plastic Omnium attache une importance particulière au respect des droits liés à la personne et des règles propices au développement durable. La Compagnie Plastic Omnium est signataire du pacte mondial Global Compact qui, avec le Code de conduite de la Compagnie Plastic Omnium, manifestent l'esprit d'engagement responsable qui l'a toujours animée. Ils exposent les valeurs qui président aux comportements individuels et collectifs que la Compagnie Plastic Omnium entend promouvoir et qui déterminent les principes fondamentaux sur lesquels s'enracinent les règles et procédures de son contrôle interne. Depuis 2010, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée d'un Code de conduite spécifique relatif au droit de la concurrence, déployé dans l'ensemble du Groupe dans le cadre d'un programme de conformité.

Le Code de conduite s'applique à la Compagnie Plastic Omnium ainsi qu'à toute société affiliée dans laquelle elle détient une participation majoritaire. La Compagnie Plastic Omnium exerce toute son influence et ses droits pour encourager les autres filiales à mettre en place des lignes de conduite cohérentes avec les dispositions de ce Code. Il est de la responsabilité des dirigeants, des membres du Comité de Direction, des Directeurs de Divisions et des Directeurs de site de s'assurer que tous les collaborateurs en prennent connaissance et disposent des moyens suffisants pour s'y conformer. En retour, le Code requiert que chaque collaborateur fasse preuve, par son comportement, d'un engagement personnel et continu dans le respect des lois et des règlements en vigueur ainsi que des règles d'éthique qu'il énonce.

- **Le Corps de Règles et les Procédures Groupe** : la Compagnie Plastic Omnium dispose de Règles qui définissent les rôles et responsabilités de la Direction Générale, des Directions centrales de la Compagnie Plastic Omnium et des Directions opérationnelles de ses Divisions et filiales dans les domaines suivants :

- Gouvernance et Juridique ;
- Ressources Humaines ;
- Trésorerie (financements et opérations courantes) ;
- Ventes ;
- Achats (exploitation et investissements) ;
- Stocks et Logistique ;
- Projets Automobiles ;
- Comptabilité et Fiscalité ;

- Production et Qualité ;
- Immobilier ;
- Systèmes d'Information ;
- Hygiène Sécurité Environnement.

Les Règles traitent de l'exploitation courante, comme des opérations non courantes de l'entreprise. Elles constituent une référence unique, globale et exhaustive en vue d'assurer le caractère cohérent et suffisant des processus de contrôle interne mis en œuvre dans le Groupe. Elles sont déclinées, dans un certain nombre de cas, en procédures qui en précisent les modalités d'application.

- **Le Manuel de procédures comptables et financières** : la Compagnie Plastic Omnium dispose d'un Manuel de procédures comptables et financières, conforme aux normes IFRS. Ces procédures comptables sont applicables dans l'ensemble du périmètre de consolidation du Groupe.

Inscrit dans une démarche d'amélioration permanente du dispositif de contrôle interne, le Référentiel de contrôle interne fait l'objet d'additions et de mises à jour régulières afin de tenir compte, de manière toujours plus adaptée, des usages établis, de l'évolution de l'organisation et de la réglementation.

### Gestion des risques

Les principaux risques auxquels la Compagnie Plastic Omnium est exposée sont présentés au chapitre « Gestion des risques ». Il décrit également les principales démarches ou procédures qui visent à prévenir et maîtriser ces risques de manière adaptée.

Le dispositif de gestion des risques intègre, dans le cadre organisationnel présenté dans ce rapport, un processus d'identification et d'analyse des risques principaux de l'entreprise dont l'objectif est de vérifier, d'une part, la pertinence des démarches mises en œuvre au niveau du Groupe et, d'autre part, d'engager des actions visant à renforcer ou compléter les démarches existantes. Cet exercice, réalisé au niveau du Groupe, est animé par la Direction des Risques en collaboration avec les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles.

Le dispositif fait l'objet d'une surveillance assurée par la Direction Générale.

### Activités de contrôle

La Compagnie Plastic Omnium cherche à conjuguer responsabilité et indépendance de jugement de trois niveaux d'acteurs opérant un contrôle sur ses opérations et sur ses démarches de maîtrise de risques : les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne.

Les **Directions opérationnelles** mettent en œuvre les structures et les moyens nécessaires à l'application satisfaisante des principes et des règles de contrôle interne dans leurs activités. Elles suivent en particulier la pertinence des actions correctives mises en œuvre à la suite des missions menées par l'Audit interne. Elles sont également responsables de l'identification des risques propres à leur activité et du déploiement, dans une juste mesure, des démarches qui visent à en assurer la maîtrise.

Les **Directions fonctionnelles centrales**, à savoir la Direction des Ressources Humaines et du Développement Durable, la Direction Financière et des Systèmes d'Information, et la Direction Juridique sont investies, dans leurs domaines d'expertise et sous

le contrôle de la Direction Générale, des pouvoirs les plus étendus pour établir les règles et procédures de la Compagnie Plastic Omnium. Elles ont la charge d'animer leurs réseaux fonctionnels et d'en contrôler les activités, et pour objectif de protéger les intérêts du Groupe et de toutes les parties prenantes.

Dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques en particulier, elles sont chargées d'analyser les risques propres à leurs fonctions et d'élaborer les schémas nécessaires à leur bon fonctionnement ; elles produisent et mettent à jour le Référentiel de contrôle interne et les démarches transversales de maîtrise des risques. Ce faisant, elles sont tenues de garantir la pertinence du Référentiel de contrôle interne au regard des normes, réglementations et lois en vigueur, et de mettre en œuvre aux niveaux adéquats les moyens nécessaires à la communication de l'information qu'elles produisent.

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un **département d'Audit interne** centralisé qui, rattaché à la Direction des Risques du Groupe, dépend du Secrétariat Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il rend compte, par ailleurs, périodiquement de ses travaux au Comité de Contrôle interne, organe de surveillance du contrôle interne. Il procède à des évaluations du dispositif général et veille à l'efficacité de sa mise en œuvre.

Le département d'Audit interne conduit des missions d'audit sur un périmètre comprenant toute filiale de la Compagnie Plastic Omnium, qu'elle y exerce ou non le contrôle. En conclusion de chacune de ses missions, l'Audit interne émet des recommandations auxquelles les entités auditées répondent par un plan d'actions approprié faisant l'objet d'un suivi systématique des équipes de direction dans les Divisions. Le plan annuel des missions est établi en fonction de la fréquence des audits passés et du contexte dans lequel chaque entité opère en matière de contrôle et de risque. Aucune des missions réalisées en 2016 n'a révélé de défaillance majeure des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Par ailleurs, le département d'Audit interne supervise les campagnes annuelles d'**autoévaluation** du contrôle interne, lancées depuis 2006. L'élaboration du questionnaire s'inspire notamment du guide d'application du cadre de référence de l'AMF. Il constitue un outil efficace tant d'évaluation que de sensibilisation récurrente des organisations locales. Il contribue enfin aux travaux de préparation des audits entrepris par le département d'Audit interne.

À noter que l'application des normes internationales relatives à la sécurité, à l'environnement et à la performance de nos démarches d'assurance qualité, ainsi que les diligences de nos compagnies d'assurances et de nos clients donnent lieu à des audits spécialisés récurrents réalisés par des organismes indépendants. Au 31 décembre 2016, 90 % et 76 % des sites détenus à au moins 50 % et éligibles étaient respectivement certifiés ISO 14001 et OHSAS 18001.

### Information et communication

Les Règles et Procédures du contrôle interne sont accessibles aux collaborateurs sur la page d'accueil du portail Intranet du Groupe. Au demeurant, le déploiement du contrôle interne repose pour une grande part sur les activités de formalisation, d'animation, de formation et de reporting assurées par les Directions fonctionnelles centrales. Ces activités, dont fait partie l'autoévaluation déjà

évoquée, témoignent auprès des Directions locales de l'importance que la Direction Générale accorde aux processus de contrôle.

Enfin, la diffusion de l'information relative à l'élaboration de l'information financière et comptable fait l'objet de processus spécifiques dont les mécanismes seront décrits plus loin dans ce rapport.

### Surveillance

La surveillance permanente du dispositif relatif au contrôle interne et à la gestion des risques incombe à la Direction Générale, assistée de la Direction des Risques.

La Direction des Risques exerce une surveillance critique sur le dispositif de contrôle interne au regard de sa mission particulière. Elle rend compte de ses analyses et préconisations à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité de Contrôle interne. Elle anime, par ailleurs, la démarche d'identification des risques entreprise au niveau du Groupe et pilote l'élaboration du plan de maîtrise des risques qui en résulte.

Un **Comité de Contrôle interne** assure la coordination et la supervision générale du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Le Comité de Contrôle interne est présidé par le Secrétaire Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il compte parmi ses membres le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur Financier, le Directeur du Contrôle interne, le Directeur des Risques et de l'Audit interne, le Manager de l'Audit interne, les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des Divisions. Ce Comité s'assure de la qualité du dispositif et de son efficacité. Il rend compte de ses avis au Président-Directeur Général, dont il relaie les décisions ou orientations. Sa composition lui donne autorité pour coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs prenant part au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans chacun des pôles ou fonctions de l'entreprise.

Enfin, le **Conseil d'Administration** examine l'ensemble des grandes hypothèses et orientations de la Compagnie Plastic Omnium arrêtées par la Direction Générale. Il prend notamment connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et des démarches de gestion des risques, et acquiert une compréhension d'ensemble des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information globale et financière.

## Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la Société

### Principes d'élaboration de l'information financière du Groupe

Dans le domaine de l'élaboration de l'information financière du Groupe, la Direction Financière, qui en assure l'homogénéité, est investie des missions suivantes :

- définir les normes comptables et financières du Groupe, conformément aux standards internationaux ;
- définir la politique de production de l'information financière ;
- coordonner les systèmes d'information relatifs à la production des données comptables et financières ;

- contrôler l'information financière des filiales ;
- produire l'information financière relative aux comptes consolidés du Groupe.

L'homogénéité des états financiers du Groupe est garantie par l'adoption de normes comptables et d'un plan de compte communs à toutes les entités du Groupe. Ces normes et ce plan comptables tiennent compte de la spécificité des différentes activités des filiales du Groupe. Ils sont définis par le département Normes et principes comptables rattaché à la Direction Comptable et Fiscale, qui est seule compétente pour les modifier.

Cette homogénéité est ensuite assurée par une gestion coordonnée des systèmes d'information qui concourent à la production de l'information financière de chaque filiale du Groupe : les processus de reporting et de consolidation des comptes sont standardisés et unifiés par l'utilisation d'un logiciel unique ; par ailleurs, sur la base d'un progiciel préconisé par le Groupe, les Divisions ont développé des systèmes intégrés de gestion, déployés sur la quasi-totalité de leurs sites industriels, de Recherche & Développement et administratifs, contribuant ainsi à la maîtrise des informations nécessaires à la formation des états financiers.

L'information financière du Groupe est produite à l'occasion des processus structurants que sont :

- le reporting de trésorerie hebdomadaire ;
- le reporting mensuel ;
- la consolidation statutaire bisannuelle ;
- le budget annuel.

Toutes les filiales contrôlées directement et indirectement par la Compagnie Plastic Omnium entrent dans le périmètre de ces quatre processus.

### Processus de reporting financier et processus de contrôle

La fonction comptable dans le groupe Plastic Omnium est décentralisée en filiale. Un premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers est assuré au niveau local, puis au niveau central dans chaque Division. Enfin, un troisième niveau de contrôle est assuré par la Direction Financière du Groupe.

Le reporting est produit mensuellement. Il est communiqué huit jours après la clôture mensuelle à la Direction Générale et analysé en Comité de Direction. Il comprend un compte de résultat établi par destination avec un détail des coûts de production, de structure et de Recherche & Développement, un tableau complet des flux de trésorerie, une prévision de l'activité sur les trois mois à venir et un tableau de bord relatif à l'environnement et à la sécurité. Ces éléments sont élaborés aux niveaux du Groupe, des Divisions et des filiales. Le reporting établit une comparaison de ces différents éléments, sur le mois écoulé et en cumul sur l'année, par rapport au réalisé de l'année précédente et au budget de l'année en cours. Il en analyse les principales variations.

Le processus d'élaboration du budget débute chaque année en septembre. Établi par chaque filiale et consolidé au niveau des Divisions, il est soumis à la Direction Générale en novembre et validé en décembre avant d'être présenté au Conseil d'Adminis-



tration de la Compagnie Plastic Omnium. Il est constitué du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et des flux de capitaux employés par filiale et par Division pour l'année N+ 1.

Des états « réestimés » sont produits régulièrement et visent à mettre en œuvre des actions correctives au regard des objectifs fixés lors du budget. Elles permettent également à la Direction Générale de communiquer de manière fiable sur l'évolution de la situation.

Le budget est établi dans la continuité du plan stratégique et financier, approuvé tous les ans en juillet par la Direction Générale. Ce dernier présente les comptes de résultat et les bilans prévisionnels des quatre années suivant l'exercice en cours. Il tient compte des stratégies commerciales, innovation, industrielle et financière du Groupe et des Divisions.

En ce qui concerne la gestion de la trésorerie, la Compagnie Plastic Omnium assure le financement des besoins moyen terme des filiales que le Groupe contrôle. Plastic Omnium Finance assure le financement des besoins court terme. Par son intermédiaire, dans tous les pays où les règles locales le permettent, le Groupe centralise la gestion de la trésorerie de ses filiales et opère une compensation quotidienne de leurs positions de trésorerie (cash pooling). Par ailleurs, leurs dettes et créances mutuelles font l'objet d'une compensation mensuelle par netting. Elle gère ainsi leur flux de financement et contrôle au quotidien leur situation de trésorerie.

De manière générale, aucune filiale du Groupe ne peut négocier de financement auprès d'un tiers sans l'accord de la Trésorerie centrale Groupe.

Par ailleurs, Plastic Omnium Finance contrôle l'ensemble des opérations de couverture relatives aux risques de change ou de taux.

Un reporting de trésorerie est transmis chaque semaine à la Direction Générale. Il comprend la situation de trésorerie de chaque Division et du Groupe, ainsi qu'une comparaison de cette situation par rapport à celle constatée lors de l'exercice précédent et par rapport à celle prévue au budget de l'année en cours.

Aucun incident notable et significatif, et aucun changement remarquable n'a été relevé en 2016 qui puisse remettre en cause l'efficacité du contrôle interne décrit ci-dessus.

### Travaux prévus en 2017

Engagée dans une démarche d'amélioration permanente de son système de contrôle interne, la Compagnie Plastic Omnium complétera certaines procédures afin d'en renforcer la pertinence, d'une part, et d'en faciliter l'appropriation par les opérationnels, d'autre part. Cette démarche, dans laquelle la Direction des Risques et la Direction du Contrôle interne sont pleinement impliquées, couvre nos procédures de contrôle interne, nos procédures comptables et financières, et nos démarches de maîtrise des risques.

La Direction de l'Audit interne mènera 41 missions en 2017 (même nombre de missions qu'en 2016).

Dans le cadre de l'amélioration du contrôle interne et de la gestion des risques, la Société poursuivra le processus de suivi des recommandations des missions d'Audit interne.

### 2.1.3 Risques financiers liés aux effets du changement climatique

Les constructeurs automobiles se sont engagés depuis de nombreuses années dans des plans visant à réduire de manière continue les émissions de gaz à effet de serre pour les nouveaux véhicules mis sur le marché. Cette évolution a été très tôt anticipée par la Compagnie Plastic Omnium qui en a fait depuis plusieurs années un axe essentiel de sa stratégie en Recherche et Développement. Cette stratégie s'est traduite par de multiples innovations et un savoir-faire éprouvé (allègement du véhicule, amélioration de l'aérodynamisme, systèmes à carburants adaptés aux contraintes des véhicules à propulsion hybride...) qui permettent à la Compagnie Plastic Omnium d'apporter aux constructeurs des produits et fonctions qui contribuent directement à leurs objectifs de réduction des émissions. Ces produits innovants ont constitué un des axes majeurs de la croissance de l'activité de la Compagnie Plastic Omnium au cours des derniers exercices et contribué à ses performances financières. Dans ce contexte, la Compagnie Plastic Omnium considère que les évolutions de ses marchés liées à la stratégie bas-carbone de la filière automobile n'engendrent pas de risque financier significatif. Au contraire, fort des succès obtenus au cours des dernières années, la Compagnie Plastic Omnium est en capacité d'intensifier ses efforts en innovation dans ces mêmes domaines qui devraient continuer à constituer un des principaux leviers pour atteindre les objectifs de forte croissance annoncés pour les prochaines années.

Pour ce qui concerne ses activités, comme décrit dans le chapitre 3 (Développement Durable) de ce document, la Compagnie Plastic Omnium dans le cadre de sa stratégie bas-carbone va poursuivre le développement de son programme Top Planet lancé dès 2007 et qui vise principalement à réduire ses consommations d'énergies. Le développement de ce programme doit se traduire, au cours des prochaines années, par une mise en œuvre généralisée de bonnes pratiques dans l'ensemble de ses activités et par des investissements offrant un retour sur investissement rapide compte tenu des économies d'énergies générées. À ce titre, la Compagnie Plastic Omnium considère ne pas être exposée à des risques financiers significatifs.

Enfin, la Compagnie Plastic Omnium considère qu'elle n'est pas exposée à des risques financiers significatifs qui résulteraient d'impacts physiques sur ses installations en raison du changement climatique.

## 2.2 Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux exécutifs

### 2.2.1 Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Chaque administrateur reçoit des jetons de présence dont le montant maximum est voté par l'Assemblée Générale ordinaire et dont la répartition est décidée par le Conseil d'Administration.

#### 2.2.1.1 Règles de répartition au titre de l'exercice 2016

Le montant des jetons de présence réparti entre les administrateurs comporte une part variable prépondérante en fonction de l'assiduité, conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.

Le Conseil a retenu, pour l'exercice 2016 la répartition suivante :

- Président : 2 700 euros par séance du Conseil ;
- Administrateurs : 1 300 euros par séance du Conseil ;

- Président d'un Comité : 2 100 euros par séance du Comité ;
- Membre d'un Comité : 1 300 euros par séance du Comité ;
- Solde réparti proportionnellement entre les administrateurs en fonction de la participation effective aux réunions.

#### 2.2.1.2 Montants versés au titre de l'exercice 2016

Un montant total de 439 165 euros, dans les limites de l'enveloppe de 460 000 euros votée par l'Assemblée Générale du 28 avril 2016, a été distribué aux administrateurs au titre de l'exercice 2016, pour un total de 5 réunions du Conseil d'Administration et 7 réunions de ses Comités.

Le taux d'assiduité aux réunions pour 2016 a été de 95 % pour le Conseil d'Administration, de 90 % pour le Comité des Comptes et de 100 % pour le Comité des Rémunérations et pour le Comité des Nominations.

#### Montant des jetons de présence alloués (en euros)

Administrateurs	Exercices 2016		Exercice 2015	
	(5 réunions et 7 réunions des Comités)		(4 réunions et 5 réunions des Comités)	
M. Laurent Burelle		38 585		34 431
M. Paul Henry Lemarié		32 985		28 831
M. Jean Burelle		32 985		28 831
M. Jean-Michel Szczerba		32 985		28 831
Mme Éliane Lemarié		34 285		30 131
M. Jérôme Gallot		38 185		34 831
M. Vincent Labruyère		36 885		32 731
M. Alain Mérieux		16 492		14 415
Pr. Dr. Bernd Gottschalk		35 585		30 131
Mme Anne-Marie Couderc		41 385		33 031
Mme Anne Asensio		28 938		34 331
Mme Amélie Oudéa Castera		36 885		30 131
Mme Lucie Maurel Aubert		32 985		-
M. Jean-Pierre Ergas*		-		21 623
<b>Total</b>		<b>439 165</b>		<b>382 279</b>

\* Administrateur dont le mandat a pris fin au cours de l'exercice 2015.

### 2.2.1.3 Règles de répartition au titre de l'exercice 2017

Pour tenir compte de la nomination de deux nouveaux administrateurs en 2017, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 27 avril 2017 de porter l'enveloppe maximum des jetons de présence à 580 000 euros au lieu de 460 000 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le Conseil d'Administration a décidé dans sa séance du 22 février 2017 de fixer la répartition des jetons de présence comme suit :

- Président : 3 200 euros par séance du Conseil ;
- Administrateurs : 1 600 euros par séance du Conseil ;
- Président d'un Comité : 2 400 euros par séance du Comité ;
- Membre d'un Comité : 1 600 euros par séance du Comité ;
- Le reliquat disponible sera partagé entre les administrateurs en fonction de leur assiduité aux réunions du Conseil d'Administration.

## 2.2.2 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs

### 2.2.2.1 Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs

Le Conseil d'Administration se réfère aux recommandations du Code AFEP-MEDEF pour la détermination des rémunérations et avantages consentis aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs. Il veille à ce que la politique de rémunération respecte les principes d'exhaustivité, d'équilibre, de cohérence et de mesure et prenne en compte les pratiques du marché.

Dans le cadre des recommandations du Code AFEP-MEDEF, le Conseil d'Administration, avec le concours du Comité des Rémunérations, définit la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Compagnie Plastic Omnium et les objectifs poursuivis par celle-ci.

Le Conseil d'Administration, avec le concours du Comité des Rémunérations, arrête les différents éléments qui composent la rémunération en étant attentif à l'équilibre nécessaire entre chacun d'eux.

#### Une rémunération liée aux performances

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs est étroitement liée aux performances de l'entreprise afin de favoriser la réalisation des objectifs de court et long termes.

Le Conseil d'Administration différencie les éléments de détermination de la rémunération variable de M. Laurent Burelle, Président-Directeur général, et de M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, membres du groupe familial actionnaire majoritaire, de celle de M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général, Directeur Général délégué.

### 2.2.2.2 Éléments composant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs

#### Rémunération de M. Laurent Burelle Président-Directeur Général

##### Rémunération fixe 2016

La rémunération fixe annuelle de M. Laurent Burelle correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Convention de la Plasturgie (coefficient 940).

M. Laurent Burelle a perçu à ce titre une rémunération de 87 909 euros en 2016, en augmentation de 0,5 % par rapport à 2015.

##### Rémunération variable 2016

La rémunération variable de M. Laurent Burelle est basée sur la capacité d'autofinancement de Burelle SA, société mère de la Compagnie Plastic Omnium, après paiement des intérêts et de l'impôt, augmentée de la quote-part de la capacité d'autofinancement des coentreprises, après paiement des impôts et intérêts, et nette des dividendes versés par ces sociétés.

Au titre des prestations de Direction Générale, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées les rémunérations brutes versées à chaque mandataire social exécutif en fonction de l'estimation du temps passé par chacun d'eux au profit du Groupe Plastic Omnium.

Sur proposition du Président-Directeur Général et après avis favorable du Comité des rémunérations, une nouvelle formule de calcul a été décidée par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2016, afin de réduire fortement l'impact de l'importante progression de la capacité d'autofinancement sur l'intéressement versé par Burelle SA. Cette décision, votée à l'unanimité par le Conseil d'Administration, a pour effet de réduire significativement la progressivité de la formule de calcul de l'intéressement et de « quasiment plafonner » les sommes versées à chacun des bénéficiaires.

Sur la base d'une capacité d'autofinancement audité et certifiée de Burelle SA de 614 402 000 euros au titre de l'exercice 2016, le montant global de l'intéressement net de charges sociales distribuable aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Burelle SA, MM. Laurent Burelle, Jean Burelle et Paul Henry Lemarié est de 8 869 487 euros. M. Laurent Burelle reçoit 51 % de ce montant global dont 76 % sont refacturés à la Compagnie Plastic Omnium et ses filiales.

M. Laurent Burelle a perçu au titre de cette rémunération variable un montant de 4 431 061 euros en 2016.

Par ailleurs, M. Laurent Burelle ne perçoit plus de stock-options depuis 2015. Il ne bénéficie pas de contrat de travail ni de clause de non-concurrence.

#### Rémunération de M. Jean-Michel Szczerba Co-Directeur Général – Directeur Général Délégué

##### Rémunération fixe 2016

Le Conseil d'administration du 26 juillet 2016, sur proposition du Comité des Rémunérations, a décidé de porter la rémunération fixe annuelle de M. Jean-Michel Szczerba à 1 000 000 euros,

à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, en augmentation de 14,5 % par rapport à 2015.

Cette rémunération est le reflet des nouvelles responsabilités de M. Jean-Michel Szczerba, désigné en qualité de Co-Directeur Général depuis le 15 décembre 2015. Elle a également été fixée sur la base d'un examen de la situation d'un échantillon représentatif de sociétés industrielles cotées comparables à Plastic Omnium.

En conséquence, au titre de l'exercice 2016, la rémunération fixe perçue par M. Jean-Michel Szczerba s'élève à 991 471 euros.

### Rémunération variable 2016

Le Conseil d'Administration du 26 juillet 2016, sur proposition du Comité des Rémunérations, a fixé les modalités de détermination de la rémunération variable de M. Jean-Michel Szczerba au titre de l'exercice 2016. La rémunération variable de M. Jean-Michel Szczerba est exprimée en pourcentage de la rémunération fixe. Ce pourcentage peut atteindre au maximum 50 % de la rémunération fixe.

Cette rémunération variable annuelle est déterminée en fonction de critères d'évaluation de la performance fondés à la fois sur des objectifs financiers opérationnels et sur des objectifs qualitatifs.

Cette part variable est versée à M. Jean-Michel Szczerba après validation de l'atteinte des résultats par le Comité des Rémunérations et par le Conseil d'Administration.

Objectifs quantitatifs 2016 (60 % du total de la rémunération variable annuelle) :

- Montant des synergies réalisées par la Compagnie Plastic Omnium dans le nouveau périmètre post-acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia. Ce critère est pris en compte pour 20 % dans la rémunération variable ;
- La marge opérationnelle (EBIT) réalisée en 2016 par référence au budget 2016. Ce critère est pris en compte pour 20 % dans la rémunération variable ;
- La dette nette au 31 décembre 2016 par référence au budget 2016. Ce critère est pris en compte pour 20 % dans la rémunération variable.

Objectifs qualitatifs 2016 (40 % du total de la rémunération variable annuelle) :

- Réussite de l'intégration de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia. Ce critère est pris en compte pour 20 % de la rémunération variable ;
- Appréciation par le Président-Directeur Général de son rôle de Co-Directeur Général. Ce critère est pris en compte pour 20 % de la rémunération variable.

Sur la base des recommandations du Comité des Rémunérations du 9 février 2017, le Conseil d'Administration du 22 février 2017 a examiné le niveau d'atteinte desdits critères, et a décidé d'attribuer un montant de 495 735 euros à M. Jean-Michel Szczerba au titre de la rémunération variable annuelle, soit 50 % du montant de la rémunération fixe annuelle.

Cette somme représente 100 % du montant maximum de la rémunération variable pouvant lui être versée, soit 60 % au titre des objectifs financiers et 40 % au titre des objectifs qualitatifs.

### Rémunération de M. Paul Henry Lemarié Directeur Général Délégué

#### Rémunération fixe 2016

La rémunération fixe annuelle de M. Paul Henry Lemarié correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Convention de la Plasturgie (coefficient 940).

M. Paul Henry Lemarié a perçu à ce titre une rémunération de 87 909 euros en 2016, en augmentation de 0,5 % par rapport à 2015.

#### Rémunération variable 2016

La rémunération variable de M. Paul Henry Lemarié a pour base la capacité d'autofinancement de Burelle SA, société mère de la Compagnie Plastic Omnium, après paiement des intérêts et de l'impôt, augmentée de la quote-part de la capacité d'autofinancement des coentreprises, après paiement des impôts et intérêts, et nette des dividendes versés par ces sociétés.

Au titre des prestations de Direction Générale, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées les rémunérations brutes versées à chaque mandataire social exécutif en fonction de l'estimation du temps passé par chacun d'eux au profit du Groupe Plastic Omnium.

Néanmoins, sur proposition du Président-Directeur Général et après avis favorable du Comité des Rémunérations, une nouvelle formule de calcul a été décidée par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2016, afin de réduire fortement l'impact de l'importante progression de la capacité d'autofinancement sur l'intéressement versé par Burelle SA ; cette décision, qui a été votée à l'unanimité par le Conseil d'Administration, a pour effet de réduire significativement la progressivité de la formule de calcul de l'intéressement et de « quasiment plafonner » les sommes versées à chacun des bénéficiaires.

Sur la base d'une capacité d'autofinancement audité et certifiée de Burelle SA de 614 402 000 euros au titre de 2016, le montant global de l'intéressement net de charges sociales distribuable aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Burelle SA, MM. Laurent Burelle, Jean Burelle et Paul Henry Lemarié est de 8 869 487 euros. M. Paul Henry Lemarié reçoit 24,5 % de ce montant global dont 50 % sont refacturés à la Compagnie Plastic Omnium et ses filiales.

M. Paul Henry Lemarié a perçu au titre de cette rémunération variable un montant de 2 215 531 euros en 2016.

Par ailleurs, M. Paul Henry Lemarié ne perçoit plus de stock-options depuis 2013. Il ne bénéficie pas de contrat de travail ni de clause de non-concurrence.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social exécutif

En euros	2016		2015	
	Montants dus au titre de 2016	Montants versés en 2016	Montants dus au titre de 2015	Montants versés en 2015
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>				
• Rémunération fixe	87 909	87 909	87 471	87 471
• Rémunération variable annuelle	4 523 438	4 431 061	4 275 290	4 133 631
• Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–
• Jetons de présence	227 218	227 218	222 103	222 103
• Avantages en nature (voiture de fonction)	7 079	7 079	8 032	8 032
<b>TOTAL</b>	<b>4 845 644</b>	<b>4 753 267</b>	<b>4 592 896</b>	<b>4 451 237</b>
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>				
• Rémunération fixe	991 471	991 471	872 464	872 464
• Rémunération variable annuelle	495 735	445 691	382 020	382 020
• Rémunération exceptionnelle	200 000	200 000	–	–
• Jetons de présence	109 985	109 985	103 831	103 831
• Avantages en nature (voiture de fonction)	11 297	11 297	9 591	9 591
<b>TOTAL</b>	<b>1 808 488</b>	<b>1 758 444</b>	<b>1 367 906</b>	<b>1 367 906</b>
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>				
• Rémunération fixe	87 909	87 909	87 471	87 471
• Rémunération variable annuelle	2 173 024	2 215 531	2 137 645	2 066 815
• Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–
• Jetons de présence	90 618	90 618	85 503	85 503
• Avantages en nature (voiture de fonction)	6 465	6 465	4 780	4 780
<b>TOTAL</b>	<b>2 358 016</b>	<b>2 400 523</b>	<b>2 315 399</b>	<b>2 244 569</b>

En conformité avec les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, il est rendu compte des rémunérations versées par Burelle SA aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2016 et de la quote-part facturée à la Compagnie Plastic Omnium et ses filiales au titre des prestations de services de Direction Générale dans le tableau ci-dessous :

En euros	Rémunérations brutes versées par Burelle SA en 2016	Dont part variable	Quote-part facturée au groupe Plastic Omnium en 2016	Dont part variable
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>	4 545 603	4 431 061	3 434 417	3 367 606
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>	–	–	–	–
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	2 330 073	2 215 531	1 151 720	1 107 766

**Tableau de synthèse des rémunérations et des options d'achat d'actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social exécutif**

En euros	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau page précédente)	4 845 644	4 592 896
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	651 000
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 845 644</b>	<b>5 243 896</b>
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau page précédente)	1 808 488	1 367 906
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	651 000
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 808 488</b>	<b>2 108 906</b>
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau page précédente)	2 358 016	2 315 399
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 358 016</b>	<b>2 315 399</b>

**Options d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social exécutif**

Nom et fonctions du mandataire social	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Prix d'exercice	Période d'exercice
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>	-	-	-	-
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-

**Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social exécutif**

Nom et fonctions du mandataire social	Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>	-	-	-	-	-	-
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-	-	-
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-	-	-

**Historique des options d'achat d'actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social exécutif et pouvant encore être exercées au 31 décembre 2016 (voir également chapitre 7)**

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options non exercées	Date de 1 <sup>re</sup> levée possible	Date d'expiration	Prix de souscription (en euros)
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>					
Plan 07/08/2013	180 000	180 000	07/08/2017	07/08/2020	16,16 €
Plan 06/08/2015	150 000	150 000	07/08/2019	07/08/2022	24,72 €
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>					
Plan 07/08/2013	120 000	120 000	07/08/2017	07/08/2020	16,16 €
Plan 06/08/2015	150 000	150 000	07/08/2019	07/08/2022	24,72 €
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>					
Plan 07/08/2013	60 000	60 000	07/08/2017	07/08/2020	16,16 €

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, l'exercice des options d'achat d'actions consenties en 2013 et 2015 est soumis à deux conditions de performance cumulatives liées à la surperformance sur la période d'indisponibilité des options :

- du cours de l'action par rapport à l'indice SBF 120;
- de la marge opérationnelle de la société par rapport à celle de ses principaux concurrents.

Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs doivent conserver sous la forme nominative, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, un nombre d'actions correspondant à 10 % du solde des actions

issues de la levée. Le «solde des actions issues de la levée» s'entend du nombre total d'actions issues de la levée diminué du nombre d'actions dont la cession est nécessaire pour financer l'exercice des options considérées et, le cas échéant, le paiement de tout impôt, immédiat ou différé, des prélèvements sociaux et des frais relatifs à la levée de ces options tels qu'applicables à la date d'exercice des options. Si le nombre d'actions ainsi déterminé, et devant être conservé jusqu'à la cessation de leurs fonctions n'est pas un nombre entier d'actions, celui-ci est arrondi au nombre entier d'actions immédiatement inférieur.

Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs se sont engagés à ne pas recourir à des opérations de couverture de risque.

**Tableau des options d'achat d'actions levées par chaque dirigeant mandataire social exécutif au cours de l'exercice**

Date d'attribution	Options d'achat d'actions levées	Prix d'exercice
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>		
01/04/2010	250 000	2,84 €
21/03/2012	360 000	7,38 €
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>		
	–	–
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>		
21/03/2012	180 000	7,38 €

**Historique des attributions d'actions de performance à chaque mandataire social exécutif**

Sans objet, dans la mesure où aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

**Historique des actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social exécutif**

Sans objet, dans la mesure où aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

**Indemnités de départ, régime de retraite, protection sociale complémentaire et clause de non-concurrence**

Le Conseil d'administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé, en 2003, la mise en place d'un plan de retraite supplémentaire dont bénéficient les membres du Comité de Direction

de la Compagnie Plastic Omnium, qui assure à ces salariés, à la condition d'être salarié au moment de prendre sa retraite à l'âge de 65 ans, une rente de retraite à prestation définie aux conditions suivantes :

	<b>Plan Plastic Omnium</b>	<b>Recommandations Code AFEP-MEDEF</b>
Ancienneté requise	7 ans	2 ans au minimum
Ancienneté réelle	À ce jour, l'ancienneté des trois dirigeants mandataires sociaux exécutifs est la suivante : Laurent Burelle : 42 ans – Paul Henry Lemarié : 37 ans – Jean-Michel Szczerba : 32 ans	
Rémunération de référence	Moyenne de la rémunération annuelle moyenne totale des 5 années précédant la cessation d'activité	
Montant annuel versé (en % de la rémunération de référence)	1 %	5 % au maximum
Plafonds	10 % de la rémunération de référence, ou 8 fois le plafond de la Sécurité sociale	45 % de la rémunération

Un plan similaire a été décidé en 2003 par le Conseil d'administration de Burelle SA pour les mandataires sociaux ; la quote-part annuelle de coûts mise à la charge à ce titre par Burelle SA à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées a été de

696 735 euros en 2016. Les autres régimes de retraite dont bénéficie la Direction Générale sont identiques à ceux mis en place au profit des collaborateurs du Groupe bénéficiant du statut cadre.

	<b>Contrat de travail</b>	<b>Régime de retraite supplémentaire</b>	<b>Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction</b>	<b>Indemnité relative à la clause de non-concurrence</b>
<b>Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>	Non	Voir supra	Non	Non
<b>Jean-Michel Szczerba</b> <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>	Oui (suspendu)	Voir supra	Non	Non
<b>Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	Non	Voir supra	Non	Non

Le contrat de travail de M. Jean-Michel Szczerba est suspendu depuis 2015. Il ne prévoit pas d'indemnités de non-concurrence ou de départ particulières.

Il est rappelé qu'aucun système de versement de prime d'arrivée ou de départ en faveur des dirigeants mandataires sociaux exécutifs n'est en vigueur au sein de Plastic Omnium et qu'aucune indemnité n'est due au titre des clauses de non-concurrence.

**2.2.2.3 Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à chaque dirigeant mandataire social exécutif, soumis à l'avis des actionnaires**

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF auquel la Société se réfère, les éléments suivants de la rémunération due ou attribuée à chaque dirigeant mandataire social exécutif au titre de l'exercice clos sont soumis au vote des actionnaires :

- la part fixe ;
- la part variable annuelle et, le cas échéant, la part variable pluriannuelle avec les objectifs contribuant à la détermination de cette part variable ;
- les rémunérations exceptionnelles ;
- les options d'actions, les actions de performance et tout autre élément de rémunération long terme ;
- les indemnités liées à la prise ou à la cessation des fonctions ;
- le régime de retraite supplémentaire ;
- les avantages de toute nature.

En conséquence, il sera proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2017 de se prononcer sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à :

- M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général ;
- M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué ;
- M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué.



### 2.2.3 État récapitulatif des opérations réalisées en 2016 sur les actions Plastic Omnium par les dirigeants mandataires sociaux exécutifs

(Article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et article L621-18-2 du Code monétaire et financier)

Personne concernée	Description de l'instrument financier	Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Montant total
<b>M. Laurent Burelle</b> <i>Président-Directeur Général</i>	Actions	Acquisition	2	3 366 800 €
<b>Personnes liées à M. Laurent Burelle,</b> <i>Président-Directeur Général</i>	-	-	-	-
Sans objet, aucune personne liée à M. Laurent Burelle, au sens de l'article R621-43-1 du Code monétaire et financier, n'ayant réalisé d'opération sur les actions Plastic Omnium au cours de l'exercice 2016				
<b>M. Jean-Michel Szczerba</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-
<b>Personnes liées à M. Jean-Michel Szczerba,</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-
Sans objet, aucune personne liée à M. Jean-Michel Szczerba, au sens de l'article R621-43-1 du Code monétaire et financier, n'ayant réalisé d'opération sur les actions Plastic Omnium au cours de l'exercice 2016				
<b>M. Paul Henry Lemarié</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	Actions	Cession Acquisition	6 7	2 708 276 € 1 328 400 €
<b>Personnes liées à M. Paul Henry Lemarié,</b> <i>Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-
Sans objet, aucune personne liée à M. Paul Henry Lemarié, au sens de l'article R621-43-1 du Code monétaire et financier, n'ayant réalisé d'opération sur les actions Plastic Omnium au cours de l'exercice 2016				

## 2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes

### **Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Compagnie Plastic Omnium**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Compagnie Plastic Omnium et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ;
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

#### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-la Défense, le 22 février 2017

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Jean-Luc Barlet

ERNST & YOUNG et AUTRES

Gilles Rabier



03 |

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce chapitre comprend les informations extra-financières du groupe Plastic Omnium et présente la prise en compte par la Compagnie Plastic Omnium de ses enjeux en matière sociale, environnementale et sociétale.

3.1 - Enjeux

3.2 - Le développement de produits et services responsables

3.3 - La responsabilité sociale de l'entreprise

3.4 - Le respect de l'environnement

3.5 - L'engagement sociétal

3.6 - Méthodologie

3.7 - Table de concordance Article 225 – GRI G4 – Pacte Mondial des Nations Unies

En 2016, la Compagnie Plastic Omnium fête ses 70 ans. Depuis sa création, la Société a connu 3 présidents, gage d'une grande stabilité et d'une vision basée sur le long terme. Son indépendance financière fait partie des 5 piliers du 'PO Way', qui représentent les moteurs fondamentaux de cette entreprise familiale : Indépendance, Investissement, Innovation, Internationalisation et Intégration. Cela lui permet de fonder ses décisions stratégiques en matière d'investissement et de croissance sur l'obtention d'un intérêt partagé par toutes ses parties prenantes, clients, fournisseurs, actionnaires, collaborateurs... Le développement durable de l'entreprise depuis sa création trouve aujourd'hui un écho dans la prise en compte de ses enjeux en matière sociale, environnementale et sociétale.

## 3.1 Enjeux

Adoptés fin 2015, les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies visent à protéger la planète, éradiquer la pauvreté et garantir la prospérité pour tous. Répartis en 17 thématiques et destinés en premier lieu aux États, ces objectifs se déclinent pour les entreprises qui peuvent contribuer à leur atteinte.

Après la signature de l'Accord de Paris en 2015 et sa ratification en 2016, 117 pays se sont engagés à adopter des plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Aux côtés des États, les entreprises privées ont choisi de soutenir ces stratégies en se fixant des objectifs internes de réduction. Contributeurs importants des émissions de gaz à effet de serre, les secteurs du transport et de l'automobile se sont particulièrement impliqués. Le marché automobile va connaître de fortes mutations, liées à l'accroissement des contraintes environnementales et à l'évolution de la technologie. Les tendances de fond qui ont porté

la croissance de Plastic Omnium (allègement des véhicules, réduction des émissions) vont se renforcer. La croissance de la motorisation hybride, l'avenir du diesel, le développement des motorisations électriques, vont amener de profonds changements dans le marché automobile auxquels l'entreprise se prépare. Les constructeurs sont à la recherche de solutions innovantes visant à alléger toujours plus les véhicules et à améliorer l'aérodynamisme pour atteindre des émissions de 95 g de CO<sub>2</sub> par kilomètre en moyenne en Europe, contre 130 g aujourd'hui. La Compagnie Plastic Omnium est pleinement investie dans ce challenge et fait de l'innovation un levier de croissance.

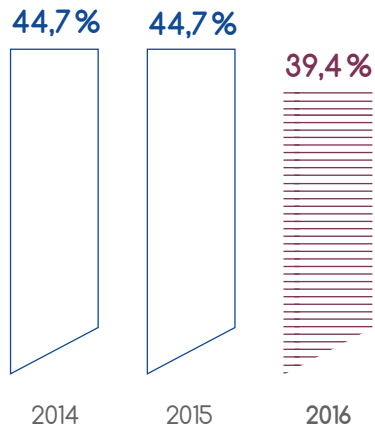
Avec sa Division Environnement, Plastic Omnium contribue activement à accompagner ses clients, les collectivités locales et les collecteurs, à atteindre leurs objectifs volontaires ou fixés par la réglementation Européenne (obligation du tri par les entreprises et gestion des biodéchets, par exemple).

L'évolution des réglementations, notamment en matière de reporting, vient conforter sa stratégie : ce présent chapitre doit désormais répondre au décret n° 2016-1138 du 19 août 2016 de l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, requérant la publication d'informations, lorsque cela est pertinent au regard de l'activité, sur les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets, sur les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et sur les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générées du fait de l'activité de la Société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit.

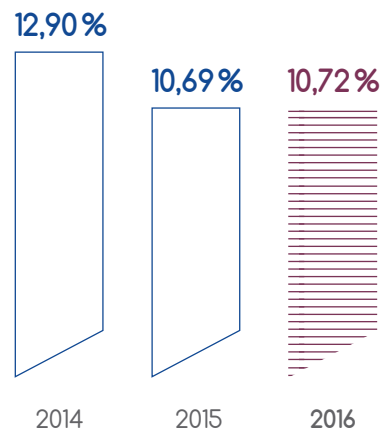
La transposition de la Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 attendue pour 2017 viendra également approfondir les informations extra-financières à reporter, comprenant notamment la prise en compte de sa responsabilité relative aux questions environnementales, aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

La Compagnie Plastic Omnium a identifié que ce contexte global lui était favorable et a décidé de saisir les opportunités offertes en renforçant ses capacités d'innovation pour proposer des produits et des services responsables, tout en prenant en compte sa responsabilité sociale, en respectant l'environnement et en s'engageant vis-à-vis de la Société. Le Groupe suit au travers des indicateurs clés présentés ci-dessous sa performance sociale, environnementale et sociétale. Le Groupe ayant procédé en 2016 à une acquisition majeure (les activités Systèmes Extérieurs de Faurecia), les données reportées par les 15 nouveaux sites sont intégrées à partir du 1<sup>er</sup> août 2016.

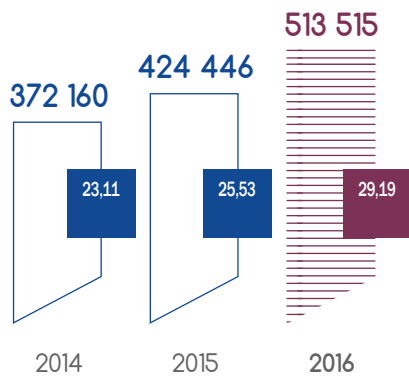
% DE POSTES POURVUS EN INTERNE POUR LES CADRES



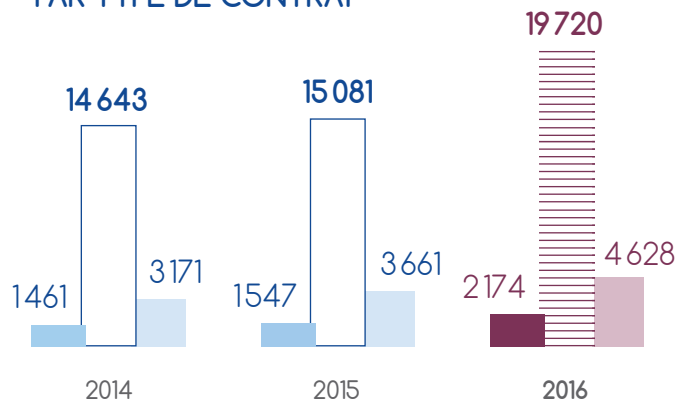
ÉVOLUTION DU TURNOVER DES CADRES



HEURES DE FORMATION AU TOTAL ET PAR SALARIÉ

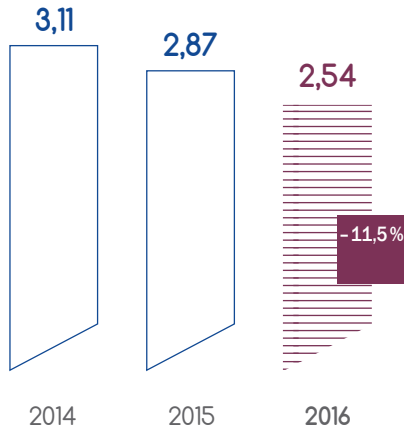


RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT

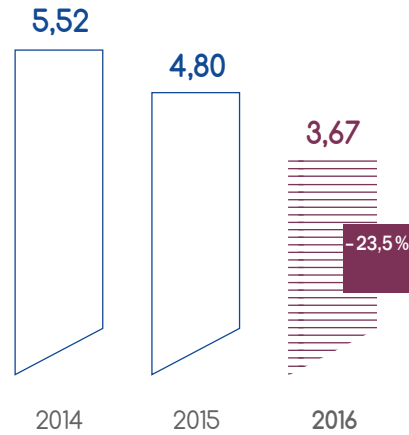


- Contrats à durée déterminée
- Contrats à durée indéterminée
- Intérimaires

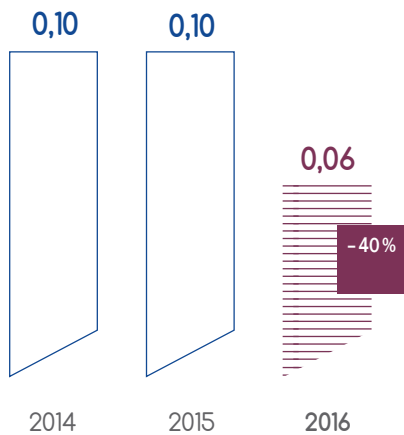
**TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL AVEC ARRÊT – Tf1**  
EN NOMBRE D'ACCIDENTS PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES



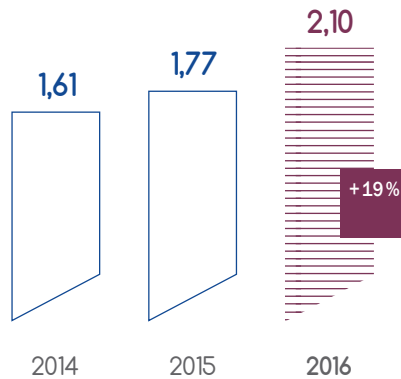
**TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL AVEC ET SANS ARRÊT – Tf2**  
EN NOMBRE D'ACCIDENTS PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES



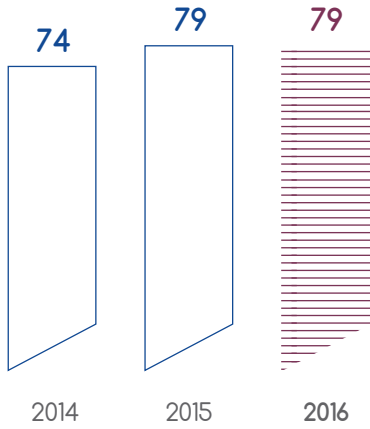
**TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL – Tg** – EN NOMBRE DE JOURS PERDUS POUR ACCIDENT AVEC ARRÊT PAR MILLIER D'HEURES TRAVAILLÉES



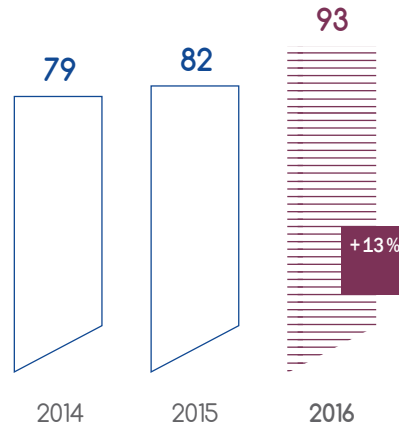
**NOMBRE DE VISITES TOP SAFETY**  
PAR EMPLOYÉ PAR AN



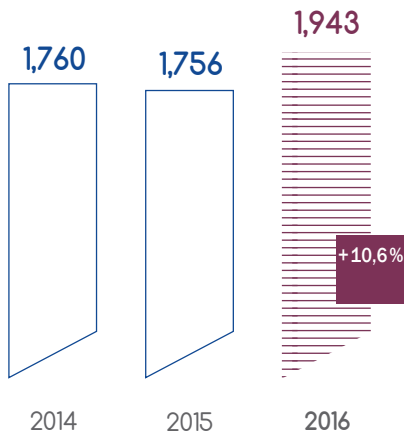
### NOMBRE DE SITES CERTIFIÉS OHSAS 18001



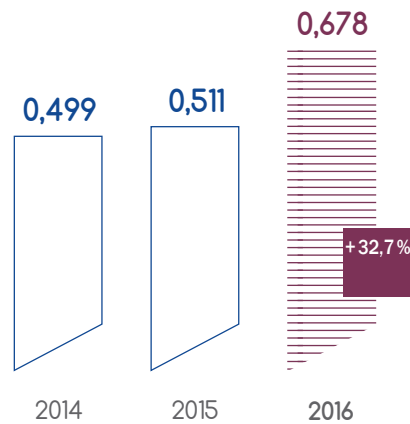
### NOMBRE DE SITES CERTIFIÉS ISO 14001



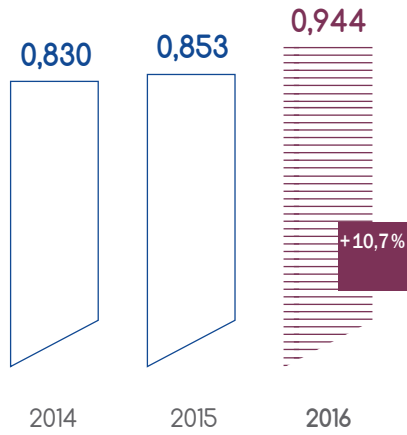
### CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN KWH PAR KG DE MATIÈRE TRANSFORMÉE



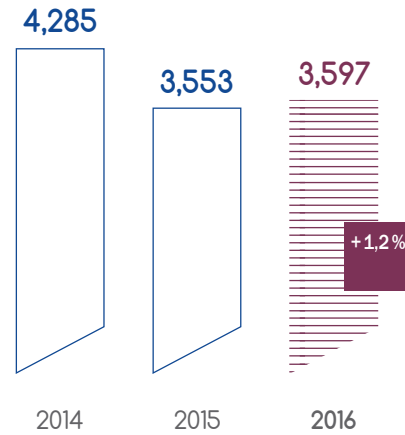
### CONSOMMATION DE GAZ EN KWH PAR KG DE MATIÈRE TRANSFORMÉE



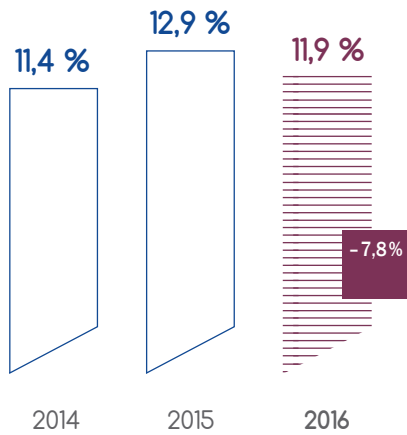
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE  
EN KG CO<sub>2</sub> EQ PAR KG DE MATIÈRE  
TRANSFORMÉE



CONSOMMATION D'EAU  
EN LITRE PAR KG DE MATIÈRE  
TRANSFORMÉE



PART DE PLASTIQUE RECYCLÉ  
DANS LA CONSOMMATION  
DE MATIÈRE PLASTIQUE





## 3.2 Le développement de produits et services responsables

Pour répondre aux mutations du marché de l'automobile, Plastic Omnium a opéré des mouvements importants en 2016. Plastic Omnium est le leader mondial des systèmes à carburant avec sa filiale Auto Inergy qui équipe plus d'un véhicule sur cinq dans le monde. En complément, l'entreprise a développé une offre de dépollution avec la technologie SCR liquide (Selective Catalytic Reduction), qui équipe un million de véhicules en 2016 et en équipera trois millions en 2020.

Après le succès de la technologie SCR liquide qui consiste en l'adjonction d'un liquide, l'AdBlue®, pour transformer les oxydes d'azote (NOx) en eau et en dioxyde d'azote, un gaz inerte, Plastic Omnium a lancé en fin d'année 2016 la technologie du SCR solide. Deux utilisations sont possibles pour ce nouveau SCR solide :

- remplacer le SCR liquide qui impose à l'utilisateur d'effectuer un remplissage périodique en AdBlue®. La technologie solide permet en effet de remplir la cartouche uniquement lors des révisions. La vie de l'utilisateur s'en trouve donc simplifiée ;
- augmenter les performances du système de dépollution en utilisant en synergie le SCR liquide et le SCR solide.

En parallèle, la Division Auto Inergy a élargi son champ d'expertise du stockage de carburant au stockage de sources d'énergie alternative. Cette transition s'observe notamment par la création de POCeITech en joint-venture avec la société israélienne Elbit Systems. La finalité de cette association est de développer le centre de recherche de Césarée (Israël) sur le stockage de l'énergie électrique via les super condensateurs et sur le stockage de l'hydrogène pour sa transformation en électricité grâce aux piles à combustible. Ces travaux de recherche devraient aboutir à des développements opérationnels et à de nouveaux produits dans les années à venir. La Division continue en parallèle son travail de développement de réservoirs de carburants destinés aux systèmes de propulsion hybrides dont la complexité est accrue.

L'allègement du véhicule et l'amélioration de l'aérodynamisme sont les deux axes majeurs de recherche de la Division Auto Exterior. Ambassadeur du savoir-faire de Plastic Omnium, le hayon Higate Premium conçu en polypropylène renforcé de carbone recyclé présente un gain de 2 kilogrammes par rapport à la version renforcée en fibres de verre et de 6 kilogrammes par rapport à l'acier. Son spoiler articulé permet quatre positions différentes améliorant l'aérodynamisme et la tenue de route. En complément, il propose un système d'ouverture de coffre sans contact grâce à un détecteur de présence, illustrant la transition vers les voitures intelligentes.

L'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia en juillet 2016 a permis à Plastic Omnium de conforter sa position de leader mondial des systèmes extérieurs de carrosserie

avec une part mondiale portée à 15 %. 14 usines et 1 centre de Recherche et Développement viennent renforcer les capacités d'innovation et de croissance du Groupe face aux changements technologiques à venir.

Ces innovations sont soumises aux exigences de sécurité des conducteurs mais également des piétons en cas de chocs. Ces exigences sont non négociables et sont prioritaires sur le développement des nouvelles technologies.

La Division Environnement de Plastic Omnium intègre également les innovations technologiques dans ses produits. Au-delà des conteneurs, le Groupe propose aux collectivités locales et aux collecteurs de véritables systèmes de gestion des déchets dont l'objectif est d'inciter les usagers à trier leurs déchets. En 2016, une étude auprès des utilisateurs a permis d'identifier les freins à l'utilisation des bacs et à concevoir de nouveaux produits permettant de supprimer les réticences. Ainsi un nouveau module avec pédale permet de supprimer le contact direct avec le couvercle du bac, et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est améliorée. En cours d'expérimentation à Paris, cette nouvelle gamme de produits est également connectée, permettant une mesure du taux d'accès et du taux de remplissage, optimisant les tournées des agents de collecte. La connexion de ses bacs permet à Plastic Omnium de proposer des services associés aux collecteurs et collectivités. Par exemple, dans la communauté de communes de Saint-Amandois en France, Plastic Omnium gère le système de redevance incitative : les bacs de déchets ménagers des particuliers sont identifiés puis une facturation proportionnelle au nombre d'enlèvements leur est envoyée. Ce système de redevance incitative géré par Plastic Omnium en relation avec la collectivité locale a démontré une efficacité remarquable : en moyenne, les systèmes de redevance incitative permettent de passer de 280 kilogrammes de déchets ménagers par habitant et par an à 130 kilogrammes.

## 3.3 La responsabilité sociale de l'entreprise

Transformer les enjeux de développement durable en opportunités stratégiques sous-tend une capacité des femmes et des hommes de Plastic Omnium à développer une dynamique d'innovation permanente et à intégrer et gérer efficacement les changements. L'amélioration constante de son expertise technologique a permis à Plastic Omnium de devenir leader mondial sur ses marchés automobiles et de conteneurisation. Dans ce contexte d'évolution et de croissance importante, le recrutement et la fidélisation des salariés sont des outils clés de la politique des ressources humaines. Conscient de sa responsabilité vis-à-vis de ses salariés, le Groupe a tenu à faire de l'intégration et du dialogue social transparent des fils conducteurs de sa transformation. De plus, Plastic Omnium place la santé et la sécurité de ses salariés au cœur de ses préoccupations au travers d'une politique HSE volontariste.

## Le recrutement et la fidélisation des talents : une priorité

### L'attractivité du Groupe

La position de leader sur ses marchés et sa capacité d'innovation reconnue par ses parties prenantes confèrent à Plastic Omnium une attractivité naturelle. Afin d'accompagner ses ambitieux projets de croissance, Plastic Omnium travaille depuis plusieurs années à renforcer sa visibilité en tant qu'employeur de référence. Pour accompagner sa croissance et son développement technologique, la Compagnie Plastic Omnium projette de recruter environ 500 managers et ingénieurs par an d'ici 2020.

#### Nombre de salariés recrutés dans l'année

	2014	2015	2016
Recrutements cadre	543	611	634
Recrutements non-cadre	2 269	2 958	3 509
<b>Total</b>	<b>2 812</b>	<b>3 569</b>	<b>4 143</b>

#### Nombre de cadres recrutés dans l'année par zone géographique au 31 décembre

	2015	2016
France	186	164
Europe de l'Ouest (hors France)	108	113
Europe de l'Est	68	63
Amérique du Nord	114	154
Amérique du Sud et Afrique	16	28
Asie	119	112
<b>Total</b>	<b>611</b>	<b>634</b>

La nécessité de recruter découle de la croissance du Groupe ainsi que de la nécessité de remplacer les départs. Le turnover des cadres Groupe se stabilise depuis 2 ans à 10,7 %. Souhaitant s'améliorer, la Direction des Ressources Humaines a lancé en 2016 une étude poussée des causes de départs de ses cadres. Même si ce turnover est comparable à la moyenne de son secteur d'activité, un plan d'action spécifique a été mis en place en 2016. L'analyse des nombreuses données RH disponibles a permis, en croisant ces données, de mieux identifier les causes de départ au niveau global comme au niveau local.

Ces nouveaux processus viennent compléter les entretiens de sortie menés auprès des démissionnaires. Afin d'avoir un retour direct de ces salariés, la Direction des Ressources Humaines a créé un questionnaire unique permettant à l'ensemble des entités d'identifier les raisons des départs. L'analyse de ces entretiens de sortie permet d'améliorer la compréhension des causes de turnover et d'y remédier par la mise en place des actions correctives nécessaires.

En parallèle, un projet collaboratif est mené par les équipes RH : les services Ressources Humaines réalisent des diagnostics

locaux et échangent leurs idées et leurs bonnes pratiques afin d'implémenter des plans d'actions. Les résultats des actions sont ensuite analysés en commun et des corrections sont apportées si nécessaire. Ainsi des actions globales ont été identifiées telles que la formation des managers locaux par les Ressources Humaines sur les causes et conséquences du turnover et les leviers de rétention. Une initiative américaine a été déployée à l'ensemble du Groupe suite à ses bons résultats obtenus en local : les « Stay interview ». Destinés aux cadres ayant intégré l'entreprise depuis moins de trois ans, ces entretiens permettent de comprendre la satisfaction et l'engagement du salarié, ses ambitions et motivations.

Ces échanges de bonnes pratiques ont été également mis en application lors de la convention annuelle des Ressources Humaines dont une des thématiques était le turnover. Chaque pays ayant une bonne pratique à partager a été invité à la présenter, ce qui a permis de créer une émulation sur la prise en compte de la problématique de la rétention des salariés et de leur engagement.

#### Nombre de départs dans l'année

	2014	2015	2016
Licenciements économiques	359	338	227
Licenciements pour autres motifs	676	565	705
Autres départs	1 001	1 238	1 252
<b>Total</b>	<b>2 036</b>	<b>2 141</b>	<b>2 184</b>

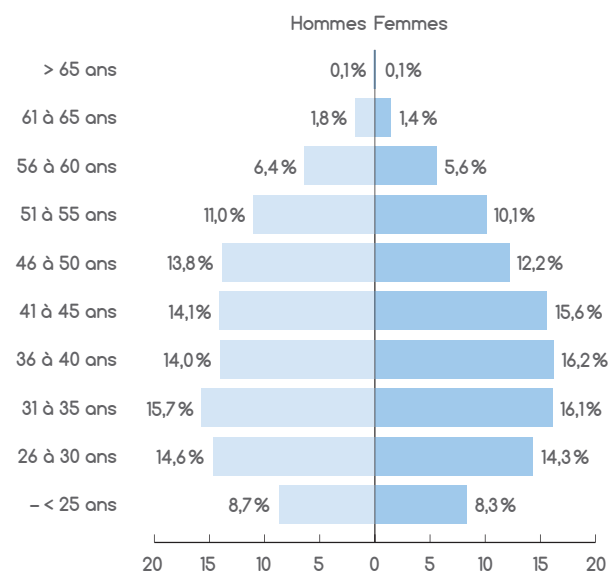
Pour répondre au mieux aux besoins de recrutement de ses Divisions, le Groupe a créé des outils clés de soutien à la marque employeur qui ont été diffusés à l'ensemble des relais locaux Ressources Humaines afin d'assurer une communication homogène, avec une identité visuelle définie pour l'ensemble des supports. Ces messages sont relayés auprès des candidats au travers des vecteurs de communication privilégiés par le Groupe :

- le site web « carrières » (careers.plasticomnium.com), désormais disponible en 6 langues et adapté aux marchés locaux, voit sa fréquentation croître régulièrement avec plus de 135 885 visiteurs uniques en 2016, soit une progression de 51% par rapport à 2015 ;
- les réseaux sociaux sont des moyens de recrutement de plus en plus efficaces, notamment LinkedIn dont le nombre de followers du Groupe a presque doublé en un an : 35 872 à fin décembre 2016 (19 000 à fin décembre 2015) ;
- les partenariats locaux avec les universités sont multipliés pour renforcer le recrutement de profils junior : des cadres débutants ou ayant une première expérience professionnelle, afin de poursuivre l'ambition du Groupe d'avoir 25 % à 30 %

des postes ouverts pourvus par ces jeunes talents. En France, le Groupe a participé au Raid CentraleSupélec, aux forums emploi de l'UTC (Université de Technologie de Compiègne), de l'INSA de Lyon ainsi qu'aux forums virtuels de l'ENSAM. Au Mexique, le site Auto Inergy de Silao a développé un diplôme de professionnalisation aux techniques de moules d'injection plastique avec l'« Instituto Politécnico Nacional » (IPN) et le Cluster « Automotriz de Guanajuato AC ». En Chine, les sites ont participé à de nombreux forums emploi, notamment ceux de Centrale Pékin, l'EDHEC, l'ESSEC... Ces partenariats permettent également de proposer des offres de stages ou des VIE (Volontariat International en Entreprise) que le Groupe souhaite développer afin de créer son vivier de futurs talents.

Afin d'intégrer ces nouveaux talents et de partager avec eux le 'PO Way' et les ambitions du Groupe, Plastic Omnium organise chaque année un séminaire d'intégration à destination des cadres récemment embauchés, quels que soient leurs pays et métiers. En 2016, ce séminaire a été l'occasion pour 300 nouveaux arrivants de rencontrer la Direction Générale et de mieux connaître le Groupe.

### Répartition des salariés par sexe et par tranche d'âge



### La construction de relations durables avec les salariés

Afin de fidéliser les salariés de l'entreprise et de préparer les talents de demain, Plastic Omnium travaille particulièrement sur le développement des carrières ; la mobilité et la formation étant les deux leviers identifiés comme clés.

Les besoins et envies d'évolution et de mobilité des cadres sont identifiés lors des entretiens annuels d'évaluation, moments importants d'échange entre les managers et collaborateurs notamment sur les besoins de formation. Au total, plus de 5 000 collaborateurs cadres ont bénéficié d'un entretien annuel. Ceux-ci sont menés selon un processus mondial, reposant sur un formulaire dispo-

nible en 8 langues supporté par l'outil OPteam, le système d'information de gestion des Ressources Humaines du Groupe. Une évaluation des compétences générales et managériales des cadres est réalisée, permettant d'identifier les talents et les potentiels. Afin d'améliorer ce processus clé dans la détection des axes de motivation des collaborateurs, 300 managers ont participé en 2016 à des conférences téléphoniques menées par la Direction Ressources Humaines Groupe : la qualité des remontées d'informations issues des entretiens réalisés début 2017 sur l'année 2016 devrait ainsi aboutir à une gestion améliorée des souhaits de mobilité et formation et ainsi accroître l'engagement et la rétention des salariés.

Plastic Omnium, qui mesurait déjà la satisfaction des employés au travail, a souhaité, en 2016, aller un cran plus loin et sonder également tous ses collaborateurs sur leur engagement vis-à-vis du Groupe. 95 % des employés permanents se sont exprimés dans 26 pays, sur un questionnaire renouvelé et une enquête menée pour la première fois 100 % en ligne. Les questions liées à la satisfaction ont montré une amélioration de 5 points en trois ans, passant de 72 % à 77 %. Établie selon un référentiel exigeant, l'enquête a révélé que 42 % des employés sont considérés comme engagés. Des axes d'amélioration ont été identifiés et ont abouti à la mise en place de plans d'actions globaux et locaux regroupés sous 4 thématiques principales : le management des équipes, l'efficacité organisationnelle et le bien-être au travail, le développement des carrières et la reconnaissance. À fin 2016, 524 actions ont été initiées telles que les formations des managers de terrain, les webcasts pour les cadres dirigeants sur la manière d'aborder les entretiens annuels d'évaluation, ou l'organisation de forums métiers à Σ-Sigmatech, permettant aux employés de découvrir les métiers existant au sein du Groupe. Autre action découlant de l'enquête, les salariés des sites de Levallois et de Nanterre pourront bénéficier des services d'une crèche interentreprises.

### La mobilité interne et internationale

Le processus de « people review » permet, au niveau Groupe et pour chaque Division, d'analyser les futurs besoins et d'analyser les profils existants dans l'entreprise correspondant à ces besoins. Les plans de succession et les plans de carrière peuvent ainsi être corrélés afin de faire bénéficier aux salariés d'évolution professionnelle motivante tout en répondant à l'évolution de l'entreprise.

Plastic Omnium soutient activement les projets de mobilité interne, source de richesse et de diversité. Les postes vacants sont régulièrement mis à disposition des salariés sur l'outil Intranet de gestion des carrières et des parcours professionnels

consultable par tous, « OPteam ». Les salariés peuvent y postuler directement. Ainsi le taux de mobilité des cadres et des managers a atteint 9 % en 2016, ce taux est notamment impacté par une mobilité particulièrement faible en Allemagne. La mobilité internationale fait également partie intégrante de la politique de mobilité interne de Plastic Omnium et se développe hors de France avec 97 expatriés dont 32 % des départs de missions se situant hors de France.

En 2016, Plastic Omnium s'est fixé l'ambitieux objectif de pourvoir 75 % des postes de dirigeants par des mobilités internes. Sur l'année 2016, 65 % des ouvertures de postes de dirigeants ont bénéficié aux salariés Plastic Omnium.

### Taux de mobilité des cadres

	2015	2016
France	11,5 %	7,2 %
Europe de l'Ouest (hors France)	9 %	3,8 %
Europe de l'Est	15,5 %	12,5 %
Amérique du Nord	19 %	17,3 %
Amérique du Sud et Afrique	23 %	13 %
Asie	17 %	9,8 %
<b>Total</b>	<b>13,4 %</b>	<b>9 %</b>

### Une politique de développement des compétences enrichie

La formation des salariés a été identifiée comme levier majeur de fidélisation d'une part et d'anticipation des besoins de l'entreprise d'autre part. Depuis trois ans, des programmes spécifiques de leadership et de management ont été créés, testés et déployés avec succès. Le management et le leadership sont considérés comme des compétences clés pour Plastic Omnium.

Le programme « Starter » à destination des jeunes talents, lancé en phase pilote en 2014 et déployé en 2015 dans plusieurs pays, est désormais accessible en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ce programme, d'une durée de 12 à 18 mois, vise à développer les compétences de leadership des cadres dans les premières années de leur carrière professionnelle et à renforcer leur compréhension du 'PO Way'. Fort de son succès et de son impact positif sur la rétention de ces jeunes cadres, le programme sera étendu à d'autres pays. Depuis le lancement en 2014, 100 jeunes cadres ont intégré ce cursus.

Le programme « Driving Success » destiné aux managers d'équipes locales vise à développer une cohérence et une homogénéité de l'approche managériale de Plastic Omnium répondant au 'PO Way'. Ce programme de plusieurs jours offre aux managers l'occasion d'approfondir les valeurs de Plastic Omnium et de travailler sur leurs compétences en matière de communication, de conduite

d'équipes et de leadership. Conçues au niveau du Groupe, les sessions de formation sont déployées localement. En 2016, les sessions ont été dispensées aux managers des sites français α-AlphaTech et Σ-SigmatTech et des sites japonais et sud-coréens.

Ces programmes ayant tous démontré leur efficacité, deux nouveaux programmes de management destinés aux top managers et aux directeurs d'usine actuels et futurs verront le jour en 2017.

Suite à l'identification des besoins en formation lors des entretiens annuels d'évaluation, les parcours individuels de formation sont gérés dans l'outil global d'administration de la formation « My Learning Place ». Cette plateforme met à disposition des salariés des formations en e-learning, notamment des modules liés à l'éthique et aux Codes de conduite, à la santé et à la sécurité et, à partir de 2017, aux Règles d'Or du contrôle interne. En 2016, 15 351 salariés ont été administrés sur l'outil soit 70 % des salariés. L'e-learning devient de plus en plus prépondérant dans les modes de formation. Son accessibilité et sa flexibilité en font une voie d'apprentissage très complémentaire des formations présentielles, des classes virtuelles et du blended-learning également utilisé par le Groupe.

Les principales thématiques abordées lors des formations sont : les langues, la santé/sécurité/environnement, les logiciels, le management, l'amélioration continue, l'expertise et les techniques métiers.

	2014	2015	2016
Commissions de formation	32	38	40
Nombre de stagiaires	86 227	106 405	97 373
Nombre de stages/salarié/an	5,35	6,40	5,53
<b>Total des heures de formation</b>	<b>372 160</b>	<b>424 446</b>	<b>513 515</b>
Heures de formation par an et par salarié	23,11	25,53	29,19
<b>Total des factures des organismes de formation (en milliers d'euros)</b>	<b>4 335</b>	<b>4 779</b>	<b>4 380</b>

Toutes les heures de formation, indépendamment de leur durée, sont prises en compte dans la comptabilisation du nombre de stagiaires.

### La rémunération

Plastic Omnium veille à s'assurer que sa politique de rémunération, facteur important de motivation, ne permet aucune discrimination qu'elle soit liée notamment au sexe, à l'origine, à la religion, à l'orientation sexuelle, à une situation de handicap. L'adhésion au Pacte mondial des Nations unies ainsi que les engagements dans le Code de conduite sont traduits opérationnellement par la signature d'un accord égalité homme/femme en France et par la réalisation d'analyses comparatives des rémunérations des femmes et des hommes dans l'ensemble des pays.

Les salaires des cadres sont analysés annuellement afin de s'assurer de l'équité interne et de leur cohérence par rapport aux salaires du marché. En cas d'écart, un plan d'actions est mis en place. En complément des rémunérations, les pays développent

des dispositifs complémentaires d'avantages sociaux selon les pratiques sociales locales et dans le respect des réglementations en vigueur. Ainsi, des politiques collectives d'intéressement sont instaurées dans une majorité des pays, telles que la participation et l'intéressement en France.

En France, au 31 décembre 2016, le Plan Épargne Groupe comprenait 1 642 adhérents, détenant 1 526 594 actions de la Compagnie Plastic Omnium, soit 1 % du capital social, achetées sur le marché boursier. Les salariés ne disposent pas d'autres actions au titre de l'actionnariat prévu par les articles L. 225-129 et L. 225-138 du Code de commerce, ni au titre de la participation aux résultats de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe a déployé en 2016 une nouvelle couverture maladie permettant de mieux protéger la santé des salariés des sites français et de leur famille.

### Les frais de personnel

En milliers d'euros	2014	2015	2016	Évolution 2015/2016
Salaires et traitements	(536 711)	(585 620)	(690 904)	17%
Charges sociales	(149 722)	(160 296)	(190 149)	19%
Participation des salariés	(10 052)	(12 418)	(14 181)	14%
Coût des engagements retraites et obligations similaires	(661)	(798)	(1 602)	101%
Rémunération sur base d'actions	(2 354)	(3 025)	(3 498)	16%
Autres charges de personnel	(25 759)	(37 432)	(38 101)	2%
<b>Total des frais de personnel hors frais de personnel des intérimaires</b>	<b>(725 260)</b>	<b>(799 589)</b>	<b>(938 437)</b>	<b>17%</b>
Coût du personnel des intérimaires	(87 231)	(109 540)	(125 884)	15%
<b>Total des frais de personnel dont intérimaires</b>	<b>(812 491)</b>	<b>(909 130)</b>	<b>(1 064 321)</b>	<b>17%</b>

### L'intégration et le dialogue social transparent, fondements de l'organisation

En 2016, la dynamique de croissance du groupe Plastic Omnium l'a amené à acquérir 15 nouveaux sites et à en fermer ou céder 5.

Acquis officiellement le 29 juillet 2016, les 15 nouveaux sites ont été intégrés dès le 1<sup>er</sup> août 2016. Cette volonté de rapidité et d'efficacité est le reflet de la vision du Groupe et la traduction exemplaire et opérationnelle du 5<sup>e</sup> pilier du 'PO Way' : l'intégration. Ce projet a été conduit avec une forte présence des managers du Groupe. Le Président-Directeur Général, M. Laurent Burelle, accompagné du Comité de Direction, s'est rendu sur deux nouveaux sites : dès le 1<sup>er</sup> août à Weissenburg en Allemagne où le site avait été mis aux couleurs de l'entreprise et fin août sur le site de Barcelone en Espagne. Ces rencontres ont inauguré un programme de visites du Top Management de la Division Auto Exterior, intitulé « Welcome to PO days » (Journées de bienvenue chez Plastic Omnium), où sur chacun des sites des rencontres ont été organisées avec toutes les équipes, quels que soient leurs horaires de travail. L'ensemble des sites a rapidement adopté l'identité visuelle de Plastic Omnium grâce à l'appui des équipes Groupe et Division. Ce déploiement rapide est un

marqueur fort de l'ambition de création d'un sentiment d'appartenance au Groupe et a reçu un accueil très positif par les salariés et les parties prenantes externes.

Le déploiement des méthodes de travail, l'apprentissage des procédures et le développement de la connaissance mutuelle initiés dès le mois de septembre se prolongeront sur un rythme soutenu. Les équipes métiers se rencontrent et échangent en vue de construire les meilleures pratiques opérationnelles garantissant la continuité du service auprès des clients et renforçant la position de leader de Plastic Omnium en Europe.

### L'évolution des effectifs

Suite à cette intégration, le Groupe compte, à fin décembre 2016, 26 522 salariés en progression de 31 % par rapport à fin 2015, dont 4 662 nouveaux salariés accueillis suite aux rachats des 15 sites et 216 salariés suite à l'ouverture de nouveaux sites. Ces nouveaux arrivants n'ont pas impacté la répartition des effectifs par type de contrat de travail. Les sites achetés étant composés de 14 usines et 1 centre de Recherche et Développement, la part des ouvriers dans les effectifs inscrits a légèrement augmenté.

**Effectif par type de contrats de travail**

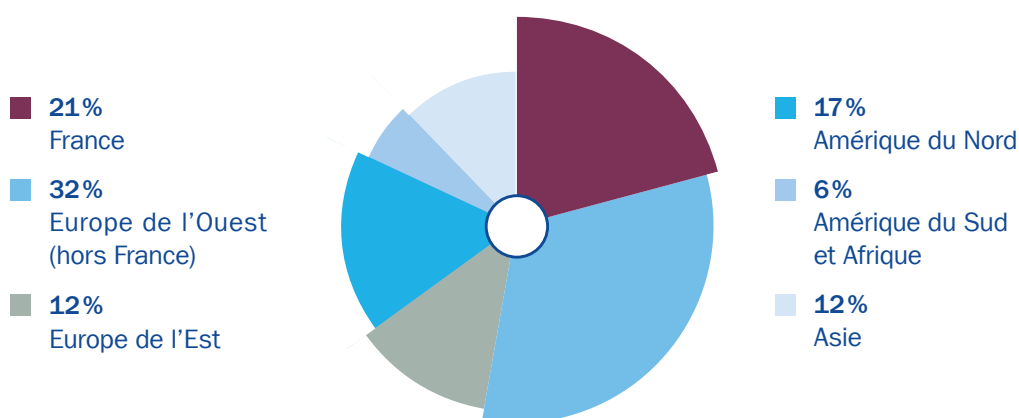
	2014		2015		2016	
Contrats à durée indéterminée	14 643	76 %	15 081	74 %	19 720	74 %
Contrats à durée déterminée	1 461	8 %	1 547	8 %	2 174	8 %
<b>Effectifs inscrits</b>	<b>16 104</b>		<b>16 628</b>		<b>21 894</b>	
Intérimaires	3 171	16 %	3 661	18 %	4 628	18 %
<b>Effectif total (inscrits + intérimaires)</b>	<b>19 275</b>		<b>20 289</b>		<b>26 522</b>	

**Effectif inscrit par CSP**

	2014		2015		2016	
Ouvriers	8 428	52 %	8 801	53 %	12 294	56 %
Employés, techniciens et agents de maîtrise	4 251	27 %	4 146	25 %	5 044	23 %
Cadres	3 425	21 %	3 681	22 %	4 556	21 %

En revanche, la répartition par zone géographique a été impactée par ces nouveaux sites, en raison d'une représentation accrue des sites européens (12 sites sur 15) excepté en France.

**Répartition des effectifs par zone géographique, par contrat et par catégorie**



	CDI	CDD	Total inscrits	Intérimaires	Total
France	4 424	32	4 456	1 037	5 493
Europe de l'Ouest (hors France)	6 289	738	7 027	1 526	8 553
Europe de l'Est	2 034	681	2 715	457	3 172
Amérique du Nord	3 314	507	3 821	646	4 467
Amérique du Sud et Afrique	1 575	29	1 604	113	1 717
Asie	2 084	187	2 271	849	3 120
<b>Total</b>	<b>19 720</b>	<b>2 174</b>	<b>21 894</b>	<b>4 628</b>	<b>26 522</b>

	Ouvriers	Employés, techniciens et agents de maîtrise	Cadres	Total
France	1 740	1 205	1 511	4 456
Europe de l'Ouest (hors France)	4 145	1 775	1 107	7 027
Europe de l'Est	1 693	646	376	2 715
Amérique du Nord	2 447	680	694	3 821
Amérique du Sud et Afrique	1 042	338	224	1 604
Asie	1 227	400	644	2 271
<b>Total</b>	<b>12 294</b>	<b>5 044</b>	<b>4 556</b>	<b>21 894</b>

Le programme spécifique d'intégration de nouveaux sites vient compléter les processus structurels de l'entreprise visant à renforcer la vision commune et les valeurs du Groupe. Plusieurs événements annuels sont organisés dans cet objectif. Le « **Top 100** », réunion annuelle des « Top Managers », est l'occasion pour la Direction Générale de partager avec les leaders de l'entreprise autour des orientations stratégiques de l'entreprise, de l'évolution des marchés et des enjeux et priorités à moyen et long terme.

Chaque Division et les principaux départements support (Finance, Ressources Humaines, HSE, Achats, R&D, Informatique) animent leur propre Convention annuelle pour déployer la vision stratégique de l'entreprise, les priorités spécifiques à leur métier et développer le réseau interne.

Le Comité de Direction du groupe Plastic Omnium vient à la rencontre des équipes de management des principales régions du monde au cours de « **Management meetings** » où les résultats et projections du pays sont finement analysés. Ces réunions exigeantes sont le fruit d'un travail en profondeur de la part des équipes locales et du Comité de Direction sur la prise en compte du contexte économique et social local.

Moment clé de partage de la culture sécurité de Plastic Omnium, la Journée Mondiale de la Sécurité s'est tenue le 15 novembre 2016 avec un succès grandissant pour la troisième année consécutive.

## Un dialogue social constructif et transparent

Le partage et l'échange avec les salariés est une priorité pour le Groupe. Lors des fermetures de sites ayant eu lieu cette année dans le cadre de réorganisations, la Direction a choisi d'informer les salariés au fur et à mesure des décisions afin de préparer en amont les suites à donner. Cette politique de dialogue ouvert et transparent a permis de signer deux accords avec les syndicats pour la fermeture du site de Laval en France et la fermeture en cours du site de São Bernardo do Campo au Brésil. Ce dialogue constructif a permis de mettre en place les restructurations nécessaires sans conflit social. Le Groupe organise la cession prévue en 2017 de l'activité Composites poids lourds de la Division Auto Exterior selon le même schéma d'ouverture et de dialogue.

En parallèle, les relations sociales sont gérées localement dans tous les pays où Plastic Omnium est implanté. La Direction des Ressources Humaines Groupe s'assure, par la mise en œuvre de projets sociaux structurants, d'une homogénéité des décisions et des pratiques au sein d'un même pays.

En 2016, 191 accords ont été conclus dont 13 concernant la santé et la sécurité. À fin 2016, 67 % des salariés dans le monde sont couverts par une convention collective.

Le nombre de syndicats représentés au sein du Groupe est quant à lui quasiment stable à 34 syndicats. Le Comité d'Entreprise Européen comprenant 28 membres représentant 8 pays se réunit annuellement.

	2014	2015	2016
Comités existants	154	165	195
Dont Comités d'entreprise	59	62	78
Autres commissions (Formation ou Suggestions)	68	74	95
Syndicats représentés	31	31	34
Accords d'entreprise conclus dans l'année	125	120	191
Accords en matière de santé et de sécurité au travail	31	15	13
Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	63 %	63 %	67 %

	2014	2015	2016
Montant des œuvres sociales CE versées dans l'année (en milliers d'euros)	1 439	1 456	1 438

## La sécurité, un engagement prioritaire de la Direction Générale

### Au-delà de l'organisation robuste, un enthousiasme partagé

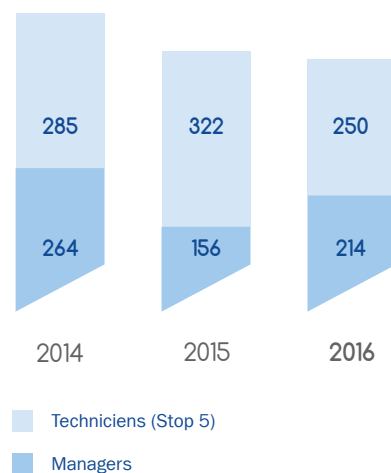
La sécurité est un sujet d'attention permanent du groupe Plastic Omnium. Porté par l'ensemble des managers, des équipes HSE et des équipes Ressources Humaines, cet engagement est présenté dans le Code de conduite. Celui-ci requiert de Plastic Omnium et de ses salariés d'assurer un environnement de travail sain et sûr, d'améliorer en permanence les conditions de travail et de remonter toute situation identifiée comme à risques en vue de l'améliorer.

Cet engagement se traduit par l'ambition d'atteindre « zéro accident ». La Direction s'est fixée deux objectifs majeurs : n'avoir aucun accident sérieux et réduire de 20 % par an la fréquence des accidents d'ici 2020. Pour cela une organisation dédiée à la sécurité est mise en œuvre. Le groupe Plastic Omnium pilote la sécurité des personnes et des biens et s'assure que toutes les entités veillent au respect des exigences légales, qu'elles s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue et déploient le programme Top Safety dédié à la sécurité ainsi que le reporting des accidents et l'analyse des causes. La déclaration des accidents est réalisée en temps réel et tout accident sérieux est directement remonté à la Direction Générale. Les situations dangereuses et les « presqu'accidents » sont également reportés en incluant les intérimaires. Tous les mois, les données chiffrées sont présentées par la Direction HSE à la Direction Générale.

Le programme Top Safety repose sur 5 piliers : machines et matériels, salariés et managers, sites et projets, référentiels et pilotage et conditions de travail. Des modules de formation, disponibles sur l'espace dédié « My Learning Place », viennent soutenir ce programme : 1 session dédiée à la sensibilisation par la présentation de la politique HSE et 3 sessions dédiées à l'ergonomie (portant sur les postures assises et debout, le travail répétitif et la manutention notamment). Ces cours en e-learning sont complétés pour le personnel intervenant sur les équipements par des formations présentiels, les formations « Stop 5 » auxquelles 250 techniciens ont assisté en 2016. Un module à destination des managers leur apprend à réaliser des visites de sécurité, appelées visites Top Safety, permettant d'identifier et de remonter les écarts. Au total, 10 modules de formation sont proposés, certains étant animés par des intervenants extérieurs experts sur la conformité par exemple.

Ces sessions de formation ont été suivies par 464 participants en 2016. 214 managers ont assisté aux 15 sessions dispensées en 2016. Au total 2 071 managers ont été formés depuis le lancement du programme en 2005. En conséquence, le nombre de visites Top Safety effectuées est en progression de 28% par rapport à 2015 avec 45 351 visites. Au total cela correspond à 2,10 visites par salarié et par an (par rapport à 1,77 en 2015 et 1,61 en 2014).

### Nombre de salariés formés à Top Safety



Le Tg<sup>(3)</sup> s'améliore de 40% à 0,06, contre 0,10 en 2015, grâce à une meilleure maîtrise des conditions de sécurité, et notamment la mise en place des « 6 non-négociables ».

(1) Tf1 = nombre d'accidents du travail avec arrêt, personnel intérimaire inclus × 1 000 000 / nombre d'heures travaillées.

(2) Tf2 = nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt, personnel intérimaire inclus × 1 000 000 / nombre d'heures travaillées.

(3) Tg = nombre de jours perdus pour accidents du travail avec arrêt × 1 000 / nombre d'heures travaillées.

### Indicateurs sécurité (personnel intérimaire inclus)

	2014	2015	2016
Nombre de premiers soins	1 945	2 186	1 897
Nombre d'accidents du travail sans arrêt	91	76	50
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	117	113	112
Nombre de jours perdus pour accidents du travail avec arrêt	3 928	3 803	2 521

Le déploiement du programme Top Safety est suivi par l'organisation HSE du Groupe : chaque Division a sa propre Direction HSE reposant sur un réseau d'animateurs HSE sites qui se réunissent mensuellement pour échanger sur les résultats, les objectifs à atteindre et les plans d'actions à mettre en œuvre.

La sécurité étant l'affaire de chacun, la réunion « Top 100 » est l'occasion de sensibiliser à nouveau tous les ans les Top Managers de Plastic Omnium autour du programme Top Safety au travers de la remise des Safety Awards. Pour chaque Division des prix sont remis aux sites présentant la meilleure performance sur trois axes : le meilleur résultat sécurité, la meilleure progression et le plus grand nombre de jours sans accident.

### La Journée mondiale de la sécurité, le rendez-vous incontournable autour de la sécurité

Depuis trois ans, la Journée Mondiale de la Sécurité est devenue une rencontre annuelle essentielle pour développer la culture sécurité au sein de Plastic Omnium. 32 000 salariés ont participé à cet événement en novembre 2016. Lors de cette journée, l'ensemble des sites ont mis en place des animations et activités autour de l'ergonomie, des visites Top Safety et de l'identification des risques. L'objectif est de faire prendre conscience aux salariés que l'adoption des gestes et postures adéquats au poste de travail de la même manière que dans la vie privée est indispensable pour prévenir les risques d'accidents ou de maladie. En complément des stands dédiés à l'ergonomie étaient proposés des ateliers dont un spécifique sur la gestion du risque incendie, thématique particulièrement développée par la Direction HSE au cours de l'année. Point phare de la journée, l'intervention de la Direction Générale a été suivie par 140 sites soit environ 10 000 salariés et notamment sur 4 sites, dont le nouveau site Reinsdorf en Allemagne, via un multiplex grâce auquel 450 salariés ont pu interagir en direct avec la Direction Générale.

### Une politique mature

L'organisation mise en place et le déploiement du programme Top Safety permettent au Groupe de s'améliorer en permanence et d'envisager de réduire de 20 % par an la fréquence d'accident jusqu'en 2020. En effet, les objectifs ont été atteints avec une amélioration de 12 % du Tf1<sup>(1)</sup> à 2,54, contre 2,87 en 2015, et de 24 % du Tf2<sup>(2)</sup> à 3,67, contre 4,80 en 2015.



**Taux de fréquence et taux de gravité (personnel intérimaire inclus)**

	2014	2015	2016
Tf1 : Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	3,11	2,87	2,54
Tf2 : Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	5,52	4,80	3,67
Tg : Taux de gravité des accidents du travail En nombre de jours perdus par millier d'heures travaillées	0,10	0,10	0,06

**Taux de fréquence et taux de gravité (hors personnel intérimaire)**

	2014	2015	2016
Tf1 : Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	3,01	2,95	2,40
Tf2 : Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt En nombre d'accidents par million d'heures travaillées	5,51	4,87	3,59
Tg : Taux de gravité des accidents du travail En nombre de jours perdus par millier d'heures travaillées	0,12	0,11	0,06

L'absentéisme lié aux accidents de travail est en amélioration par rapport à 2015, en raison d'une diminution de la gravité des accidents.

	2014	2015	2016
Taux d'absentéisme pour accidents du travail	0,10 %	0,10 %	0,08 %
Taux d'absentéisme pour autres motifs	2,65 %	2,67 %	2,67 %
Taux d'absentéisme total	2,76 %	2,77 %	2,75 %

Le nombre de maladies professionnelles a légèrement baissé en 2016. Sur les 17 maladies professionnelles déclarées et les 15 reconnues, la majorité est liée à des troubles musculosquelettiques. Le focus fait sur l'ergonomie à l'occasion de la Journée Mondiale de la Sécurité démontre la volonté de Plastic Omnium

d'améliorer les conditions de travail. Pour chaque maladie professionnelle déclarée, une analyse des causes est réalisée permettant d'identifier les éventuels aménagements à réaliser ou les corrections des gestes et postures à apporter.

	2014	2015	2016
Nombre de maladies professionnelles déclarées	23	34	17
Nombre de maladies professionnelles reconnues	26	32	15

**L'amélioration des conditions de travail**

La courbe d'amélioration continue suivie par les résultats en matière de sécurité est le fruit d'un important travail sur l'amélioration des conditions de travail notamment. La volonté du Groupe

est qu'un système de management robuste de la sécurité soit mis en place. Pour cela, la Compagnie Plastic Omnium a choisi le référentiel OHSAS 18001 au niveau du Groupe ainsi qu'au niveau des sites. À fin 2016, 79 sites sont certifiés (3 des sites fermés ou cédés en 2016 étaient certifiés OHSAS 18001).

**Nombre de sites certifiés OHSAS 18001**

	2014	2015	2016
Sites certifiés OHSAS 18001	74	79	79

Sur le site  $\alpha$ -Alphatech de la Division Auto Inergy inauguré en 2016, la salle de réalité virtuelle Alphavision permet de concevoir et de modéliser les postes de travail. La recherche d'une amélioration de la mise en production, tant du point de vue de l'ergonomie des postes que de la sécurité des travailleurs aboutit à identifier les positions des machines, des produits et des salariés les plus adaptées. Pour cela, un opérateur, équipé d'un casque 3D, simule les gestes effectués sur une ligne de production virtuelle. Des capteurs permettent de mesurer les forces nécessaires pour effectuer la tâche et évalue l'ergonomie du poste.

Des ergonomes internes à Plastic Omnium travaillent sur l'amélioration des conditions de travail et peuvent pour cela faire appel à des ostéopathes qui réalisent des études ponctuelles. La mesure de l'ergonomie a été réalisée pour plus de 90 % des postes de la Division Auto Inergy et a été initiée dans les autres Divisions.

Le bien-être fait partie des quatre axes de travail choisis par la Direction des Ressources Humaines suite à l'enquête d'engagement réalisée cette année. Des actions globales ainsi que des actions locales vont venir enrichir les actions existantes.

Les actions de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail prennent en compte l'exposition des salariés aux bruits et aux odeurs. La qualité de l'air ambiant (fumées et poussières) est mesurée. L'exposition aux risques chimiques est réduite par le programme drastique de substitution des produits CMR (Cancérogène, Mutagène et Reprotoxique) et SVHC (substance extrêmement préoccupante).

### Gestion du risque incendie

En 2016, une attention particulière a été apportée à la gestion du risque incendie. La remontée de tout type d'incident, de la simple fumée à la nécessité d'utiliser un extincteur, a été mise en place afin d'établir un diagnostic sur les principales causes de ces potentiels départs de feu. Par exemple, une analyse précise au

sein de la Division Auto Inergy a permis d'identifier quatre sources de départs de feu et ainsi les axes de progrès y afférent : les machines en affinant leur réglage, la maintenance renforcée des machines et zones adjacentes, la revue des procédures comme la délivrance des permis feu, le contrôle prolongé des zones où des activités de feu telles que la soudure sont effectuées, ainsi que la vérification régulière des câblages et installations électriques. En complément, les procédures d'alertes visant à réduire les temps de réaction ont été revues ainsi que la couverture des installations par des équipements de détection et de protection. Ce travail d'identification et de gestion accrue des risques sera finalisé par la sensibilisation de l'ensemble des salariés.

La mise en œuvre de ces moyens et le dialogue constant avec les assureurs ont permis à 2 nouveaux sites d'obtenir le label RHP (Risque Hautement Protégé), venant récompenser la haute maîtrise des risques industriels. 12 sites sont désormais labellisés.

## Le respect de l'humain comme valeur fondatrice

### La diversité et la lutte contre les discriminations

Le groupe Plastic Omnium porte une attention particulière au respect des femmes et des hommes qui contribuent à son dynamisme. L'entreprise affirme sa volonté de faire respecter la diversité et la lutte contre les discriminations en son sein et à diffuser ces principes auprès de ses parties prenantes par son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et dans son Code de conduite.

	2014	2015	2016
Nombre d'incidents de discrimination <sup>(1)</sup>	0	1 <sup>(2)</sup>	1
Nombre de mesures prises suite aux incidents de discrimination	0	0	0

(1) Le nombre d'incidents de discrimination est remonté sur le périmètre monde via le logiciel de reporting des données extra-financières.

(2) L'incident de discrimination, situé aux États-Unis, est en cours d'instruction depuis 2015 par les autorités compétentes.

Plastic Omnium a décidé de réaliser un diagnostic en France sur la prise en compte du handicap au sein des sites. Cette étude a permis d'identifier que 95 % des salariés handicapés sont en contrat à durée indéterminée et que les axes d'amélioration sont l'information et la sensibilisation, le recrutement et le maintien dans l'emploi et le développement de la sous-traitance avec les secteurs protégés et adaptés. Le site français de Bort-les-Orgues de la Division Environnement a mis en place depuis 2010 une convention avec un ESAT. Les travailleurs handicapés de l'ESAT

sont intégrés aux procédés de fabrication du site sous la supervision d'un éducateur au même titre que les salariés de Plastic Omnium. Cette insertion s'est montrée très positive à la fois pour les travailleurs handicapés qui ont su parfaitement s'intégrer et progresser et pour Plastic Omnium dont les salariés ont su accueillir ces travailleurs sans discrimination. Une politique volontariste sera développée en 2017 en France sur la base de ces éléments. Plastic Omnium renouvelle ainsi son engagement fort en faveur de l'humain.

	2014	2015	2016
Nombre de travailleurs handicapés	310	310	439
Postes de travail modifiés pour les travailleurs handicapés	33	31	25
Nombre de travailleurs handicapés recrutés dans l'année	19	26	24

## La responsabilité sociale de l'entreprise

L'égalité homme/femme fait partie des thématiques sur lesquels le Groupe s'engage. En France, l'étude comparée des rémunérations entrant dans le cadre de l'accord signé en 2015 couvrant 1 800 salariés permet de mettre en place des plans d'actions. Depuis 2012, le partenariat avec l'association « Elles Bougent » a

vocation à promouvoir les métiers d'ingénieurs et les professions techniques auprès des jeunes femmes, celles-ci étant peu nombreuses à s'engager dans des carrières techniques et scientifiques. Plastic Omnium participe activement aux événements de l'association.

	2014		2015		2016	
Hommes	12 443	77,3 %	12 737	76,6 %	16 874	77,1 %
Femmes	3 661	22,7 %	3 891	23,4 %	5 020	22,9 %

	2014		2015		2016	
Nombre de femmes cadres au 31 décembre	695	20,3 %	758	20,6 %	946	20,8 %
Part des femmes dans la population cadre						
Nombre de femmes cadres recrutées dans l'année	114	21,0 %	125	20,5 %	157	24,8 %
Part des femmes dans les recrutements de cadres						

Le Groupe a accentué son effort de recrutement de femmes cadres, qui en proportion représentent 24,8 % des effectifs recrutés. La part de cette population est ainsi stabilisée à 21 %.

### L'organisation du travail

Le travail sur les sites de Plastic Omnium est organisé dans le respect des législations locales en vigueur et des Conventions

fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail concernant le temps de travail. L'activité industrielle du Groupe et la nécessité d'adapter les capacités de production à la demande imposent un travail en équipe et un travail de nuit dans la majorité des usines. En 2016, le recours aux heures supplémentaires et aux intérimaires a augmenté respectivement de 16 % et de 26 %, soulignant le dynamisme de l'entreprise.

### Nombre total de salariés travaillant en équipe

	2014	2015	2016
Salariés travaillant en équipe	9 615	9 873	13 529
Dont salariés travaillant la nuit seulement	1 026	1 025	1 190
Dont salariés travaillant le week-end seulement	63	122	166
Salariés à temps partiel	290	295	394

### Heures supplémentaires

	2014	2015	2016
Temps de travail hebdomadaire	De 35 h à 48 h	De 35 h à 48 h	De 35 h à 48 h
Heures supplémentaires (équivalent temps plein)	1 027	999	1 154

## 3.4 Le respect de l'environnement

L'entreprise a choisi d'orienter sa stratégie vers le développement d'offres responsables où la préservation de l'environnement est prépondérante : lancement constant de nouvelles technologies diminuant les émissions dans l'air, allègement des produits et amélioration de l'aérodynamisme des pièces de carrosserie et offres de plus en plus technologiques pour la gestion des déchets. Cette recherche constante de diminution des impacts environnementaux concerne directement les activités du Groupe au niveau des usines, des bâtiments et cela au sein de toutes les Divisions. Une organisation robuste permet au Groupe de piloter sa performance environnementale et a notamment conduit à une intégration rapide et réussie des 14 sites acquis au 1<sup>er</sup> août et qui sont inclus dans le reporting.

Trois orientations guident la prise en compte de l'environnement par le Groupe :

- une gouvernance environnementale fondée sur un engagement de la Direction Générale ;
- le management de l'énergie avec le renforcement du programme Top Planet ;
- la gestion efficace de l'empreinte environnementale des sites.

### Une gouvernance environnementale fondée sur un engagement de la Direction Générale

La Direction Générale affirme, dans le Code de conduite créé dès 2003 et revu régulièrement depuis, sa volonté de s'inscrire dans une stratégie de développement durable et notamment d'aller au-delà des législations environnementales locales lorsque celles-ci sont jugées insuffisantes par l'élaboration et la mise en œuvre de règles propres. Cette volonté se déploie dans l'ensemble du Groupe, au sein de chacune des Divisions et dans chacun des sites, quelle que soit leur activité.

Cet engagement fort de la Direction Générale se traduit par la maturité de l'organisation HSE et par la mise en œuvre du plan

HSE, regroupant des actions et des programmes transversaux de protection de l'environnement. Le plan HSE, lancé en 2012 par le Comité de Direction, décline la stratégie HSE dans l'ensemble des sites. Ses axes prioritaires, renforcer la sécurité des collaborateurs et des biens d'une part, et minimiser les impacts des activités de Plastic Omnium sur l'environnement d'autre part, sont pilotés au travers de l'outil de reporting. En 2016, la réalisation du plan a progressé de 2 points par rapport à 2015 (79 % de réalisation en 2016, contre 77 % en 2015).

Afin d'atteindre les objectifs de réalisation du plan HSE, la Direction Générale a dédié un budget important aux projets relatifs à l'environnement et à la sécurité :

- Dépenses Environnement et Sécurité : 17,6 millions d'euros, soit une progression de 22 % par rapport à 2015 (14,4 millions d'euros) ;
- Investissements spécifiques Environnement et Sécurité : 6,6 millions d'euros ;
- Provision pour risque environnemental : 17 millions d'euros.

### La certification ISO 14001, un système de management structurant

Assurer la prise en compte des impacts environnementaux par chacun des sites est un axe prioritaire, avec l'objectif d'obtenir la certification ISO 14001 pour chacun d'entre eux. En 2016, 5 nouveaux sites ont reçu la certification, auxquels se sont ajoutés 10 des sites acquis en cours d'année. 4 des sites cédés/fermés en 2016 étant certifiés ISO 14001, il en résulte un solde positif de 11 nouveaux sites certifiés, portant ainsi le total à 93 sites, soit 90 % du périmètre. Les sites nouvellement ouverts ou acquis mettent en place le processus de certification après le démarrage de l'activité, ce qui explique que la certification ne couvre pas 100% du périmètre éligible. Les sites éligibles sont les sites de production des sociétés détenues à 50 % ou plus par la Compagnie Plastic Omnium. Les Sites Avancés Fournisseurs (SAF) sont inclus dans la certification des sites de production auxquels ils sont rattachés.

La norme ISO 14001 a évolué en 2015 et pose de nouvelles exigences aux sites, notamment en termes de performance environnementale, d'implication de la Direction Générale et de dialogue avec les parties intéressées. La transition vers cette nouvelle version de la norme se fera progressivement d'ici 2018.

#### Nombre de sites certifiés ISO 14001

	2014	2015	2016
Sites certifiés ISO 14001	79	82	93

À travers ce référentiel reconnu au niveau international, l'ensemble des acteurs sont mobilisés autour de la prise en compte de l'environnement dans les activités.

### Une organisation dédiée

La responsabilité de la mise en œuvre du plan HSE est confiée localement à chaque entité. Cette décentralisation des responsa-

bilités permet une adaptation fine des moyens et ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie définie au niveau du Groupe. Cette organisation répond à la formalisation du management environnemental initiée dès 2001 et repose sur :

- une Direction HSE Groupe, chargée de la mise en œuvre de la stratégie HSE définie par le Comité de Direction Groupe, de

l'animation et de la coordination des plans d'actions associés au système de management sécurité ;

- un directeur HSE pour chacune des trois Divisions, qui anime une équipe de deux à quatre personnes ;
- un réseau HSE d'une centaine de correspondants dédiés sur le périmètre de reporting.

Cette structure agile permet un pilotage opérationnel, régulier et efficace :

- les directeurs HSE Groupe et des trois Divisions se réunissent tous les mois afin d'analyser les indicateurs reportés mensuellement, le déploiement du plan HSE, la mise en œuvre des sensibilisations HSE, les résultats des audits réalisés dans le cadre du Système de Management Environnemental... ;
- un reporting mensuel des principaux indicateurs Environnement et Sécurité, examinés en parallèle des indicateurs financiers au cours de chaque Comité de Direction Groupe ;
- trois Comités HSE Groupe par an, avec la participation de la Direction Générale, de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction HSE.

Au-delà de cette organisation dédiée, la prise en compte des impacts sur l'environnement est partagée par tous les salariés. La certification ISO 14001 incite à la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs. Ainsi sur les 93 sites certifiés, les directions HSE et leur correspondant s'assurent que les salariés sont sensibilisés :

- à la politique environnementale de l'entreprise ;
- aux aspects environnementaux significatifs et aux impacts environnementaux réels ou potentiels correspondants associés à leur travail ;
- à l'importance de leur contribution à l'efficacité du système de management environnemental, y compris aux effets bénéfiques d'une amélioration des performances environnementales ;
- aux répercussions d'un non-respect des exigences du système de management environnemental, y compris le non-respect des obligations de conformité de l'organisation.

En 2016, 15 766 heures de sensibilisation aux thématiques environnementales ont été dispensées, touchant 26 862 participants.

En parallèle, 13 545 salariés ont bénéficié de formations sur la prise en compte de l'environnement, représentant un total de 19 039 heures. Ces formations concernent notamment la bonne gestion des déchets au travers du tri sélectif et la mise en œuvre du programme Top Planet avec le déploiement des fiches de bonnes pratiques qui s'enrichissent chaque année et des actions

de réduction des consommations. Les acquisitions réalisées en 2016 et les échanges sur les méthodologies vont apporter une expertise complémentaire au Groupe.

Au total, 34 805 heures de sensibilisation et de formation aux thématiques environnementales ont été suivies en 2016.

Un des axes prioritaires du plan HSE et de la politique environnementale du groupe Plastic Omnium est la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre induites. Le programme Top Planet lancé en 2007 démontre l'engagement de l'entreprise à contribuer à la réduction des émissions globales de gaz à effet de serre avec pour finalité la limitation du réchauffement climatique.

### **Le management de l'énergie avec le renforcement du programme Top Planet**

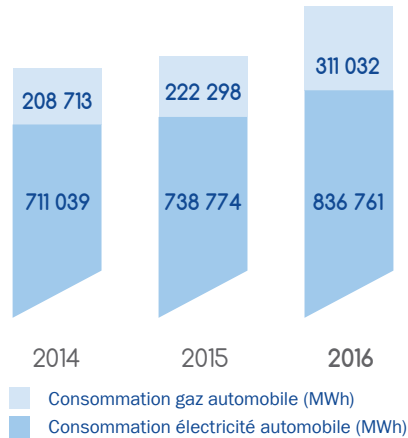
L'année 2016, dans la continuité de la COP21, a mis un accent au niveau international sur la nécessité de se fixer des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de contenir le réchauffement climatique à 2 °C. Plastic Omnium a choisi d'accompagner cette ambition internationale en se dotant d'objectifs de réduction intrinsèques. Le pilotage mensuel des données énergétiques à travers un reporting dédié ainsi que l'expérience acquise depuis 2007 sur les consommations d'énergie et la méthodologie d'identification des axes de progression avaient permis à l'entreprise de se fixer un objectif de réduction des consommations d'énergie de 2% par kilogramme de matière transformée entre 2015 et 2016. Cependant, le changement important de périmètre avec l'intégration de 15 nouveaux sites et la cession de 3 sites de la Division Environnement a eu un fort impact sur les résultats qui ne sont plus comparables à ceux de l'année précédente et qui ne permettent plus de prendre en compte les objectifs fixés. Les objectifs seront revus pour prendre en compte les impacts du changement de périmètre. 14 des 15 sites intégrés au 1<sup>er</sup> août ont contribué à ces données sur 5 mois.

Les consommations énergétiques ont donc augmenté au global, notamment pour les Divisions Automobile et principalement les consommations de gaz. En effet, 4 des nouveaux sites Auto Exterior intégrés depuis août (Essen, Pappenheim, Sterbfritz, Reinsdorf) fonctionnent avec un système de cogénération, consommateur de gaz. Sur les 5 mois de reporting, la quantité de gaz consommé par ces 4 sites est de 55 500 MWh. La consommation de ces sites représentera en 2017 environ un tiers des consommations annuelles de la Division.

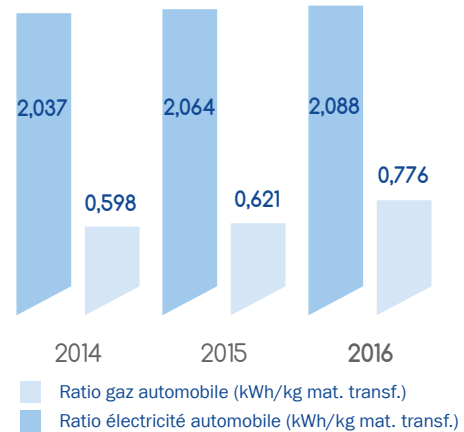
## Le respect de l'environnement

### Activité Automobile

#### Consommation énergétique

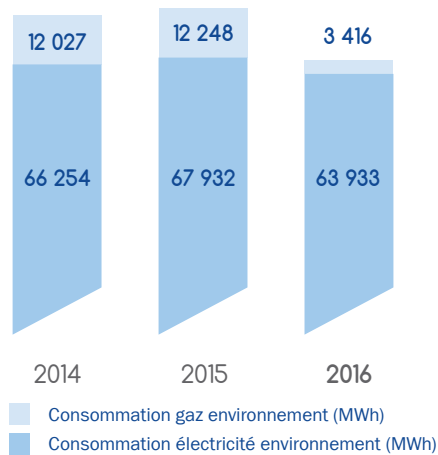


#### Ratio consommation d'énergie en kWh par kg de matière transformée

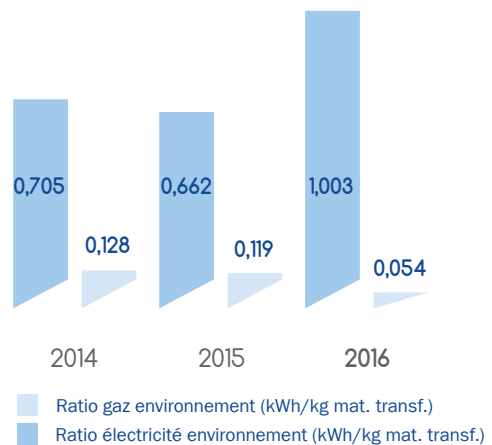


### Activité Environnement

#### Consommation énergétique

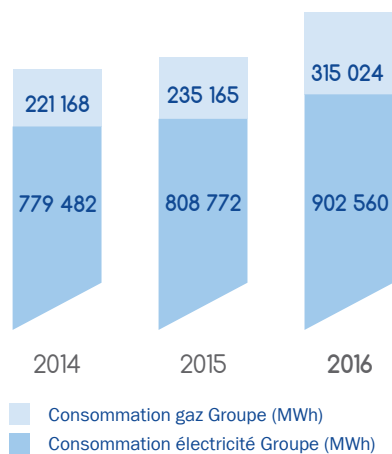


#### Ratio consommation d'énergie en kWh par kg de matière transformée

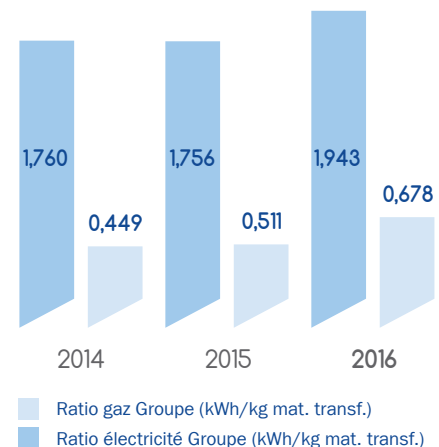


### Groupe

#### Consommation énergétique



#### Ratio consommation d'énergie en kWh par kg de matière transformée



## Le respect de l'environnement

Pour les mêmes raisons, les ratios de consommation d'énergie par kilogramme de matière transformée sont impactés pour les Divisions Automobiles.

Pour le calcul de ces ratios sont prises en compte toutes les matières premières transformées entrant dans la fabrication des produits et dont la mise en œuvre entraîne une consommation d'énergie : les plastiques, les peintures, le bois et les métaux.

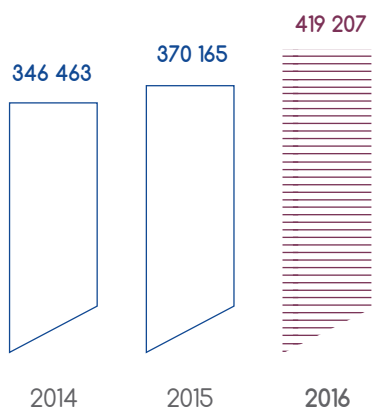
Concernant la Division Environnement, 3 sites de transformation d'acier ont été cédés. L'activité de transformation de l'acier est peu consommatrice d'énergie en comparaison des activités de transformation du plastique. Ces sites ayant fermé ont donc engendré une baisse des consommations d'énergie relativement faible en comparaison de la baisse de la consommation de matières premières. Ainsi ces sites étaient responsables de 0,5 % de la consommation énergétique du Groupe mais de 7,9 % de la consommation de matière. Ces 3 sites n'étant plus inclus dans le reporting, le ratio consommation d'énergie par kilogramme de matière transformée a donc subi une hausse.

Les émissions de gaz à effet de serre présentées sont les émissions directes liées à la consommation d'énergie, notamment le gaz naturel et les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité. Le groupe Plastic Omnium est en cours de définition des indicateurs permettant d'étendre le calcul de ses émissions significatives, notamment celles générées du fait de ses activités. Ce travail de définition sera achevé en milieu d'année 2017, date à laquelle il sera présenté au réseau HSE et notamment aux contributeurs afin d'intégrer dès le rapport 2017 des données représentatives des impacts significatifs.

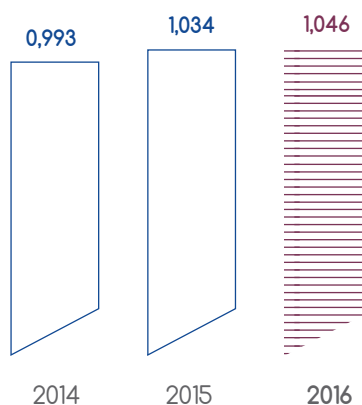
Les émissions de gaz à effet de serre étant ici corrélées aux consommations énergétiques, l'augmentation des consommations est liée au changement de périmètre. D'autre part, 6 des nouveaux sites intégrés sont situés en Allemagne où le mix énergétique a évolué, le facteur d'émission de l'électricité ayant subi une hausse de 15 % en un an, impactant d'autant plus les émissions des Divisions Automobiles.

### Activité Automobile

#### Émissions de gaz à effet de serre en T eq CO<sub>2</sub>

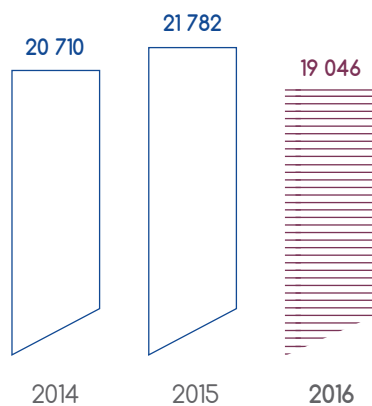


#### Ratio émissions de gaz à effet de serre en Kg eq CO<sub>2</sub> par kg de matière transformée

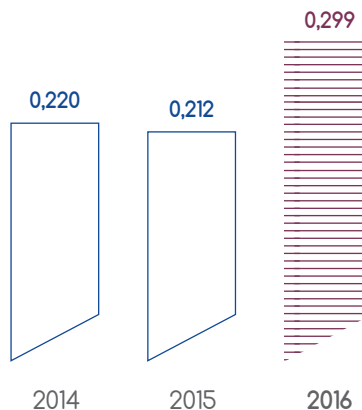


### Activité Environnement

#### Émissions de gaz à effet de serre en T eq CO<sub>2</sub>

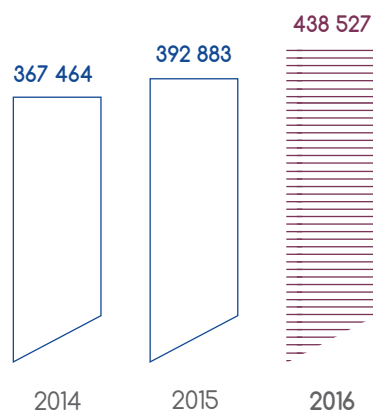


#### Ratio émissions de gaz à effet de serre en Kg eq CO<sub>2</sub> par kg de matière transformée

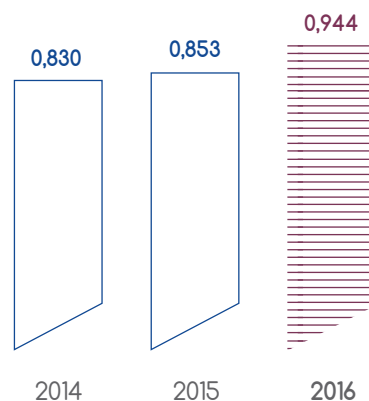


### Groupe

#### Émissions de gaz à effet de serre en T eq CO<sub>2</sub>



#### Ratio émissions de gaz à effet de serre en Kg eq CO<sub>2</sub> par kg de matière transformée



### GES (gaz à effet de serre) 2016

En tonnes équivalent CO <sub>2</sub>	2014	2015	2016
CO <sub>2</sub> *	367 175	392 143	437 482
CH <sub>4</sub>	16	5	0,4
HFC	273	735	1 044
<b>Total GES (en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>)</b>	<b>367 464</b>	<b>392 883</b>	<b>438 527</b>

\* Ces chiffres correspondent aux émissions de CO<sub>2</sub> issues des énergies consommées par les sites industriels.

L'augmentation des HFC est liée à l'intégration des nouveaux sites, les émissions de HFC des sites existants étant en baisse.

La qualité de l'air peut également être impactée par les COV (Composés Organiques Volatiles) que certains sites pourraient potentiellement rejeter. Ces molécules nocives pour la santé sont générées par l'utilisation de peintures et de solvants lors des opérations de fabrication des pièces de carrosserie notamment.

Elles interviennent dans la formation d'ozone dans la basse atmosphère et participent ainsi indirectement au réchauffement climatique. Les sites concernés par ces rejets éventuels sont équipés d'incinérateurs permettant de détruire les COV en fin de chaînes de production. En parallèle, Plastic Omnium privilégie dès que cela est possible les peintures hydrosolubles, moins émettrices.

### Consommations de peintures et solvants et émissions de COV

Consommation annuelle de matières premières En tonnes	2014	2015	2016
Peintures*	5 915	6 055	6 354
Solvants**	7 011	7 495	11 199
<b>Total</b>	<b>12 926</b>	<b>13 550</b>	<b>17 553</b>
Émissions de COV En tonnes	2014	2015	2016
COV	1 611	1 170	2 140

\* Matière sèche contenue dans la peinture, hors solvant.

\*\* Solvants utilisés purs et solvants contenus dans les peintures.

### Des sites récompensés pour leur performance – les Top Planet Awards

Les sites ayant démontré une excellence dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques sont récompensés depuis 2008, date de la création des Top Planet Awards. Les critères d'attribution des Awards ont été revus en 2016 et sont désormais au nombre de 15, regroupés en quatre thématiques : la gestion de l'énergie et de l'environnement, la progression des résultats pour les indicateurs clés (électricité, gaz, eau, déchets), la

conformité réglementaire et la protection de la planète via des initiatives locales. En juillet 2016 et pour la première année, l'auto-évaluation par les sites a été intégrée à l'outil de reporting, permettant une consolidation des données sur les quinze critères concernant les résultats 2015. À partir de 2017, l'évaluation sera effectuée au mois de mars sur l'année précédente.

Ces Awards sont accordés aux sites obtenant une note globale supérieure à 50 sur 100 pour le Silver Award et 70 sur 100 pour le Gold Award.



## Un programme Top Planet performant

Fondement de la stratégie bas carbone du groupe Plastic Omnium, le programme Top Planet est activement soutenu par le Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué et est déployé par la Direction HSE Groupe. Piloté par un comité se réunissant cinq fois par an pour suivre et analyser son déploiement, le programme repose sur 4 engagements définis par la Direction Générale :

- promouvoir le déploiement du référentiel ISO 50001, afin que les sites qui ont un système de management de l'énergie développé obtiennent la certification ;
- définir pour le Groupe des objectifs annuels de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) et des énergies consommées ;
- intégrer la notion de performance énergétique dans l'achat de services, la conception des produits, des équipements de production et d'infrastructure ;

### Nombre de sites certifiés ISO 50001

	2014	2015	2016
Sites certifiés ISO 50001	8	15	24

### Définir des objectifs annuels de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) et des énergies consommées

En 2015, les Divisions ont travaillé à l'établissement d'objectifs de réduction des consommations d'énergie par kilogramme de matière première transformée pour 2016. Cependant, ces objectifs ont été établis sans prendre en compte le changement de périmètre et sont ainsi devenus obsolètes. Un nouveau travail de définition des objectifs sera mené afin de prendre en compte le nouveau périmètre.

L'utilisation des kits de mesure des consommations électriques des machines a été déployée à de nouveaux sites, leur permettant de mesurer finement l'origine de la consommation électrique et d'agir ainsi sur les axes de réduction identifiés. L'efficacité des résultats obtenus a conduit certains sites à s'équiper localement d'un kit et à l'utiliser en continu. Les 4 kits disponibles au sein du Groupe ont permis en 2016 d'analyser les données de 4 nouveaux sites, dont les sites certifiés ISO 50001 en cours d'année, en plus des 16 sites ayant déjà réalisé cette évaluation.

En complément des kits de mesure, 87 % des sites ont pris des initiatives locales et, 11 sites déclarent avoir un recours accru aux énergies renouvelables, tels que les sites de Valence, de Bruxelles et de Santa Catalina ayant installé des panneaux solaires pour chauffer l'eau sanitaire, ou d'Essen, de Bad Rappenau ou Pappenheim ayant un contrat de fourniture d'électricité favorisant les énergies renouvelables.

### Intégrer la notion de performance énergétique dans l'achat de services, la conception des produits, d'équipements de production et d'infrastructure

La performance énergétique des sites est intimement liée à la performance des équipements. Des critères de consommations énergétiques sont ajoutés aux critères habituels de qualité, coût

- évaluer et maîtriser la qualité de la performance énergétique, au travers du déploiement des fiches de bonnes pratiques Top Planet.

### Promouvoir le déploiement du référentiel ISO 50001

La certification des sites selon le référentiel ISO 50001 est une priorité du Groupe afin de s'assurer d'une bonne maîtrise globale de la performance énergétique. Les sites visés prioritairement par la certification sont les sites européens étant déjà certifiés ISO 14001 et soumis à l'audit énergétique, obligatoire en Europe depuis 2015. Ce processus, initié en 2014, a permis la certification rapide de l'ensemble des sites soumis à cet audit. En 2016, 5 nouveaux sites se sont vus attribuer la certification :  $\alpha$ -Alpha-tech pour la Division Auto Inergy, Arevalo TP, Arevalo Composites et Redondela pour la Division Auto Exterior et Langres pour la Division Environnement auxquels se sont ajoutés 5 des sites Auto Exterior acquis en cours d'année. Cependant 1 des sites cédés/fermés en 2016 était certifié ISO 50001. Il en résulte un solde positif de 9 sites certifiés, portant ainsi le total à 24 sites.

et délai pour les achats d'équipement de production et d'infrastructure. Ces exigences participent à l'atteinte des objectifs fixés par le Groupe. La performance énergétique des pièces fabriquées est également analysée au travers d'analyses de cycle de vie afin de contribuer à l'amélioration des produits des clients par l'allègement des véhicules et l'amélioration de l'aérodynamisme.

Un travail a été conduit dans la Division Environnement pour optimiser le transport des bacs roulants. Les roues étant assemblées après le transport, les bacs sont désormais empilables, ce qui génère un gain important des volumes transportés.

Un projet 4.0 est lancé pour améliorer la performance opérationnelle et notamment déterminer les objectifs de consommations énergétiques pour les nouveaux bâtiments en prenant en compte leur performance énergétique ainsi que celle des nouveaux équipements. Une analyse précise des bâtiments et équipements existants permet d'affiner les futures consommations.

### Évaluer et maîtriser la qualité de la performance énergétique, au travers du déploiement des fiches de bonnes pratiques Top Planet

Les sources d'économie d'énergie sont identifiées à travers les audits énergétiques et le déploiement des analyses réalisées avec les kits de mesure. Au-delà de ces actions locales, le Groupe a développé des fiches de bonnes pratiques applicables par tous les sites, quel que soit leur niveau de maturité. Plus que des éco-gestes, ces fiches sont de véritables outils opérationnels dont l'efficacité est démontrée. 3 nouvelles fiches concernant l'éclairage, le refroidissement par l'eau et l'isolation des équipements industriels viendront compléter les 6 fiches existantes portant sur la coupure des énergies non utilisées, la mesure des consommations, les variateurs de fréquence, la mise en place d'un système de management énergétique, la récupération de chaleur et la plastification électrique.

## Le management de l'empreinte environnementale des sites

Axe principal de travail du Groupe, le programme Top Planet de réduction des consommations d'énergie s'intègre dans la prise en compte globale de l'empreinte environnementale des sites.

De par son activité de fabricant de pièces et produits utilisant principalement des matières plastiques, la maîtrise de la consommation de matières premières et de la gestion des déchets est un élément clé pour Plastic Omnium, d'un point de vue tant environnemental qu'économique.

Au travers de leur certification ISO 14001, les sites développent des plans d'actions pour prévenir, réduire et corriger leurs impacts sur les sols, la biodiversité et la ressource en eau. En 2016, 7 sites ont mené des actions de réduction de leur bruit et de leurs émissions olfactives afin de répondre aux attentes de leurs riverains. Ainsi les sites maîtrisent leurs potentielles nuisances sonores ou autres sources de pollution et n'ont reçu aucune pénalité administrative en 2016.

### Consommation de matières et gestion des déchets : le plastique, un matériau adapté à une économie circulaire

Matière première clé du secteur d'activité du groupe Plastic Omnium, le plastique est un matériau issu de sources fossiles dont le raffinage a un fort impact sur les émissions de gaz à effet de serre. L'ambition de l'entreprise est donc de maximiser l'utilisation de plastique recyclé tout en préservant les caractéristiques de sécurité, techniques et esthétiques nécessaires pour répondre aux exigences des clients.

Cette utilisation du plastique recyclé est particulièrement adaptée aux produits de la Division Environnement qui mène depuis plusieurs années une démarche, appelée Phoenix, dont la finalité est d'augmenter progressivement la part de recyclé dans les bacs roulants. En 2016, la Division a notamment investi dans une machine de tri optique des couleurs visant à séparer les couleurs des granulés de plastique recyclé réceptionnés. En effet, les granulés reçus sont un mélange de couleurs, ce qui ne permettait jusqu'à maintenant que de produire des bacs gris, les bacs d'autres couleurs étant fabriqués à partir de plastique vierge. Cet investissement va permettre de fabriquer désormais toutes les couleurs à partir de plastique recyclé, ce qui va avoir un impact positif sur la part de plastique recyclé acheté. Cela engendrera d'une part une économie importante en termes financiers mais également en termes d'émissions de gaz à effet de serre, les émissions étant majoritairement liées au raffinage du pétrole. En 2016, les bacs contiennent en moyenne 80 % de plastique recyclé et voient leur bilan carbone divisé par 10 par rapport à un bac fabriqué à partir de plastique vierge uniquement. La matière plastique recyclée utilisée par la Division Environnement est issue de deux sources principales : les bacs roulants arrivés en fin de vie et les bouteilles plastiques collectées dans ces mêmes bacs de tri sélectif.

En parallèle de l'achat de matériau recyclé, Plastic Omnium avait lancé une ligne de produits à base de bioplastique, issu de la canne à sucre. D'un point de vue économique et environnemental, ce bioplastique n'est pas encore suffisamment compétitif par rapport au plastique recyclé. Celui-ci reste donc le matériau privilégié utilisé pour les nouveaux développements.

### Consommation annuelle de plastiques en tonnes

	2014	2015	2016
Plastiques vierges*	337 678	343 229	360 013
Composites vierges			20 738
Plastiques recyclés	43 627	50 823	51 616
Plastiques biosourcés	1 623	1 036	388
<b>Total plastiques</b>	<b>382 928</b>	<b>395 088</b>	<b>432 755</b>

\* Donnée intégrant les matériaux composites en 2014 et en 2015.

La Division Environnement utilise également d'autres matières telles que l'aluminium, l'acier et le bois entrant dans la fabrication des composteurs et des conteneurs enterrés.

### Consommation matières premières en tonnes

	2014	2015	2016
Consommation plastiques*	382 928	395 089	432 755
Consommation composites			20 738
Consommation peintures/solvants	12 925	13 550	17 553
Consommation acier/aluminium	47 024	51 835	14 234
Consommation bois	72	52	16

\* Donnée intégrant les matériaux composites en 2014 et en 2015.

L'ensemble des Divisions du Groupe travaille à constamment améliorer les méthodes de fabrication pour réduire les chutes et produits défectueux qui existent dans tout procédé de production. Les déchets restants, générés lors de la production, sont systématiquement recyclés en interne ou en externe en vue

d'être réintégrés au processus de fabrication. Ce recyclage a un impact positif sur la consommation de matières premières et sur la génération de déchets. Pour les autres matériaux, des filières de traitement par recyclage ou valorisation sont mises en place dans l'ensemble des sites du Groupe.

Déchets générés annuellement par type de déchets En tonnes	2014	2015	2016
Pièces plastiques*	20 937	29 141	38 872
Déchets industriels banals	9 938	11 076	14 535
Métaux	9 383	8 477	7 404
Cartons	4 567	4 689	6 319
Bois	2 878	3 456	5 018
Emballages plastiques	992	1 122	1 142
Verre	0	21	6
Solvants	3 764	4 036	4 269
Boues de peinture	3 805	3 968	5 393
Huiles	570	908	1 221
Autres déchets**	4 142	6 012	5 285
<b>Déchets générés annuellement par type de déchets</b>	<b>60 978</b>	<b>72 905</b>	<b>89 464</b>

\* Pièces plastiques : intègrent également les déchets de matériaux composite

\*\* Autres déchets : eaux de lavage et de maintenance, déchets industriels spéciaux divers.

Déchets générés annuellement par type de traitement En tonnes	2014	2015	2016
Recyclage	41 167	50 550	64 556
Valorisation	11 782	13 587	14 343
Incinération ou mise en décharge	8 029	8 768	10 565
<b>Total déchets</b>	<b>60 978</b>	<b>72 905</b>	<b>89 464</b>

Les déchets générés par les sites du groupe Plastic Omnium peuvent être regroupés en trois grandes catégories selon leur filière de traitement :

- les déchets recyclés comprenant la réutilisation (avec un usage identique à celui pour lequel la pièce ou le produit a été initialement conçu, sans traitement intermédiaire), le recyclage ou la régénération matière (redonnant au matériau ses propriétés premières, par traitement ou adjonction d'additifs, lui permettant d'être réintroduit dans le cycle de production) ;
- les déchets valorisés comprenant la réutilisation (avec un usage différent de celui pour lequel la pièce ou le produit a été initialement conçu, avec éventuellement traitement intermédiaire) et la valorisation par incinération avec récupération d'énergie ;
- les déchets ultimes regroupant les déchets non valorisés, incinérés sans récupération d'énergie, mis en décharge ou enfouis.

Les déchets recyclés et valorisés sont revendus afin d'être intégrés à la fabrication de nouveaux produits. Les recettes générées par ces reventes ont atteint 8,8 millions d'euros en 2016. La bonne valorisation des déchets par le Groupe permet au final de compenser le coût de gestion des déchets, s'élevant à 5,6 millions d'euros en 2016.

Au total, 88 % des déchets ont été recyclés ou valorisés.

#### Utilisation du sol et prévention des rejets dans le sol

Les sites du groupe Plastic Omnium utilisent une surface au sol de 5630338 m<sup>2</sup>. 17 % de cette surface est perméable et permet ainsi la filtration des eaux de pluie par un processus naturel. Afin de prévenir, réduire et/ou réparer les rejets dans l'air, l'eau et le sol pouvant affecter gravement l'environnement, les 93 sites certifiés ISO 14001 disposent des plans d'actions. Les sources potentielles de pollution sur les sites sont les déversements éventuels de produits liquides tels que les peintures, les solvants ou les huiles. Des zones de stockage avec rétention sont prévues pour maîtriser tout déversement potentiel. En parallèle, la substitution des produits CMR (Cancérigène, Mutagène et Reprotoxique) et des produits SVHC (substance extrêmement préoccupante), classifiés ainsi pour leur risque pour la santé mais également pour leur impact nocif sur l'environnement, se poursuit. La politique de Plastic Omnium en matière de gestion du risque chimique va au-delà de la législation et impose une règle commune contraignante à l'ensemble des sites du Groupe, quelle que soit leur implantation géographique et la législation locale en vigueur. Environ 2 500 produits ont été contrôlés pour le risque chimique sur les 3 500 produits utilisés par le Groupe et la classification CMR et SVHC concerne moins de 40 de ces produits, qui restent utilisés dans le respect de la réglementation en attente d'une solution technique de substitution.

La qualité des sols fait également l'objet d'une préoccupation de l'entreprise qui respecte la réglementation environnementale en vigueur lors de la création ou du rachat de sites. Une étude d'impact est préalablement réalisée à toute construction ou reprise de site afin de s'assurer de préserver les milieux naturels et la qualité de vie des riverains. Une évaluation environnementale – phase 2, appelée également « caractérisation environnementale préliminaire », permet alors de confirmer ou d'infirmer la présence de contaminants dans des concentrations supérieures à celles permises.

### La préservation de la biodiversité

La préservation de la biodiversité est assurée par les sites par la mise en œuvre efficace de leur plan d'actions visant à prévenir, réduire et corriger les risques de pollution, que les sites soient certifiés selon le référentiel ISO 14001 ou en cours de certification. En effet, une des étapes clés est l'analyse et la quantification des aspects et impacts environnementaux significatifs, prenant nécessairement en compte la dimension de la préservation de la biodiversité.

L'ouverture ou la reprise de sites impliquent également une analyse des impacts environnementaux incluant les impacts sur les écosystèmes. Au-delà de ces analyses, le Groupe souhaite encourager la prise d'initiatives locales et l'échange de bonnes pratiques.

### Adaptation aux conséquences du changement climatique

Les risques industriels sont cartographiés par la Direction du Management des Risques, en collaboration avec la Direction HSE. La cartographie des risques existants établissant les enjeux

environnementaux pour chacun des sites et l'évaluation des risques de catastrophes naturelles ont été analysées afin de prendre en compte l'évolution du périmètre en 2016 et n'ont pas conduit à l'identification de nouveaux risques ou points d'attention pour les sites.

La prise en compte de la lutte contre le changement climatique devient une exigence économique et commerciale, passant notamment par la réduction de l'utilisation d'énergie fossile. Afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles, Plastic Omnium cherche à maximiser l'utilisation de plastique recyclé dans la conception de ses produits (cf. paragraphe Consommation de matières et gestion des déchets en pages 72 et 73).

### Gestion de la ressource en eau

Plastic Omnium porte une attention particulière à sa consommation d'eau. Les sources de prélèvement sont identifiées, 97 % sont issues des réseaux urbains, les 3 % restant venant d'eaux souterraines. En 2016, aucun site n'a été soumis à des restrictions d'eau ou n'est en zone de stress hydrique. L'eau est principalement utilisée dans les circuits de refroidissement, ce qui permet un fonctionnement généralisé en circuit fermé. Seul le site historique de Saint-Désirat prélève de l'eau dans un fleuve, le Rhône, et la rejette après son utilisation pour refroidir les installations. La qualité et la température de l'eau en sortie d'usine sont mesurées périodiquement en accord avec les autorités locales et les résultats s'avèrent conformes aux seuils réglementaires en vigueur.

Les potentiels rejets nocifs dans l'eau liés aux activités de peinture sont éliminés par la mise en place de traitement des boues de peinture sur les sites concernés.

Consommation d'eau	2014	2015	2016
Consommation annuelle (en m <sup>3</sup> )	1 898 100	1 636 356 <i>Dont 702 238 m<sup>3</sup> à Saint-Désirat</i>	1 670 943 <i>Dont 528 190 m<sup>3</sup> à Saint-Désirat</i>
Consommation en l/kg de matière transformée	4,285	3,553	3,597

## 3.5 L'engagement sociétal

Acteur prépondérant dans les secteurs automobile et de services et produits pour les collectivités locales, Plastic Omnium entretient des relations avec de très nombreuses parties prenantes dont un panel important de fournisseurs. En 2016, le Groupe a choisi d'aller plus loin dans sa responsabilité vis-à-vis de ses fournisseurs en développant sa démarche achats responsables. L'éthique, notamment dans les affaires, est un sujet prioritaire pour le Groupe qui a renforcé ses actions de formation des salariés sur cette thématique.

Ces actions s'intègrent dans l'engagement sociétal du Groupe de prendre en compte ses impacts tant au niveau Groupe qu'au niveau local, sur les plans économique et social.

### La prise en compte des impacts tout au long de la chaîne d'approvisionnement

En 2016, le Groupe a lancé une nouvelle démarche, la Charte Fournisseurs. Cette charte a été rédigée au niveau Groupe en intégrant les fonctions Ressources Humaines, Santé-Sécurité-Environnement ainsi que les directeurs Achats des trois Divisions. Consolidant les initiatives réalisées par chacune des Divisions, cette charte a pour objet de renforcer la prise en compte des impacts sociaux, environnementaux, sociétaux et éthiques par les fournisseurs. Celle-ci a pour vocation à être adoptée par chaque nouveau fournisseur avant son référencement et à l'occasion des renouvellements des contrats. Cette charte rappelle les engagements de Plastic Omnium vis-à-vis des principes du Pacte Mondial de Nations Unies et des 8 Conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et demande à ses fournisseurs de s'engager à respecter ces mêmes principes tels que liberté syndicale, la reconnaissance effective du droit de négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession. La démarche

d'envoi de la charte pour signature par les fournisseurs a été initiée en fin d'année 2016.

Cette charte vient compléter les conditions générales d'achat comprenant des clauses contractuelles liées à la responsabilité du fournisseur. Dans ses conditions générales d'achat, la Compagnie Plastic Omnium se réserve le droit d'imposer à ses fournisseurs et sous-traitants d'être certifiés ISO 14001 ou OHSAS 18001. A minima, le respect de l'environnement via la mise en place d'un système de management, et la santé et la sécurité des collaborateurs sont un prérequis nécessaire au partenariat. En 2016, 596 fournisseurs de Plastic Omnium ont démontré par une certification ISO 14001 la prise en compte de leurs impacts environnementaux significatifs. La gestion du risque chimique étant un sujet important pour Plastic Omnium comme le démontre ses engagements à substituer dès que possible les substances CMR ou SVHC, le Groupe demande à ses fournisseurs concernés par le risque chimique de respecter la réglementation européenne REACH qu'ils y soient soumis ou non (Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals – Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) et à n'utiliser aucune substance CMR (cancérogène, mutagène, reprotoxique) dans leurs produits.

Au-delà des exigences formulées par la Compagnie Plastic Omnium au travers de sa charte et de ses conditions générales d'achat, l'entreprise réalise des audits de ses fournisseurs incluant des vérifications sur les thématiques sociales et environnementales. Lors du référencement d'un nouveau fournisseur, après signature de la charte, celui-ci sera potentiellement audité par le Groupe. Un audit de suivi pourra être envisagé afin de vérifier la mise en œuvre d'un plan d'amélioration continue. Suite à la mise en place de la charte, les audits accordent une part plus importantes aux thématiques sociales et environnementales.

En 2016, 180 audits ont été menés, complétant les 128 et 138 audits menés respectivement en 2015 et en 2014 ; 239 audits spécifiques à la sécurité ont également été menés.

### **L'éthique, socle des relations avec les parties prenantes**

À travers la mise en place d'une démarche d'achats responsables, la Compagnie Plastic Omnium entend aussi souligner l'importance qu'elle accorde à l'éthique dans ses relations avec ses fournisseurs. L'intégration de l'éthique dans les affaires est formalisée depuis 2003, année de parution de la première version du Code de conduite. Revu en 2008, ce Code affirme la volonté du Groupe de respecter et de faire respecter par l'ensemble de ses salariés 13 engagements concernant principalement la non-discrimination, le respect de la politique santé-sécurité, le respect de l'environnement, la lutte contre la corruption, la fraude et les conflits d'intérêts ainsi que le respect de la concurrence et de la confidentialité des données des clients et fournisseurs.

L'adhésion depuis 2003 du Groupe au Pacte Mondial des Nations Unies imposant le respect de 10 principes en matière de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption, réaffirme publiquement ses engagements en matière d'éthique.

En 2010, un Code de conduite spécifique sur la gestion éthique de la concurrence est venu compléter le Code de conduite pour régir les comportements des salariés concernés, tels que les acheteurs et les commerciaux.

Afin de s'assurer du déploiement opérationnel de ces règles et guides et de leur appropriation par l'ensemble des salariés, les documents sont traduits dans de nombreuses langues (7 pour le Code de conduite, 4 pour le Code de conduite « concurrence »). Ils sont librement mis à disposition sur l'intranet de l'entreprise « Topnet » et sont distribués à tous les nouveaux arrivants concernés. En soutien, des modules de formation sont dispensés via une plateforme d'e-learning et en présentiel pour le Code de conduite « concurrence ». En 2016, 976 salariés ont suivi la formation au Code de conduite et 274 salariés la formation (e-learning et en présentiel) au Code de conduite « concurrence ».

En 2016, un nouveau guide a été développé concernant les « Règles d'Or » du contrôle interne. Ce nouveau document reprend les règles essentielles à respecter pour prévenir les risques de fraudes interne et externe. Distribué en fin d'année à l'ensemble des Managers ayant participé à la réunion « Top 100 », ce guide est décliné au sein des Divisions et disponible sur l'intranet Topnet. Pour favoriser la diffusion opérationnelle de ces Règles d'Or du contrôle interne, un nouveau module d'e-learning est en cours de développement.

Afin de vérifier localement que les sites connaissent les règles édictées par le contrôle interne et les appliquent, des audits sont régulièrement réalisés. En moyenne un site sera audité tous les trois ans. En 2016, 41 audits ont été réalisés (après les 37 menés en 2015 et les 41 en 2016).

### **L'impact territorial, économique et social de l'activité de la Société (sur les populations riveraines ou locales et sur l'emploi et le développement régional)**

Suite à sa réorganisation, l'entreprise est désormais présente sur 130 sites, 23 centres de Recherche et Développement, répartis sur 31 pays. Le Groupe a pour stratégie de s'implanter au plus près des sites de ses clients, ce qui aboutit à la création de zones dynamiques en matière de développement économique local et d'avoir un impact positif sur les emplois locaux. Pour certains composants, les sites de Plastic Omnium, dits Sites Avancés Fournisseurs, sont directement implantés sur le site du client.

La volonté du Groupe est de faire appel à des fournisseurs locaux lorsque cela est possible, principalement pour les familles d'achats non stratégiques qui ne sont pas centralisées.

La création et l'acquisition de nouveaux sites se font ainsi en privilégiant l'emploi et le développement des compétences locales induisant des retombées économiques locales. Ces développements sont toujours réalisés à minima dans le respect des législations en vigueur : en matière environnementale, l'implantation des sites dans les territoires est toujours réalisée en prévenant, réduisant et corrigeant les impacts locaux, selon le référentiel ISO 14001.

L'entreprise réalise les actions nécessaires pour créer et entretenir de bonnes relations avec les parties prenantes locales comme cela a été le cas concernant la gestion des nuisances sonores ou olfactives pour 7 sites en 2016. Le dialogue local est organisé par les sites.

### Les actions volontaires de développement social local

Le groupe Plastic Omnium permet à ses Divisions, pays et sites de développer s'ils le souhaitent des actions de développement social local.

Plastic Omnium est partenaire du Centre Georges-Pompidou depuis 2006. En 2016, Plastic Omnium a été mécène pour l'exposition Magritte.

Plastic Omnium est un des mécènes de la fondation de l'Université de Lyon. La fondation de l'Université de Lyon a pour mission, en liaison avec le monde socio-économique, de contribuer au rayonnement de l'Université de Lyon et de son territoire, à l'international et sur le territoire de Lyon et de Saint-Étienne.

Plastic Omnium a contribué au financement de la fondation de l'École Polytechnique Fédérale de Zürich (ETH) pour soutenir la création d'une maison des étudiants. Un centre où les étudiants peuvent développer leurs projets entrepreneuriaux.

En outre, Plastic Omnium est impliqué dans le développement du musée Diderot à Langres et, en 2016, a financé l'acquisition d'un chronomètre de marine pour enrichir la collection du musée.

Aux États-Unis, Plastic Omnium s'implique auprès de l'association « Focus Hope » qui agit en faveur des déshérités de la région de Détroit au travers de projets d'éducation et de la gestion d'une banque alimentaire. En 2016, Plastic Omnium a sponsorisé la marche solidaire « Eleanor's Walk for Hope » de l'association. Aux 2 700 dollars donnés par les salariés, Plastic Omnium a ajouté une contribution de 333 000 dollars, conformément à son engagement de donner 1 000 000 de dollars sur trois ans.

En 2016, Plastic Omnium a soutenu l'association « SOS Children's Village Illinois ». Le réseau mondial de cette association prend en charge des orphelins et des familles dans des villages créés pour leur réinsertion.

En Argentine, l'usine Auto Inergy de Buenos Aires s'est engagée début 2016 dans le soutien de la banque alimentaire « Fundación Banco de Alimentos ». L'entreprise permet aux salariés volontaires d'effectuer sur leur temps de travail des missions de tri et de contrôle des dons de nourriture une à deux fois par mois. Plus de 2,5 tonnes de nourriture ont été triées permettant de servir plus de 8 000 repas. Le site ambitionne d'avoir au moins 120 participants sur les 170 salariés que compte le site. Ce projet qui contribue à la cohésion des équipes locales a été mis en place pour un an et sera reconduit ou remplacé par un autre projet de même ampleur en 2017.

Le site français Auto Exterior Σ-Sigmattech a organisé la vente de mobiliers non utilisés à ses salariés, l'argent récolté dont le montant a atteint 2 800 euros a été donné à l'association « Vivre aux éclats ». Cette association fait intervenir des clowns dans les hôpitaux de jour pour apporter des éclats de rire aux enfants et personnes âgées résidentes.

En France, le partenariat lancé par la Division Environnement fin 2015 avec l'association NQT permet à des salariés volontaires d'effectuer du mécénat de compétences auprès de jeunes issus de quartiers prioritaires et/ou de milieux défavorisés. En 2016, 11 parrains et marraines ont accompagné 22 jeunes dans leur recherche d'emploi.

La Division Environnement en Espagne a soutenu les banques alimentaires de Madrid et de Valence. Les salariés ont collecté 358 kilogrammes de denrées alimentaires destinées aux enfants malnutris. Pour chaque kilo collecté par les salariés, Plastic Omnium a ajouté un kilo de denrées.

Les actions citées représentent une part de l'ensemble des actions menées localement, la majorité consistant en l'organisation de dons et de collecte de produits de première nécessité.

### Les relations avec les parties prenantes

Partie prenante principale et prioritaire du groupe Plastic Omnium, les salariés bénéficient de nombreux canaux de communication interne. L'espace de travail collaboratif TopShare voit son succès confirmé avec plus de 900 communautés ouvertes. Cette plateforme dédiée à l'échange et à la gestion de la connaissance permet une grande réactivité dans la réalisation des projets. Un réseau d'experts a été structuré et est régulièrement sollicité pour conseiller les différents sites de l'entreprise. La communication interne est animée à travers différents supports :

- le magazine d'information Optimum où des nouvelles concernant la vie de l'entreprise sont présentées ;
- l'intranet Topnet ;
- les réunions d'information pour les équipes dans les sites ;
- les lettres d'information locales et affichage sur les panneaux d'information ;
- les conventions par Division, métier ou niveau hiérarchique ;
- la Journée Mondiale de la sécurité.

En juin 2016, le Groupe a totalement renouvelé son portail intranet Topnet, qui est devenu un outil de communication interne partagé par toutes les Divisions. Ainsi, la fréquentation a quasiment triplé, les articles ayant été consultés 38 000 fois en décembre 2016, comparé à 10 000 vues en décembre 2015.

Le Groupe a dynamisé son activité éditoriale grâce à la mise en place de comités mensuels impliquant les Divisions. Ainsi, 85 activités ont été publiées au deuxième semestre 2016 par rapport à 30 à la même période de l'année précédente.

Le dialogue avec les salariés est construit au travers des instances représentatives du personnel ainsi que par une enquête d'engagement réalisée en 2016 auprès de 26 pays.

Localement de nombreuses actions en faveur du bien-être des salariés et de la qualité de vie au travail sont menées. Des visites

de site à destination des familles des salariés, des actions de reconnaissances de l'ancienneté, des challenges sportifs...

Afin de recruter de futurs salariés et de développer la notoriété du secteur auprès des étudiants, Plastic Omnium crée localement de nombreux partenariats avec des universités et des écoles d'ingénieurs. En Asie, la Division Auto Inergy a ainsi participé à des forums emploi de l'école Government Polytechnic of Haryana où plus de 200 étudiants ont été rencontrés aboutissant au recrutement de 6 étudiants.

Les clients sont également une partie prenante prioritaire pour la Compagnie Plastic Omnium. Opérant en B to B, le Groupe n'est pas en contact direct avec les consommateurs. Ses clients sont, pour les Divisions automobiles, les constructeurs automobiles, pour la Division Environnement, les collectivités locales et les collecteurs de déchets. La stratégie est de créer de véritables partenariats qui sont régulièrement récompensés. Ainsi en 2016, Plastic Omnium a reçu pour sa Division Auto Inergy le trophée extrêmement prisé « Global Contribution Award » ainsi que le « Superior Value Improvement Award » de Toyota, premier constructeur automobile mondial connu pour ses exigences. À l'occasion de son « Supplier Day », le Directeur de qualité du groupe PSA a officiellement décerné ses félicitations au site Auto Exterior d'Arevalo en Espagne à travers la remise du prix « Best of The Best Plant Award ». Plastic Omnium a également remporté en 2016 le prix de l'entreprise familiale au niveau national du Prix de l'Entrepreneur de l'Année, remis par EY et l'Express pour l'année 2015.

À l'occasion de l'inauguration du nouveau site de Recherche & Développement α-Alphatech, une cérémonie d'inauguration a été tenue en présence du Président de la République française. Par la suite les actionnaires ont été invités à venir visiter ce site, permettant au Groupe de leur démontrer sa capacité d'innovation.

Les fournisseurs sont également de véritables partenaires avec lesquels le Groupe choisit de travailler dans la durée en les référençant pour des périodes de trois ans.

Plastic Omnium, dont la Recherche & Développement est un axe stratégique, participe à de nombreux groupes de travail, clusters et associations professionnelles : Plastic Omnium est ainsi membre du CCFA (Comité des Constructeurs Français d'Automobiles) et de la PFA (Plateforme de la Filière Automobile et mobilité), et notamment de son comité RSE. Plastic Omnium participe au Conseil d'Administration de la Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA). L'entreprise prend également part aux travaux des organisations professionnelles telles que le MEDEF ou l'AFEP.

Pour la première année, Plastic Omnium a participé au Salon mondial de l'automobile en France aux côtés de ses clients constructeurs pour présenter ses innovations. À cette occasion le Groupe a lancé une campagne de publicité institutionnelle. Le Groupe a également été présent pour la première année au salon NAIAS de Détroit aux États-Unis et a renouvelé sa participation au salon de Pékin. La Division Environnement a présenté ses dernières solutions de gestion des déchets au salon TECMA en Espagne dédié à l'urbanisme et à l'environnement et au salon de l'IFAT en Allemagne, salon leader mondial présentant les solutions de management des ressources et des déchets ainsi qu'au salon Pollutec en France.

Concernant les thématiques importantes pour le Groupe mais ne relevant pas de ses activités, Plastic Omnium choisit de s'entourer de spécialistes : un travail étroit est mené avec les assu-

reurs aboutissant au décernement de label RHP pour certains sites exemplaires. La gestion du risque chimique et l'analyse des produits sont confiées à un partenaire spécialisé et à un cabinet d'avocats qui étudie les évolutions réglementaires mondiales.

## 3.6 Méthodologie

La Compagnie Plastic Omnium, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, est une entreprise ayant des activités industrielles et des usines.

Les indicateurs RSE sont collectés séparément par la Direction HSE et par la Direction des Ressources Humaines auprès de chacun des sites intégrés dans le périmètre de reporting, et font l'objet de contrôles de cohérence lors de leur consolidation en central.

La démarche de reporting social, environnemental et sociétal du groupe Plastic Omnium se base sur :

- les dispositions réglementaires liées à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce français ;
- les dix principes du Pacte mondial de l'ONU ;
- la politique HSE intégrée à la stratégie et au management de l'entreprise.

Concernant les thématiques demandées par l'article R.225-105-1 du Code de commerce français, la lutte contre le gaspillage alimentaire a été jugée comme non pertinente pour le groupe Plastic Omnium. En effet, les activités de l'entreprise ne sont pas en lien avec la production, la commercialisation ou la distribution de produits alimentaires. Les sites proposant une restauration collective à ses employés sous-traitent ce service à un prestataire spécialisé en charge de s'assurer du respect de la législation en la matière. Les conditions générales d'achat du Groupe imposent le respect de la réglementation en vigueur, permettant à Plastic Omnium de s'assurer du respect de cette réglementation par ses prestataires. Cette thématique est donc exclue du présent chapitre.

### Le périmètre du rapport

Le périmètre du reporting a pour objectif d'être représentatif des activités de la Compagnie Plastic Omnium. Ainsi, pour l'exercice 2016, le reporting social, environnemental et sociétal couvre la totalité du chiffre d'affaires IFRS 2016 de la Compagnie Plastic Omnium.

Un seul point service de la Division Environnement est intégré, l'impact environnemental des autres points service étant jugé non significatif. Les consommations d'eau et d'énergies des Sites Avancés Fournisseurs (SAF) gérés par la Division Auto Exterior et la Division Auto Inergy sont également prises en compte, de même que les émissions de CO<sub>2</sub> qui en découlent.

Le Groupe compte 18 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à autorisation. Ces ICPE sont intégrées dans le périmètre HSE du Groupe, à l'exception d'un site de la Division Auto Exterior (Plastic Omnium Recycling) qui est hors périmètre IFRS.

1.1 Les effectifs au 31 décembre par nature de contrats et intérimaires sont étendus à l'ensemble des entités juridiques qui sont dans le périmètre de consolidation des comptes de gestion.

1.2 De même pour les effectifs inscrits répartis hommes/femmes, par catégorie ouvriers/employés/cadres, ainsi que par tranche d'âges, et les intérimaires sont étendus à l'ensemble des entités juridiques qui sont dans le périmètre de consolidation.

Variations de périmètre :

En 2016, les sites intégrés au reporting pour la Division Auto Exterior suite à l'acquisition des sites de Faurecia Auto Exterior sont : en Allemagne, Weißenburg, Sterbfritz, Reinsdorf, Pappenheim, Essen et Bad Rappenau ; en Espagne, Tudela, Valence, Villaverde et Barcelone ; Malvinas en Argentine ; São Bernardo do Campo au Brésil ; Hlohovec en Slovaquie et Bruxelles en Belgique. Les sites devant être revendus ne sont pas intégrés au périmètre.

D'autres sites ont ouvert et sont intégrés au reporting : Auto Inergy León, Auto Exterior San Luis Potosi, Auto Inergy Chongqing<sup>(1)</sup>, Auto Exterior Pune TC.

Les acquisitions et créations de sites sont prises en compte dans le périmètre des données HSE dès la date d'entrée en activité (démarrage de production).

Pour le reporting social, les indicateurs sont reportés dès la création ou l'intégration du site.

Les sites cédés ou fermés en cours d'année sont exclus du périmètre : Ludoparc Saint-Étienne-de-Tulmont, Sulo Emballagen GmbH, Signature Ltd Oldbury, Post and Column, Auto Exterior Belvidere.

### Les modes de calcul des indicateurs

Les indicateurs sont arrêtés au 31 décembre 2016, à l'exception des indicateurs suivants :

2.1 Les indicateurs arrêtés au 30 novembre 2016 et extrapolés au 31 décembre sur la base du ratio effectif décembre/effectif novembre : répartition hommes/femmes, répartition Ouvriers/Employés/Cadres, salariés travaillant en équipe ou à temps partiel, nombre de femmes cadres, nombre de personnes handicapées.

2.2 Les indicateurs arrêtés au 30 novembre 2016 et proratisés au 31 décembre sur la base du ratio de 12/11 : les heures de formation interne et externe, les factures des organismes de formation, le nombre de stagiaires, le nombre de salariés formés depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'ensemble des données environnementales (excepté le nombre de sites certifiés ISO 14001, arrêté au 31 décembre). Pour les sites rachetés au 1<sup>er</sup> août, les indicateurs environnementaux couvrent la période du 1<sup>er</sup> août au 30 novembre 2016 et sont extrapolés au 31 décembre 2016 sur la base du ratio de 5/4.

2.3 Les indicateurs arrêtés au 30 novembre 2016 et considérés comme valables pour l'année entière : temps de travail hebdomadaire, pourcentage de salariés couverts par une convention collective, pourcentage de salariés formés dans l'année, postes de travail modifiés pour les personnes handicapées.

2.4 Les indicateurs arrêtés au 31 octobre 2016 et considérés comme valables pour l'année entière : nombre d'incidents de discrimination, nombre de mesures prises suite aux incidents de discrimination, comités, autres commissions, syndicats représentés, accords d'entreprise, accords en matière de santé et de sécurité au travail.

L'ensemble des indicateurs sont calculés sur le périmètre IFRS et donnés sur 2 ou 3 années pour permettre la comparabilité. Les indicateurs des thématiques consommations de matière, d'eau, d'énergie, les émissions de CO<sub>2</sub> et les ratios corrélés, ainsi que les déchets et les rejets d'eau ont été corrigés pour 2015 suite à une détection a posteriori d'erreurs peu conséquentes, concernant 15 sites. Les indicateurs liés au frais de personnel ont été recalculés pour 2014 et 2015 selon le périmètre IFRS.

### Procédures et contrôles externes

Un protocole de reporting spécifique aux Directions HSE et Ressources Humaines a été élaboré et précise dans un seul et même document la procédure de collecte et de validation ainsi que les définitions des indicateurs identifiés. Ce protocole est adressé à l'ensemble des contributeurs et validateurs des données extra-financières. Ces données sont collectées dans le logiciel de reporting extra-financier du Groupe.

La procédure RSE ainsi que les résultats consolidés des données RSE font l'objet d'une revue par la Direction Générale.

Pour l'exercice 2016, les procédures de reporting des indicateurs extra-financiers ont fait l'objet d'une vérification externe par un organisme tiers indépendant, Mazars. Dans ce cadre, des audits de sites ont été menés, sur la base d'une sélection d'indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux, sur 10 sites représentatifs des activités du groupe Plastic Omnium afin de valider la qualité et la crédibilité globale du système de reporting.

Les sites audités en 2016 (AI : Auto Inergy, AE : Auto Exterior) :

- Pologne : AI Lublin ;
- Allemagne : AE Reinsdorf, SULO Herford Bins ;
- Espagne : AE Arevalo ;
- États-Unis : AI Anderson, AE Anderson ;
- France : AE Saint-Désirat, AE Ruitz, AE Σ-Sigmattech, AI α-Alphatech.

La nature des travaux réalisés et les conclusions afférentes sont présentées dans une attestation spécifique qui figure à la fin de ce chapitre.

Le glossaire des indicateurs est disponible sur demande auprès des Directions Ressources Humaines et HSE du Groupe.

(1) Hors indicateurs sécurité/environnement/énergie.



## 3.7 Table de concordance

Catégories de l'article 225	Informations	Pages	Correspondance article 225 / GRI G4	Correspondance Pacte mondial des Nations unies
<b>Principes généraux de reporting</b>				
<b>Comparabilité</b>	Les informations publiées sont présentées de façon à permettre une comparaison des données (loi du 12 juillet 2010). Le rapport du Conseil d'Administration ou du Directoire présente les données observées au cours de l'exercice clos et, le cas échéant, au cours de l'exercice précédent, de façon à permettre une comparaison entre ces données (décret du 24 avril 2012).	78	G4-22 ; G4-23	
<b>Comply or explain</b>	Le rapport indique, parmi les informations listées par le décret d'application, celles qui, eu égard à la nature des activités ou à l'organisation de la Société, ne peuvent être produites ou ne paraissent pas pertinentes, en fournissant toutes explications utiles (décret du 24 avril 2012).	77		
<b>Mise en conformité volontaire à un référentiel</b>	Lorsqu'une société se conforme volontairement à un référentiel national ou international en matière sociale ou environnementale, le rapport peut le mentionner en indiquant les préconisations de ce référentiel qui ont été retenues et les modalités de consultation de ce dernier (décret du 24 avril 2012).	77	G4-15	
<b>Périmètre des informations</b>	Lorsque la Société établit des comptes consolidés, les informations fournies sont consolidées et portent sur la Société elle-même, ainsi que sur l'ensemble de ses filiales ou les sociétés qu'elle contrôle (loi du 12 juillet 2010).	77, 78	G4-17 ; G4-18	
<b>Vérification par un OTI</b>	Les informations sociales et environnementales figurant ou devant figurer au regard des obligations légales et réglementaires font l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant [...]. Cette vérification donne lieu à un avis qui est transmis à l'Assemblée des actionnaires ou des associés en même temps que le rapport du Conseil d'Administration ou du Directoire (loi du 12 juillet 2010). L'organisme tiers indépendant est désigné pour une durée qui ne peut excéder six exercices. Il est soumis aux incompatibilités prévues par l'article L. 882-11 du Code de commerce (interdiction des prestations de conseil pour les Commissaires aux Comptes auprès des entreprises dont elles certifient les comptes, ou de leurs filiales) (décret du 24 avril 2012).	78, 83	G4-33	

## Table de concordance

Catégories de l'article 225	Informations	Pages	Correspondance article 225 / GRI G4	Correspondance Pacte mondial des Nations unies
<b>I. Informations sociales</b>				
<b>I. a) Emploi</b>	Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	51, 56, 57, 58, 59, 60	G4-9 ; G4-10 ; LA1 partiel, LA12	
	Embauches et licenciements	56, 57	EC6 ; LA1	
	Rémunérations et leur évolution	59	G4-51 partiel ; G4-52 ; LA2	
<b>I. b) Organisation du temps de travail</b>	Organisation du temps de travail	65	G4-10	
	Absentéisme	63	LA6	
<b>I. c) Relations sociales</b>	Organisation du dialogue social, procédures d'information, de négociation et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	61		3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
	Bilan des accords collectifs	61	G4-11	
<b>I. d) Santé et sécurité</b>	Conditions de santé et de sécurité au travail	61, 62, 63, 64		
	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	61		
	Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	52, 62, 63	LA6 ; LA7	
<b>I. e) Formation</b>	Politiques mises en œuvre en matière de formation	51, 57, 58	LA10 ; LA11	
	Nombre total d'heures de formation	51	LA9 ; HR2	
<b>I. f) Égalité de traitement</b>	Mesures prises en faveur de l'égalité hommes/femmes	65	LA12 (voir aussi chapitre 2.1.11. "Composition et indépendance du Conseil d'Administration")	2. Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme. 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire. 5. L'abolition effective du travail des enfants. 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	64	LA12	
	Politique de lutte contre les discriminations	64, 65	LA12 ; HR3	
<b>I. g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) relatives :</b>	• au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	61, 74,	HR4 partiel	
	• à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	64, 74, 75	HR3	
	• à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	74, 75	HR6 partiel	
	• à l'abolition effective du travail des enfants	74, 75	HR5 partiel	

## Table de concordance

Catégories de l'article 225	Informations	Pages	Correspondance article 225 / GRI G4	Correspondance Pacte mondial des Nations unies
<b>II. Informations environnementales</b>				
<b>II. a) Politique générale en matière environnementale</b>	Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	53, 66, 67, 71	G4-1 partiel ; G4-44	7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement. 8. À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
	Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	67	G4-43 partiel	
	Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	66	EN31 partiel	
	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours)	66	EN29 ; EN34	
<b>II. b) Pollution</b>	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	70, 73, 74	EN10 partiel ; EN20 ; EN21 ; EN27	7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement. 9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
	Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	72	EN27	
<b>II. c) Économie circulaire</b>	i) Prévention et gestion des déchets			7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement. 9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
	Mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	72, 73	EN23 ; EN25	
	Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	Exclusion, 77		
	ii) Utilisation durable des ressources			
	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	54, 74	EN8	
	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	54, 70, 72	EN1 ; EN2	
<b>II. d) Changement climatique</b>	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	53, 67, 68, 69, 70, 71	EN3 ; EN5 ; EN6	
	Utilisation des sols	73		
	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la Société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	54, 69, 70, 71	EN15 ; EN16 ; EN18 ; EN19	
<b>II. e) Protection de la biodiversité</b>	Adaptation aux conséquences du changement climatique	55, 74		
	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	74	EN13 partiel	

## Table de concordance

Catégories de l'article 225	Informations	Pages	Correspondance article 225 / GRI G4	Correspondance Pacte mondial des Nations unies
<b>III. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable</b>				
<b>III. a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société</b>	En matière d'emploi et de développement régional	75, 76		
	Sur les populations riveraines ou locales	75, 76		
<b>III. b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines</b>	Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	57, 76, 77	G4-24 ; G4-26 ; G4-27	
	Actions de partenariat ou de mécénat	76		
<b>III. c) Sous-traitance et fournisseurs</b>	Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	74, 75	EN33 ; LA15 ; HR11 ; S010	1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence. 2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.
	Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	74, 75	EN32 ; LA14 ; HR10 ; S09	
<b>III. d) Loyauté des pratiques</b>	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	55		1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence. 2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme. 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire. 5. L'abolition effective du travail des enfants. 10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.
	Actions engagées pour prévenir la corruption	75	G4-56 ; G4-58 ; S03 ; S04 ; S05	
<b>III. e) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme</b>		64, 65, 74, 75	G4-56 ; G4-57 ; HR2 ; HR9	

## 3.8 Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

### Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, Commissaire aux Comptes de la Compagnie Plastic Omnium, accrédité par le Cofrac Inspection sous le numéro 3-1058<sup>(1)</sup>, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

#### Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément au protocole de reporting RSE utilisé par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la Société.

#### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention et des textes légaux et réglementaires applicables.

#### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de huit personnes entre octobre 2016 et février 2017 pour une durée d'environ neuf semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000<sup>(2)</sup>.

### I. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

(1) Dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr).

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe « Méthodologie » du chapitre 3 « Développement Durable » du Document de Référence intégrant le rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## II. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

### Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une quarantaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE, auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>(3)</sup> :

- au niveau de l'entité consolidante et des Directions HSE et du Développement RH, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif des sites et des Directions que nous avons sélectionnées<sup>(4)</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente 18 % des effectifs et entre 17 % et 55 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

(3) Informations sociales : effectif (par type de contrat, statut, sexe, âge, zone géographique), heures de formation, taux d'absentéisme, taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt, nombre de salariés formés à Top Safety.

Informations environnementales : consommations d'électricité, consommations de gaz, consommations d'eau, déchets (recyclés et valorisés), rejets atmosphériques GES.

Informations sociétales : nombre d'audits CSR fournisseurs, nombre de personnes formées au Code de conduite.

(4) Pour l'ensemble de la sélection d'informations sociales et environnementales citées précédemment : Sigmatech, AI Anderson, AE Anderson, AI Alphatech, AE Arevalo, AE Ruitz, SULO Herford Bins, POC St Désirat.

Pour l'ensemble de la sélection d'informations sociales et environnementales citées précédemment (hors heures de formation et nombre de salariés formés à Top Safety) : AE Reinsdorf Plant.

Pour les informations sociétales : en Central auprès des Directions RH et des Directions Qualité Fournisseurs AI et AE.

En complément pour les informations relatives aux effectifs (par type de contrat, statut, sexe, âge, zone géographique), aux quantités de déchets recyclés et valorisés et au nombre d'heures de formation : IN Lublin.

## Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris-la Défense, le 22 février 2017

L'organisme tiers indépendant

MAZARS

Jean-Luc Barlet

Associé

Edwige Rey

Associée RSE et Développement Durable



04 |  
EXAMEN  
DE LA SITUATION  
FINANCIÈRE  
ET DU RÉSULTAT



## 4.1 Faits marquants 2016

### Des résultats financiers record

L'année 2016 est une année record. Tous les agrégats financiers du Groupe affichent une progression à deux chiffres pour atteindre des niveaux historiques.

### Développement stratégique de Plastic Omnium dans les Systèmes Extérieurs Automobiles

La Compagnie Plastic Omnium a acquis le 29 juillet 2016 l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia (pare-chocs et modules de bloc avant) sur la base d'une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros pour 1,9 milliard de chiffre d'affaires et 7 500 employés.

Cette acquisition s'accompagne d'un engagement, pris à la demande de l'autorité de la concurrence, de cession des sites français, d'un site espagnol et de l'activité d'assemblage de modules de bloc avant en Allemagne, pour un chiffre d'affaires de 700 millions d'euros.

Cette opération permet à Plastic Omnium de conforter sa position de n° 1 mondial des systèmes extérieurs de carrosserie avec une part de marché mondiale portée à 15 %.

Elle crée une couverture industrielle de 5 nouvelles usines en Allemagne, qui devient le premier pays contributeur au chiffre d'affaires de la Division Auto Exterior. Avec 3 usines supplémentaires, elle double la présence de la Division Auto Exterior en Espagne. Elle la renforce également en Slovaquie et en Belgique.

Cette acquisition crée de nouveaux liens avec les clients Audi, Mercedes et Ford et resserre les relations, notamment avec Volkswagen, Seat et PSA, ainsi qu'avec BMW et Fiat Chrysler Automobiles – FCA.

Enfin, elle ajoute un centre de R&D de 300 personnes en Allemagne aux 1 300 ingénieurs qui développent déjà mondialement dans cette activité des systèmes plus légers, plus aérodynamiques et plus intégrés. Elle accroît ainsi les capacités d'innovation et de croissance face aux mutations technologiques à venir.

L'intégration de cette activité a débuté dès la prise de contrôle. Elle s'est traduite par une revue du portefeuille de contrats et par la fermeture de 3 sites de production. Le chiffre d'affaires s'élève désormais à 1 milliard d'euros (proforma 2016).

Par ailleurs, conformément à la décision de la Commission européenne de voir Plastic Omnium se désengager de certains actifs inclus dans l'acquisition de Faurecia Auto Exterior, le Groupe est entré le 23 décembre 2016 en négociations exclusives avec le groupe américain Flex|N|Gate, pour la cession des 7 sites européens sur la base d'une valeur d'entreprise de 200 millions d'euros. Ces actifs représentent un chiffre d'affaires de l'ordre de 700 millions d'euros et emploient 2 000 salariés. Cette opération devrait être finalisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017 après approbation des autorités européennes de la concurrence.

### Cessions non stratégiques

La Compagnie Plastic Omnium a opéré un certain nombre de cessions non stratégiques au cours de l'année 2016.

Dans la Division Automobile et suite au projet de Plastic Omnium de se désengager de son activité poids lourds, le Groupe a reçu le 18 novembre 2016 une offre ferme du groupe allemand mutares pour son acquisition. Cette activité de conception et fabrication de pièces de carrosserie et de structure pour l'industrie du poids lourd emploie environ 1 500 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 190 millions d'euros. Cette acquisition devrait être finalisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Dans la Division Environnement et afin de concentrer son activité sur son métier de conteneurisation des déchets, Plastic Omnium a cédé au cours de l'année :

- Signature Ltd, sa filiale basée au Royaume-Uni spécialisée dans la signalisation routière ;
- son usine de fabrication de jeux en résine de Montauban ;
- Emballagen GmbH, sa filiale basée en Allemagne spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de fûts métalliques pour l'industrie chimique.

Ces 3 cessions représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 60 millions d'euros.

### Un outil industriel renforcé et optimisé pour capter la croissance

Résolument engagée dans l'accompagnement mondial des constructeurs automobiles et le développement de ses capacités industrielles dans les zones de croissance de la production automobile, la Compagnie Plastic Omnium poursuit son implantation dans ces zones.

Au Mexique, 2 nouvelles usines ont démarré leur production en 2016 : le site de San José Chiapa pour fournir les modules de bloc avant à Audi et le site de León pour fournir des systèmes à carburant à Daimler, General Motors et Nissan. Elle porte à 10 le nombre de sites industriels au Mexique (4 pour la Division Auto Exterior, 3 pour la Division Auto Inergy et 3 de modules de bloc avant).

Au Royaume-Uni, l'usine de Warrington-Liverpool a démarré sa production en juin 2016 pour fournir des pièces extérieures de carrosserie à Jaguar Land Rover. Elle porte à 4 le nombre de sites industriels de l'activité Automobile au Royaume-Uni (3 pour la Division Auto Exterior et 1 de modules de bloc avant).

En Chine, l'usine de Harbin a démarré sa production au cours de l'année pour fournir des pièces extérieures de carrosserie à CA-Ford. Elle porte à 26 le nombre de sites industriels en Chine.

3 nouvelles usines entreront en production en 2017 : 1 au Mexique pour la Division Auto Exterior, 1 en Chine pour la Division Auto Inergy et 1 en Inde pour la Division Auto Inergy. 2 nouvelles usines sont prévues aux États-Unis pour 2018 : 1 pour la Division Auto Inergy et l'autre pour la Division Auto Exterior.

Par ailleurs, le Groupe continue son effort permanent d'optimisation de son outil industriel, plaçant l'excellence opérationnelle et la maîtrise des coûts au cœur de sa stratégie. Le Groupe a dû procéder, par manque de charge, à la fermeture du site de production français de systèmes à carburant de Laval le 31 juillet 2016. Aux États-Unis, les sites d'assemblage de modules de bloc avant de Belvedere (Illinois) et de Sterling Heights (Michigan) ont également été fermés. Plastic Omnium a par ailleurs annoncé, le 19 octobre 2016, la fermeture de son site de production de pièces extérieures de carrosserie de Norcross (Géorgie) avec transfert des productions sur les sites de Chattanooga (Tennessee) ouvert en août 2015 et d'Anderson (Caroline du Sud). Suite à la baisse significative de la production des pare-chocs au Brésil, le Groupe a décidé de concentrer la production du pôle Auto Extérieur sur l'usine de Taubaté. Dans ce contexte, le Groupe a annoncé, le 25 novembre 2016, la fermeture de l'usine de São Bernardo do Campo au Brésil.

### **Poursuite de l'investissement en Recherche & Développement**

Avec les investissements industriels dans les zones de croissance, l'innovation est l'autre moteur de la croissance du Groupe. La Compagnie Plastic Omnium continue de consacrer un effort en Recherche & Développement important.

Les innovations technologiques sont un fort contributeur à la croissance du Groupe : elles sont portées par la législation qui, au niveau mondial, est de plus en plus contraignante en matière d'émissions polluantes (CO<sub>2</sub> et oxyde d'azote NOx). La Compagnie Plastic Omnium développe des solutions pour réduire ces émissions à travers deux leviers principaux : l'allègement du véhicule et l'aérodynamisme ainsi que les systèmes de dépollution.

Par ailleurs, conscient de la nécessité de se préparer aux mutations de l'industrie automobile, Plastic Omnium se positionne comme un acteur de la propulsion des véhicules par l'hydrogène et la pile à combustible. Plastic Omnium a ainsi annoncé en septembre 2016 la formation, avec la société israélienne Elbit Systems, d'une start-up dans le domaine des piles à combustible et des super-condensateurs, E-POCellTech. Le savoir-faire de Plastic Omnium se combine aux développements déjà réalisés par Elbit Systems, d'une pile à combustible à très faible teneur en métaux précieux et d'une nouvelle gamme de super-condensateurs.

Le Groupe a aussi présenté au Mondial de l'automobile de Paris, en octobre 2016, un prototype de stockage d'hydrogène haute pression, capable d'assurer une grande autonomie avec un temps de recharge limité à 3 minutes, contre plusieurs heures pour les véhicules électriques.

Le Groupe a par ailleurs annoncé la construction d'un Centre Avancé de Recherche et d'Innovation sur les nouvelles énergies, Δ-Deltatech. Basé à Bruxelles, il nécessitera un investissement de 50 millions d'euros et emploiera 200 ingénieurs pour une ouverture début 2019.

### **Confirmation du succès de l'offre SCR**

Le système SCR (Selective Catalytic Reduction) de dépollution des moteurs diesel, breveté par Plastic Omnium, repose sur l'injection d'une solution aqueuse d'urée dans l'échappement et permet de réduire jusqu'à 95 % les émissions d'oxydes d'azote des moteurs diesel.

Plastic Omnium se positionne aujourd'hui comme l'un des leaders du SCR, sur un marché qui se développe fortement du fait du durcissement des normes environnementales en matière de réduction des NOx (Euro 6 applicable en Europe depuis septembre 2014, et Tier 2 Bin 5 applicable en Amérique du Nord dès 2007-2009).

Plastic Omnium fournit, pour cet équipement, le réservoir d'urée et la pompe qui alimente en urée l'injecteur permettant de réduire les NOx et de satisfaire aux normes environnementales en vigueur dans chaque pays.

Aujourd'hui, ce système a été adopté par 13 constructeurs automobiles parmi lesquels Audi, Fiat/Chrysler, Ford, General Motors, Nissan, Porsche, Renault et Toyota.

Les volumes de production de Plastic Omnium, qui se sont élevés à près de 1 million d'unités en 2016, devraient croître pour atteindre environ 3 millions de systèmes en 2020, soit une part de marché mondiale de 26 %.

### **Opérations de financement**

Le Groupe a remboursé, les 17 et 27 juin 2016, par anticipation, la partie variable du placement privé « Schuldschein » réalisé auprès d'investisseurs privés en France et à l'étranger, soit 74 millions d'euros. Ce remboursement s'est accompagné de la mise en place d'un nouveau financement à taux plus faible et à maturité plus longue : le Groupe a ainsi mis en place le 17 juin 2016 un nouveau financement correspondant à un placement privé « Schuldschein » auprès d'investisseurs privés à l'étranger, notamment en Asie, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse, au Luxembourg et en Belgique pour un montant de 300 millions d'euros.

### **Achat de titres en autocontrôle - Réduction de capital de la Compagnie Plastic Omnium**

Le 24 février 2016, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé l'annulation de 1 100 000 actions propres, soit 0,72 % du capital social, achetées début 2016. L'opération a pris effet le 21 mars 2016. Cette opération porte la participation de la société mère, la holding Burelle SA, à 57,01 % du capital social.

Au total, la Compagnie Plastic Omnium a acheté en 2016 3 174 071 titres de ses propres actions (2,08 % du capital) pour un montant de 91,6 millions d'euros (soit un cours moyen d'achat de 28,87 euros). Au 31 décembre 2016, elle détient 2,77 % de ses propres actions.

## 4.2 Commentaires sur les comptes consolidés

### 4.2.1 Commentaires sur les comptes consolidés

Le **chiffre d'affaires économique** de la Compagnie Plastic Omnium s'établit à 6 935,7 millions d'euros au 31 décembre 2016, en progression de +15,9 % et de +12,1 % à périmètre et change constants.

Plastic Omnium a réalisé le 29 juillet 2016 l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia confortant sa position de leader mondial dans la production de pare-chocs et de pièces de

carrosserie en plastique avec 15 % de parts de marché. Cette acquisition contribue pour 413 millions d'euros au chiffre d'affaires automobile 2016.

L'effet de change est favorable de 163 millions d'euros. L'effet périmètre, correspondant à l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia et aux cessions des sociétés Signature Ltd et Emballagen GmbH (Division Environnement), est favorable de 413 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie Plastic Omnium s'établit à 5 857,3 millions d'euros au 31 décembre 2016, en progression de +16,9 % et de +11,6 % à périmètre et change constants. L'effet de change est favorable de 125 millions d'euros. L'effet périmètre, correspondant à l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia et aux cessions des sociétés Signature Ltd et Emballagen GmbH (Division Environnement), est favorable de 413 millions d'euros.

En millions d'euros, par secteur d'activité	2015	2016	Variation	Variation à périmètre et changes constants
Automobile	5 596,7	6 566,8	+17,3 %	+12,8 %
Environnement	385,8	368,9	-4,4 %	+0,9 %
<b>Chiffre d'affaires économique<sup>(1)</sup></b>	<b>5 982,5</b>	<b>6 935,7</b>	<b>+15,9 %</b>	<b>+12,1 %</b>
Automobile	4 624,1	5 488,3	+18,7 %	+12,4 %
Environnement	385,8	368,9	-4,4 %	+0,9 %
<b>Chiffre d'affaires consolidé<sup>(2)</sup></b>	<b>5 009,9</b>	<b>5 857,3</b>	<b>+16,9 %</b>	<b>+11,6 %</b>

En millions d'euros et en % du CA, par zone géographique	2015	2016	Variation	Variation à périmètre et changes constants
Europe/Afrique	3 135,6 52 %	3 735,2 54 %	+19,1 %	+9,7 %
Amérique du Nord	1 683,3 28 %	1 813,8 26 %	+7,8 %	+7,7 %
Amérique du Sud	162,3 3 %	198,4 3 %	+22,2 %	+37,2 %
Asie	1 001,3 17 %	1 188,4 17 %	+18,7 %	+23,0 %
<b>Chiffre d'affaires économique<sup>(1)</sup></b>	<b>5 982,5</b> 100 %	<b>6 935,7</b> 100 %	<b>+15,9 %</b>	<b>+12,1 %</b>
Europe/Afrique	2 684,6 54 %	3 269,5 56 %	+21,8 %	+10,7 %
Amérique du Nord	1 580,1 32 %	1 698,4 29 %	+7,5 %	+6,7 %
Amérique du Sud	162,3 3 %	198,4 3 %	+22,2 %	+37,2 %
Asie	582,9 12 %	690,9 12 %	+18,5 %	+21,4 %
<b>Chiffre d'affaires consolidé<sup>(2)</sup></b>	<b>5 009,9</b>	<b>5 857,3</b>	<b>+16,9 %</b>	<b>+11,6 %</b>

(1) Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires consolidé plus le chiffre d'affaires des coentreprises du Groupe à hauteur de leur pourcentage de détention : BPO, HBPO et YFPO pour Plastic Omnium Automobile. Il reflète la réalité opérationnelle et managériale du Groupe.

(2) Le chiffre d'affaires consolidé, en application des normes IFRS 10-11-12, ne comprend pas la quote-part des coentreprises, consolidées par mise en équivalence.

## Division Automobile : croissance très soutenue sur l'année 2016

Le chiffre d'affaires économique de Plastic Omnium Automobile s'élève à 6 566,8 millions d'euros. Il progresse de 17,3 % et de 12,8 % à périmètre et change constants, dans une production automobile mondiale en hausse de 4,8 % sur l'année 2016, soit une surperformance du marché de 8 points. Celle-ci traduit la solidité du carnet de commandes, la montée en production de nouvelles capacités (Mexique, Royaume-Uni et Chine), ainsi que le succès du portefeuille de produits innovants.

L'activité a été soutenue en Europe, qui représente 52 % du chiffre d'affaires automobile total. Dans un contexte dynamique de hausse de la production de 3,8 %, Plastic Omnium croît de 10,9 % à périmètre et changes constants. L'activité a été particulièrement forte en 2016 au Royaume-Uni (+28,5 %), notamment grâce à la mise en service de l'usine de pièces extérieures de Warrington-Liverpool pour Jaguar Land Rover en juin 2016. En outre, le développement des systèmes SCR de dépollution des véhicules diesel se poursuit au niveau mondial, avec une hausse de 50 % sur l'année pour atteindre un chiffre d'affaires de 306 millions d'euros.

L'activité en Amérique du Nord est en croissance de 7,7 % à périmètre et change constant sur l'année 2016. Au second semestre 2016, le chiffre d'affaires en Amérique du Nord est en croissance de 10,9 % à périmètre et change constants, soit une surperformance de 10,1 points, confirmant que cette région sera une zone de croissance majeure pour le Groupe avec la mise en opération de nouvelles capacités au Mexique et aux États-Unis. Le Groupe bénéficie en Amérique du Nord d'une forte exposition sur les modèles SUV qui représentent environ 75 % de notre activité.

L'activité en Asie, y compris en Chine, progresse de 22,9 % à périmètre et change constants. En Chine, qui représente un chiffre d'affaires économique de 634 millions d'euros, soit 10 % du chiffre d'affaires total, la hausse de l'activité à changes constants s'élève à +30,8 % sur l'année dans une production automobile en hausse de 14,3 %, soit une surperformance de 16,5 points. Le Groupe bénéficie des forts investissements réalisés au cours des trois dernières années pour accroître le tissu industriel composé de 26 usines et gagner des parts de marché notamment auprès de constructeurs chinois – 18 marques locales actuellement clientes – qui représentent une part croissante du chiffre d'affaires réalisé en Chine (actuellement 14 %), notamment dans les SUV. Dans le reste de l'Asie, la croissance de l'activité s'élève à + 14,6 % à périmètre et change constants, portée par le Japon, l'Inde et la Corée du Sud.

Par client, le groupe Volkswagen représentait en 2016 19 % du chiffre d'affaires automobile et reste le premier client du Groupe devant le groupe General Motors (15 %) et le groupe PSA Peugeot Citroën (10 %).

En 2016, les constructeurs allemands restent les premiers contributeurs au chiffre d'affaires automobile avec 33 % de l'activité (contre 31 % en 2015), devant les constructeurs américains à 28 % (stable par rapport à 2015), les constructeurs asiatiques à 19 % (contre 20 % en 2015) et les constructeurs français à 17 % (contre 19 % en 2015).

## Division Environnement : reprise de la croissance d'une Division recentrée et qui bénéficie d'une gamme de produits et services enrichie

Le chiffre d'affaires de la Division Environnement s'établit à 368,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 en légère hausse (+0,9 % à taux de change et périmètre constants). Pour rappel, afin de concentrer son activité sur son métier de conteneurisation des déchets, Plastic Omnium Environnement a cédé au cours de l'année :

- Signature Ltd, sa filiale basée au Royaume-Uni spécialisée dans la signalisation routière ;
- son usine de fabrication de jeux en résine de Montauban ;
- Emballagen GmbH, sa filiale basée en Allemagne spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de fûts métalliques pour l'industrie chimique.

Ces 3 cessions représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 60 millions d'euros.

La Division Environnement est en croissance de 4,2 % à change et périmètre constants sur le second semestre de l'année, bénéficiant d'une bonne dynamique commerciale et de l'enrichissement de son offre produits et services.

**La marge brute consolidée** s'établit à 975 millions d'euros, contre 837 millions d'euros en 2015. Elle représente 16,6 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 16,7 % en 2015.

**Les frais de Recherche & Développement**, en valeur brute, s'élèvent à 339 millions d'euros (contre 295 millions d'euros en 2015) et progressent de 14,8 %. En valeur nette, soit après activation et refacturation aux clients, ils représentent 2,5 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 2,2 % en 2015 ; ils s'élèvent à 146 millions d'euros, contre 108 millions d'euros en 2015.

**Les frais commerciaux** ressortent à 55 millions d'euros, soit 0,9 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 62 millions d'euros (1,2 % du chiffre d'affaires consolidé) en 2015.

**Les frais administratifs** progressent de 213 millions d'euros en 2015 à 246 millions d'euros en 2016, et représentent 4,2 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 4,3 % en 2015.

**L'amortissement des actifs incorporels acquis** (actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises) représente une charge de 22 millions d'euros en 2016, contre 19 millions d'euros en 2015.

**La quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises** s'élève à 52 millions d'euros en 2016, contre 35 millions d'euros en 2015.

**La marge opérationnelle, après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part des entreprises associées et coentreprises**, s'élève à 557,8 millions d'euros, en progression de 18,7 % par rapport à 2015.

La marge opérationnelle des activités automobiles s'est établie à 533,3 millions d'euros au 31 décembre 2016, soit 9,7 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 446,7 millions d'euros au 31 décembre 2015. Le pôle Automobile a maintenu une marge opérationnelle à 9,7 % malgré l'impact dilutif de l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia au 29 juillet 2016 et grâce à :

- un taux d'utilisation élevé (85 %) de ses capacités de production à travers le monde ;
- l'excellence opérationnelle mise en œuvre lors des 160 lancements de nouveaux programmes effectués au cours de l'année ;

- un strict contrôle des coûts ;
- et aux premiers effets des mesures de redressement de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia (fusion des deux organisations, ajustement du portefeuille de programmes, fermeture d'usines aux États-Unis en 2016 et au Brésil début 2017, réduction des effectifs...).

Plastic Omnium Environnement progresse au cours de l'année 2016 pour atteindre une marge opérationnelle de 24,4 millions d'euros, soit 6,6 % du chiffre d'affaires consolidé (contre 23,0 millions d'euros et 6,0 % du chiffre d'affaires consolidé en 2015) bénéficiant d'un strict contrôle des coûts et d'une bonne activité des sites français et allemand.

Chiffre d'affaires consolidé et marge opérationnelle par activité Agrégats exprimés en millions d'euros	2015			2016		
	Chiffre d'affaires	Marge opérationnelle	%	Chiffre d'affaires	Marge opérationnelle	%
Plastic Omnium Automobile	4 624	447	9,7 %	5 488	533	9,7 %
Plastic Omnium Environnement	386	23	6,0 %	369	24	6,6 %
<b>Total</b>	<b>5 010</b>	<b>470</b>	<b>9,4 %</b>	<b>5 857</b>	<b>558</b>	<b>9,5 %</b>

Le montant net des **autres produits et charges opérationnels** s'élève à -85 millions d'euros en 2016, contre -75 millions d'euros en 2015. En 2016, pour améliorer encore sa compétitivité, Plastic Omnium a accentué ses efforts d'efficacité industrielle et d'organisation.

**Les charges financières nettes** s'élèvent à 68 millions d'euros, contre 56 millions d'euros en 2015. Elles représentent 1,2 % du chiffre d'affaires.

Le Groupe enregistre en 2016 une charge d'impôt de 86 millions d'euros, contre 75 millions d'euros en 2015, soit un taux effectif d'impôt de 24,5 % (24,8 % en 2015).

**Le résultat net** progresse de 21,1 %, à 318,3 millions d'euros. Il représente 5,4 % du chiffre d'affaires consolidé. Le résultat net part du Groupe s'établit à 312,1 millions d'euros (soit 5,3 % du chiffre d'affaires consolidé), en progression de 20,8 %.

**Le résultat net part du Groupe par action** s'élève à 2,11 euros, contre 1,75 euro sur l'année 2015 (+ 20,6 %).

## Trésorerie et capitaux

L'EBITDA du Groupe s'élève à 810,0 millions d'euros (13,8 % du chiffre d'affaires consolidé), en progression de 17,2 % et la capacité d'autofinancement ressort à 732,6 millions d'euros (12,5 % du chiffre d'affaires consolidé, en progression de +20,9 %).

Engagé dans un programme d'investissements soutenus de 2,5 milliards d'euros sur la période 2016-2020, le Groupe a investi 402,1 millions d'euros en 2016, soit 6,9 % de son chiffre d'affaires consolidé (contre 322,7 millions d'euros, soit 6,4 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2015), en hausse de 24,6 %. Plastic Omnium a mis en service 4 usines au cours de l'année : 1 usine de pièces extérieures de carrosserie au Royaume-Uni (Warrington-Liverpool), 1 usine de modules de bloc avant au Mexique (San José Chiapa), 1 usine de systèmes à carburant au Mexique (León) et 1 usine de pièces extérieures de carrosserie en Chine (Harbin) en 2017. Dans le même temps, le Groupe a lancé avec succès 160 programmes automobiles.

Dans ce contexte de forts investissements, le Groupe génère un cash-flow libre de 240,7 millions d'euros en 2016, soit 4,1 % de son chiffre d'affaires consolidé, en hausse de 19,2 % par rapport à 2015.

## 4.2.2 Investissements 2016-2020

Le Groupe continuera son programme d'investissements de 2,5 milliards d'euros sur la période 2016-2020 pour :

- continuer à surperformer la production automobile mondiale ;
- préparer le Groupe aux mutations technologiques de l'automobile ;
- améliorer la performance des activités nouvelles acquises.

## 4.3 Commentaires sur les comptes sociaux

### Évolution du bilan

Les principales évolutions sont liées à l'acquisition de titres au groupe Faurecia, par la Compagnie Plastic Omnium le 29 juillet 2016.

Au 31 décembre 2016, la structure financière de la Compagnie Plastic Omnium présente une trésorerie nette négative de 13,8 millions d'euros, contre une trésorerie nette positive de 150,4 millions d'euros au 31 décembre 2015.

L'évolution négative de la trésorerie nette pour un montant de 164,2 millions d'euros porte essentiellement sur les variations des postes suivants :

- émission d'un emprunt obligataire privé « *Schuldschein* » le 17 juin 2016 et augmentation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : -311,2 millions d'euros ;
- augmentation des disponibilités et placements à court terme +97,1 millions d'euros ;
- variation Mark to Market des instruments de couverture : -4,9 millions d'euros ;
- augmentation des prêts accordés aux filiales : +54,8 millions d'euros.

### Évolution du résultat

Les produits d'exploitation de la Compagnie Plastic Omnium se sont élevés à 40,2 millions d'euros en 2016, contre 38,4 millions d'euros en 2015. Ces produits se décomposent essentiellement ainsi :

- des redevances de marques facturées aux filiales pour 28 millions d'euros ;
- de loyers facturés aux locataires pour 12,1 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation ressort en perte à hauteur de 10,9 millions d'euros en 2016, à comparer à une perte de 5,1 millions d'euros en 2015, en raison principalement des honoraires engagés dans le cadre de l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs du groupe Faurecia.

Le résultat financier de la Compagnie Plastic Omnium est un produit de 57,4 millions d'euros, contre 220,8 millions d'euros en 2015. Ce résultat financier découle principalement des éléments suivants :

- des dividendes reçus des filiales de 176,1 millions d'euros, contre 199,6 millions d'euros en 2015 ;
- des produits et autres charges de 0,3 million d'euros en 2016, contre un produit net de 18,7 millions d'euros en 2015 (boni de confusion) ;
- d'une dotation nette aux provisions de 122,6 millions d'euros en 2016 sur titres de participations, contre 2,5 millions d'euros en 2015.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel négatif de 3,2 millions d'euros, le résultat avant impôt ressort positif à 43,3 millions d'euros en 2016, contre 215,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2015.

L'impôt sur les bénéfices se traduit en 2016 par un produit fiscal de 3,4 millions d'euros, contre un produit fiscal de 7,4 millions d'euros en 2015.

En conséquence, le résultat net de l'exercice 2016 se traduit par un bénéfice net de 46,7 millions d'euros, à comparer à un bénéfice net de 222,9 millions d'euros au titre de 2015.

Aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice 2016, par application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts.

## 4.4 Perspectives et événements postérieurs à la clôture

En 2017, le Groupe connaîtra une forte croissance grâce à l'intégration en année pleine de son nouveau périmètre d'activité et à sa surperformance récurrente de la production automobile mondiale attendue en progression de 1 % à 2 % en 2017.

Le Groupe continuera ainsi de croître sur toutes les zones géographiques.

Le Groupe poursuivra son programme d'investissements de 2,5 milliards d'euros sur la période 2016-2020 pour :

- continuer à surperformer la production automobile mondiale ;
- préparer le Groupe aux mutations technologiques de l'automobile ;
- améliorer la performance des activités nouvelles acquises.

Plastic Omnium poursuivra en 2017 sa stratégie de croissance rentable et génératrice de trésorerie et affichera une marge opérationnelle et un résultat net part du Groupe en progression.

Plastic Omnium confirme que son activité continuera à surperformer la production automobile mondiale pour atteindre 9,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires économique en 2020 (soit +60 % par rapport à 2015).

Le 6 mars 2017, le groupe allemand mutares a signé le contrat d'acquisition de l'activité poids lourds du groupe Plastic Omnium.

Le 13 mars 2017, le groupe américain Flex|N|Gate a signé le contrat d'acquisition des actifs de Faurecia Auto Exterior concernés par la décision de la Commission européenne.

Aucun autre événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2016, n'est intervenu depuis la date de la clôture.

The background is a solid blue color with a subtle gradient. A thick, dark blue diagonal line runs from the bottom left towards the top right, creating a sense of movement and depth. The text is centered in the upper half of the page.

# PRÉAMBULE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## Indicateurs financiers

Dans le cadre de sa communication financière, le Groupe utilise des indicateurs financiers établis sur la base d'agrégats issus des comptes consolidés établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Comme indiqué dans la note 3.1 des comptes consolidés au 31 décembre 2016 relative à l'information sectorielle, le Groupe utilise pour son management opérationnel la notion de « chiffre d'affaires économique », qui correspond au chiffre d'affaires consolidé du Groupe et de ses coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention : HBPO, société allemande leader mondial des modules de bloc avant, Yanfeng Plastic Omnium, leader chinois des pièces extérieures de carrosserie, BPO, acteur majeur du marché turc des équipements extérieurs, et Plastic Recycling, société spécialisée dans le recyclage des matériaux plastiques.

### Réconciliation du chiffre d'affaires économique avec le chiffre d'affaires consolidé

En milliers d'euros	2016	2015
Chiffre d'affaires économique du périmètre historique	6 523 162	5 982 499
Chiffre d'affaires économique du périmètre « Systèmes Extérieurs de Faurecia » acquis	412 570	-
<b>Chiffre d'affaires économique</b>	<b>6 935 732</b>	<b>5 982 499</b>
<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	<i>1 078 481</i>	<i>972 604</i>
Chiffre d'affaires consolidé du périmètre historique	5 444 681	5 009 895
Chiffre d'affaires consolidé du périmètre « Systèmes Extérieurs de Faurecia » acquis	412 570	-
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>5 857 251</b>	<b>5 009 895</b>

### Présentation avec les activités « Systèmes Extérieurs de Faurecia » en année pleine 2016

En milliers d'euros	2016
Chiffre d'affaires économique du périmètre historique	6 523 162
Chiffre d'affaires économique du périmètre « Systèmes Extérieurs de Faurecia » acquis	1 046 270
<b>Chiffre d'affaires économique</b>	<b>7 569 432</b>
<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	<i>1 078 481</i>
Chiffre d'affaires consolidé du périmètre historique	5 444 681
Chiffre d'affaires consolidé du périmètre « Systèmes Extérieurs de Faurecia » acquis	1 046 270
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>6 490 951</b>





05 |  
COMPTES  
CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2016

## 5.1 Bilan

## Actif

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Goodwill	3.1.2 – 3.2 – 5.1.1 – 5.1.2	531 077	287 496
Autres immobilisations incorporelles	3.1.2 – 3.2 – 5.1.2	484 321	381 164
Immobilisations corporelles	3.1.2 – 3.2 – 3.3 – 5.1.3 – 5.1.4	1 353 589	1 149 215
Immeubles de placement	3.1.2 – 3.2 – 5.1.5	93 263	93 263
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	5.1.6	190 192	159 073
Actifs financiers disponibles à la vente – Titres de participation	5.1.7.1	394	356
Autres actifs financiers disponibles à la vente <sup>(1)</sup>	5.1.7.2 – 5.2.7.6 – 6.4.2 – 6.7	30 451	1 172
Autres actifs financiers non courants <sup>(1)</sup>	5.1.8 – 5.2.7.6 – 6.7	54 449	64 740
Impôts différés actifs	5.1.12	140 355	87 310
<b>Total actif non courant</b>		<b>2 878 091</b>	<b>2 223 789</b>
Stocks	3.1.2 – 5.1.9	390 312	347 413
Créances de financement clients <sup>(1)</sup>	5.1.10 – 5.2.7.6 – 6.7	33 918	18 833
Créances clients et comptes rattachés	3.1.2 – 5.1.11.2 – 5.1.11.4 – 6.3.1 – 6.4.2 – 6.7	809 624	577 855
Autres créances	3.1.2 – 5.1.11.3 – 5.1.11.4	347 160	225 689
Autres actifs financiers et créances financières <sup>(1)</sup>	5.1.10 – 5.2.7.6 – 6.4.2 – 6.7	62 388	27 010
Instruments financiers de couverture <sup>(1)</sup>	3.1.2 – 5.2.7.6 – 5.2.8 – 6.4.2 – 6.7	499	1 558
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	3.1.2 – 5.1.13.1 – 5.1.13.2 – 5.2.7.6 – 6.4.2 – 6.7	334 189	663 156
<b>Total actif courant</b>		<b>1 978 090</b>	<b>1 861 514</b>
<b>Actifs destinés à être cédés</b>	<b>5.1.16</b>	<b>240 712</b>	<b>5 780</b>
<b>Total actif</b>		<b>5 096 893</b>	<b>4 091 083</b>

## Capitaux propres et passifs

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Capital	5.2.1.1	9 149	9 215
Actions propres		(61 192)	(52 502)
Primes d'émission, de fusion, d'apport		17 389	38 637
Réserves consolidées		1 202 579	1 012 773
Résultat de la période		312 112	258 374
<b>Capitaux propres Groupe</b>		<b>1 480 037</b>	<b>1 266 497</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		23 674	20 822
<b>Total capitaux propres</b>		<b>1 503 711</b>	<b>1 287 319</b>
Emprunts et dettes financières <sup>(1)</sup>	3.1.2 – 5.2.7.6 – 6.7	1 119 337	921 148
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	5.2.5 – 5.2.6.5	109 718	101 991
Provisions	5.2.5	45 365	34 498
Subventions	5.2.4	12 420	13 875
Impôts différés passifs	5.1.12	78 643	59 704
<b>Total passif non courant</b>		<b>1 365 483</b>	<b>1 131 216</b>
Découverts bancaires <sup>(1)</sup>	3.1.2 – 5.1.13.2 – 5.2.7.6 – 6.4.2 – 6.7	10 307	15 891
Emprunts et dettes financières <sup>(1)</sup>	3.1.2 – 5.2.7.6 – 6.7	168 320	94 188
Autres dettes financières <sup>(1)</sup>	3.1.2 – 5.2.7.6 – 6.4.2 – 6.7	5	4
Instruments financiers de couverture <sup>(1)</sup>	3.1.2 – 5.2.7.6 – 5.2.8 – 6.4.2 – 6.7	17 870	12 757
Provisions	5.2.5	41 912	35 019
Subventions	5.2.4	–	281
Fournisseurs et comptes rattachés	5.2.9.1 – 5.2.9.3 – 6.4.2 – 6.7	1 226 618	1 010 431
Autres dettes d'exploitation	5.2.9.2 – 5.2.9.3	683 299	503 977
<b>Total passif courant</b>		<b>2 148 331</b>	<b>1 672 548</b>
<b>Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés</b>	<b>5.1.16</b>	<b>79 368</b>	<b>–</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>5 096 893</b>	<b>4 091 083</b>

(1) Agrégats constitutifs de la dette financière nette. Elle s'élève à 799,9 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 267,5 millions d'euros au 31 décembre 2015 (voir la note 5.2.7.6).

## 5.2 Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	2016	%	2015	%
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>3.1.1 - 3.1.4.1 - 3.1.4.2</b>	<b>5 857 251</b>	<b>100,0 %</b>	<b>5 009 895</b>	<b>100,0 %</b>
Coût des biens et services vendus	4.2	(4 882 708)	-83,4 %	(4 172 415)	-83,3 %
<b>Marge brute</b>		<b>974 543</b>	<b>16,6 %</b>	<b>837 480</b>	<b>16,7 %</b>
Frais de recherche et développement nets	4.1 - 4.2	(145 740)	-2,5 %	(108 079)	-2,2 %
Frais commerciaux	4.2	(55 086)	-0,9 %	(62 215)	-1,2 %
Frais administratifs	4.2	(246 180)	-4,2 %	(213 423)	-4,3 %
<b>Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis et avant quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises</b>	<b>3.1.1</b>	<b>527 537</b>	<b>9,0 %</b>	<b>453 763</b>	<b>9,1 %</b>
Amortissement des actifs incorporels acquis <sup>(1)</sup>	3.1.1 - 4.4	(21 583)	-0,4 %	(18 795)	-0,4 %
Quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises	3.1.1 - 4.5	51 801	0,9 %	34 749	0,7 %
<b>Marge opérationnelle<sup>(2)</sup></b>	<b>3.1.1</b>	<b>557 755</b>	<b>9,5 %</b>	<b>469 717</b>	<b>9,4 %</b>
Autres produits opérationnels	3.1.1 - 4.6	34 861	0,6 %	20 943	0,4 %
Autres charges opérationnelles	3.1.1 - 4.6	(120 134)	-2,1 %	(96 441)	-1,9 %
Charges nettes de financement	3.1.1 - 4.7	(58 859)	-1,0 %	(53 646)	-1,1 %
Autres produits et charges financiers	3.1.1 - 4.7	(9 027)	-0,2 %	(2 532)	-0,1 %
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises</b>	<b>3.1.1</b>	<b>404 595</b>	<b>6,9 %</b>	<b>338 041</b>	<b>6,7 %</b>
Impôt sur le résultat	3.1.1 - 4.8	(86 307)	-1,5 %	(75 200)	-1,5 %
<b>Résultat net</b>	<b>3.1.1</b>	<b>318 288</b>	<b>5,4 %</b>	<b>262 841</b>	<b>5,2 %</b>
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	4.9	6 176	0,1 %	4 467	0,1 %
<b>Résultat net - Part revenant au Groupe</b>		<b>312 112</b>	<b>5,3 %</b>	<b>258 374</b>	<b>5,2 %</b>
<b>Résultat net par action - Part revenant au Groupe</b>	<b>4.10</b>				
• De base (en euros) <sup>(3)</sup>		2,11		1,75	
• Dilué (en euros) <sup>(4)</sup>		2,09		1,72	

(1) Il s'agit d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, essentiellement des contrats clients.

(2) À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) est présentée au niveau de l'impôt sur le résultat et non plus au niveau de la marge brute/marge opérationnelle. Les chiffres de 2015 restent inchangés.

(3) Le résultat net par action de base est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires formant le capital social, diminué du nombre moyen d'actions détenues en autocontrôle.

(4) Le résultat net par action dilué tient compte du nombre moyen des titres d'autocontrôle imputés sur les capitaux propres et des titres qui pourraient être émis au titre de l'exercice des plans d'options d'achat.

## 5.3 État du résultat global

En milliers d'euros	2016			2015		
	Total	Montants bruts	Impôts	Total	Montants bruts	Impôts
<b>Résultat net de la période – Part du Groupe<sup>(1)</sup></b>	<b>312 112</b>	<b>397 065</b>	<b>(84 953)</b>	<b>258 374</b>	<b>332 453</b>	<b>(74 079)</b>
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>4 957</b>	<b>5 177</b>	<b>(220)</b>	<b>25 858</b>	<b>27 404</b>	<b>(1 546)</b>
<b>Éléments recyclés sur la période</b>	<b>379</b>	<b>663</b>	<b>(284)</b>	<b>1 626</b>	<b>2 620</b>	<b>(994)</b>
Mouvement de la réserve de conversion – recyclé en résultat	(161)	(161)	–	–	–	–
Instruments dérivés qualifiés de couverture – Instruments de taux recyclés en résultat	540	824	(284)	1 626	2 620	(994)
<b>Éléments recyclables ultérieurement</b>	<b>4 578</b>	<b>4 514</b>	<b>64</b>	<b>24 232</b>	<b>24 784</b>	<b>(552)</b>
Mouvement de la réserve de conversion de la période	4 701	4 701	–	23 374	23 374	–
Instruments dérivés qualifiés de couverture	(123)	(187)	64	858	1 410	(552)
<b>Gains/pertes de la période – Instruments de taux</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>858</b>	<b>1 410</b>	<b>(552)</b>
<b>Gains/pertes de la période – Instruments de change</b>	<b>(123)</b>	<b>(187)</b>	<b>64</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Éléments ultérieurement non recyclables en résultat</b>	<b>(7 405)</b>	<b>(11 762)</b>	<b>4 357</b>	<b>(2 455)</b>	<b>(1 745)</b>	<b>(710)</b>
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(8 449)	(12 806)	4 357	(2 455)	(1 745)	(710)
Ajustement à la juste valeur des actifs disponibles à la vente	1 044	1 044	–	–	–	–
<b>Résultat comptabilisé directement en capitaux propres</b>	<b>(2 448)</b>	<b>(6 585)</b>	<b>4 137</b>	<b>23 403</b>	<b>25 659</b>	<b>(2 256)</b>
<b>Résultat global – Part Groupe<sup>(2)</sup></b>	<b>309 664</b>	<b>390 480</b>	<b>(80 816)</b>	<b>281 777</b>	<b>358 112</b>	<b>(76 335)</b>
<b>Résultat net de la période – Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>6 176</b>	<b>7 530</b>	<b>(1 354)</b>	<b>4 467</b>	<b>5 588</b>	<b>(1 121)</b>
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>613</b>	<b>613</b>	<b>–</b>	<b>409</b>	<b>409</b>	<b>–</b>
<b>Éléments recyclables ultérieurement</b>	<b>613</b>	<b>613</b>	<b>–</b>	<b>409</b>	<b>409</b>	<b>–</b>
Mouvement de la réserve de conversion de la période	613	613	–	409	409	–
<b>Éléments ultérieurement non recyclables en résultat</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	<b>–</b>
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	–	–	–	(5)	(5)	–
<b>Résultat comptabilisé directement en capitaux propres</b>	<b>613</b>	<b>613</b>	<b>–</b>	<b>404</b>	<b>404</b>	<b>–</b>
<b>Résultat global – Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>6 789</b>	<b>8 143</b>	<b>(1 354)</b>	<b>4 871</b>	<b>5 992</b>	<b>(1 121)</b>
<b>Résultat global total</b>	<b>316 453</b>	<b>398 623</b>	<b>(82 170)</b>	<b>286 648</b>	<b>364 104</b>	<b>(77 456)</b>

(1) Le résultat net de la période attribuable aux propriétaires de la maison mère s'élève à 182 991 milliers d'euros au 31 décembre 2016, contre 151 691 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

(2) Le résultat net global attribuable aux propriétaires de la maison mère s'élève à 181 556 milliers d'euros au 31 décembre 2016, contre 165 431 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

## 5.4 Variation des capitaux propres

En milliers d'euros En milliers d'unités pour le nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves <sup>(1)</sup>	Écarts de conversion	Résultat Groupe	Capitaux propres		Total capitaux propres
								Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	<b>153 577</b>	<b>9 215</b>	<b>38 637</b>	<b>(33 948)</b>	<b>811 071<sup>(1)</sup></b>	<b>4 712</b>	<b>224 553</b>	<b>1 054 239</b>	<b>17 749</b>	<b>1 071 988</b>
Affectation du résultat de décembre 2014	-	-	-	-	224 553	-	(224 553)	-	-	-
<b>Résultat au 31 décembre 2015</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>258 374</b>	<b>258 374</b>	<b>4 467</b>	<b>262 841</b>
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	(39)	23 442	-	23 403	404	23 807
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>	-	-	-	-	(68)	23 442	-	23 374	409	23 783
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>	-	-	-	-	(2 455)	-	-	(2 455)	(5)	(2 460)
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - taux</i>	-	-	-	-	2 484	-	-	2 484	-	2 484
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>224 514</b>	<b>23 442</b>	<b>33 821</b>	<b>281 777</b>	<b>4 871</b>	<b>286 648</b>
Opérations sur actions propres	-	-	-	(18 554)	1 278	-	-	(17 276)	-	(17 276)
Impôt sur mouvements d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre et des réserves <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	(435)	-	-	(435)	797	362
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium	-	-	-	-	(54 833)	-	-	(54 833)	-	(54 833)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 595)	(2 595)
Impact des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions	-	-	-	-	3 025	-	-	3 025	-	3 025
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	<b>153 577</b>	<b>9 215</b>	<b>38 637</b>	<b>(52 502)</b>	<b>984 620<sup>(1)</sup></b>	<b>28 154</b>	<b>258 374</b>	<b>1 266 497</b>	<b>20 822</b>	<b>1 287 319</b>
Affectation du résultat de décembre 2015	-	-	-	-	258 374	-	(258 374)	-	-	-
<b>Résultat au 31 décembre 2016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>312 112</b>	<b>312 112</b>	<b>6 176</b>	<b>318 288</b>
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	(8 534)	6 086	-	(2 448)	613	(1 835)
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>	-	-	-	-	(1 546)	6 086	-	4 540	613	5 153
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>	-	-	-	-	(8 449)	-	-	(8 449)	-	(8 449)
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - taux</i>	-	-	-	-	540	-	-	540	-	540
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - change</i>	-	-	-	-	(123)	-	-	(123)	-	(123)
<i>Variation d'ajustement à la juste valeur des « Actifs disponibles à la vente »</i>	-	-	-	-	1 044	-	-	1 044	-	1 044
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>249 840</b>	<b>6 086</b>	<b>53 738</b>	<b>309 664</b>	<b>6 789</b>	<b>316 453</b>
Opérations sur actions propres	-	-	-	(29 938)	(7 294)	-	-	(37 232)	-	(37 232)
Diminution de capital par annulation d'actions propres	(1 100)	(66)	(21 248)	21 248	-	-	-	(66)	-	(66)
Variation de périmètre et des réserves <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	(1 812)	-	-	(1 812)	(1 488)	(3 300)
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium	-	-	-	-	(60 512)	-	-	(60 512)	-	(60 512)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 449)	(2 449)
Impact des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions	-	-	-	-	3 498	-	-	3 498	-	3 498
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2016</b>	<b>152 477</b>	<b>9 149</b>	<b>17 389</b>	<b>(61 192)</b>	<b>1 168 339<sup>(1)</sup></b>	<b>34 240</b>	<b>312 112</b>	<b>1 480 037</b>	<b>23 674</b>	<b>1 503 711</b>

(1) Voir la note 5.2.1.2 pour le détail de la rubrique « Autres réserves ».

(2) Voir la note 5.2.1.3 pour le détail de la rubrique « Variation de périmètre et des réserves ».

Le dividende par action distribué au premier semestre 2016 par la société Compagnie Plastic Omnium sur le résultat de l'exercice 2015 est de 0,41 euro, contre 0,37 euro en 2015 sur le résultat de l'exercice 2014 (voir la note 5.2.2 sur les dividendes votés et distribués).

## 5.5 Tableau de flux de trésorerie

1/2

En milliers d'euros	Notes	2016	2015
<b>I – Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Résultat net	3.1.1	318 288	262 841
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises		31 409	24 887
Éléments sans incidences sur la trésorerie		382 890	318 389
<i>Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises</i>	4.5	(51 801)	(34 749)
<i>Charges relatives aux plans de stock-options</i>	4.3 – 5.2.3	3 498	3 025
<i>Autres éliminations</i>		6 117	(1 715)
<i>Dépréciations et amortissements des immobilisations corporelles</i>	3.1.3 – 5.1.3	170 756	144 809
<i>Dépréciations et amortissements des immobilisations incorporelles</i>	3.1.3 – 5.1.2	109 094	80 852
<i>Variation des provisions</i>		(9 476)	2 384
<i>Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés</i>	4.6	14 786	887
<i>Subventions d'exploitation au compte de résultat</i>		(1 727)	(2 388)
<i>Charge d'impôt exigible et des impôts différés</i>	4.8.1	86 307	75 200
<i>Charge d'intérêts financiers</i>		55 336	50 084
<b>Capacité d'autofinancement (A)</b>		<b>732 587</b>	<b>606 117</b>
Variation des stocks et en-cours nets		44 913	(24 649)
Variation des créances clients et comptes rattachés nets		(155 278)	(81 644)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		190 773	133 961
Variation des autres actifs nets et passifs d'exploitation		(20 235)	5 958
<b>Variation des éléments du besoin en fonds de roulement (B)</b>		<b>60 173</b>	<b>33 626</b>
<b>Impôts décaissés (C)</b>		<b>(97 271)</b>	<b>(65 262)</b>
Intérêts payés		(55 486)	(52 465)
Intérêts perçus		2 783	2 625
<b>Intérêts financiers nets décaissés (D)</b>		<b>(52 703)</b>	<b>(49 840)</b>
<b>Trésorerie provenant de l'exploitation (A + B + C + D)</b>		<b>642 786</b>	<b>524 641</b>
<b>II – Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.1.3 – 3.2 – 5.1.3	(220 712)	(269 311)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1.3 – 5.1.2	(151 120)	(108 891)
Cessions d'immobilisations corporelles	4.6 a	4 852	4 625
Cessions d'immobilisations incorporelles	4.6 a	4	7 973
Variation nette des avances sur immobilisations – Fournisseurs d'immobilisations		(35 313)	38 034
Subventions d'investissement reçues		210	4 916
<b>Flux d'investissements d'exploitation (E)</b>		<b>(402 079)</b>	<b>(322 654)</b>
<b>Excédent/(déficit) de trésorerie lié aux opérations (A + B + C + D + E)<sup>(1)</sup></b>		<b>240 707</b>	<b>201 987</b>
Acquisitions des titres de participations des sociétés intégrées, prises de contrôle, prises de participations dans les entreprises associées et coentreprises et investissements liés		(527 580)	101
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		(29 124)	–
Cession des titres de participations des sociétés intégrées	4.6 a	15 638	4
Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente	4.6 a	–	–
Impact des variations de périmètre – Trésorerie apportée par les entrantes	2.1.1.5 – 5.1.14.1 a	9 480	797
Impact des variations de périmètre – Trésorerie des sortantes	2.3 – 5.1.14.2	(830)	–
Impact des variations de périmètre – Dette apportée par les entrantes	2.1.1.5 – 5.1.14.1 a	(157 124)	–
<b>Flux d'investissements des opérations financières (F)</b>		<b>(689 540)</b>	<b>901</b>
<b>Flux de trésorerie net des opérations d'investissements (E + F)</b>		<b>(1 091 619)</b>	<b>(321 753)</b>
<b>III – Flux de trésorerie provenant des opérations de financement</b>			

## Tableau de flux de trésorerie

2/2

En milliers d'euros	Notes	2016	2015
Augmentations/Diminutions du capital social et des primes	2.5.1	(66)	–
Vente/achat d'actions propres		(37 232)	(17 276)
Dividendes versés à Burelle SA <sup>(2)</sup>		(35 638)	(32 161)
Dividendes versés aux autres actionnaires <sup>(3)</sup>		(27 323)	(25 267)
Acquisitions d'intérêts minoritaires	2.1.2 – 5.1.14.1 b – 5.2.1.3	(3 300)	–
Augmentation des dettes financières		362 385	41 561
Remboursement des dettes financières		(126 410)	(52 950)
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (G)</b>		<b>132 416</b>	<b>(86 094)</b>
Activités destinées à être cédées (et activités abandonnées) (H)	5.1.16 – 5.1.16.3	(5 756)	–
Incidence des variations des cours de change (I)		(1 210)	(793)
<b>Variation nette de trésorerie (A + B + C + D + E + F + G + H + I)</b>		<b>(323 383)</b>	<b>116 001</b>
Trésorerie de début de période	5.1.13.2	647 265	531 264
<b>Trésorerie de fin de période</b>	<b>5.1.13.2 – 5.2.7.6</b>	<b>323 882</b>	<b>647 265</b>

(1) « L'excédent/déficit de trésorerie lié aux opérations », appelé également « cash-flow libre » est une notion essentielle propre au groupe Plastic Omnium. Elle est utilisée dans toutes les communications financières externes du Groupe, notamment lors des présentations annuelles et semestrielles des résultats du Groupe.

(2) Sur les deux périodes, l'intégralité du dividende est versée à Burelle SA par la Compagnie Plastic Omnium.

(3) En 2016, le dividende aux autres actionnaires à hauteur de 24 874 milliers d'euros (contre 22 672 milliers d'euros au 2015) est versé par la Compagnie Plastic Omnium, portant le montant total du dividende ainsi versé par la Compagnie Plastic Omnium à 60 512 milliers d'euros (contre 54 833 milliers d'euros au 2015). Se référer à la note 5.2.2 « Dividendes votés et distribués par la Compagnie Plastic Omnium ».



## 5.6 Annexes aux comptes consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice au 31 décembre 2016 du groupe Plastic Omnium ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 février 2017. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 27 avril 2017.

### Présentation du Groupe

La société Compagnie Plastic Omnium, créée en 1946, est régie par le droit français. Les statuts fixent sa durée de vie jusqu'au 24 avril 2112. Elle est immatriculée au registre du commerce de Lyon sous le numéro 955 512 611 et le siège social se trouve au 19, boulevard Jules-Carteret, 69007 Lyon.

Les termes « Compagnie Plastic Omnium », « le Groupe » ou « le groupe Plastic Omnium » renvoient à l'ensemble regroupant la société Compagnie Plastic Omnium et ses filiales consolidées.

Le groupe Plastic Omnium est un des leaders mondiaux dans la transformation de matières plastiques à destination du marché de l'automobile (modules de pièces de carrosserie, systèmes de stockage et d'alimentation en carburant) pour 93,7 % de son chiffre d'affaires consolidé (94,7 % de son chiffre d'affaires économique) et à destination des collectivités locales (bacs de collecte de déchets et signalisation routière) pour le reste de son chiffre d'affaires.

Les actions du groupe Plastic Omnium se négocient à la Bourse de Paris depuis 1965. Le Groupe est coté sur le marché Eurolist compartiment A depuis le 17 janvier 2013, et fait partie des indices SBF 120 et CAC Mid 60. L'actionnaire principal est Burelle SA, qui détient le Groupe à hauteur de 57,01 % (58,63 % hors actions d'autocontrôle) au 31 décembre 2016.

L'unité de mesure dans les notes annexes aux comptes consolidés est le millier d'euros, sauf précision contraire.

### 1. Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables

#### 1.1. Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2015. Ils sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2016 et disponibles sur le site : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission). Le référentiel IFRS comprend les International Accounting Standards (IAS) et les International Financial Reporting Standards

(IFRS) ainsi que les International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC). Ces principes comptables ne diffèrent pas significativement des normes et interprétations d'application obligatoire au 31 décembre 2016, telles que publiées par l'IASB.

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont décrits dans la note 1 « Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables » des comptes consolidés 2016, à l'exception de ceux concernés par les nouvelles normes et amendements d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le Groupe n'a en effet pas anticipé l'application de normes, interprétations et amendements dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### Normes, interprétations et amendements d'application postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Ainsi que déjà précisé au 31 décembre 2015, l'impact des normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Chiffre d'affaires tiré des contrats conclus avec des clients » publiées en 2015 par l'IASB avec une date d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2018, mais non encore endossées par l'Union Européenne, est en cours d'analyse par le Groupe. À ce stade, les analyses n'ont pas fait ressortir d'impact significatif ; en effet, les impacts attendus concernent uniquement la reconnaissance des revenus au titre des prestations de services et réalisation d'outillages dans le cadre des projets automobiles.

La norme IFRS 16 « Contrat de location » publiée début 2016 par l'IASB avec une date d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais non encore endossée par l'Union Européenne, est également en cours d'analyse par le Groupe. À ce stade, les principaux impacts identifiés concernent les contrats de location immobilière.

#### Modification de la présentation de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), sociétés françaises dans le compte de résultat consolidé

Afin de donner une information plus pertinente, comparable aux principaux acteurs du secteur, le Groupe a modifié, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la présentation dans le compte de résultat consolidé de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), qui figure au niveau de l'impôt sur le résultat et non plus au niveau de la marge brute/marge opérationnelle.

Elle est désormais rattachée à la charge d'impôt.

#### 1.1.1. Principes de consolidation

Les sociétés pour lesquelles le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote, ce qui permet d'exercer un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle en substance, sont consolidées selon cette même méthode.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, qualifiées de « coentreprises » dans la mesure où le Groupe n'a pas d'activités conjointes, ainsi que les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, qualifiées de « Participations dans les entreprises associées » (l'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote dans une société) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

### 1.1.2. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêts qui n'est pas détenue par le Groupe. Elles sont présentées de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être, soit évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire avec une quote-part de goodwill), soit pour leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis. Ce choix peut se faire transaction par transaction.

Des modifications de la part d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres. Ainsi, lors d'une augmentation (ou diminution) du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité contrôlée, sans modification du contrôle, l'écart entre le coût d'acquisition (ou valeur de cession) et la valeur comptable de la quote-part d'actif net acquis (ou cédé) est comptabilisé dans les capitaux propres.

### 1.1.3. Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée sur la base des secteurs identifiés dans le reporting interne du Groupe et communiqués à la Direction pour décider de l'allocation des ressources et analyser la performance.

Le Groupe est géré selon deux secteurs opérationnels :

- « Automobile » qui regroupe les activités des pièces de carrosserie (pôle Auto Extérieur) et des systèmes de stockage et d'alimentation en carburant, de la conception à la commercialisation en passant par la fabrication (pôle Auto Inergy) ;
- « Environnement » qui regroupe les activités à destination des collectivités locales, à savoir les activités de produits et services de précollecte et de gestion de déchets, et jusqu'à la cession de Signature Ltd début août 2016, les activités de signalisation routière et autoroutière « Signature ».

### 1.1.4. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de la somme du prix payé au vendeur et, le cas échéant, de la valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise par rapport au solde net des actifs acquis et des passifs repris identifiables est comptabilisé en goodwill.

Lorsque la prise de contrôle est réalisée par achats successifs, il convient d'ajouter également au prix payé la juste valeur, à la date d'acquisition, de la participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise. La participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise est ainsi réévaluée à la juste valeur par résultat.

Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les ajustements de juste valeur des actifs acquis et des passifs acquis sont comptabilisés en contrepartie d'ajustements de

goodwill sur la base d'informations obtenues pendant la période d'allocation, c'est-à-dire dans les douze mois suivant l'acquisition. Les variations de valeur intervenant au-delà sont comptabilisées systématiquement en résultat, y compris au titre des actifs d'impôts.

### 1.1.5. Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation des comptes du groupe Plastic Omnium est l'euro. Les comptes des sociétés étrangères sont établis en monnaie fonctionnelle c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère ; généralement la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale sauf pour quelques filiales étrangères qui effectuent la majorité de leurs transactions dans une autre devise. Ces comptes sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, selon les principes suivants :

- conversion des postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, au taux de clôture ;
- conversion des postes du compte de résultat au taux moyen de la période ;
- prise en compte de l'écart de conversion en réserves dans les capitaux propres consolidés.

Les goodwill dégagés à l'occasion de regroupements avec des sociétés étrangères sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Ils sont convertis par la suite, dans la monnaie de présentation du Groupe, au cours de clôture, l'écart de conversion étant constaté en capitaux propres. En cas de cession totale d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant, comptabilisées en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

### 1.1.6. Comptabilisation des opérations exprimées en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées initialement en monnaie fonctionnelle, aux cours en vigueur à la date de transaction. À l'arrêt des comptes, les actifs et passifs monétaires sont revalorisés aux taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts de change provenant de changements de taux sont inscrits au compte de résultat, en autres produits et charges opérationnels, lorsqu'ils sont relatifs à des opérations d'exploitation, en résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières.

Les emprunts en devises étrangères contractés par une filiale auprès du Groupe et dont le règlement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible sont considérés comme faisant partie de l'investissement net du groupe Plastic Omnium dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion correspondants sont comptabilisés en capitaux propres.

### 1.1.7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé au moment du transfert du contrôle et des risques et avantages lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ce produit peut être évalué de façon fiable. Il est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des rabais, remises et autres taxes sur les ventes et droits de douane.

### Ventes de biens

Le chiffre d'affaires de pièces et de négoce est comptabilisé lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, habituellement à la livraison des biens.

### Prestations de services et réalisation d'outillages

#### Activité Automobile

La reconnaissance des revenus relatifs à la phase projet (heures de développement et réalisation d'outillages) des contrats automobiles est réalisée lorsque l'essentiel des risques et avantages a été transféré au client. L'obtention ou non d'un accord ferme du client sur le prix est un élément clé dans l'analyse réalisée par le Groupe.

Ainsi, lorsque le Groupe obtient un accord contractuel de ses clients sur le prix de vente de l'outillage, l'outillage est considéré vendu ; le chiffre d'affaires résultant de l'outillage est alors reconnu au fur et à mesure de l'avancement des coûts dès lors que le Groupe obtient également une validation technique du client, et au plus tard lors du démarrage en série du modèle. De la même façon, lorsque le Groupe obtient un accord contractuel de ses clients sur le prix de vente des heures de développement, le chiffre d'affaires résultant de ces heures vendues est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des coûts.

En l'absence d'un tel accord avec le client (exemple : financement du client par une « rondelle » sans garantie donnée sur les volumes), le Groupe considère que l'essentiel des risques et des avantages n'est pas transféré au client ; les dépenses engagées au titre des outillages et/ou des heures de développement sont donc comptabilisées dans les immobilisations corporelles et/ou incorporelles du Groupe, puis amorties sur la durée de la vie série. Le cas échéant, les produits en provenance des clients à ce titre sont comptabilisés en chiffre d'affaires tout au long de la vie série.

#### Activité Environnement

La majorité des contrats de location-maintenance relève de la location simple. Les loyers perçus sont comptabilisés, linéairement, sur la durée des contrats sauf dans le cas des contrats requalifiés en location-financement ; dans ce cas, une vente est constatée à hauteur des coûts d'enquête (les frais engagés auprès des particuliers pour collecter les informations sur le volume des bacs qui seront mis à leur disposition), de la mise en place et du prix de vente estimatif des parcs placés.

### 1.1.8. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur enregistrement. La juste valeur correspond généralement à la valeur nominale de la créance, dès lors que la vente a été réalisée avec des conditions normales de délai de paiement. Des provisions sont constituées pour couvrir des risques de non-recouvrement des créances dès lors qu'elles présentent un indicateur objectif de dépréciation. Le montant des provisions est déterminé, contrepartie par contrepartie, sur une base individuelle.

Les créances de financement correspondent, pour l'essentiel, aux ventes sous contrats de location-financement de l'activité Environnement, et aux ventes de développements et outillages pour lesquelles le Groupe a signé un accord permettant aux

clients un paiement étalé (exemple : prix pièces « rondelle » garantie contractuellement par les clients). Ces créances ont des délais de paiements initiaux à plus d'un an et peuvent porter intérêts dans le cadre d'un financement d'actifs convenu avec les clients. Le produit relatif à ces créances est comptabilisé en chiffre d'affaires. Ces créances de financement sont déduites de l'endettement financier du Groupe dans le cadre du calcul de l'endettement financier net du Groupe.

Les créances cédées à des tiers, et donc décomptabilisées du bilan, répondent aux critères suivants :

- les droits attachés aux créances sont transférés à des tiers ;
- la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont associés sont transférés à des tiers.

Les risques pris en compte sont les suivants :

- le risque de crédit ;
- les aléas relatifs aux retards de paiement tant sur la durée que sur les montants ;
- le transfert du risque de taux, totalement assumé par l'acquéreur des créances.

### 1.1.9. Marge opérationnelle

La marge opérationnelle correspond au résultat des sociétés intégrées avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels qui comprennent, pour l'essentiel :

- les résultats de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les provisions pour dépréciations des actifs incorporels et corporels (en non courant), y compris les dépréciations éventuelles des goodwill ;
- les écarts de change provenant de taux de devises différents entre ceux retenus pour la comptabilisation de créances et dettes d'exploitation et ceux constatés lors du règlement de ces créances et dettes ;
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leurs fréquences, leurs natures ou leurs montants, à l'instar des profits et pertes réalisés dans le cadre d'opérations de variations de périmètre, des coûts de prédémarrage de nouvelles usines, des coûts de restructuration et de ceux relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs.

Les impacts liés à l'amortissement des contrats clients acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés dans la marge opérationnelle, mais isolés sur une ligne distincte du compte de résultat.

Depuis l'exercice 2015, la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises est également comptabilisée dans la marge opérationnelle sur une ligne distincte.

Ainsi, le Groupe présente une marge opérationnelle avant prise en compte des amortissements d'actifs incorporels liés aux acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises et de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises et une marge opérationnelle après prise en compte de ces éléments.

La marge opérationnelle après prise en compte de ces éléments est le principal indicateur de performance utilisé par le Groupe.

### 1.1.10. Crédit d'impôt recherche

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôts sont inclus dans la marge opérationnelle dans la rubrique « Frais de recherche et développement nets », voir les notes 4.1 « Détail des frais de recherche et développement » et 4.2 « Coûts des biens et services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs ».

### 1.1.11. Immobilisations incorporelles

#### 1.1.11.1. Frais de recherche et de développement

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès lors que l'entreprise peut démontrer en particulier :

- son intention, sa capacité financière et sa capacité technique à mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité de recevoir des avantages économiques futurs liés aux dépenses de développement ;
- la capacité à évaluer de manière fiable le coût de l'actif.

#### Frais de développement de l'activité Automobile

Les heures de développement engagées dans le cadre d'un projet Automobile faisant l'objet d'un engagement contractuel de paiement de la part du client sont qualifiées de vendues et comptabilisées en charges au fur et à mesure de l'avancement des coûts. Le principe de comptabilisation des produits liés est décrit dans la note 1.1.7 « Chiffre d'affaires ».

Les dépenses engagées dans le cadre de commandes d'outillages spécifiques et de moules faisant l'objet d'un engagement contractuel de paiement de la part du client sont qualifiées de vendues et sont comptabilisées en stocks. Les produits relatifs sont comptabilisés en chiffre d'affaires à hauteur des coûts aux dates d'acceptations techniques ou, au plus tard, à la date de démarrage série. Les paiements reçus avant ces dates sont inscrits en avances clients.

Les heures de développement financées par le client avec un prix pièces « rondelle », sans engagement contractuel du client sur les volumes ou sur leur paiement effectif, sont comptabilisées en immobilisations incorporelles en cours, pendant la phase développement.

Ces montants immobilisés sont amortis dès que la cadence journalière de production atteint 30 % de l'estimation et, au plus tard, trois mois après la date de démarrage de la série. Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie prévue pour la production de la série, soit en moyenne, trois ans pour l'activité pièces de carrosserie et cinq ans pour l'activité systèmes à carburant.

#### Autres frais de recherche et de développement

Les autres frais de recherche et de développement constituent des charges de l'exercice.

#### 1.1.11.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements et pertes de valeur constatés. Elles sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation prévues.

Il s'agit essentiellement des contrats clients « Plastic Omnium Auto Inergy » et « Ford-Milan » acquis.

Ces immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cas d'indices de perte de valeur.

### 1.1.12. Frais de démarrage

Les coûts correspondant aux phases de démarrage, y compris les coûts organisationnels, sont pris dans les charges au fur et à mesure de leur engagement. Ils correspondent à la mise en exploitation de nouvelles capacités ou techniques de production. Comme indiqué dans la note 1.1.9, les coûts de prédémarrage de nouvelles usines sont comptabilisés en autres charges opérationnelles.

### 1.1.13. Goodwill et tests de perte de valeur

Les goodwill du groupe Plastic Omnium ne sont pas amortis et font l'objet d'un « test de dépréciation » au minimum une fois l'an, en fin d'exercice, mais également lors de l'arrêté des comptes semestriels dans le cas d'indices de perte de valeur.

Les tests de perte de valeur sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie, que sont :

- « Automobile » ;
- « Environnement » hors « Signature ».

Le Groupe présente son information sectorielle selon deux « secteurs à présenter » qui sont l'Automobile et l'Environnement (voir la note 3 « Informations sectorielles »), l'information sur les goodwill suit la même présentation (voir la note 5.1.1 « Goodwill »).

La valeur nette comptable de l'ensemble des actifs (y compris les goodwill), constituant chaque unité génératrice de trésorerie, est comparée à sa valeur recouvrable, c'est-à-dire au maximum entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows actualisés.

Ces données prévisionnelles sont issues des plans à moyen terme du Groupe, établis pour la période des quatre années à venir, révisés le cas échéant pour tenir compte des conditions de marché les plus récentes. Au-delà de cet horizon, est calculée une valeur terminale correspondant à la capitalisation des données de la dernière année du plan auxquelles est appliqué un taux de croissance à long terme reflétant des perspectives d'évolution du marché. Ces données prévisionnelles sont actualisées.

Les hypothèses pour la détermination des taux d'actualisation prennent en compte :

- une prime de risque sectorielle ;
- un « spread » de financement sectoriel pour l'évaluation du coût de la dette ;
- les taux retenus par des sociétés comparables dans chacun des secteurs.

Des tests de sensibilité avec une hausse du taux d'actualisation de 0,5 % ou une baisse de 0,5 % du taux de croissance à long terme ou une baisse de 0,5 % du taux de marge opérationnelle sont systématiquement effectués.

Les goodwill négatifs (badwill) sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Les goodwill sont évalués annuellement, à leur coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives de pertes de valeur. Les pertes de valeur comptabilisées sur des goodwill sont irréversibles.

### 1.1.14. Immobilisations corporelles

#### Valeurs brutes

À leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à leur coût de production lorsqu'elles sont créées par l'entreprise pour elle-même (ou sous-traitées) ou à leur juste valeur pour celles acquises à titre gratuit.

Dans la mesure où des immobilisations ont fait l'objet de cessions ou d'apports à l'intérieur du Groupe, les plus-values ou moins-values constatées sont éliminées dans les comptes consolidés.

À une date ultérieure, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les bâtiments industriels sont comptabilisés au coût amorti. Les frais d'entretien et de réparation des immobilisations afin de restaurer ou de maintenir les avantages économiques futurs que l'entreprise peut attendre en termes de niveau de performance estimé à la date d'origine de l'actif sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les actifs sous contrats de location-financement sont inscrits en actifs immobilisés au plus faible de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux et amortis sur la base des taux d'amortissements Groupe applicables aux mêmes actifs acquis en pleine propriété. Les retraitements sous la forme de location-financement concernent principalement des leasings sur ensembles immobiliers industriels, sur ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses) et sur les parcs de conteneurs de l'activité Environnement.

#### Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue :

Constructions et agencements initiaux	20 à 40 ans
Presses, souffleuses et machines de transformation	7 à 12 ans
Machines d'usinage, de finition et autres matériels industriels	3 à 7 ans
Conteneurs de l'activité Environnement	8 ans

Le Groupe applique l'approche par composants sur ses ensembles immobiliers et sur ses ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses, souffleuses).

#### Dépréciations des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cadre de décisions d'arrêt de commercialisation de production, de non-renouvellement de production ou de fermeture de site.

### 1.1.15. Immeubles de placement

Les éléments dans la rubrique « Immeubles de placement » à l'actif du bilan du Groupe n'entrent pas dans le cadre de l'activité ordinaire. Ces actifs qui appartiennent au Groupe correspondent à des ensembles immobiliers :

- non occupés au moment de la clôture des comptes et dont l'utilisation est indéterminée ;
- ou détenus pour valoriser le capital du Groupe à long terme et faisant l'objet de location(s) simple(s).

Concernant les biens immobiliers dont l'utilisation pourrait être actuellement indéterminée, le Groupe peut, le cas échéant, décider d'utiliser tout ou partie de ces actifs (cette partie serait reclassée en exploitation) ou de les louer dans le cadre d'un ou plusieurs contrats de location simple.

Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur à la clôture, les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat. Les terrains sur lesquels ces immeubles sont bâtis suivent le même traitement comptable. Une expertise est réalisée par un évaluateur externe à intervalles réguliers dans le cadre des clôtures annuelles. Entre deux évaluations, le Groupe s'assure que le marché de l'immobilier n'a pas connu d'évolution significative. La juste valeur arrêtée par l'expert est déterminée par référence directe à des prix observables sur un marché actif (niveau 2 de juste valeur).

Les surfaces issues des ensembles immobiliers précédemment classés en immeubles de placement et qui sont reclassées en exploitation car le Groupe décide de les garder pour son propre usage sont comptabilisées sur la base de leur valeur dans les comptes au moment du transfert.

Lorsque des ensembles immobiliers passent de la catégorie « Immobilisations corporelles » à la catégorie « Immeubles de placement » tout écart à cette date entre la valeur dans les comptes et la juste valeur est comptabilisé comme une réévaluation.

### 1.1.16. Stocks et en-cours

#### 1.1.16.1. Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

À la clôture de l'exercice, ces stocks sont dépréciés lorsque le prix de vente estimé des produits finis auxquels ils sont dédiés dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés résiduels de commercialisation, de production et de transformation, ne permet pas de recouvrer leur valeur d'inventaire.

#### 1.1.16.2. Stocks de produits finis et intermédiaires

Les stocks de produits finis et intermédiaires sont valorisés sur la base des coûts de production standard, révisés annuellement. Le prix de revient comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production. Les coûts ainsi obtenus ne comportent ni frais généraux administratifs ou informatiques non liés à la production, ni frais de recherche et développement, ni frais commerciaux. La sous-activité n'est pas non plus incorporée dans la valorisation des stocks.

La valeur brute des stocks est comparée à la clôture à la valeur nette de réalisation, estimée sur la base des mêmes principes que ceux énoncés précédemment, et est dépréciée si nécessaire.

### 1.1.17. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et les dettes financières sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

### 1.1.18. Provisions

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsqu'il existe des obligations à l'égard de tiers entraînant une sortie probable de ressources au bénéfice de ces tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue pour le Groupe. Les pertes identifiées sur contrats déficitaires, c'est-à-dire sur les contrats dont les coûts inévitables liés aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus, font l'objet de provisions. Ces provisions pour risques et charges sont inscrites en passif courant ou en non courant en fonction du caractère court ou moyen-long terme.

Le coût des mesures d'adaptation des effectifs est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce aux personnels concernés ou à leurs représentants.

### 1.1.19. Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent les salariés du Groupe en activité. Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

#### 1.1.19.1. Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges opérationnelles les cotisations assises sur les salaires de l'exercice qui sont versées aux organismes nationaux en charge des régimes de retraites et de prévoyance, selon les lois et usages en vigueur dans chaque pays. Le Groupe n'ayant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires ou des prestations futures, aucun passif actuariel n'est comptabilisé au titre de ces régimes à cotisations définies.

#### 1.1.19.2. Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent principalement les avantages postérieurs à l'emploi correspondant aux indemnités de départ à la retraite des salariés français, auxquelles se rajoutent :

- les autres engagements de retraites et compléments de retraite, principalement aux États-Unis et en France ;
- les régimes de couverture des frais médicaux aux États-Unis.

Les régimes à prestations définies font l'objet de provisions pour avantages du personnel calculées sur la base d'évaluations actuarielles réalisées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédits projetées.

Ces évaluations intègrent notamment des hypothèses :

- de dates de départ à la retraite fixées selon les termes de la législation et en particulier pour les salariés français, suivant une hypothèse de départ volontaire à taux plein ;
- de mortalité ;
- de probabilité de départ avant la retraite pour les personnels actifs ;
- d'estimations d'évolution de salaires jusqu'à l'âge de la retraite ;
- de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque les régimes à prestations définies sont couverts par des fonds, les engagements au titre de ces régimes sont réduits de la valeur de marché en date de clôture des fonds associés. L'évaluation intègre des hypothèses de rentabilité à long terme des actifs investis calculés sur la base du taux d'actualisation utilisé pour valoriser les engagements sociaux.

Les variations de provisions correspondant aux régimes à prestations définies sont enregistrées au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, au compte de résultat, en « charges opérationnelles », à l'exception :

- de l'effet de la désactualisation des engagements présenté en résultat financier ;
- des écarts actuariels sur avantages du personnel postérieurs à l'emploi présentés en capitaux propres.

#### 1.1.19.3. Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme correspondent, pour l'essentiel, aux médailles du travail des salariés français.

Les écarts actuariels relatifs aux « Autres avantages à long terme » (en particulier les médailles du travail) sont comptabilisés immédiatement en résultat.

### 1.1.20. Subventions publiques

Les subventions reçues sont inscrites au passif du bilan ; elles correspondent à des subventions accordées dans le cadre d'investissements pour de nouveaux sites ou matériels de production ou de programmes de recherche et de développement.

Les subventions sont reprises en résultat au niveau de la marge brute, au fur et à mesure de l'amortissement des biens acquis au moyen de ces subventions.

### 1.1.21. Actions propres

Les actions auto-détenues par le groupe Plastic Omnium, quelle que soit leur affectation, sont inscrites dès leur acquisition en diminution des capitaux propres.

Les prix de cession de ces titres sont comptabilisés directement en augmentation des capitaux propres du Groupe, aucun profit ou perte n'étant donc comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

### 1.1.22. Plans d'achat et de souscription d'actions

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions accordés aux salariés sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits par le Conseil d'Administration, en utilisant le modèle mathématique « Black & Scholes ».

Cette valeur est enregistrée en « charges de personnel » linéairement sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves.

Lors de l'exercice des options, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des réserves consolidées.

### 1.1.23. Actifs financiers (hors instruments dérivés)

Les actifs financiers comprennent, d'une part, les titres de participation des sociétés non consolidées parce qu'elles ne sont ni contrôlées (ni en contrôle exclusif ni en contrôle conjoint), ni sous influence notable et, d'autre part, les prêts et les valeurs mobilières.

Ils sont présentés en actifs non courants, à l'exception de ceux présentant une échéance inférieure à douze mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalents de trésorerie suivant les cas.

#### 1.1.23.1. Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participation des sociétés ni contrôlées, ni sous influence notable sont présentés dans la catégorie des actifs « disponibles à la vente ». Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Une dépréciation est constatée en compte de résultat lorsqu'il existe une raison objective de perte de valeur de ces titres. Une baisse significative ou prolongée de la juste valeur par référence à la valeur d'acquisition est une raison objective de perte de valeur. Cette dépréciation ne peut être reprise.

#### 1.1.23.2. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent les prêts, les dépôts et cautionnements versés. Ils sont évalués au coût amorti. Toute indication objective de perte de valeur (différence négative entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de ces actifs) donne lieu à une dépréciation au compte de résultat. Cette dépréciation est reprise par résultat dans le cas d'un retournement favorable.

### 1.1.24. Dérivés et comptabilité de couverture

Pour gérer son risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise des instruments dérivés négociables de gré à gré. Ces instruments financiers de couverture sont valorisés et comptabilisés au bilan, à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur des instruments qualifiés en « couverture de flux de trésorerie » sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » (capitaux propres) pour les parties efficaces et en résultat financier pour les parties non efficaces.

Les variations de valeur des dérivés non documentés en couverture sont comptabilisées en résultat.

### 1.1.25. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés dans le tableau des flux de trésorerie comprennent les éléments de trésorerie réalisables à court terme, très liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie est

composée de la trésorerie en banque et en caisse, des dépôts à court terme et des soldes créditeurs bancaires, à l'exception de ceux autorisés pour couvrir les besoins de trésorerie court ou moyen terme de l'exploitation courante. Ces derniers, étant assimilés à du financement, sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie correspondent aux placements réalisables à court terme dans le cadre de l'utilisation temporaire des excédents de trésorerie (SICAV monétaires, titres de créances négociables, etc.). La variation de juste valeur de ces actifs est comptabilisée en résultat.

### 1.1.26. Actifs destinés à être cédés et activités destinées à être cédées

Sont classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés » au bilan, à partir du moment où les actifs ou groupes d'actifs sont disponibles pour la vente dans leur état actuel et que la vente est hautement probable, les éléments suivants :

- un actif non-courant détenu en vue de sa vente ;
- un groupe d'actifs détenus en vue de leur vente et non en vue d'une utilisation continue ;
- des activités ou sociétés acquises dans la perspective d'une cession ultérieure.

Les passifs relatifs à ces actifs, groupe d'actifs, activités et sociétés destinés à être cédés sont également présentés au passif du bilan sur une ligne distincte dénommée « Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés ».

Les actifs (ou groupes d'actifs) classés dans cette catégorie ne font plus l'objet d'amortissement. Ils sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable et du prix de cession, diminué des frais relatifs à la vente. Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées en « autres charges opérationnelles » du Groupe.

Au bilan, les données relatives aux « actifs et activités destinés à être cédés » pris distinctement dans les états financiers ne donnent pas lieu au retraitement des années antérieures en termes de présentation.

Au compte de résultat, les résultats (résultat de la période et résultat de cession) des activités ou branches d'activités et sociétés qui remplissent la définition d'une activité abandonnée, sont isolés sur la ligne « Résultat après impôt des activités abandonnées » sur chacun des exercices présentés.

### 1.1.27. Impôts sur le résultat

Le groupe Plastic Omnium comptabilise sans actualisation les impôts différés relatifs aux différences temporaires existant entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan consolidé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt voté (ou le taux quasi adopté) à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires.

Les crédits d'impôt et les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables et les différences temporaires ne sont reconnus que lorsque leur probabilité d'utilisation sous un délai relativement court est avérée.

## 1.2. Estimations et jugements

Pour préparer ses états financiers, le groupe Plastic Omnium a recours à des estimations et des hypothèses pour évaluer certains de ses éléments d'actifs, de passifs, de produits, de charges et d'engagements. Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement par la Direction Générale. Les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourront intégrer des changements d'estimations ou d'hypothèses en considération des retours d'expérience passée et de l'évolution des conditions économiques.

De façon générale, les estimations et hypothèses retenues au cours de l'exercice ont été élaborées à partir des informations disponibles au moment de la clôture des comptes. Ces estimations sont susceptibles d'être revues en fonction de l'évolution des hypothèses de base. Ces hypothèses concernent notamment :

### Les impôts différés

La reconnaissance des actifs d'impôts différés résulte de la probabilité d'utilisation future évaluée sur la base des estimations de bénéfices futurs. Ceci conduit le Groupe à faire des estimations régulières des résultats fiscaux futurs notamment dans le cadre des plans à moyen terme établis au sein du Groupe. Ces estimations, le cas échéant, prennent en compte le caractère exceptionnel ou non de certaines pertes, charges, etc.

### Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel

Dans le cadre des régimes à prestations définies, pour les évaluations actuarielles, le Groupe, avec l'aide d'actuaire indépendants, retient des hypothèses (voir les notes 1.1.19 et 5.2.6 « Provisions pour engagement de retraite et autres avantages du personnel ») sur :

- les taux d'actualisation des plans de retraite et des autres avantages à long terme ;
- les taux d'accroissement des coûts médicaux pour les États-Unis ;
- les taux de rotation des effectifs et d'augmentation des salaires.

### Les tests de perte de valeur sur les actifs

Des tests de perte de valeur sont réalisés en particulier sur les goodwill et les frais de développement sur projets automobiles comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans le cadre de ces tests, pour la détermination de la valeur recouvrable, interviennent à la fois les notions de juste valeur nette des coûts de cession et de valeur d'utilité obtenues par la méthode des cash-flows actualisés. Ces tests reposent sur des hypothèses de flux futurs de trésorerie opérationnels et de taux d'actualisation. Les hypothèses pouvant avoir un impact significatif sur les comptes portent notamment sur les taux d'actualisation et les taux de croissance.

## 2. Opérations de la période

### 2.1. Les acquisitions

#### 2.1.1. Acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs du groupe Faurecia »

##### 2.1.1.1. Informations relatives à l'acquisition

Le 29 juillet 2016, Compagnie Plastic Omnium a acquis 100 % des titres des entités constituant l'activité « Systèmes Extérieurs » de Faurecia sur la base d'une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros. Cette acquisition s'accompagne d'un engagement, pris à la demande de la Commission européenne, de cession de quatre sites français, d'un site espagnol et de deux sites d'assemblage de modules de bloc avant en Allemagne.

Le 23 décembre 2016, Compagnie Plastic Omnium a reçu une offre ferme du groupe américain Flex|N|Gate, pour le rachat des sites concernés par la décision de la Commission européenne sur la base d'une valeur d'entreprise de 200 millions d'euros.

L'activité de pare-chocs définitivement acquise est pour moitié réalisée en Allemagne où le groupe Plastic Omnium n'avait pas de production de systèmes extérieurs de carrosserie. Cette opération permet au Groupe d'élargir son portefeuille à de nouveaux clients, de tisser de nouveaux liens avec les clients Audi, Mercedes, Ford et de resserrer les relations, notamment avec Volkswagen, Seat et PSA, BMW et Fiat Chrysler Automobiles – FCA.

Le Groupe conforte ainsi sa position de n° 1 mondial des systèmes extérieurs de carrosserie avec une part de marché mondiale portée à 15 %.

En effet, cette acquisition crée une couverture industrielle plus large :

- 5 nouvelles usines en Allemagne, qui devient le 1<sup>er</sup> pays contributeur au chiffre d'affaires de la division Auto Exterior et du Groupe ;
- 3 usines supplémentaires en Espagne où le Groupe double la présence de la division Auto Exterior ;
- et 1 usine respectivement en Slovaquie, en Belgique et en Amériques.

Enfin, cette acquisition augmente de 50 % la taille du pôle Auto Exterior et ajoute un centre de R&D de 300 personnes en Allemagne aux 1 300 ingénieurs qui développent déjà mondialement dans cette activité des systèmes plus légers, plus aérodynamiques et plus intégrés. Elle accroît ainsi les capacités d'innovation et de croissance face aux mutations technologiques à venir.



### 2.1.1.2. Prix d'acquisition

Les informations relatives au prix d'acquisition sont ci-après :

En milliers d'euros	Informations communes
Valeur d'entreprise	665 000
Dette brute au bilan des activités conservées à la date d'acquisition (et avant ajustements)	142 525
Prix d'acquisition <sup>(1)</sup>	511 030

(1) Le contrat d'acquisition comprend une clause d'ajustement de prix. Dans le cadre de l'arrêté des comptes consolidés au 31 décembre 2016, aucune réduction de prix n'a été retenue dans la détermination du prix d'acquisition compte tenu de l'incertitude liée au montant.

### 2.1.1.3. Quelques chiffres clés à la date d'entrée dans le groupe Plastic Omnium

Les chiffres clés de l'acquisition sur le périmètre conservé par le groupe Plastic Omnium sont résumés ci-après :

Quelques informations clés à la date de clôture		Sociétés intégrées dans l'activité du groupe Plastic Omnium
Nombre de sites/usines	(en unités)	11
Nombre de centres de R&D	(en unités)	4
Nombre d'entités juridiques	(en unités)	7
Effectifs	(en unités)	4 662
Chiffre d'affaires consolidé année pleine 2016	(en milliers d'euros)	1 046 270
% du chiffre d'affaires consolidé 2016 de Plastic Omnium (retraité de l'acquisition) <sup>(1)</sup>	(%)	16,1 %
Situation nette acquise (avant affectation du prix d'acquisition)	(en milliers d'euros)	91 915

(1) Le chiffre d'affaires 2016 du Groupe retraité de l'acquisition des « Activités Systèmes Extérieurs de Faurecia » sur l'année pleine (voir la note 2.1.1.5) s'élève à 6 490 951 milliers d'euros.

### 2.1.1.4. Traitement comptable de l'acquisition dans les comptes du groupe Plastic Omnium

Cette opération est comptabilisée selon IFRS 3R « Regroupements d'entreprises ».

Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale à compter de la prise de contrôle, le 29 juillet 2016. Au 31 décembre 2016, les chiffres consolidés du Groupe comprennent cinq mois d'activité allant du mois d'août au mois de décembre.

Les activités acquises pour lesquelles le Groupe a pris un engagement de cession sont présentées en « Actifs et passifs destinés à être cédés » au 31 décembre 2016 sur la base de l'offre ferme reçue de Flex|N|Gate.

La comptabilisation des actifs et passifs acquis, sur la base de leur juste valeur au 29 juillet 2016, est réalisée dans les comptes au 31 décembre 2016 sur la base d'une première estimation qui sera finalisée dans les douze mois suivants la date d'acquisition.

Les ajustements sur le bilan d'ouverture concernent notamment :

- des contrats clients ;
- des dépréciations d'immobilisations incorporelles et corporelles, essentiellement les chaînes de peinture ;
- des provisions pour risques, charges, passifs éventuels et risques divers ;
- des provisions pour contrats déficitaires ;
- des passifs et actifs d'impôt différé.

**Affectation provisoire du prix d'acquisition des activités « Systèmes Extérieurs de Faurecia »**

En milliers d'euros	Sociétés intégrées dans l'activité du groupe Plastic Omnium	Goodwill	Sociétés inscrites en IFRS 5 « Actifs et Passifs destinés à être cédés » <sup>(1)</sup>	Total groupe Plastic Omnium
Situation nette acquise	91 915			
Dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles (dont chaînes de peinture)	(24 249)			
Provisions pour risques, charges, passifs éventuels et risques divers	(32 551)			
Provisions pour contrats déficitaires	(27 378)			
Divers	1 721			
Contrats clients	40 000			
Impôts différés	38 617			
Situation nette après ajustements	88 075			88 075
Goodwill		260 955 <sup>(2)</sup>		260 955
Actif net disponible à la vente			162 000	162 000
<b>Affectation du prix d'acquisition</b>	<b>88 075</b>	<b>260 955</b>	<b>162 000</b>	<b>511 030<sup>(3)</sup></b>

(1) Actifs concernés par l'engagement de cession pris par le groupe Plastic Omnium à la demande de la Commission européenne. Ces actifs sont évalués sur la base de leur juste valeur ; cette dernière correspond au prix de cession estimé sur la base de l'offre ferme d'acquisition reçue de Flex|N|Gate.

(2) Le montant total du goodwill comprend 57,9 millions de dollars (équivalent de 52,3 millions d'euros) de goodwill déductible.

(3) Voir la note 2.1.1.2 sur le prix d'acquisition.

## Annexes aux comptes consolidés

### 2.1.1.5. Bilan d'ouverture des activités Systèmes Extérieurs de Faurecia

Le bilan d'ouverture provisoire, après prise en compte des ajustements provisoires rappelés dans la note 2.1.1.4 « Traitement comptable de l'acquisition dans les comptes du groupe Plastic Omnium » pour la partie intégrée dans le Groupe est présenté ci-après. Conformément à IFRS 3R ce bilan sera finalisé dans les douze mois suivants la date d'acquisition, soit le 29 juillet 2017 :

En milliers d'euros	29 juillet 2016
<b>Actif</b>	<b>Bilan d'ouverture</b>
Goodwill <sup>(1)</sup>	260 955
Autres immobilisations incorporelles	64 361
Immobilisations corporelles	189 713
Actifs financiers disponibles à la vente	734
Impôts différés actifs	58 485
<b>Total actif non courant</b>	<b>574 248</b>
Stocks	102 352
Créances clients et comptes rattachés	133 504
Autres créances	10 824
Autres actifs financiers et créances financières	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 480
<b>Total actif courant</b>	<b>256 160</b>
<b>Actifs destinés à être cédés</b>	<b>162 000</b>
<b>Total actif</b>	<b>992 408</b>
<b>Capitaux propres et passifs</b>	
Réserves consolidées	511 030
<b>Capitaux propres Groupe</b>	<b>511 030</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	-
<b>Total capitaux propres</b>	<b>511 030</b>
Emprunts et dettes financières	16 588
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	852
Provisions	38 729
Subventions	101
Impôts différés passifs	25 692
<b>Total passif non courant</b>	<b>81 962</b>
Emprunts et dettes financières	137 797
Autres dettes financières	3 473
Provisions	12 239
Fournisseurs et comptes rattachés	146 527
Autres dettes d'exploitation	99 380
<b>Total passif courant</b>	<b>399 416</b>
<b>Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés</b>	<b>-</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>992 408</b>
<b>Dettes</b>	
<b>Dettes brutes</b>	<b>(157 124)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>9 480</b>
<b>Dettes nettes</b>	<b>(147 644)</b>

(1) Le goodwill provisoire est représentatif des synergies attendues en particulier en matière industrielle et d'innovation et comme mentionné précédemment des bénéfices attendus des nouveaux liens avec les clients Audi, Mercedes et Ford ou du renforcement des liens avec les clients Volkswagen, Seat, PSA, BMW et Fiat Chrysler Automobiles.

## Annexes aux comptes consolidés

### 2.1.1.6. Contribution au compte de résultat du groupe Plastic Omnium

La contribution de l'activité « Systèmes Extérieurs » depuis la date d'acquisition le 29 juillet 2016, correspondant à cinq mois d'activité allant du 30 juillet au 31 décembre 2016, est présentée ci-après :

#### 2016 – Comptes consolidés

En milliers d'euros	Groupe Plastic Omnium hors « Activités Systèmes Extérieurs Faurecia »		% par rapport au chiffre d'affaires du groupe Plastic Omnium	« Activités Systèmes Extérieurs Faurecia »		% par rapport au chiffre d'affaires du groupe Plastic Omnium	Total groupe Plastic Omnium	
	Montants	%		Montants	%		Montants	%
Chiffre d'affaires consolidé	5 444 681	100,0 %	93,0 %	412 570	100,0 %	7,0 %	5 857 251	100,0 %
Marge opérationnelle	540 201	9,9 %	9,2 %	17 554	4,3 %	0,3 %	557 755	9,5 %
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	389 851	7,2 %	6,7 %	14 744	3,6 %	0,3 %	404 595	6,9 %

Si l'acquisition avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la contribution de l'activité acquise sur les principaux agrégats du Groupe aurait été celle présentée ci-après. Les hypothèses ayant permis de préparer ces données sont les suivantes :

La contribution sur douze mois correspond à la somme :

- de la contribution aux comptes consolidés du Groupe depuis la date d'acquisition (du 30 juillet au 31 décembre 2016) ;
- et de la contribution estimée du 1<sup>er</sup> janvier au 29 juillet 2016.

La contribution estimée du 1<sup>er</sup> janvier au 29 juillet 2016 a été déterminée sur la base des éléments suivants :

- agrégats Faurecia sur la période ajustés des modifications de structure de coûts (management fees Faurecia, Direction Systèmes Extérieurs...);

- extrapolation sur douze mois de l'impact de l'exercice d'affectation du prix d'acquisition, avec en particulier la prise en compte :

- de l'amortissement des contrats clients sur douze mois ;
- de la neutralisation de la marge brute négative des contrats déficitaires pour lesquels des provisions pour perte ont été comptabilisées dans le bilan d'ouverture ;
- de la neutralisation de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles concernées par des dépréciations dans le bilan d'ouverture.

#### 2016 – Avec « Activités Systèmes Extérieurs Faurecia » en année pleine

En milliers d'euros	Groupe Plastic Omnium hors « Activités Systèmes Extérieurs Faurecia »		% par rapport au chiffre d'affaires du groupe Plastic Omnium	« Activités Systèmes Extérieurs Faurecia »		% par rapport au chiffre d'affaires du groupe Plastic Omnium	Total groupe Plastic Omnium	
	Montants	%		Montants	%		Montants	%
Chiffre d'affaires consolidé	5 444 681	100,0 %	83,9 %	1 046 270	100,0 %	16,1 %	6 490 951	100,0 %
Marge opérationnelle	540 201	9,9 %	8,3 %	41 454	4,0 %	0,6 %	581 655	9,0 %
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	389 851	7,2 %	6,0 %	32 644	3,1 %	0,5 %	422 495	6,5 %

### 2.1.2. Acquisition de la participation des minoritaires de la société allemande RMS Rotherm Maschinenbau GmbH

Le Groupe a acquis, le 27 janvier 2016, auprès de ses partenaires, leur participation dans la société allemande « RMS Rotherm Maschinenbau GmbH », avec transfert immédiat de propriété, portant la participation du Groupe à 100 %.

Cette société étant déjà contrôlée par le Groupe (voir impact dans le tableau de flux de trésorerie – renvoi de note 5.1.14.1-b), sa méthode de consolidation reste inchangée.

L'impact de ce rachat d'intérêts minoritaires sur les capitaux propres consolidés 2016 s'élève à un montant de –1 812 milliers d'euros.

La dénomination « RMS Rotherm Maschinenbau GmbH » a été changée pour devenir « Plastic Omnium Systems GmbH ».

### 2.1.3. Prise de participation dans la société israélienne E-POCellTech

Le groupe Plastic Omnium a signé un accord de partenariat avec la société israélienne « Elbit Systems » pour former à Césarée en Israël une start-up, E-POCellTech, dans le domaine des piles à combustible et des super-condensateurs. Au 31 décembre 2016, la société emploie vingt-six collaborateurs et emploiera à terme une quarantaine de collaborateurs.

Plastic Omnium apporte son savoir-faire automobile dans la gestion des systèmes électroniques et des fluides. L'investissement s'élève à 16 millions d'euros, le taux de détention dans le partenariat est de 20 %, avec un contrôle conjoint.

Le partenaire « Elbit Systems » apporte à la fois le bâtiment qui héberge l'activité de recherche ainsi que des brevets et les développements déjà réalisés sur une pile à combustible à très faible teneur en métaux précieux et sur une nouvelle gamme de super-condensateurs ; son pourcentage de détention est de 80 %.

La société E-POCellTech est comptabilisée dans les comptes du Groupe par la méthode de mise en équivalence compte tenu du contrôle conjoint exercé. L'affectation provisoire du prix d'acquisition fait ressortir un goodwill de 12 millions d'euros. Voir les notes 4.5 et 5.1.6 sur l'impact des « Participations dans les entreprises associées et coentreprises » au compte de résultat et au bilan.

## 2.2. Investissements et ouvertures de sites

### 2.2.1. Projet d'ouverture d'un centre d'innovation et d'activité à haute technologie : Δ-Deltatech

Le Groupe a lancé au cours du second semestre 2016 un projet de construction d'un centre d'innovation et d'activité à haute technologie sur les nouvelles énergies, Δ-Deltatech, à Bruxelles en Belgique pour un investissement total de 50 millions d'euros. Le centre emploiera 200 ingénieurs. L'ouverture est prévue début 2019.

Ce nouveau centre est rattaché au pôle « Systèmes à carburant » du secteur Automobile.

Au 31 décembre 2016, les investissements cumulés s'élèvent à 1,3 million d'euros dont :

- 0,4 million d'euros en 2015 ;
- 0,9 million d'euros en 2016.

Les coûts rattachés à ce projet et comptabilisés au compte de résultat de 2016 sont non significatifs.

### 2.2.2. Ouverture à León au Mexique d'une usine du pôle Systèmes à carburant et démarrage de production

Le Groupe a ouvert sur le second semestre 2016 un nouveau site à León, au Mexique, sur un terrain d'environ 10 hectares pour une surface d'usine de 15 000 m<sup>2</sup>. La production a démarré en septembre 2016. Rattachée au pôle « Systèmes à carburant » du secteur Automobile, l'usine produit des réservoirs de carburant pour General Motors et Fiat Chrysler Automobiles.

Le site compte près de 60 collaborateurs.

Au 31 décembre 2016, les investissements cumulés s'élèvent à 30,6 millions d'euros dont :

- 12,8 millions d'euros en 2015 ;
- 17,8 millions d'euros en 2016.

### 2.2.3. Investissements en capacité de production : usine de Warrington au Royaume-Uni

La construction de l'usine de Warrington au Royaume-Uni démarrée au premier semestre 2015 est désormais achevée. Rattachée à la Division Auto Exterior du pôle Automobile, cette usine produit depuis juin 2016 des pièces extérieures de carrosserie pour le constructeur Jaguar Land-Rover.

Au 31 décembre 2016, les investissements cumulés s'élèvent à 80,8 millions d'euros (61,1 millions de livres sterling) dont :

- 19,9 millions d'euros (16,2 millions de livres sterling) en 2016 ;
- 52,8 millions d'euros (38,3 millions de livres sterling) en 2015 ;
- 8,1 millions d'euros (6,6 millions de livres sterling) en 2014.

## 2.3. Cessions de sociétés, d'actifs immobiliers et fermetures de sites

Concernant les cessions des sociétés « Sulo Emballagen GmbH » en note 2.3.3 et « Signature Ltd » en note 2.3.2, au 30 juin 2016, ces deux sociétés n'étaient pas classées en « Actifs et passifs destinés à être cédés » car leur cession n'était pas hautement probable.

### 2.3.1. Cession de l'activité « Poids lourd » du pôle « Auto Extérieur »

Le Groupe se désengage de son activité poids lourd du pôle « Auto Extérieur » du secteur Automobile. Il a reçu le 18 novembre 2016 une offre ferme d'achat du groupe allemand « Mutares » spécialisé dans l'acquisition de sociétés en mutation.

L'activité Poids lourd chez Plastic Omnium porte sur la conception et la fabrication de pièces de carrosserie et de structure pour l'industrie du poids lourd. Elle emploie environ 1 500 salariés pour un chiffre d'affaires de 190 millions d'euros en 2015.

La cession concerne 9 sites dont 5 en France, 1 en Allemagne, 1 au Mexique et 2 en Chine (voir en fin de document la note sur la « Liste des entités consolidées » pour les sociétés qui feront l'objet de la cession et celles dont seule l'activité Poids lourd sera cédée).

Ce projet de cession doit être soumis aux procédures relatives aux instances représentatives du personnel dans les pays concernés puis aux Autorités de la Concurrence compétentes. La finalisation est prévue courant 2017.

Au 31 décembre 2016, conformément à la norme IFRS5, cette activité est présentée au bilan en « Actifs et passifs destinés à être cédés » (note 5.1.16), prenant en compte l'impact de la valeur probable de réalisation. Voir la note 4.6 « Autres charges et produits opérationnels ». Le résultat de cession estimé est une perte de 12 millions d'euros.

### **2.3.2. Cession de la société anglaise « Signature Ltd » du pôle Environnement**

Le 3 août 2016, le groupe Plastic Omnium a cédé au groupe « Hill & Smith Holdings PLC » au Royaume-Uni sa filiale anglaise « Signature Ltd », spécialisée dans la signalisation routière pour un montant de 13,8 millions d'euros. Cette société est rattachée au pôle Environnement.

L'opération a donné lieu à la comptabilisation d'un résultat de cession de -10,8 millions d'euros (voir note 4.6 « Autres charges et produits opérationnels ») pour des capitaux propres Groupe de 24,6 millions d'euros dans les comptes consolidés.

### **2.3.3. Cession de la société allemande Sulo Emballagen GmbH du pôle Environnement**

Le 30 septembre 2016, le groupe Plastic Omnium a cédé au groupe « Fields » sa filiale allemande « Sulo Emballagen GmbH », spécialisée dans la production et la commercialisation de conteneurs métalliques pour l'industrie chimique. Cette société était rattachée au pôle Environnement.

L'opération a donné lieu à la comptabilisation d'un résultat de cession de +0,7 million d'euros (voir la note 4.6 « Autres charges et produits opérationnels ») pour des capitaux propres Groupe de 1,1 million d'euros dans les comptes consolidés.

Concomitamment à cette opération, le Groupe a également mis en vente les bâtiments administratifs et industriels liés à la société « Sulo Emballagen GmbH ». L'opération s'est dénouée en janvier 2017 (voir la note 7.6 Événements postérieur à la clôture : « Cession du siège de Sulo Emballagen GmbH à Herford en Allemagne »).

### **2.3.4. Fermeture du site de production de Laval du pôle « Systèmes à carburant »**

Suite à la chute d'activité de son site de production de systèmes à carburant de Laval dans la Mayenne depuis 2011 sans perspective de reprise, le Groupe a annoncé la fermeture du site le 8 janvier 2016. À ce titre, une provision pour restructuration a été dotée dans les comptes (voir les notes 4.6 « Autres produits et charges opérationnels » et 5.2.5 « Provisions »).

Le Groupe a décidé de mettre l'usine en vente. Elle a été reclassée en « Actifs et passifs destinés à être cédés » (voir la note 5.1.16) sur la base de sa valeur de réalisation qui a donné lieu à la comptabilisation d'un amortissement exceptionnel d'un montant de 1,6 million d'euros (voir la note 4.6 « Autres produits et charges opérationnels »).

### **2.3.5. Fermeture du site de production de pare-chocs de Norcross du pôle « Auto Extérieur »**

Le Groupe a annoncé le 19 octobre 2016, son intention de fermer l'usine de production de pare-chocs (de la société américaine « Plastic Omnium Auto Exteriors LLC » rattachée au pôle « Auto Extérieur » du secteur Automobile) à Norcross en Géorgie pour cause de sous-capacité. Le transfert de la production réalisée dans cette usine sur les usines de Chattanooga (Tennessee) et Anderson (Caroline du Sud) est en cours. Il sera terminé début 2017.

L'usine de Norcross emploie 71 personnes. Elles seront réaffectées sur d'autres sites du Groupe ou bénéficieront d'indemnités de départ. L'impact au compte de résultat s'élève à 2,0 millions d'euros (équivalent de 2,2 millions de dollars) (voir les notes 4.6 « Autres produits et charges opérationnels » et 5.2.5 « Provisions »).

## **2.4. Opérations de financement**

### **2.4.1. Remboursement partiel du placement privé « Schuldschein » de 2012**

Le Groupe a remboursé les 17 et 27 juin 2016 par anticipation, la partie variable du placement privé « Schuldschein » réalisé auprès d'investisseurs privés en France et à l'étranger, soit 74 millions d'euros (voir la note 5.2.7.2 « Emprunts : placements privés et emprunts obligataires privés »).

Ce remboursement s'accompagne de la mise en place d'un nouveau financement à taux plus faible et maturité plus longue, dont les informations sont fournies dans la note 2.4.2 « Mise en place d'un nouveau placement privé » ci-après.

### **2.4.2. Mise en place d'un nouveau placement privé**

Le Groupe a mis en place le 17 juin 2016 un nouveau financement correspondant à un placement privé « Schuldschein » auprès d'investisseurs privés à l'étranger, notamment en Asie, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse, au Luxembourg et en Belgique pour un montant de 300 millions d'euros.

Les caractéristiques de cet investissement sont fournies dans la note 5.2.7.2 « Emprunts : placements privés et emprunts obligataires privés ».

### **2.4.3. Émission de billets de trésorerie**

Le Groupe a émis en septembre 2016 des billets de trésorerie auprès d'investisseurs européens. Le montant au 31 décembre est de 12 millions d'euros.

Les caractéristiques de ces émissions sont fournies dans la note 5.2.7.3 « Emprunts de moyen terme : émission de billets de trésorerie ».

## **2.5. Opération sur le capital de la Compagnie Plastic Omnium**

### **2.5.1. Réduction de capital de la Compagnie Plastic Omnium**

Le 24 février 2016, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé l'annulation de 1 100 000 actions propres, soit 0,72 % du capital social. L'opération a pris effet le 21 mars 2016.

Le capital social de la Compagnie Plastic Omnium composé d'actions d'une valeur nominale de 0,06 euro est ainsi ramené à un montant de 9 148 603,20 euros. Voir la note 5.2.1.1 « Capital social de la Compagnie Plastic Omnium ».

Cette opération porte la participation de la société mère, la holding Burelle SA, à 57,01 % du capital social avant annulation des titres d'autocontrôle.

### 3. Informations sectorielles

#### 3.1. Informations par secteurs opérationnels

Le Groupe est organisé en deux secteurs opérationnels : l'Automobile et l'Environnement.

Le Groupe utilise pour son management opérationnel la notion de « chiffre d'affaires économique » qui correspond au chiffre d'affaires consolidé du Groupe et de ses coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention : HBPO, société allemande leader mondial des modules de bloc avant, Yanfeng Plastic Omnium, leader chinois des pièces extérieures de carrosserie, BPO, acteur

majeur du marché turc des équipements extérieurs, et Plastic Recycling, société spécialisée dans le recyclage des matériaux plastiques.

Les colonnes des tableaux ci-dessous indiquent les montants de chaque secteur. La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations intersecteurs, ainsi que les montants non affectés par secteur (notamment l'activité des holdings) permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe. Les résultats financiers, les impôts et la quote-part de résultat des entreprises associées sont suivis au niveau du Groupe et ne sont pas alloués aux secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées sur la base de leur valeur de marché.

##### 3.1.1. Compte de résultat par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2016			
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés <sup>(3)</sup>	Total
<b>Chiffre d'affaires économique<sup>(1)</sup></b>	<b>6 566 823</b>	<b>368 909</b>	-	<b>6 935 732</b>
<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises consolidées à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	<i>1 078 481</i>	-	-	<i>1 078 481</i>
<b>Ventes externes au Groupe</b>	<b>5 488 424</b>	<b>368 977</b>	<b>(150)</b>	<b>5 857 251</b>
Ventes entre secteurs d'activités	(82)	(68)	150	-
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>5 488 342</b>	<b>368 909</b>	-	<b>5 857 251</b>
<i>% du chiffre d'affaires du secteur - Total</i>	<i>93,7 %</i>	<i>6,3 %</i>		<i>100,0 %</i>
<b>Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis et avant quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises</b>	<b>503 100</b>	<b>24 438</b>	-	<b>527 537</b>
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	<i>9,2 %</i>	<i>6,6 %</i>		<i>9,0 %</i>
Amortissements des actifs incorporels acquis	(21 583)	-	-	(21 583)
Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	51 801	-	-	51 801
<b>Marge opérationnelle<sup>(2)</sup></b>	<b>533 318</b>	<b>24 438</b>	-	<b>557 755</b>
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	<i>9,7 %</i>	<i>6,6 %</i>		<i>9,5 %</i>
Autres produits opérationnels	25 355	9 506	-	34 861
Autres charges opérationnelles	(77 335)	(42 799)	-	(120 134)
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	<i>-0,9 %</i>	<i>-9,0 %</i>		<i>-1,5 %</i>
Charges nettes de financement				(58 859)
Autres produits et charges financiers				(9 027)
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part des entreprises associées et coentreprises</b>				<b>404 595</b>
Impôt sur le résultat				(86 307)
<b>Résultat net</b>				<b>318 288</b>

## Annexes aux comptes consolidés

En milliers d'euros	2015			Total
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés <sup>(3)</sup>	
<b>Chiffre d'affaires économique<sup>(1)</sup></b>	<b>5 596 732</b>	<b>385 767</b>	-	<b>5 982 499</b>
<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises consolidées à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	972 604	-	-	972 604
<b>Ventes externes au Groupe</b>	<b>4 624 217</b>	<b>385 828</b>	<b>(150)</b>	<b>5 009 895</b>
Ventes entre secteurs d'activités	(89)	(61)	150	-
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>4 624 128</b>	<b>385 767</b>	-	<b>5 009 895</b>
<i>% du chiffre d'affaires du secteur - Total</i>	92,3 %	7,7 %		100,0 %
<b>Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis et avant quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises</b>	<b>430 774</b>	<b>22 989</b>	-	<b>453 763</b>
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	9,3 %	6,0 %		9,1 %
Amortissements des actifs incorporels acquis	(18 795)	-	-	(18 795)
Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	34 749	-	-	34 749
<b>Marge opérationnelle<sup>(2)</sup></b>	<b>446 728</b>	<b>22 989</b>	-	<b>469 717</b>
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	9,7 %	6,0 %		9,4 %
Autres produits opérationnels	19 551	1 392	-	20 943
Autres charges opérationnelles	(89 936)	(6 505)	-	(96 441)
<i>% du chiffre d'affaires du secteur</i>	-1,5 %	-1,3 %		-1,5 %
Charges nettes de financement				(53 646)
Autres produits et charges financiers				(2 532)
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part des entreprises associées et coentreprises</b>				<b>338 041</b>
Impôt sur le résultat				(75 200)
<b>Résultat net</b>				<b>262 841</b>

(1) Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires du Groupe et de ses coentreprises consolidées à hauteur de leur pourcentage de détention.

(2) À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) est présentée au niveau de l'impôt sur le résultat et non plus au niveau de la marge brute/marge opérationnelle. Les chiffres de 2015 restent inchangés.

(3) La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations intra-groupe ainsi que les éléments non affectés par secteur (activités des holdings notamment) afin de réconcilier les informations sectorielles avec les comptes consolidés.



## 3.1.2. Agrégats du bilan par secteurs opérationnels

En milliers d'euros En valeurs nettes	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total
<b>31 décembre 2016</b>				
Goodwill	432 520	98 557	–	531 077
Immobilisations incorporelles	461 842	12 749	9 730	484 321
Immobilisations corporelles	1 251 537	55 129	46 923	1 353 589
Immeubles de placement	–	–	93 263	93 263
Stocks	352 609	37 703	–	390 312
Créances clients et comptes rattachés	765 681	42 066	1 877	809 624
Autres créances	301 935	10 614	34 611	347 160
Créances de financement clients <sup>(1)</sup> (C)	59 915	2 636	–	62 551
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	(663 931)	(6 150)	758 285	88 204
Actifs financiers disponibles à la vente – FMEA 2 (F)	–	–	30 451	30 451
Instruments financiers de couverture (E)	139	461	(101)	499
Trésorerie nette <sup>(2)</sup> (A)	137 334	8 803	177 745	323 882
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>3 099 581</b>	<b>262 568</b>	<b>1 152 784</b>	<b>4 514 933</b>
Emprunts et dettes financières (B)	128 802	1 392	1 175 338	1 305 532
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>128 802</b>	<b>1 392</b>	<b>1 175 338</b>	<b>1 305 532</b>
<b>Endettement financier net sectoriel = (B – A – C – D – E – F)<sup>(3)</sup></b>	<b>595 345</b>	<b>(4 358)</b>	<b>208 958</b>	<b>799 945</b>
<b>31 décembre 2015</b>				
Goodwill	168 225	119 271	–	287 496
Immobilisations incorporelles	355 491	15 943	9 730	381 164
Immobilisations corporelles	1 035 158	63 783	50 274	1 149 215
Immeubles de placement	–	–	93 263	93 263
Stocks	305 564	41 849	–	347 413
Créances clients et comptes rattachés	522 801	46 778	8 276	577 855
Autres créances	175 748	10 955	38 986	225 689
Créances de financement clients <sup>(1)</sup> (C)	51 439	4 091	–	55 530
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	(270 706)	(17 395)	343 154	55 053
Actifs financiers disponibles à la vente – FMEA 2 (F)	–	–	1 172	1 172
Instruments financiers de couverture (E)	253	–	1 305	1 558
Trésorerie nette <sup>(2)</sup> (A)	115 245	6 071	525 949	647 265
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>2 459 218</b>	<b>291 346</b>	<b>1 072 109</b>	<b>3 822 673</b>
Emprunts et dettes financières (B)	101 907	3 695	922 495	1 028 097
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>101 907</b>	<b>3 695</b>	<b>922 495</b>	<b>1 028 097</b>
<b>Endettement financier net sectoriel = (B – A – C – D – E – F)<sup>(3)</sup></b>	<b>205 676</b>	<b>10 928</b>	<b>50 915</b>	<b>267 519</b>

(1) Au 31 décembre 2016, les « Créances de financement clients » sont composées d'un montant de 28 633 milliers d'euros issus de la rubrique « Autres actifs financiers non courants », contre 36 697 milliers d'euros au 31 décembre 2015, et d'un montant de 33 918 milliers d'euros correspondant à la rubrique « Créances de financement clients » en courant, contre 18 833 milliers d'euros au 31 décembre 2015 (voir les notes 5.1.8 et 5.1.10).

(2) Il s'agit de la trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie. Voir également la note 5.1.13.2 « Trésorerie nette de fin de période ».

(3) Voir les notes 5.2.7.1 sur « La notion d'endettement financier dans le Groupe » et 5.2.7.6 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

### 3.1.3. Autres informations par secteurs opérationnels

2016 En milliers d'euros	Automobile	Environnement	Éléments Non Affectés	Total
Investissements incorporels	147 974	1 188	1 958	151 120
Investissements corporels dont immeubles de placement	203 533	13 477	3 702	220 712
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés <sup>(1)</sup>	(244 929)	(15 098)	(19 823)	(279 850)

2015 En milliers d'euros	Automobile	Environnement	Éléments Non Affectés	Total
Investissements incorporels	106 961	740	1 190	108 891
Investissements corporels dont immeubles de placement	242 613	14 034	12 664	269 311
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés <sup>(1)</sup>	(201 882)	(16 091)	(7 688)	(225 661)

(1) Cette rubrique comprend les amortissements et les dépréciations des actifs corporels et incorporels y compris les amortissements des incorporels acquis (essentiellement les contrats clients et dans une moindre mesure les marques) dans le cadre de regroupements d'entreprises.

### 3.1.4. Chiffre d'affaires – Informations par zones géographiques et par pays de commercialisation

Les informations données dans les tableaux suivants correspondent aux chiffres d'affaires réalisés par les filiales dans les zones géographiques de commercialisation ou les pays de commercialisation tels qu'indiqués ci-après :

#### 3.1.4.1. Informations par zones géographiques de commercialisation

2016			2015		
En milliers d'euros	Montants	%	En milliers d'euros	Montants	%
France	780 667	11,3 %	France	746 508	12,5 %
Amérique du Nord	1 810 489	26,1 %	Amérique du Nord	1 683 288	28,1 %
Europe hors France	2 884 100	41,6 %	Europe hors France	2 333 553	39,0 %
Amérique du Sud	198 389	2,9 %	Amérique du Sud	162 317	2,7 %
Afrique	73 722	1,1 %	Afrique	55 497	0,9 %
Asie	1 188 365	17,0 %	Asie	1 001 336	16,7 %
<b>Chiffre d'affaires économique</b>	<b>6 935 732</b>	<b>100 %</b>	<b>Chiffre d'affaires économique</b>	<b>5 982 499</b>	<b>100 %</b>
<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	1 078 481		<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	972 604	
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>5 857 251</b>		<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>5 009 895</b>	

#### 3.1.4.2. Informations pour les dix premiers pays contributeurs

2016			2015		
En milliers d'euros	Montants	%	En milliers d'euros	Montants	%
États-Unis	1 307 320	18,8 %	États-Unis	1 161 243	19,4 %
Allemagne	1 024 057	14,8 %	Allemagne	748 501	12,5 %
France	780 667	11,3 %	France	746 508	12,5 %
Chine	633 909	9,1 %	Chine	510 958	8,5 %
Espagne	517 536	7,5 %	Mexique	472 154	7,9 %
Royaume-Uni	478 688	6,9 %	Royaume-Uni	427 310	7,1 %
Mexique	433 250	6,2 %	Espagne	384 507	6,4 %
Corée	263 002	3,8 %	Corée	244 124	4,1 %
Slovaquie	246 898	3,6 %	Slovaquie	233 974	3,9 %
Pologne	126 409	1,8 %	Hongrie	129 430	2,2 %
Autres	1 123 996	16,2 %	Autres	923 790	15,4 %
<b>Chiffre d'affaires économique</b>	<b>6 935 732</b>	<b>100 %</b>	<b>Chiffre d'affaires économique</b>	<b>5 982 499</b>	<b>100 %</b>
<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	1 078 481		<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention</i>	972 604	
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>5 857 251</b>		<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>5 009 895</b>	

## 3.1.4.3. Informations par constructeurs Automobiles

2016			2015		
Constructeurs Automobiles			Constructeurs Automobiles		
En milliers d'euros	Montants	% par rapport à l'automobile	En milliers d'euros	Montants	% par rapport à l'automobile
Volkswagen – Porsche	1 272 421	19,4 %	Volkswagen – Porsche	954 310	17,1 %
General Motors	1 017 718	15,5 %	General Motors	886 897	15,8 %
PSA Peugeot Citroën	690 735	10,5 %	PSA Peugeot Citroën	651 540	11,6 %
Renault/Nissan	627 059	9,5 %	Renault/Nissan	555 357	9,9 %
BMW	536 026	8,2 %	BMW	508 216	9,1 %
<b>Total principaux constructeurs</b>	<b>4 143 959</b>	<b>63,1 %</b>	<b>Total principaux constructeurs</b>	<b>3 556 320</b>	<b>63,5 %</b>
Autres constructeurs automobiles	2 422 894	36,9 %	Autres constructeurs automobiles	2 040 412	36,5 %
<b>Total secteur Automobile – Chiffre d'affaires économique</b>	<b>6 566 823</b>	<b>100,0 %</b>	<b>Total secteur Automobile – Chiffre d'affaires économique</b>	<b>5 596 732</b>	<b>100 %</b>
<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention sous-total secteur Automobile</i>	1 078 481		<i>Dont chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention sous-total secteur Automobile</i>	972 604	
<b>Total secteur Automobile – Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>5 488 342</b>		<b>Total secteur Automobile – Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>4 624 128</b>	

## 3.2. Actifs non courants par pays

En milliers d'euros	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Asie	Amérique du Sud	Autres <sup>(1)</sup>	Total
<b>31 décembre 2016</b>							
Goodwill	412 606	90 075	28 396	–	–	–	531 077
Immobilisations incorporelles	85 884	202 593	144 464	41 645	6 165	3 570	484 321
Immobilisations corporelles	208 293	519 500	386 447	181 250	51 407	6 692	1 353 589
<i>dont investissements corporels de l'exercice</i>	36 565	75 628	75 651	29 920	2 538	410	220 712
Immeubles de placement	93 263	–	–	–	–	–	93 263
<i>dont investissements en immeubles de placement</i>	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total actif immobilisé non courant</b>	<b>800 046</b>	<b>812 168</b>	<b>559 307</b>	<b>222 895</b>	<b>57 572</b>	<b>10 262</b>	<b>2 462 250</b>

En milliers d'euros	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Asie	Amérique du Sud	Autres <sup>(1)</sup>	Total
<b>31 décembre 2015</b>							
Goodwill	149 951	109 785	27 496	264	–	–	287 496
Immobilisations incorporelles	82 258	145 249	108 296	39 244	3 062	3 055	381 164
Immobilisations corporelles	233 297	363 320	339 547	183 620	22 079	7 352	1 149 215
<i>dont investissements corporels de l'exercice</i>	31 050	102 399	94 363	33 493	573	495	262 373
Immeubles de placement	93 263	–	–	–	–	–	93 263
<i>dont investissements en immeubles de placement</i>	6 938	–	–	–	–	–	6 938
<b>Total actif immobilisé non courant</b>	<b>558 769</b>	<b>618 354</b>	<b>475 339</b>	<b>223 128</b>	<b>25 141</b>	<b>10 407</b>	<b>1 911 138</b>

(1) La rubrique « Autres » couvre l'Afrique du Sud et le Maroc.

**3.3. Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par secteurs opérationnels**

En milliers d'euros	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total
<b>31 décembre 2016</b>				
Immobilisations corporelles en pleine propriété – Valeur nette	1 228 745	40 151	46 923	1 315 819
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette <sup>(1)</sup>	–	13 824	–	13 824
Immobilisations corporelles en location-financement preneur – Valeur nette <sup>(2)</sup>	22 792	–	–	22 792
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette <sup>(1)(2)</sup>	–	1 154	–	1 154
<b>Total Immobilisations corporelles (hors Immeubles de placement)</b>	<b>1 251 537</b>	<b>55 129</b>	<b>46 923</b>	<b>1 353 589</b>

En milliers d'euros	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total
<b>31 décembre 2015</b>				
Immobilisations corporelles en pleine propriété – Valeur nette	1 024 088	46 610	50 274	1 120 972
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette <sup>(1)</sup>	–	14 005	–	14 005
Immobilisations corporelles en location-financement preneur – Valeur nette <sup>(2)</sup>	11 070	–	–	11 070
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette <sup>(1)(2)</sup>	–	3 168	–	3 168
<b>Total Immobilisations corporelles (hors Immeubles de placement)</b>	<b>1 035 158</b>	<b>63 783</b>	<b>50 274</b>	<b>1 149 215</b>

(1) La somme des « Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur » et des « Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur » donne la valeur des « Immobilisations corporelles faisant l'objet d'une location simple bailleur » (voir la sous-rubrique correspondante dans la note 5.1.3).

(2) Voir la sous-rubrique « Immobilisations corporelles en location financement preneur » dans la note 5.1.3.

## 4. Notes relatives au compte de résultat

### 4.1. Détail des frais de recherche et de développement

Le pourcentage des frais de recherche et de développement est exprimé par rapport au montant du chiffre d'affaires.

En milliers d'euros	2016	%	2015	%
Frais de recherche et de développement	(339 118)	-5,8 %	(295 404)	-5,9 %
Frais de recherche et de développement activés ou cédés	193 378	3,3 %	187 325	3,7 %
<b>Frais de recherche et développement nets</b>	<b>(145 740)</b>	<b>-2,5 %</b>	<b>(108 079)</b>	<b>-2,2 %</b>

### 4.2. Coûts des biens et des services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs

En milliers d'euros	2016	2015
<b>Inclus dans le coût des biens et services vendus</b>		
Coûts des consommations (achats-variations de stocks) <sup>(1)</sup>	(3 634 259)	(3 109 711)
Sous-traitance directe de production	(13 006)	(13 389)
Énergie et fluides	(88 854)	(79 395)
Salaires, charges et avantages du personnel	(596 840)	(502 094)
Autres coûts de production	(416 003)	(337 006)
Produits de cession de parcs de bacs en location simple <sup>(2)</sup>	1 469	2 095
Valeur nette comptable des parcs de bacs en location simple <sup>(2)</sup>	(1 706)	(1 586)
Amortissements	(148 450)	(122 181)
Provisions	14 941	(9 148)
<b>Total</b>	<b>(4 882 708)</b>	<b>(4 172 415)</b>
<b>Inclus dans les frais de recherche et développement</b>		
Salaires, charges et avantages du personnel	(164 553)	(136 216)
Amortissements des frais de développement activés	(84 758)	(59 968)
Autres	103 571	88 105
<b>Total</b>	<b>(145 740)</b>	<b>(108 079)</b>
<b>Inclus dans les frais commerciaux</b>		
Salaires, charges et avantages du personnel	(37 877)	(40 414)
Amortissements et provisions	(156)	(175)
Autres	(17 053)	(21 626)
<b>Total</b>	<b>(55 086)</b>	<b>(62 215)</b>
<b>Inclus dans les frais administratifs</b>		
Salaires, charges et avantages du personnel	(139 171)	(120 863)
Autres frais administratifs	(96 993)	(84 720)
Amortissements	(10 260)	(9 949)
Provisions	244	2 109
<b>Total</b>	<b>(246 180)</b>	<b>(213 423)</b>

(1) dont dotations, reprises et provisions pour dépréciation sur stocks d'un montant de :

- 1 965 milliers d'euros en 2016 ;
- 2 174 milliers d'euros en 2015.

(2) Voir la rubrique « Résultat sur cessions des immobilisations » dans la note 4.6 « Autres produits et charges opérationnels ».

### 4.3. Frais de personnel

En milliers d'euros	2016	2015
Salaires et traitements	(690 904)	(585 620)
Charges sociales <sup>(1)</sup>	(190 149)	(160 296)
Participation des salariés	(14 181)	(12 418)
Rémunération sur base d'actions <sup>(2)</sup>	(3 498)	(3 025)
Coûts des engagements de retraites et obligations similaires	(1 602)	(798)
Autres charges de personnel	(38 101)	(37 432)
<b>Total des frais de personnel hors frais des intérimaires</b>	<b>(938 435)</b>	<b>(799 589)</b>
Coût du personnel intérimaire	(125 884)	(109 540)
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>(1 064 319)</b>	<b>(909 129)</b>

(1) Cette rubrique intègre les cotisations sociales sur les plans d'achats et de souscriptions d'actions pour un montant de :

- néant en 2016 (pas de nouveau plan) ;
- -1 811 milliers d'euros (dont 592 milliers d'euros pour les dirigeants mandataires sociaux) en 2015.

(2) Voir la note 5.1.3 « Rémunération sur base d'action ».

### 4.4. Amortissement des actifs incorporels acquis

Cette rubrique correspond essentiellement :

- à l'amortissement sur sept ans des contrats clients « Inergy Automotive Systems » reconnus lors de l'acquisition en 2010 des 50 % d'Inergy Automotive Systems ;
- à l'amortissement sur neuf ans des contrats clients reconnus en 2011 sur les activités de « réservoirs à essence de Ford » aux États-Unis ;
- et à l'amortissement sur six ans des contrats clients reconnus lors de l'acquisition le 29 juillet 2016 de l'activité « Systèmes Extérieurs du groupe Faurecia » (voir la note 2.1.1.5 « Bilan d'ouverture » pour la valeur brute inscrite dans les comptes).

En milliers d'euros	2016	2015
Amortissement des marques	(350)	(350)
Amortissements des contrats clients	(21 233)	(18 445)
<b>Total des amortissements des actifs incorporels acquis</b>	<b>(21 583)</b>	<b>(18 795)</b>

### 4.5. Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises

Les entreprises associées Chengdu Faway Yanfeng Plastic Omnium, Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior et Hicom HBPO sont respectivement incluses dans les ensembles de coentreprises YFPO et HBPO.

La quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises se décompose comme suit :

En milliers d'euros	% d'intérêt	2016	2015
JV HBPO GmbH et ses filiales et sous-filiales	33,33 %	14 393	12 731
JV Yanfeng Plastic Omnium et ses filiales	49,95 %	31 130	12 668
B.P.O. AS	49,98 %	9 323	9 543
Plastic Recycling SAS	50,00 %	(157)	(189)
Ξ-POCellTech <sup>(1)</sup>	20,00 %	(2 883)	-
<b>Total quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises</b>		<b>51 801</b>	<b>34 749</b>

(1) Voir dans les « Opérations de la période », la note 2.1.3 sur la « Prise de participation dans la société israélienne Ξ-POCellTech ».

## 4.6. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2016	2015
Coûts de prédémarrage de nouvelles usines <sup>(1)</sup>	(10 639)	(20 211)
Coûts d'adaptation des effectifs <sup>(2)</sup>	(20 779)	(9 928)
Dépréciation d'actifs non courants <sup>(3)</sup>	(14 777)	(14 498)
Provisions pour charges <sup>(4)</sup>	(1 519)	(4 268)
Litiges <sup>(5)</sup>	(9 829)	(613)
Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation <sup>(6)</sup>	(6 001)	(13 585)
Impact des croissances externes : honoraires et coûts annexes <sup>(7)</sup>	(6 405)	(7 654)
Coûts liés à la restructuration de l'activité Poids lourd	(1 167)	
Impact des sorties de périmètre	(11 740)	-
<i>dont résultat sur cessions de titres<sup>(a)</sup></i>	(10 038)	-
<i>dont honoraires rattachés aux cessions</i>	(1 702)	-
Autres <sup>(8)</sup>	2 094	(3 345)
Résultats sur cessions d'immobilisations <sup>(a)</sup>	(4 511)	(1 396)
<b>Total des produits et charges opérationnels</b>	<b>(85 273)</b>	<b>(75 498)</b>
• <i>dont total produits</i>	34 861	20 943
• <i>dont total charges</i>	(120 134)	(96 441)

### Sur l'exercice 2016

#### (1) Coûts de prédémarrage de nouvelles usines :

La totalité des coûts engagés sur 2016 concerne des usines de la Division Auto Extérieur du pôle Automobile et principalement l'usine de Warrington, au Royaume-Uni, qui a démarré la production de pièces de carrosserie pour le constructeur Jaguar Land-Rover (voir la note 2.2.3 « Investissements en capacité de production »), ainsi que l'usine de San Luis Potosí au Mexique.

#### (2) Coûts d'adaptation des effectifs :

Les coûts d'adaptation des effectifs correspondent principalement à la restructuration et au plan de sauvegarde d'emploi des sites de production suivants :

- du pôle « Systèmes à carburant » de Laval dans la Mayenne (voir les notes 2.3.4 « Fermeture du site de production de Laval de systèmes à carburant » et 5.2.5 « Provisions ») ;
- du pôle « Auto Extérieur » de Norcross en Géorgie aux États-Unis (voir les notes 2.3.5 « Fermeture du site de production de pare-chocs de Norcross du pôle Auto Extérieur » et 5.2.5 « Provisions »).

#### (3) Dépréciations d'actifs non courants :

Les dépréciations des actifs non courants correspondent principalement à :

- la dotation de -12 000 milliers d'euros permettant de prendre en compte à la clôture de l'exercice la perte estimée au titre de la cession de l'activité « Poids lourd » du pôle « Auto Extérieurs » (voir la note 2.3.1 « Cession de l'activité « Poids lourd » du pôle « Auto Extérieur ») ;
- la dépréciation de -4 398 euros au 31 décembre 2016, correspondant à la perte estimée sur la cession des bâtiments administratifs et industriels de « Sulo Emballagen GmbH » à Herford en Allemagne (opération liée à la cession de la société « Sulo Emballagen GmbH »). La cession effective est intervenue le 10 janvier 2017 (voir note 7.6 « Événements postérieurs à la clôture ») ;
- la dépréciation de -1 600 milliers d'euros correspondant à la perte estimée sur la cession future de l'usine de Laval (voir la note 2.3.4 « Fermeture du site de production de Laval du pôle « Systèmes à carburant ») ;
- et à des reprises de provisions pour dépréciation relatives à diverses immobilisations.

#### (4) Provisions pour charges :

Les provisions pour charges couvrent principalement des risques de retours garantie clients du pôle Automobile.

#### (5) Litiges :

Les montants de cette rubrique correspondent à des honoraires d'avocats et à des charges relatives à plusieurs litiges sur le pôle Environnement.

#### (6) Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation :

Presque l'intégralité des pertes de change de l'exercice est réalisée par le pôle Automobile et couvre différentes devises dont le peso mexicain, le peso argentin, le zloty polonais et le renminbi en Asie. Les pertes sur l'ensemble des devises se répartissent comme suit :

- 35,5 % pour le pôle « Auto Extérieur » ;
- et à 64,5 % pour le pôle « Systèmes à carburant ».

#### (7) Impacts des croissances externes : honoraires et coûts annexes :

Le Groupe poursuit ses opérations de croissances externes (voir les notes 2.1.1 « Acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » du Groupe Faurecia » et 2.1.2 « Acquisition de la participation des minoritaires de la société allemande RMS Rotherm Maschinenbau », etc.).

#### (8) La rubrique « Autres » :

Cette rubrique comprend essentiellement une régularisation de comptes de tiers de la filiale mexicaine de la Division Auto Extérieur du pôle Automobile.

## Annexes aux comptes consolidés

### Sur l'exercice 2015

#### (1) Coûts de prédémarrage de nouvelles usines :

Sur l'exercice 2015, le Groupe avait ouvert 3 nouvelles usines, en Russie et en Amérique du Nord (voir les notes 2.2.3 « Investissements en capacité de production » et 5.1.3 « Immobilisations corporelles hors immeubles de placement » des comptes consolidés publiés en 2015). Les coûts de prédémarrage concernaient le secteur Automobile et se répartissaient comme suit :

- 91 % pour le pôle « Auto Extérieur » ;
- et le reste pour le pôle « Systèmes à carburant ».

#### (2) Coûts d'adaptation des effectifs :

Ils portaient principalement sur :

- la poursuite de la réorganisation du site de Compiègne-Laval du pôle Automobile en France ;
- la restructuration de l'activité « Composite » du pôle Automobile en Chine ;
- la restructuration du site de Neustadt en Allemagne, rattaché au pôle Environnement ;
- et les coûts de départs non remplacés sur une filiale française du pôle Environnement.

#### (3) Dépréciations d'actifs non courants :

Il s'agissait essentiellement des dépréciations d'immobilisations corporelles de l'activité Composite du pôle Automobile en France et en Chine.

#### (4) Provisions pour charges :

Les provisions pour charges couvraient des risques de retours garantie clients sur le pôle Automobile en Europe et en Asie.

#### (5) Litiges :

Montant non significatif.

#### (6) Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation :

Sur l'année 2015, les gains de change sur les transactions concernaient :

- le pôle « Auto Extérieur » du secteur Automobile à hauteur de 34,5 % ;
- et le pôle « Systèmes à carburant » du secteur Automobile à 62,4 %.

Les fortes variations étaient dues notamment à la dépréciation de certaines devises principalement en Amérique du Sud.

#### (7) Impacts des croissances externes : honoraires et coûts annexes :

Le Groupe avait lancé plusieurs opérations de croissances externes (voir les notes 2.1.1 « Projet d'acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs du Groupe Faurecia » » et 7.6 « Événements postérieurs à la clôture », etc., des comptes consolidés publiés en 2015).

#### (8) La rubrique « Autres » :

Elle comprenait des montants divers non significatifs.

#### (a) Résultat sur cessions d'immobilisations :

Le détail sur les cessions d'immobilisations donné ci-après permet d'expliquer l'impact sur le résultat non courant des opérations intervenues sur les immobilisations et de les réconcilier avec les mouvements dans le tableau de flux de trésorerie :

- le montant des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le tableau de flux de trésorerie se compose du montant en produits sur cession d'immobilisations dans « Les autres produits et charges opérationnels » et du montant des produits de cessions des bacs en location simple (voir note 4.2) ;
- et le montant de la plus ou moins-value sur cession d'actifs immobilisés dans le tableau de flux de trésorerie se compose du montant en résultats sur cessions d'immobilisations dans « Les autres produits et charges opérationnels » et du résultat de cessions des bacs en location simple (voir note 4.2). Le détail est ci-après :

En milliers d'euros	2016		2015	
	Produits de cessions	Résultat de cessions	Produits de cessions	Résultat de cessions
Cessions de parcs de bacs en résultat courant	1 469	(237)	2 095	509
<b>Total sur cessions de parcs de bacs en courant (voir la note 4.2)</b>	<b>1 469</b>	<b>(237)</b>	<b>2 095</b>	<b>509</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles	4	(631)	7 973	(195)
Cessions d'immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	3 383	(3 880)	2 530	(1 197)
<b>Total sur cessions d'immobilisations en non courant hors immobilisations financières (voir tableau ci-dessus)</b>	<b>3 387</b>	<b>(4 511)</b>	<b>10 503</b>	<b>(1 392)</b>
Cessions d'immobilisations financières <sup>(2)</sup>	15 638	(10 038)	4	(4)
<b>Total sur cessions d'immobilisations financières (voir tableau ci-dessus)</b>	<b>15 638</b>	<b>(10 038)</b>	<b>4</b>	<b>(4)</b>
<b>Total</b>	<b>20 494</b>	<b>(14 786)</b>	<b>12 602</b>	<b>(887)</b>

2016 :

- (1) Les pertes sur les cessions d'immobilisations corporelles correspondent essentiellement à la perte sur la cession du site de Neustadt du pôle Environnement en Allemagne. Il était classé au 31 décembre 2015 en « Actifs et passifs destinés à être cédés » (voir la note 5.1.16).
- (2) Les pertes sur les cessions d'immobilisations financières correspondent principalement à la perte sur cession de la société Signature Ltd pour -10 772 milliers d'euros et au profit sur cession de la société Sulo Emballagen GmbH pour 694 milliers d'euros (voir les notes 2.3.2 et 2.3.3).



## 4.7. Résultat financier

En milliers d'euros	2016	2015
Charges de financement	(48 849)	(43 037)
Charges financières sur les engagements de retraite <sup>(1)</sup>	(2 647)	(2 505)
Commissions de financement	(7 363)	(8 104)
<b>Charges nettes de financement</b>	<b>(58 859)</b>	<b>(53 646)</b>
Résultat de change sur opérations de financement	614	(1 150)
Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change <sup>(2)</sup>	(9 738)	(2 502)
Autres	97	1 120
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(9 027)</b>	<b>(2 532)</b>
<b>Total</b>	<b>(67 886)</b>	<b>(56 178)</b>

(1) Voir la note 5.2.6.5 sur les « Variations des positions nettes des avantages au bilan ».

(2) Voir les notes 5.2.8.1.3 sur les « Impacts des couvertures de taux sur le compte de résultat » et 5.2.8.2.2 sur les « Impacts des couvertures de change non dénouées sur le résultat et sur les capitaux propres ».

## 4.8. Impôt sur le résultat

### 4.8.1. Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible, l'impôt différé et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), comptabilisée jusqu'alors au niveau de la marge brute/marge opérationnelle. Sur l'exercice 2015, la cotisation sur la valeur ajoutée s'élevait à 7,6 millions d'euros.

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2016	2015 publié
<b>Impôt exigible incluant la CVAE</b>	<b>(85 181)</b>	<b>(78 683)</b>
Charges (ou produits) d'impôt exigible incluant la CVAE	(80 890)	(83 682)
Charges (ou produits) relatifs aux éléments non courants	(4 291)	4 999
<b>Impôt différé</b>	<b>(1 126)</b>	<b>3 483</b>
Charges (ou produits) résultant de la naissance et du renversement des différences temporaires	(747)	5 965
Charges (ou produits) résultant d'une variation des taux d'impôts ou d'un assujettissement à des impôts nouveaux	(379)	(2 482)
<b>Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat consolidé incluant la CVAE<sup>(1)</sup></b>	<b>(86 307)</b>	<b>(75 200)</b>

(1) La CVAE est incluse dans la rubrique « Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat » seulement à compter de 2016.

Une présentation de la CVAE dans la charge d'impôt au 31 décembre 2015 donnerait les chiffres suivants :

### Présentation charge d'impôt du 31 décembre 2015 incluant la CVAE (nouvelle présentation 2016)

En milliers d'euros	2015 publié	Reclassement de la CVAE	2015 Nouvelle présentation
<b>Impôt exigible incluant la CVAE</b>	<b>(78 683)</b>	<b>(7 582)</b>	<b>(86 265)</b>
Charges (ou produits) d'impôt exigible incluant la CVAE	(83 682)	(7 582)	(91 264)
Charges (ou produits) relatifs aux éléments non courants	4 999	-	4 999
<b>Impôt différé</b>	<b>3 483</b>	-	<b>3 483</b>
Charges (ou produits) résultant de la naissance et du renversement des différences temporaires	5 965	-	5 965
Charges (ou produits) résultant d'une variation des taux d'impôts ou d'un assujettissement à des impôts nouveaux	(2 482)	-	(2 482)
<b>Charge d'impôt au compte de résultat consolidé incluant la CVAE</b>	<b>(75 200)</b>	<b>(7 582)</b>	<b>(82 782)</b>

## 4.8.2. Analyse de la charge d'impôt – Preuve d'impôt

L'analyse de la charge d'impôt fait ressortir les éléments suivants :

En milliers d'euros	2016		2015 Nouvelle Présentation	
	Montants	% <sup>(1)</sup>	Montants	% <sup>(1)</sup>
<b>Résultat avant impôt (hors impôt assis sur un résultat intermédiaire net) (A)</b>	<b>345 308</b>		<b>303 292</b>	
Impôts calculés sur un résultat intermédiaire net (CVAE) (B)	7 486		7 582	
<b>Résultat du Groupe avant impôt et avant quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises (C) = (A) + (B)</b>	<b>352 794</b>		<b>310 874</b>	
Taux d'impôt applicable en France (D)	34,43 %		38,00 %	
<b>Charge d'impôt théorique (E) = (C) * (D)</b>	<b>(121 467)</b>		<b>(118 132)</b>	
<b>Écart entre charge d'impôt théorique et charge d'impôt courant et différé hors impôt assis sur un résultat intermédiaire net (F)</b>	<b>42 646</b>	<b>-12,0 %</b>	<b>42 932</b>	<b>-13,8 %</b>
Crédits d'impôts	27 437	-7,8 %	28 435	-9,1 %
Différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	(5 513)	1,6 %	(1 772)	0,6 %
Variation des impôts différés non reconnus	4 893	-1,4 %	(230)	0,1 %
Effet sur les impôts différés à l'ouverture d'un changement de taux d'impôt	(379)	0,1 %	(2 482)	0,8 %
Incidence des taux d'impôt plus ou moins élevés dans d'autres pays	18 194	-5,2 %	22 481	-7,2 %
Autres impacts	(1 986)	0,6 %	(3 500)	1,1 %
<b>Charge d'impôt courant et différé hors impôt assis sur un résultat intermédiaire net (G) = (E) - (F)</b>	<b>(78 821)</b>		<b>(75 200)</b>	
Impôts calculés sur un résultat intermédiaire net (CVAE) (H)	(7 486)	2,1 %	(7 582)	2,4 %
<b>Charge d'impôt courant et différé totale (I) = (G) + (H)</b>	<b>(86 307)</b>		<b>(82 782)</b>	
<b>Taux effectif d'imposition (I)/(C)</b>		<b>24,5 %</b>		<b>26,6 %</b>

(1) Pourcentage exprimé par rapport au résultat du Groupe avant impôt et avant quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises (C).

Le « taux d'impôt » effectif du Groupe est de 24,5 % en 2016 (26,6 % en 2015 après reclassement de la CVAE, 24,8 % avant).

En 2016, l'impôt comptabilisé est une charge de 86 millions d'euros (78 millions avant reclassement de la CVAE) pour un impôt théorique de 121 millions d'euros, sur la base d'un taux d'impôt de 34,43 %.

En 2015, l'impôt comptabilisé était une charge de 83 millions d'euros (75 millions avant reclassement de la CVAE) pour un impôt théorique de 118 millions d'euros (115 millions avant reclassement de la CVAE), sur la base d'un taux d'impôt de 38 %.

En France, le vote en 2016 d'un taux d'impôt de 28,9 % applicable en 2020 n'impacte pas la charge d'impôt du Groupe, l'horizon des résultats futurs pris en compte pour déterminer les actifs d'impôt n'étant pas concerné par ce futur taux.

L'écart entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique s'explique principalement :

- pour 27 millions d'euros par une utilisation de réductions spécifiques d'impôts ou de crédits d'impôts principalement en Amérique du nord, en Asie et en France (28 millions d'euros au 31 décembre 2015) ;
- pour 18 millions d'euros par l'incidence de taux d'impôts plus favorables, principalement en Asie (Chine, Thaïlande) et en Europe (hors France et Belgique) (22 millions d'euros au 31 décembre 2015) ;
- pour 5 millions d'euros par l'effet des déficits ou autres actifs générés dans l'année mais non reconnus, nets de ceux antérieurement non activés mais utilisés ou reconnus dans l'année ;
- et pour -6 millions d'euros par des différences permanentes entre résultats comptables et résultats imposables comme les dividendes taxables (-2 millions d'euros au 31 décembre 2015).

## 4.9. Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle

Le résultat net des participations ne donnant pas le contrôle correspond à la part des intérêts minoritaires dans le résultat des sociétés contrôlées par le Groupe et consolidées par intégration globale. Il se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2016	2015
Inergy Automotive Systems Manufacturing (Beijing) Co. Ltd	3 773	3 987
Inergy Automotive Systems Manufacturing India Pvt Ltd	1 001	846
Plastic Omnium Systems GmbH	-	(10)
DSK Plastic Omnium Inergy	1 250	(215)
DSK Plastic Omnium BV	152	(141)
<b>Total des participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>6 176</b>	<b>4 467</b>

## 4.10. Résultat net par action et Résultat net dilué par action

Résultat net – Part revenant au Groupe	2016	2015
Résultat net par action de base (en euros)	2,11	1,75
Résultat net par action dilué (en euros)	2,09	1,72
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en fin de période</b>	<b>152 717 157</b>	<b>153 576 720</b>
Actions propres	(4 848 974)	(5 592 866)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution</b>	<b>147 868 183</b>	<b>147 983 854</b>
Effet des instruments dilutifs (options d'achat d'actions)	1 350 717	2 534 828
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution</b>	<b>149 218 900</b>	<b>150 518 682</b>
<b>Cours moyen pondéré de l'action Plastic Omnium sur la période</b>		
Cours moyen pondéré de l'action	29,06	25,06

## 5. Notes relatives au bilan

### 5.1. Bilan actif

#### 5.1.1. Goodwill

Pour l'exercice 2016, les hypothèses pour les tests de perte de valeur (voir la note 1.1.13) réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie (secteurs d'activités) sont les suivantes :

- Automobile : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 9,0 % après impôt sur les sociétés ;
- Environnement : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 7,5 % après impôt sur les sociétés.

Ces hypothèses sont identiques à celles retenues pour l'exercice 2015.

Les tests effectués ne conduisent pas à comptabiliser de dépréciations des goodwill du Groupe au 31 décembre 2016. Une

hausse du taux d'actualisation de 0,5 % ou une baisse de 0,5 % du taux de croissance à long terme ou une baisse de 0,5 % du taux de marge opérationnelle n'aurait pas d'impact sur les résultats des tests.

Sur les U.G.T. Automobile et Environnement, seules des hypothèses non raisonnables pourraient remettre en cause les résultats des tests. Par hypothèses non raisonnables, il faut comprendre un taux de croissance à long terme négatif conjugué à un taux d'actualisation majoré de plus de deux points.

## Annexes aux comptes consolidés

<b>Goodwill</b> <b>En milliers d'euros</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeur nette</b>
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>284 570</b>	<b>-</b>	<b>284 570</b>
Écarts de conversion	2 926	-	2 926
<b>Valeur au 31 décembre 2015</b>	<b>287 496</b>	<b>-</b>	<b>287 496</b>
Goodwill sur l'acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » du groupe Faurecia <sup>(1)</sup>	260 955	-	260 955
Sortie du goodwill de la société « Signature Ltd » – société cédée	(17 031)	-	(17 031)
Sortie du goodwill de la société « Sulo Emballagen GmbH » – société cédée	(3 501)	-	(3 501)
Reclassements en IFRS 5 <sup>(2)</sup>	(255)	-	(255)
Écarts de conversion	3 412	-	3 412
<b>Valeur au 31 décembre 2016</b>	<b>531 077</b>	<b>-</b>	<b>531 077</b>

(1) Voir la note 2.1.1.1 sur l'acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » du groupe Faurecia.

(2) Voir la note 5.1.1.6 pour la décomposition des éléments compris en « Actifs et passifs destinés à être cédés ».

Ci-après, la ventilation des goodwill par secteur à présenter :

<b>Goodwill par secteur à présenter</b> <b>En milliers d'euros</b>	<b>Valeur Brute</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeur nette</b>
Automobile	432 520	-	432 520
Environnement	98 557	-	98 557
<b>Valeur au 31 décembre 2016</b>	<b>531 077</b>	<b>-</b>	<b>531 077</b>
Automobile	168 225	-	168 225
Environnement	119 271	-	119 271
<b>Valeur au 31 décembre 2015</b>	<b>287 496</b>	<b>-</b>	<b>287 496</b>

### 5.1.2. Goodwill et immobilisations incorporelles

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Goodwill</b>	<b>Brevets et marques</b>	<b>Logiciels</b>	<b>Actifs de développement</b>	<b>Contrats Clients</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>287 496</b>	<b>25 598</b>	<b>18 470</b>	<b>294 689</b>	<b>39 272</b>	<b>3 136</b>	<b>668 661</b>
Augmentations	-	1 747	9 497	139 826	-	50	151 120
Cessions nettes	-	-	(5)	(628)	-	-	(633)
Entrées de périmètre <sup>(1)</sup>	260 955	416	1 603	22 342	40 000	-	325 316
Variations de périmètre (sorties) <sup>(2)</sup>	(20 532)	(33)	(7)	(100)	-	(1 958)	(22 630)
Reclassements IFRS 5 <sup>(3)</sup>	(255)	(1)	(83)	(1 401)	(266)	-	(2 006)
Autres reclassements	-	205	4 670	(4 743)	277	(58)	351
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(2 077)	(10 526)	(75 053)	(21 238)	(223)	(109 117)
Dépréciations et reprises	-	(50)	-	73	-	-	23
Écarts de conversion	3 413	20	101	733	295	(249)	4 313
<b>Valeur nette au 31 décembre 2016</b>	<b>531 077</b>	<b>25 825</b>	<b>23 720</b>	<b>375 738</b>	<b>58 340</b>	<b>698</b>	<b>1 015 398</b>

(1) Voir la note 2.1.1.5 concernant le « Bilan d'ouverture des activités Systèmes Extérieurs de Faurecia ».

(2) Sortie des goodwill rattachés aux sociétés cédées : « Signature Ltd » (-17 031 milliers d'euros) et « Sulo Emballagen GmbH » (-3 501 milliers d'euros).

(3) Voir la note 5.1.1.6 sur la décomposition des éléments compris en « Actifs et passifs destinés à être cédés ».

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Goodwill</b>	<b>Brevets et marques</b>	<b>Logiciels</b>	<b>Actifs de développement</b>	<b>Contrats Clients</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>284 570</b>	<b>26 154</b>	<b>16 989</b>	<b>251 210</b>	<b>56 063</b>	<b>1 302</b>	<b>636 288</b>
Augmentations	-	518	6 925	101 354	-	94	108 891
Cessions nettes	-	(19)	(172)	(7 976)	-	-	(8 167)
Reclassements	-	929	3 956	(7 506)	-	2 054	(567)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(1 845)	(9 281)	(50 586)	(18 451)	(569)	(80 732)
Dépréciations et reprises	-	(120)	-	-	-	-	(120)
Écarts de conversion	2 926	(19)	53	8 193	1 660	254	13 067
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>287 496</b>	<b>25 598</b>	<b>18 470</b>	<b>294 689</b>	<b>39 272</b>	<b>3 135</b>	<b>668 660</b>

## Annexes aux comptes consolidés

Les variations significatives sur la rubrique « Goodwill et immobilisations incorporelles » correspondent aux impacts suivants :

- sur 2016 : acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » du groupe Faurecia ;
- sur 2015 : essentiellement à l'augmentation des actifs de développement de l'activité Automobile.

En milliers d'euros	Goodwill	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats Clients	Autres	Total
<b>Détail de la valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>							
Coût	287 496	41 081	113 972	613 288	135 655	6 794	1 198 286
Amortissements cumulés	-	(14 998)	(95 502)	(318 287)	(96 383)	(3 659)	(528 829)
Pertes de valeur	-	(485)	-	(312)	-	-	(797)
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>287 496</b>	<b>25 598</b>	<b>18 470</b>	<b>294 689</b>	<b>39 272</b>	<b>3 135</b>	<b>668 660</b>
<b>Détail de la valeur nette au 31 décembre 2016</b>							
Coût	531 078	49 705	135 440	769 231	176 563	1 281	1 663 298
<i>hors reclassements IFRS 5<sup>(1)</sup></i>	255	83	603	17 626	2 579	-	21 146
Amortissements cumulés	(1)	(23 345)	(111 720)	(393 421)	(118 223)	(583)	(647 293)
<i>hors reclassements IFRS 5<sup>(1)</sup></i>	-	(82)	(520)	(15 995)	(2 314)	-	(18 911)
Pertes de valeur	-	(535)	-	(72)	-	-	(607)
<i>hors reclassements IFRS 5<sup>(1)</sup></i>	-	-	-	(229)	-	-	(229)
<b>Valeur nette au 31 décembre 2016</b>	<b>531 077</b>	<b>25 825</b>	<b>23 720</b>	<b>375 738</b>	<b>58 340</b>	<b>698</b>	<b>1 015 398</b>

(1) Voir la note 5.1.16 sur la décomposition des éléments compris en « Actifs et passifs destinés à être cédés ».

En milliers d'euros	Goodwill	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats Clients	Autres	Total
<b>Détail de la valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>							
Coût	284 570	39 677	100 409	519 839	132 799	6 772	1 084 066
Amortissements cumulés	-	(13 158)	(83 420)	(268 629)	(76 736)	(5 470)	(447 413)
Pertes de valeur	-	(365)	-	-	-	-	(365)
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>284 570</b>	<b>26 154</b>	<b>16 989</b>	<b>251 210</b>	<b>56 063</b>	<b>1 302</b>	<b>636 288</b>
<b>Détail de la valeur nette au 31 décembre 2015</b>							
Coût	287 496	41 081	113 972	613 288	135 655	6 794	1 198 286
Amortissements cumulés	-	(14 998)	(95 502)	(318 287)	(96 383)	(3 659)	(528 829)
Pertes de valeur	-	(485)	-	(312)	-	-	(797)
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>287 496</b>	<b>25 598</b>	<b>18 470</b>	<b>294 689</b>	<b>39 272</b>	<b>3 135</b>	<b>668 660</b>

### 5.1.3. Immobilisations corporelles hors immeubles de placement

Les immobilisations corporelles détenues en propre ou louées concernent essentiellement les usines et les centres dédiés à la Recherche et au Développement.

Ces usines et centres de Recherche & Développement en nombre par zone géographique se répartissent comme suit :

Nombre d'usines et centres de Recherche & Développement En unité	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Europe de l'Ouest	59	53
Europe de l'Est	17	16
Amérique du Nord	20	19
Asie	45	44
Amérique du Sud	9	7
Afrique	2	2
<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>141</b>
<i>dont total des usines en coentreprises</i>	41	39

## Annexes aux comptes consolidés

Les répartitions des actifs sur les deux périodes sont telles qu'aucun site usine ne représente une part significative du total des actifs corporels sur chaque période.

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Constructions réévaluées	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres Immob. corporelles	Total
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>82 292</b>	<b>398 690</b>	<b>-</b>	<b>358 053</b>	<b>186 029</b>	<b>124 151</b>	<b>1 149 215</b>
Augmentations <sup>(1)</sup>	221	21 411	-	50 539	124 876	23 665	220 712
Cessions	(47)	(709)	-	(1 688)	-	(3 485)	(5 929)
Entrées de périmètre <sup>(2)</sup>	4 316	57 386	-	87 106	19 708	21 197	189 713
Variations de périmètre (sorties)	(1 160)	(2 811)	-	(1 272)	(1)	(641)	(5 885)
Reclassements IFRS 5 <sup>(3)</sup>	(3 028)	(13 278)	-	(5 742)	(2 362)	(4 558)	(28 968)
Autres reclassements	5 097	8 528	-	111 328	(153 494)	28 190	(351) <sup>(5)</sup>
Dépréciations et reprises <sup>(4)</sup>	-	(4 349)	-	(4 992)	-	34	(9 307)
Dotations aux amortissements de l'exercice	(1 463)	(26 781)	-	(91 150)	-	(42 055)	(161 449)
Écarts de conversion	391	2 682	-	2 659	(1 188)	1 294	5 838
<b>Valeur nette au 31 décembre 2016</b>	<b>86 619</b>	<b>440 769</b>	<b>-</b>	<b>504 841</b>	<b>173 568</b>	<b>147 792</b>	<b>1 353 589</b>

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Constructions réévaluées	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>77 117</b>	<b>330 476</b>	<b>14 736</b>	<b>324 383</b>	<b>154 178</b>	<b>107 580</b>	<b>1 008 470</b>
Augmentations <sup>(1)</sup>	1 079	40 056	-	45 275	145 051	30 912	262 373
Cessions	(13)	(14)	-	(1 891)	(1)	(3 396)	(5 315)
Reclassements	3 303 <sup>(6)</sup>	43 857	(14 736) <sup>(7)</sup>	58 660	(121 125)	27 328	(2 713) <sup>(5)</sup>
Dépréciations et reprises <sup>(4)</sup>	-	(2 874)	-	(7 064)	-	(2 099)	(12 037)
Dotations aux amortissements de l'exercice	(1 061)	(21 380)	-	(72 211)	-	(38 120)	(132 772)
Écarts de conversion	1 866	8 569	-	10 901	7 926	1 947	31 209
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>82 291</b>	<b>398 690</b>	<b>-</b>	<b>358 053</b>	<b>186 029</b>	<b>124 152</b>	<b>1 149 215</b>

« Inst. tech. mat. & out. » : installations techniques, matériels et outillages.

« Immob. » : immobilisations.

### Au 31 décembre 2016 :

(1) Les investissements corporels qui figurent dans le tableau de flux de trésorerie correspondent au montant des augmentations des immobilisations corporelles hors immeubles de placement pour 220 712 milliers d'euros, contre 262 373 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

(2) Voir la note 2.1.1.5 concernant le « Bilan d'ouverture des activités extérieures de Faurecia ».

(3) Voir la note 5.1.16 pour la décomposition des éléments compris en « Actifs et passifs destinés à être cédés ».

(4) La quasi-totalité des dépréciations sur les constructions, installations techniques, outillages et autres immobilisations corporelles concerne les actifs de l'activité Composite du pôle Automobile en France et en Chine.

(5) Le solde net d'un montant de -351 milliers d'euros s'explique par les reclassements « Immobilisations incorporelles ».

### Au 31 décembre 2015 :

(5) Le solde net d'un montant de -2 713 milliers d'euros s'explique au 31 décembre 2015 par les reclassements suivants :

- - 5 780 milliers d'euros en « Actifs destinés à être cédés » (voir la note 5.1.16) ;
- + 2 500 milliers d'euros en « Immeuble de placement » (voir la note 5.1.5) ;
- + 567 milliers d'euros en « Immobilisations incorporelles ».

(6) Le Groupe utilise depuis 2015, à des fins de parc d'exposition pour le pôle Environnement, le terrain du site de Nanterre d'une valeur de 2 500 milliers d'euros précédemment classé en « Immeuble de placement ». Ce terrain a été reclassé en « Immeuble d'exploitation ».

(7) Suite au reclassement en 2015 du terrain de Nanterre en « Immeuble d'exploitation », tout le site de Nanterre a été requalifié en exploitation.

## Annexes aux comptes consolidés

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
<b>Détail de la valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>						
Valeur brute	90 727	635 223	1 331 284	186 029	436 425	2 679 688
Amortissements	(8 428)	(233 659)	(966 083)	-	(310 489)	(1 518 659)
Pertes de valeur	(8)	(2 874)	(7 148)	-	(1 784)	(11 814)
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>82 291</b>	<b>398 690</b>	<b>358 053</b>	<b>186 029</b>	<b>124 152</b>	<b>1 149 215</b>
<b>Détail de la valeur nette au 31 décembre 2016</b>						
Valeur brute	95 990	703 016	1 622 703	173 568	495 659	3 090 936
<i>hors reclassements IFRS 5<sup>(1)</sup></i>	<i>(4 207)</i>	<i>(48 232)</i>	<i>(84 288)</i>	<i>(2 362)</i>	<i>(26 333)</i>	<i>(165 422)</i>
Amortissements	(9 364)	(256 310)	(1 113 700)	-	(347 519)	(1 726 893)
<i>hors reclassements IFRS 5<sup>(1)</sup></i>	<i>871</i>	<i>24 149</i>	<i>60 417</i>	-	<i>20 242</i>	<i>105 679</i>
Pertes de valeur	(7)	(5 937)	(4 162)	-	(348)	(10 454)
<i>hors reclassements IFRS 5<sup>(1)</sup></i>	-	<i>8 374</i>	<i>18 129</i>	-	<i>1 534</i>	<i>28 037</i>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2016</b>	<b>86 619</b>	<b>440 769</b>	<b>504 841</b>	<b>173 568</b>	<b>147 792</b>	<b>1 353 589</b>

(1) Voir la note 5.1.16 sur la décomposition des éléments compris en « Actifs et passifs destinés à être cédés ».

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
<b>Détail de la valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>						
Valeur brute	84 369	557 961	1 223 536	154 178	411 705	2 431 749
Amortissements	(7 245)	(212 749)	(899 065)	-	(304 102)	(1 423 161)
Pertes de valeur	(7)	-	(88)	-	(23)	(118)
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>77 117</b>	<b>345 212</b>	<b>324 383</b>	<b>154 178</b>	<b>107 580</b>	<b>1 008 470</b>
<b>Détail de la valeur nette au 31 décembre 2015</b>						
Valeur brute	90 727	635 223	1 331 283	186 029	436 425	2 679 687
Amortissements	(8 428)	(233 659)	(966 082)	-	(310 489)	(1 518 658)
Pertes de valeur	(8)	(2 874)	(7 148)	-	(1 784)	(11 814)
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>82 291</b>	<b>398 690</b>	<b>358 053</b>	<b>186 029</b>	<b>124 152</b>	<b>1 149 215</b>

\* Inst. tech. mat. & out. : installations techniques, matériels et outillages.

\* Immob. : immobilisations.

### Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location simple bailleur

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Valeur brute	58 233	60 742
Amortissements nets cumulés	(43 097)	(43 565)
Provisions nettes cumulées	(158)	(5)
<i>dont amortissements au titre de l'exercice</i>	<i>(4 297)</i>	<i>(4 844)</i>
<i>dont provisions au titre de l'exercice</i>	<i>(153)</i>	<i>15</i>
<b>Valeur nette des amortissements et provisions</b>	<b>14 978</b>	<b>17 173</b>

Ces immobilisations correspondent aux parcs de conteneurs loués par le pôle Environnement à ses clients pour les contrats qualifiés de location simple.

### Paielements minimaux à recevoir au titre des contrats de location simples et/ou de maintenance non résiliables

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
À moins d'un an	49 229	44 847
À plus d'un an et à moins de cinq ans	93 896	93 674
À plus de cinq ans	33 651	42 895
<b>Total</b>	<b>176 776</b>	<b>181 416</b>

## Annexes aux comptes consolidés

### Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location-financement preneur

Ces immobilisations, incluses dans les précédents tableaux (de cette même note) sur les immobilisations corporelles, correspondent à des usines, des centres de Recherche & Développement et des matériels de production industriels.

#### Évolution des valeurs immobilisées des actifs faisant l'objet de contrats de location-financement preneur

En milliers d'euros	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Total
Valeur brute au 31 décembre 2016	27 516	21 646	49 162
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2016	(21 154)	(4 062)	(25 216)
<b>Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2016<sup>(1)</sup></b>	<b>6 362</b>	<b>17 584</b>	<b>23 946</b>
Valeur brute au 31 décembre 2015	27 059	12 280	39 339
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2015	(20 302)	(4 799)	(25 101)
<b>Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2015<sup>(1)</sup></b>	<b>6 757</b>	<b>7 481</b>	<b>14 238</b>

(1) Voir la note 3.3 « Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par secteurs opérationnels ».

#### Évolution des paiements et des valeurs actualisées relatifs aux actifs faisant l'objet des contrats de location-financement preneur

En milliers d'euros	Paiements minimaux au 31 décembre 2016	Valeurs actualisées au 31 décembre 2016
À moins d'un an	3 458	2 821
À plus d'un an et à moins de cinq ans	11 281	10 242
À plus de cinq ans	4 071	3 996
<b>Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2016<sup>(1)</sup></b>	<b>18 810</b>	<b>17 059</b>

En milliers d'euros	Paiements minimaux au 31 décembre 2015	Valeurs actualisées au 31 décembre 2015
À moins d'un an	2 463	2 503
À plus d'un an et à moins de cinq ans	4 718	4 137
<b>Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2015<sup>(1)</sup></b>	<b>7 181</b>	<b>6 640</b>

(1) Voir la note 5.2.7.6 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

### 5.1.4. Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par catégories

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements	Provisions pour dépréciations	Total
<b>31 décembre 2016</b>				
Immobilisations corporelles en pleine propriété	3 152 272	(1 766 480)	(38 267)	1 347 525
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur <sup>(1)</sup>	54 924	(40 995)	(105)	13 824
Immobilisations corporelles en location-financement preneur <sup>(2)</sup>	45 853	(22 995)	(66)	22 792
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur <sup>(1)(2)</sup>	3 309	(2 102)	(53)	1 154
<b>Total Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) avant reclassements IFRS 5<sup>(3)</sup></b>	<b>3 256 358</b>	<b>(1 832 572)</b>	<b>(38 491)</b>	<b>1 385 295</b>
<b>Reclassements IFRS 5<sup>(3)</sup></b>	<b>(165 422)</b>	<b>105 679</b>	<b>28 037</b>	<b>(31 706)</b>
<b>Total Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) – Bilan consolidé</b>	<b>3 090 936</b>	<b>(1 726 893)</b>	<b>(10 454)</b>	<b>1 353 589</b>



En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements	Provisions pour dépréciations	Total
<b>31 décembre 2015</b>				
Immobilisations corporelles en pleine propriété	2 587 051	(1 454 270)	(11 808)	1 120 972
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur <sup>(1)</sup>	53 298	(39 289)	(5)	14 005
Immobilisations corporelles en location-financement preneur <sup>(2)</sup>	31 895	(20 825)	–	11 070
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur <sup>(1)(2)</sup>	7 444	(4 276)	–	3 168
<b>Total Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement)</b>	<b>2 679 688</b>	<b>(1 518 660)</b>	<b>(11 813)</b>	<b>1 149 215</b>

(1) La somme des « Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur » et des « Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur » donne la valeur des « Immobilisations corporelles faisant l'objet d'une location simple bailleur ».

(2) Voir la sous-rubrique « Immobilisations corporelles en location-financement preneur ».

(3) Voir la note 5.1.16 pour la décomposition des éléments compris en « Actifs et passifs destinés à être cédés ».

### 5.1.5. Immeubles de placement

Le poste « Immeubles de placement » est resté inchangé depuis le 31 décembre 2015 :

En milliers d'euros	Terrain	Immeuble	Total
Juste valeur au 31 décembre 2015	12 700	80 563	93 263
<b>Juste valeur au 31 décembre 2016</b>	<b>12 700</b>	<b>80 563</b>	<b>93 263</b>

En milliers d'euros	Terrain	Immeuble	Total
Juste valeur au 31 décembre 2014	15 200	73 625	88 825
Immeuble en cours de construction sur Terrain Lyon Gerland	–	6 938	6 938
Immeuble de Nanterre – Reclassement en exploitation <sup>(1)</sup>	(2 500)	–	(2 500)
<b>Juste valeur au 31 décembre 2015</b>	<b>12 700</b>	<b>80 563</b>	<b>93 263</b>

(1) Voir le reclassement des immobilisations dans la note 5.1.3 « Immobilisations corporelles hors immeubles de placement ».

Cette évolution en positions cumulées par site s'analyse comme ci-après :

#### Sur les exercices 2015 et 2016

En milliers d'euros	Terrain	Immeuble	Total
Ensemble immobilier de Lyon Gerland	12 700	80 563	93 263
<b>Juste valeur au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015</b>	<b>12 700</b>	<b>80 563</b>	<b>93 263</b>

Au 31 décembre 2016 comme au 31 décembre 2015 le solde en immeuble de placement correspond à :

- l'ensemble immobilier de Lyon Gerland : il s'agit d'un ensemble d'immeubles de bureaux de 33 000 m<sup>2</sup> (dont 3 000 m<sup>2</sup> de bâtiments de service) dont les travaux ont été achevés en 2015. Il est mis en location depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 avec un bail de douze ans (18 977 m<sup>2</sup>) et depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015 avec un bail complémentaire ferme de six ans par le même locataire (5 684 m<sup>2</sup>), le tout représentant un taux d'occupation de 82 % ;

- l'intégralité de l'ensemble immobilier est classée en immeuble de placement. La partie correspondant au propre usage du Groupe (environ 900 m<sup>2</sup>), soit 3 %, est jugée immatérielle.

## Annexes aux comptes consolidés

Les produits et charges liés aux immeubles de placement s'établissent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Produits locatifs des immeubles de placement	6 565	3 752
Charges directes de fonctionnement des immeubles de placement	(1 350)	(1 042)

### 5.1.6. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les participations dans les entreprises associées et coentreprises correspondent respectivement aux participations du Groupe dans les sociétés suivantes :

En milliers d'euros	% d'intérêt	31 décembre 2016	31 décembre 2015
JV HBPO GmbH et ses filiales et sous-filiales	33,33 %	37 108	33 100
JV Yanfeng Plastic Omnium et ses filiales	49,95 %	122 748	105 121
BPO AS	49,98 %	16 925	20 983
JV Valeo Plastic Omnium SNC <sup>(1)</sup>	50,00 %	–	(34)
Plastic Recycling SAS	50,00 %	294	(97)
Ξ-POCellTech <sup>(2)</sup>	20,00 %	13 117	–
<b>Total des participations dans les entreprises associées et coentreprises</b>		<b>190 192</b>	<b>159 073</b>

(1) La JV Valeo Plastic Omnium SNC a été dissoute sur le dernier trimestre 2016.

(2) Voir dans les « Opérations de la période » la note 2.1.3 sur la « Prise de participation dans la société israélienne Ξ-POCellTech ».

Les participations dans ces entités intègrent des goodwill par secteur et pour les montants suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Goodwill des entreprises associées et coentreprises – secteur Automobile <sup>(1)</sup>	31 077	21 333
<b>Total des goodwill dans les entreprises associées et coentreprises</b>	<b>31 077</b>	<b>21 333</b>

(1) La variation de la période correspond essentiellement au nouveau goodwill provisoire rattaché à la prise de participation dans Ξ-POCellTech. Voir la note 2.1.3 dans les « Opérations de la période ».

Le bilan synthétique et les agrégats du compte de résultat ci-après sont ceux de l'ensemble des entreprises associées et coentreprises.

Les entreprises associées Chengdu Faway Yanfeng Plastic Omnium, Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior et Hicom HBPO sont respectivement incluses dans les ensembles de coentreprises YFPO et HBPO.

La présentation suivante porte sur des agrégats du bilan et du compte de résultat à 100 %, avant élimination des opérations internes :

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Actifs non courants	453 383	478 157
Actifs courants	1 332 808	1 200 402
<b>Total actifs</b>	<b>1 786 191</b>	<b>1 678 559</b>
Capitaux propres	537 653	515 202
Passifs non courants	14 250	6 472
Passifs courants	1 234 288	1 156 886
<b>Total passifs</b>	<b>1 786 191</b>	<b>1 678 560</b>
Chiffre d'affaires	3 492 332	3 195 096

**5.1.7. Actifs financiers disponibles à la vente****5.1.7.1. Actifs financiers disponibles à la vente – Titres de participation**

Les actifs financiers comptabilisés sous cette rubrique correspondent à des sociétés coquilles vides et à des sociétés dormantes non significatives.

**5.1.7.2. Autres actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers comptabilisés sous cette rubrique comprennent des placements dans des titres cotés ainsi que les sommes investies par le Groupe dans les fonds « FMEA 2 » dans le cadre du soutien des sous-traitants de la filière Automobile.

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Investissements financiers dans les « FMEA 2 » <sup>(1)</sup>	1 427	1 172
Placements financiers de titres Cotés <sup>(1)(2)</sup>	29 024	–
<b>Autres actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>30 451</b>	<b>1 172</b>

(1) Les investissements financiers dans les « FMEA 2 » et les placements financiers de titres cotés sont inclus dans les créances financières classées en non courant de la note 5.2.7.6 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

(2) Les fonds sont investis par la captive de réassurance du Groupe (voir la note 5.1.13.1).

**5.1.8. Autres actifs financiers non courants**

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Prêts	–	220
Titres de créances négociables <sup>(1)</sup>	–	5 000
Dépôts et cautionnements	25 786	22 775
Autres créances	30	48
<b>Autres Actifs et créances financières en non courant (voir la note 5.2.7.6)</b>	<b>25 816</b>	<b>28 043</b>
Créances de financement sur contrats de location financement Environnement (voir la note 6.4.1)	1 637	2 620
Créances de financement sur contrats Automobile (voir la note 6.4.1)	26 996	34 077
<b>Créances de financement en non courant (voir la note 5.2.7.6)</b>	<b>28 633</b>	<b>36 697</b>
<b>Total</b>	<b>54 449</b>	<b>64 740</b>

(1) Voir la note 5.2.7.4 sur les « Prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers ».

Les « Dépôts et cautionnements » concernent essentiellement des dépôts liés aux locations de bureaux et aux programmes de cessions de créances.

Les « Créances de financement » correspondent pour l'essentiel aux créances reconnues au rythme de l'avancement de projets automobiles pour lesquels le Groupe a obtenu de ses clients un engagement ferme sur le prix de vente des développements et/ou outillages. Il s'agit de valeurs actualisées.

## 5.1.9. Stocks et en-cours

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<b>Matières premières et approvisionnements</b>		
<i>Au coût (brut)</i>	132 089	115 743
À la valeur nette de réalisation	122 445	107 481
<b>Moules, outillages et études</b>		
<i>Au coût (brut)</i>	135 588	128 648
À la valeur nette de réalisation	135 431	128 583
<b>Autres en-cours de production</b>		
<i>Au coût (brut)</i>	70	63
À la valeur nette de réalisation	70	63
<b>Stocks de maintenance</b>		
<i>Au coût (brut)</i>	55 694	41 381
À la valeur nette de réalisation	45 536	33 617
<b>Marchandises</b>		
<i>Au coût (brut)</i>	9 410	8 010
À la valeur nette de réalisation	8 406	7 072
<b>Produits semi-finis</b>		
<i>Au coût (brut)</i>	39 140	33 019
À la valeur nette de réalisation	36 859	31 008
<b>Produits finis</b>		
<i>Au coût (brut)</i>	45 323	42 758
À la valeur nette de réalisation	41 565	39 589
<b>Total en valeur nette</b>	<b>390 312</b>	<b>347 413</b>

## 5.1.10. Créances financières classées en courant

En milliers d'euros	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	Valeurs non actualisées	Valeurs au bilan	Valeurs non actualisées	Valeurs au bilan
<b>Créances de financement en courant (voir note 5.2.7.6)</b>	<b>34 038</b>	<b>33 918</b>	<b>19 205</b>	<b>18 833</b>
<i>dont créances de financement sur contrats de location-financement Environnement</i>	1 119	999	1 653	1 471
<i>dont créances de financement sur contrats Automobile</i>	32 919	32 919	17 552	17 362
<b>Autres actifs financiers et créances financières en courant (voir note 5.2.7.6)</b>	<b>62 388</b>	<b>62 388</b>	<b>27 010</b>	<b>27 010</b>
<i>dont « comptes courants »</i>	1 337	1 337	1 852	1 852
<i>dont « titres de créances négociables »<sup>(1)</sup></i>	24 016	24 016	19 030	19 030
<i>dont « créance rattachée à un actif financier disponible à la vente »<sup>(2)</sup></i>	30 179	30 179	-	-
<i>dont « autres »</i>	6 856	6 856	6 128	6 128
<b>Créances financières en courant</b>	<b>96 426</b>	<b>96 306</b>	<b>46 215</b>	<b>45 843</b>

(1) Voir la note 5.2.7.4 sur les « Prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers ».

(2) Il s'agit d'une créance rattachée à la partie de l'activité « Systèmes Extérieurs du groupe Faurecia » dont le groupe Plastic Omnium s'est désengagé et qui est en cours de cession à Flex|N|Gate.

## 5.1.11. Créances clients et comptes rattachés – Autres créances

## 5.1.11.1. Cessions de créances

La Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales en Europe et aux États-Unis ont souscrit auprès d'établissements français plusieurs programmes de cessions de créances commerciales. Ces programmes ont une maturité moyenne supérieure à deux ans.

Ces programmes prévoient une cession sans recours et avec transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'en-cours cédé ; en effet, pour ces programmes, seul le risque non significatif de dilution n'est pas transféré à l'acheteur.

Les créances cédées dans le cadre de ces programmes, qui ne figurent donc plus à l'actif du bilan, s'élèvent à 338 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 260 millions d'euros au 31 décembre 2015. La variation entre les deux périodes s'explique principalement par l'intégration des activités « Systèmes Extérieurs de Faurecia ».

## Annexes aux comptes consolidés

### 5.1.11.2. Créances clients – Valeurs brutes, dépréciations et valeurs nettes

En milliers d'euros	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>813 753</b>	<b>(4 129)</b>	<b>809 624</b>	<b>582 264</b>	<b>(4 409)</b>	<b>577 855</b>

Le Groupe n'a pas identifié de risque client significatif non provisionné sur les deux périodes.

### 5.1.11.3. Autres créances

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Autres débiteurs	91 568	54 293
Avances fournisseurs outillages et développements	79 929	36 536
Créances fiscales impôt sur les sociétés	78 759	61 591
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	91 077	68 046
Créances sociales	1 860	951
Avances fournisseurs d'immobilisations	3 967	4 272
<b>Autres créances</b>	<b>347 160</b>	<b>225 689</b>

### 5.1.11.4. Créances clients, comptes rattachés et autres créances par devises

En milliers de devises		Créances au 31 décembre 2016			Créances au 31 décembre 2015		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	561 215	561 215	49 %	395 988	395 988	49 %
USD	Dollar américain	263 184	249 676	22 %	200 324	184 003	23 %
CNY	Yuan chinois	765 604	104 588	9 %	568 412	80 502	10 %
GBP	Livre sterling	70 505	82 348	7 %	41 282	56 246	7 %
Autres	Autres devises		158 957	14 %		86 805	11 %
<b>Total</b>			<b>1 156 784</b>	<b>100 %</b>		<b>803 544</b>	<b>100 %</b>
Dont :							
• Créances clients et comptes rattachés			809 624	70 %		577 855	72 %
• Autres Créances			347 160	30 %		225 689	28 %

Les tests de sensibilité sur les variations de devises des « Créances clients, comptes rattachés et autres créances » donnent les résultats suivants :

En milliers de devises		Test de sensibilité des créances au 31 décembre 2016						Test de sensibilité des créances au 31 décembre 2015					
		Base		Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises		Base		Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises	
				+10 %	+20 %	-10 %	-20 %			+10 %	+20 %	-10 %	-20 %
		Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%	Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%
EUR	Euro	561 215	1,00000	46 %	44 %	51 %	54 %	395 988	1,00000	47 %	45 %	52 %	55 %
USD	Dollar américain	263 184	0,94868	23 %	23 %	20 %	19 %	200 324	0,91853	24 %	25 %	22 %	20 %
CNY	Yuan chinois	765 604	0,13661	9 %	10 %	9 %	8 %	568 412	0,14163	10 %	11 %	9 %	9 %
GBP	Livre sterling	70 505	1,16798	7 %	8 %	7 %	6 %	41 282	1,36249	7 %	8 %	7 %	6 %
Autres	Autres devises			15 %	15 %	13 %	13 %			12 %	11 %	10 %	10 %
<b>Total en euro</b>		<b>1 156 784</b>	<b>1 216 341</b>	<b>1 275 903</b>	<b>1 097 237</b>	<b>1 037 670</b>		<b>803 544</b>	<b>844 300</b>	<b>885 056</b>	<b>762 788</b>	<b>722 033</b>	
Dont :													
• Créances clients et comptes rattachés			809 624	851 308	892 992	767 941	726 258		577 855	607 164	636 473	548 547	519 238
• Autres Créances			347 160	365 033	382 911	329 296	311 412		225 689	237 136	248 583	214 241	202 795

Les tests de sensibilité de devises sur les « Créances clients, comptes rattachés et autres créances » et « Fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes » (voir la note 5.2.9.3) donnent quasiment la même exposition nette du Groupe par devises que celle calculée sur les données réelles au 31 décembre 2016.

**5.1.12. Impôts différés**

Comme mentionné en note 1.1.27 des règles et principes comptables, les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables, les différences temporaires et crédits d'impôt sont évalués en fonction de leur probabilité d'utilisation future. À cet effet, de nouvelles estimations ont été établies dans le cadre de l'arrêté des comptes et ont conduit à comptabiliser des actifs basés sur une utilisation probable sous un délai relativement court traduisant un souci de prudence eu égard au contexte économique actuel.

Les impôts différés au bilan se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Immobilisations corporelles	(56 752)	(46 150)
Avantages du personnel	40 017	33 704
Provisions	105 646	42 916
Instruments financiers	5 981	4 790
Déficits fiscaux et crédits d'impôt	100 861	91 639
Autres	(26 146)	(18 164)
Dépréciation des impôts différés actifs	(107 895)	(81 129)
<b>Total</b>	<b>61 712</b>	<b>27 606</b>
Dont :		
<i>Impôts différés actifs</i>	140 355	87 310
<i>Impôts différés passifs</i>	78 643	59 704

Les actifs d'impôt non reconnus au titre des déficits fiscaux au 31 décembre 2016 s'élèvent à 59 millions d'euros, contre 55 millions d'euros au 31 décembre 2015, et présentent les caractéristiques suivantes :

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Déficits reportables sur une durée illimitée	49 818	45 743
Déficits reportables sur une durée maximale de plus de 5 ans	1 763	2 281
Déficits reportables sur une durée maximale de 5 ans	2 337	3 165
Déficits reportables sur une durée maximale de 4 ans	2 323	1 865
Déficits reportables sur une durée maximale de 3 ans	1 341	1 115
Déficits reportables sur une durée maximale inférieure à 3 ans	1 696	1 156
<b>Total</b>	<b>59 278</b>	<b>55 325</b>

L'évolution sur l'exercice s'explique essentiellement par des variations en France et en Allemagne.

**5.1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie****5.1.13.1. Trésorerie brute**

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Fonds bancaires et caisses	222 307	212 968
Dépôts à court terme	111 882	450 188
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan</b>	<b>334 189</b>	<b>663 156</b>

La trésorerie du Groupe se répartit comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Trésorerie dans la captive de réassurance du Groupe <sup>(1)</sup>	26 729	51 189
Trésorerie dans les zones soumises au contrôle de change <sup>(2)</sup>	88 441	70 100
Trésorerie disponible	219 019	541 867
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan</b>	<b>334 189</b>	<b>663 156</b>

(1) La variation de la période a été placée en actifs financiers disponibles à la vente (voir la note 5.1.7).

(2) Les pays retenus dans la catégorie « zones soumises au contrôle de change » couvrent le Brésil, la Chine, l'Inde, le Chili et l'Argentine.

Les différentes catégories du tableau ci-dessus sont présentées au bilan en actif courant en l'absence de restriction d'ordre général sur ces montants.

## 5.1.13.2. Trésorerie nette de fin de période

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	334 189	663 156
Banques créditrices ou concours bancaires courants (découverts bancaires)	(10 307)	(15 891)
<b>Trésorerie nette – Tableau des flux de trésorerie</b>	<b>323 882</b>	<b>647 265</b>

## 5.1.14. Tableau de flux de trésorerie – Acquisitions et cessions d'immobilisations financières, d'intérêts minoritaires et d'investissements liés

## 5.1.14.1. Acquisitions des titres de participations, d'intérêts minoritaires et d'investissements liés

Les acquisitions financières du Groupe sont répertoriées en deux catégories qui s'analysent comme suit :

**Les acquisitions de titres de participations de sociétés intégrées, les prises de contrôle, les prises de participations dans les entreprises associées, les coentreprises et les investissements liés**

Elles sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations financières » dans le Tableau de flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2016, le montant de 527 580 milliers d'euros dans la rubrique « Acquisitions de titres de participations de sociétés intégrées et prise de contrôle » correspond à :

- l'acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » du groupe Faurecia (voir la note 2.1.1) pour un montant de 511 030 milliers d'euros ;
- la prise de participation dans la société israélienne  $\Xi$ -POCellTech (voir la note 2.1.3) pour un montant de 16 000 milliers d'euros ;
- la souscription à l'augmentation de capital de la société « Plastic Recycling SAS » consolidée par la méthode de la mise en équivalence, pour un montant de 550 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2015, le montant qui s'élevait à 101 milliers d'euros correspondait à des « Acquisitions de titres de participations de sociétés non consolidées ».

## Les acquisitions d'intérêts minoritaires

Elles sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations de financement » dans le Tableau de flux de trésorerie.

## 2016

Acquisition des intérêts minoritaires (30 %) de la société allemande « RMS Rotherm Maschinenbau GmbH » (voir la note 2.1.2).

## 2015

Néant.

## 5.1.14.2. Cessions des titres de participations et d'intérêts à des minoritaires

## Les cessions de titres de participations de sociétés intégrées

Les cessions de titres de participations de sociétés intégrées sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations financières » dans le Tableau de flux de trésorerie.

## 2016

Au cours de l'exercice 2016, le Groupe a cédé essentiellement les sociétés « Signature Ltd » pour 13 812 milliers d'euros et « Sulo Emballagen GmbH » pour 1 820 milliers d'euros (voir les notes 2.3.2 et 2.3.3 dans les « Opérations de la période »).

## 2015

Le Groupe avait cédé sur l'exercice 2015 pour 4 milliers d'euros de titres hors Groupe appartenant à la société Compania Plastic Omnium SA.

## 5.1.15. Capacité d'autofinancement consolidée et quote-part de capacité d'autofinancement des entreprises associées et coentreprises après impôts et intérêts versés, nette des dividendes versés

La capacité d'autofinancement consolidée et la quote-part de capacité d'autofinancement des entreprises associées et coentreprises après impôts et intérêts versés, nette des dividendes versés se présentent comme suit :

Comptes consolidés	2016	2015
Capacité d'autofinancement	732 587	606 117
Impôts décaissés	(97 271)	(65 262)
Intérêts décaissés	(52 703)	(49 840)
<b>Capacité d'autofinancement après impôts décaissés et intérêts versés</b>	<b>582 613</b>	<b>491 015</b>
<b>Entreprises associées et coentreprises</b>		
<b>Quote-part de la capacité d'autofinancement</b>	<b>73 892</b>	<b>58 408</b>
Quote-part d'impôts décaissés	(10 138)	(7 958)
Quote-part d'intérêts encaissés/décaissés	1 549	1 255
Élimination des dividendes versés	(31 409)	(24 887)
<b>Quote-part de la capacité d'autofinancement après impôts versés et intérêts reçus, nette des dividendes versés</b>	<b>33 894</b>	<b>26 818</b>
<b>Total</b>	<b>616 507</b>	<b>517 833</b>

### 5.1.16. Les opérations classées en IFRS 5 « Actifs et passifs destinés à être cédés »

Dans les notes suivantes, les opérations classées en IFRS 5 sont d'abord décrites dans la note 5.1.16.1, ensuite présentées sous une forme synthétique dans la note 5.1.16.2 et enfin détaillées dans la note 5.1.16.3.

Ces « Actifs et passifs destinés à être cédés » sont évalués sur la base de la meilleure estimation des valeurs de réalisation. Les différences entre les valeurs de réalisation et les valeurs nettes comptables dans les cas où elles sont négatives ont donné lieu pour chaque actif, à la comptabilisation d'une dépréciation (se référer à la note 4.6 « Autres produits et charges opérationnels »).

#### 5.1.16.1. Exposé des opérations classées en IFRS 5

L'ensemble des opérations qui entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 5 sont exposées chronologiquement :

- **IFRS 5 – notes 1 et 1 bis** : Centres techniques (Oise et Laval) du pôle « Systèmes à carburant » :

Suite à l'ouverture, le 1<sup>er</sup> septembre 2014, de son nouveau centre de Recherche & Développement α-Alphatech pour les systèmes à carburant, le Groupe a mis en vente son ancien centre technique dans l'Oise ainsi que celui de Laval dans la Mayenne (voir la note 2.1 « Investissements en Centre de Recherche & Développement » des comptes consolidés du 31 décembre 2014).

- **IFRS 5 – note 2** : Site de Neustadt en Allemagne du pôle « Environnement » :

Au 31 décembre 2015, le Groupe avait mis en vente les actifs immobiliers de son site de Neustadt en Allemagne rattaché au pôle Environnement suite à l'arrêt de l'activité (depuis le mois de mai 2015) et au transfert de l'activité sur l'usine de Herford en Allemagne. Le site a été cédé au cours de l'exercice. Les impacts de l'opération sont fournis dans la rubrique « Résultats sur cessions d'immobilisations » de la note 4.6 « Autres Produits et charges opérationnels ».

- **IFRS 5 – note 3** : Site de production (Laval) du pôle « Systèmes à carburant » :

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, le Groupe a décidé de mettre en vente le site de Laval dans la Mayenne (voir la note 2.3.4 « Fermeture du site de production de Laval de systèmes à carburant »). Les actifs ont été reclassés en « Actifs et passifs destinés à être cédés ».

- **IFRS 5 – note 4** : Site de « Sulo Emballagen GmbH » à Herford en Allemagne :

En cédant la société « Sulo Emballagen GmbH », le Groupe a également mis en vente les bâtiments administratifs et industriels à Herford en Allemagne, propriété d'une société du Groupe autre que celle qui a cédé « Sulo Emballagen GmbH ». Voir la note 2.3.3 « Cession de la société allemande « Sulo Emballagen GmbH » du pôle Environnement ».

Au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016, la cession de ces actifs n'était pas hautement probable et ne figurait donc pas dans la rubrique « Actifs et Passifs destinés à être cédés ».

Le site a été cédé en janvier 2017. Voir la note 7.6 « Événements postérieurs à la clôture ».

- **IFRS 5 – note 5** : Les activités Systèmes Extérieurs de Faurecia destinées à être cédées du pôle « Auto Extérieurs » :

Les titres des entités portant les sites dont le Groupe se désengage à la demande de la Commission Européenne sont comptabilisés en « Actifs et Passifs destinés à être cédés ». Voir la note 2.1.1 « Les sociétés de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia destinées à être cédées ».

- **IFRS 5 – note 6** : L'activité « poids lourd » du pôle « Auto Extérieurs » :

Le 18 novembre 2016, le Groupe a reçu une offre ferme d'achat du groupe allemand « Mutares » spécialisé dans l'acquisition de sociétés en mutation. Au 31 décembre 2016, cette activité est classée en « Actifs et Passifs destinés à être cédés » pour sa valeur estimée de réalisation dans les comptes du Groupe. Voir la note 2.3.1 « Cession de l'activité « Poids lourd » du pôle « Auto Extérieur » ».

Au 31 décembre, les données chiffrées des opérations en « Actifs et passifs destinés à être cédés » sont fournies dans les deux notes qui suivent.



## Annexes aux comptes consolidés

### 5.1.16.2. Présentation synthétique des opérations classées en IFRS 5 « Actifs et passifs destinés à être cédés »

En milliers d'euros	31 décembre 2016 Montants	31 décembre 2015 Montants
<b>IFRS 5 - note 1</b> Centre technique de Compiègne dans l'Oise	846	846
<i>dont Terrain</i>	167	167
<i>dont Ensemble immobilier, installations, agencements et aménagements</i>	679	679
<b>IFRS 5 - note 1 bis</b> Centre technique de Laval dans la Mayenne	1 079	1 893
<i>dont Terrain</i>	178	178
<i>dont Ensemble immobilier, installations, agencements et aménagements</i>	901	1 715
<b>IFRS 5 - note 2</b> Site Neustadt en Allemagne du pôle Environnement	-	3 041
<i>dont Terrain</i>	-	2 780
<i>dont Ensemble immobilier, installations, agencements et aménagements</i>	-	261
<b>IFRS 5 - note 3</b> Site de production de Laval dans la Mayenne	871	-
<i>dont Usine</i>	871	-
<b>IFRS 5 - note 4</b> Site de « Sulo Emballagen GmbH » à Herford en Allemagne	1 150	-
<b>IFRS 5 - note 5</b> Activités « Systèmes Extérieurs de Faurecia »	162 000	-
<b>IFRS 5 - note 6</b> Activité « Poids lourd » du pôle « Auto Extérieurs »	74 766	-
<b>Actifs destinés à être cédés</b>	<b>240 712</b>	<b>5 780</b>
<b>IFRS 5 - note 5</b> Activités « Systèmes Extérieurs de Faurecia » en cours de cession	-	-
<b>IFRS 5 - note 6</b> Activité « Poids lourd » du pôle « Auto Extérieurs »	79 368	-
<b>Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés</b>	<b>79 368</b>	<b>-</b>
<b>Actifs nets destinés à être cédés</b>	<b>161 344</b>	<b>5 780</b>

## Annexes aux comptes consolidés

### 5.1.16.3. Détail des actifs et activités reclassées en « Actifs et passifs destinés à être cédés »

Les opérations sont regroupées soit par site, soit par activité.

En milliers d'euros Actif	31 décembre 2016						
	Total	Actifs et passifs destinés à être cédés					
		Centre technique de Compiègne	Site de Laval (centre technique et usine)	Site de Neustadt	Site de Sulo Emballagen GmbH à Herford	Activité « Systèmes Extérieurs de Faurecia »	Activité « Poids lourd » du pôle Auto Extérieur
	IFRS 5 Note 1	IFRS 5 Notes 1 bis et 3	IFRS 5 Note 2	IFRS 5 Note 4	IFRS 5 Note 5	IFRS 5 Note 6	
Goodwill	255	–	–	–	–	–	255
Autres immobilisations incorporelles	1 750	–	–	–	–	–	1 750
Immobilisations corporelles	31 705	846	1 950	–	1 150	–	27 759
Actifs financiers disponibles à la vente	162 000	–	–	–	–	162 000	–
Autres actifs financiers non courants <sup>(1)</sup>	23	–	–	–	–	–	23
Impôts différés actifs	876	–	–	–	–	–	876
Stocks	11 547	–	–	–	–	–	11 547
Créances clients et comptes rattachés <sup>(1)</sup>	25 231	–	–	–	–	–	25 231
Autres créances	2 046	–	–	–	–	–	2 046
Autres actifs financiers et créances financières <sup>(1)</sup>	(509)	–	–	–	–	–	(509)
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	5 787	–	–	–	–	–	5 787
<b>Total Actifs destinés à être cédés</b>	<b>240 712</b>	<b>846</b>	<b>1 950</b>	<b>–</b>	<b>1 150</b>	<b>162 000</b>	<b>74 765</b>
<b>Capitaux propres et passifs</b>							
Réserves consolidées	26	–	–	–	–	–	26
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	9 990	–	–	–	–	–	9 990
Provisions	18 087	–	–	–	–	–	18 087
Subventions	165	–	–	–	–	–	165
Impôts différés passifs	204	–	–	–	–	–	204
Découverts bancaires <sup>(2)</sup>	31	–	–	–	–	–	31
Emprunts et dettes financières <sup>(2)</sup>	4 600	–	–	–	–	–	4 600
Fournisseurs et comptes rattachés <sup>(2)</sup>	27 571	–	–	–	–	–	27 571
Autres dettes d'exploitation	18 694	–	–	–	–	–	18 694
<b>Total Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés</b>	<b>79 368</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>79 368</b>

(1) Agrégats constitutifs des actifs destinés à être cédés présentés dans la note 6.4.2 sur le « Risque de liquidité par maturité ».

(2) Agrégats constitutifs des passifs destinés à être cédés présentés dans la note 6.4.2 sur le « Risque de liquidité par maturité ».

## 5.2. Bilan passif

### 5.2.1. Capitaux propres du Groupe

#### 5.2.1.1. Capital social de la Compagnie Plastic Omnium

En euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Capital social au 1 <sup>er</sup> janvier de la période	9 214 603	9 214 603
Réduction de capital sur l'exercice	(66 000)	–
<b>Capital social de fin de période constitué d'actions ordinaires de 0,06 euro de nominal chacune sur les deux périodes</b>	<b>9 148 603</b>	<b>9 214 603</b>
Actions propres	253 588	331 350
<b>Total capital social après déduction des actions propres</b>	<b>8 895 015</b>	<b>8 883 254</b>

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

#### Structure du capital au 31 décembre 2016

Le 24 février 2016, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé l'annulation de 1 100 000 actions propres, soit 0,72 % du capital social. L'opération a pris effet le 21 mars 2016.

Le capital social de la Compagnie Plastic Omnium est ainsi ramené de 153 576 720 actions à 152 476 720 actions d'une valeur nominale de 0,06 euro, soit un montant de 9 148 603,20 euros.

Au 31 décembre 2016, la Compagnie Plastic Omnium détient 4 226 467 de ses propres actions, soit 2,77 % du capital social, contre 5 522 492, soit 3,60 % du capital, au 31 décembre 2015.

#### Structure du capital au 31 décembre 2015

Au 31 décembre 2015, la Compagnie Plastic Omnium détenait 5 522 492 de ses propres actions, soit 3,60 % du capital social, contre 5 790 280, soit 3,77 % du capital, au 31 décembre 2014.

#### 5.2.1.2. Détail de la rubrique « Autres réserves » du tableau de « Variation des capitaux propres Groupe »

En milliers d'euros	Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	Instruments dérivés qualifiés de couverture de taux	Instruments dérivés qualifiés de couverture de change	Ajustements à la juste valeur	Résultats accumulés non distribués et autres réserves	Part du Groupe
<b>31 décembre 2014</b>	<b>(38 944)</b>	<b>(4 144)</b>	<b>(49)</b>	<b>18 156</b>	<b>836 052</b>	<b>811 071</b>
Variation de l'exercice 2015	(2 455)	2 484	–	–	173 520	173 549
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>(41 399)</b>	<b>(1 660)</b>	<b>(49)</b>	<b>18 156</b>	<b>1 009 572</b>	<b>984 620</b>
Variation de l'exercice 2016	(8 449)	540	(123)	1 044	190 707	183 719
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>(49 848)</b>	<b>(1 120)</b>	<b>(172)</b>	<b>19 200</b>	<b>1 200 279</b>	<b>1 168 339</b>

#### 5.2.1.3. Détail de la rubrique « Variation de périmètre et des réserves » du tableau de « Variation des capitaux propres Groupe »

En milliers d'euros	Capitaux propres		Total capitaux propres
	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	
Impact IFRIC 21 <sup>(1)</sup>	(435)	–	(435)
Part souscrite par le partenaire dans l'augmentation de capital de la filiale	–	797	797
<b>Variation de périmètre au 31 décembre 2015</b>	<b>(435)</b>	<b>797</b>	<b>362</b>
Rachat de la quote-part des minoritaires de Plastic Omnium Systems GmbH	(1 812)	(1 488)	(3 300)
<b>Variation de périmètre au 31 décembre 2016</b>	<b>(1 812)</b>	<b>(1 488)</b>	<b>(3 300)</b>

(1) Voir la note 1.1 « Référentiel appliqué » sur IFRIC 21 des comptes consolidés au 31 décembre 2015.

**5.2.2. Dividendes votés et distribués par la Compagnie Plastic Omnium**

En milliers d'euros pour les montants En euros pour le dividende par action En unités pour le nombre de titres	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	Nombre de titres de 2015	Montant du dividende	Nombre de titres de 2014	Montant du dividende
<b>Dividende par action (en euro)</b>		<b>0,41<sup>(1)</sup></b>		<b>0,37<sup>(1)</sup></b>
Nombre total d'actions composant le capital de l'exercice précédent	152 476 720		153 576 720	
Nombre total d'actions en autocontrôle au moment du paiement du dividende	4 886 974 <sup>(2)</sup>		5 379 571 <sup>(2)</sup>	
Nombre total d'actions en autocontrôle à la clôture (pour rappel)	5 522 492 <sup>(2)</sup>		5 790 280 <sup>(2)</sup>	
Dividendes sur les actions ordinaires formant le capital		62 515		56 823
Dividendes non distribués correspondant aux actions propres		(2 004) <sup>(2)</sup>		(1 990) <sup>(2)</sup>
<b>Dividendes nets – Montant total</b>		<b>60 512</b>		<b>54 833</b>

(1) Sur l'exercice 2016, Compagnie Plastic Omnium a distribué un dividende de 0,41 euro par action sur le résultat de l'exercice 2015.

Sur l'exercice 2015, Compagnie Plastic Omnium a distribué un dividende de 0,37 euro par action sur le résultat de l'exercice 2014.

(2) Au 31 décembre 2016 : le nombre des actions en autocontrôle au 31 décembre 2015 était de 5 522 492 titres pour la détermination du dividende prévisionnel total. Ce nombre d'actions en autocontrôle au moment de la mise en paiement du dividende au 31 décembre 2016 est tombé à 4 886 974 titres, faisant passer les dividendes attachés à ces titres de 2 264 milliers d'euros à 2 004 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2015 : le nombre des actions en autocontrôle au 31 décembre 2014 était de 5 790 280 titres pour la détermination du dividende prévisionnel total. Ce nombre d'actions en autocontrôle au moment de la mise en paiement du dividende en 2015 est tombé à 5 379 571 titres, faisant passer les dividendes attachés à ces titres de 2 142 milliers d'euros à 1 990 milliers d'euros.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2017 la distribution d'un dividende de 0,49 euro par action au titre de l'exercice 2016 (montant total de 74 714 milliers d'euros pour 152 476 720 actions existantes, avant diminution des actions en autocontrôle au 31 décembre 2016).

**5.2.3. Paiements sur base d'actions**

2016 : aucun nouveau plan d'options de souscription d'actions n'a été ouvert sur l'exercice 2016.

2015 : plan attribué par le Conseil d'Administration du 21 juillet 2015 (voir le procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 avril 2013) en date d'effet du 6 août 2015 et exerçable à partir du 7 août 2019 pour une période de trois ans avec conditions (de marché et de performance) pour l'exercice des options accordées aux mandataires sociaux (voir note 7.3.1 « Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux »).

Pour la méthode d'évaluation et les principales hypothèses utilisées pour le plan du 6 août 2015, se référer aux comptes consolidés du 31 décembre 2015.

## Récapitulatif des plans de stock-options en cours

Date d'attribution	Descriptions	Bénéficiaires	Conditions d'exercice	Nombre maximal d'options prévu au plan initial	Multiplicateur suite à la division de la valeur nominale de l'action par trois le 10 mai 2011	Nombre maximal d'options de chaque plan révisé suite à la restructuration du capital <sup>(1)</sup>	Multiplicateur suite à la division de la valeur nominale de l'action par trois le 10 septembre 2014	Nombre maximal d'options de chaque plan révisé suite à la restructuration du capital <sup>(2)</sup>
22 juillet 2008	Options d'achat d'actions	39		350 000	3	1 050 000	3	3 150 000
1 <sup>er</sup> avril 2010	Options d'achat d'actions	124	Contrat de travail en vigueur le jour de la levée de l'option sauf en cas de transfert à l'initiative de l'employeur ou de départ en préretraite ou retraite	375 000	3	1 125 000	3	3 375 000
21 mars 2012	Options d'achat d'actions	208		N/A	N/A	889 500	3	2 668 500
7 août 2013	Options d'achat d'actions	184		N/A	N/A	424 000	3	1 272 000
6 août 2015	Options d'achat d'actions	172		N/A	N/A	N/A	N/A	1 253 000

(1) Le 28 avril 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Compagnie Plastic Omnium a décidé la division de la valeur nominale de son action par trois avec une date d'effet au 10 mai 2011. Elle est passée de 0,50 euro à 0,17 euro. L'ensemble des plans existants au 31 décembre 2011 étant antérieur à cette décision, le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun de ces plans a été, à compter de cette date, multiplié par trois et le prix d'exercice divisé par trois.

(2) Le 25 avril 2013, l'Assemblée Générale Mixte de Compagnie Plastic Omnium a décidé la division de la valeur nominale de son action par trois avec une date d'effet au 10 septembre 2013. Elle est passée de 0,17 euro à 0,06 euro. Le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun des plans antérieurs à cette décision a été multiplié par trois et le prix d'exercice divisé par trois.

Impacts successifs de la division par trois de la valeur nominale de l'action Plastic Omnium	Plan du 22 juillet 2008	Plan du 1 <sup>er</sup> avril 2010	Plan du 21 mars 2012	Plan du 7 août 2013
<b>Impacts de la division par trois de la valeur nominale de l'action</b>				
Décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2011 :				
Prise d'effet le 10 mai 2011 :				
Nombre d'options au 1 <sup>er</sup> janvier 2011 avant division de la valeur nominale par trois	340 800	371 500	N/A	N/A
Nombre d'options au 10 mai 2011 après division de la valeur nominale par trois	1 022 400	1 114 500	N/A	N/A
<b>Impacts de la division par trois de la valeur nominale de l'action</b>				
Décidée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013 :				
Prise d'effet le 10 septembre 2013 suite à la réunion du Conseil d'Administration du 23 juillet 2013 :				
Nombre d'options avant division de la valeur nominale par trois en 2013	773 422	1 030 500	842 000	424 000
Nombre d'options au 10 septembre 2013 après division de la valeur nominale par trois <sup>(1)</sup>	2 320 266	3 091 500	2 526 000	1 272 000

(1) Les nombres d'options d'achats et de souscriptions d'actions ont été multipliés par trois suite à la division par trois de la valeur nominale de l'action Plastic Omnium le 10 septembre 2013.

## Annexes aux comptes consolidés

### Options en cours à la clôture de l'exercice et charge de la période relative aux plans d'options

La période d'acquisition des droits de tous les plans est de quatre ans par plan.

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Revalorisations/ Ajustements	Augmentations accordées au cours de l'exercice	Diminutions			Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2016	
				Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2016
<b>Plan du 1<sup>er</sup> avril 2010</b>									
Nombre d'options	626 000					(508 000)		118 000	118 000
Cours à la date d'attribution	3,2							3,2	
Prix d'exercice	2,84							2,84	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	-							-	
Durée de vie résiduelle	1,5 an							0,5 an	

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Revalorisations/ Ajustements	Augmentations accordées au cours de l'exercice	Diminutions			Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2016	
				Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2016
<b>Plan du 21 mars 2012</b>									
Nombre d'options	2 338 500					(1 371 463)		967 037	967 037
Cours à la date d'attribution	7,3							7,3	
Prix d'exercice	7,38							7,38	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	185 895						(185 895)	0	
Durée de vie résiduelle	3,25 ans							2,25 ans	

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Revalorisations/ Ajustements	Augmentations accordées au cours de l'exercice	Diminutions			Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2016	
				Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2016
<b>Plan du 7 août 2013</b>									
Nombre d'options	1 200 000			(24 000)				1 176 000	Néant
Cours à la date d'attribution	17,71							17,71	
Prix d'exercice	16,17							16,17	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	2 133 446			(153 032)			(1 239 028)	741 386	
Durée de vie résiduelle	4,6 ans							3,6 ans	

## Annexes aux comptes consolidés

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Revalorisations/ Ajustements	Augmentations accordées au cours de l'exercice	Diminutions			Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2016	
				Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exercibles au 31 décembre 2016
<b>Plan du 6 août 2015</b>									
Nombre d'options	1 253 000			(24 000)				1 229 000	Néant
Cours à la date d'attribution	26,33							26,33	
Prix d'exercice	24,72							24,72	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	7 655 009			(208 320)			(2 072 615)	5 374 074	
Durée de vie résiduelle	6,6 ans							5,6 ans	
<b>Charge totale de l'exercice</b>							<b>(3 497 538)</b>	<b>euros</b>	

Au 31 décembre 2016, les actions destinées à être attribuées mais non encore affectées s'élèvent à 226 587 actions, contre 303 000 actions au 31 décembre 2015.

### 5.2.4. Subventions

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Subventions au passif non-courant	12 420	13 875
Subventions au passif courant	-	281
<b>Total au passif des subventions</b>	<b>12 420</b>	<b>14 156</b>

### 5.2.5. Provisions

En milliers d'euros	31 décembre 2015	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements selon « IFRS 5 » <sup>(5)</sup>	Autres Reclassements	Écart actuariel	Variations de périmètre <sup>(6)</sup>	Écarts de conversion	31 décembre 2016
Garanties clients	17 296	9 853	(4 709)	(2 707)	-	-	-	326	(74)	19 985
Réorganisations <sup>(1)</sup>	3 017	7 667	(9 148)	(45)	-	268	-	8 943	(47)	10 655
Provisions pour impôts et risque fiscal	3 362	297	(3 361)	-	-	(481)	-	481	-	298
Risques sur contrats <sup>(2)</sup>	36 865	13 407	(21 655)	(6 825)	(17 239)	1 551	-	34 542	(169)	40 478
Provision pour litiges	2 657	3 097	(654)	(551)	(848)	167	-	(2)	(23)	3 843
Autres <sup>(3)</sup>	6 321	2 081	(1 594)	(559)	-	(1 505)	-	6 679	596	12 019
<b>Provisions</b>	<b>69 518</b>	<b>36 402</b>	<b>(41 121)</b>	<b>(10 687)</b>	<b>(18 087)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50 969</b>	<b>283</b>	<b>87 277</b>
Provisions pour engagements de retraite et assimilés <sup>(4)</sup>	101 991	7 826	(4 932)	-	(9 990)	-	12 806	409	1 609	109 718
<b>Total</b>	<b>171 509</b>	<b>44 228</b>	<b>(46 053)</b>	<b>(10 687)</b>	<b>(28 077)</b>	<b>-</b>	<b>12 806</b>	<b>51 378</b>	<b>1 892</b>	<b>196 995</b>

(1) Il s'agit de la poursuite de la réorganisation du site français de Compiègne-Laval.

(2) Il s'agit des impacts des contrats déficitaires et pertes à terminaison du pôle Automobile.

(3) La rubrique « Autres » est composée de montants individuellement non significatifs.

(4) L'écart actuariel correspond à la baisse des taux sur les zones euro et États-Unis.

(5) Voir la note 5.1.16 sur la décomposition des éléments compris en « Actifs et passifs destinés à être cédés ».

(6) Il s'agit essentiellement des impacts liés à l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia.

En milliers d'euros	31 décembre 2014	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements	Écart actuariel	Écarts de conversion	31 décembre 2015
Garanties clients	7 840	10 564	(4 755)	(383)	4 057	–	(27)	17 296
Réorganisations <sup>(1)</sup>	17 153	644	(13 879)	(828)	46	–	(120)	3 017
Provisions pour impôts et risque fiscal	6 117	222	(2 985)	–	–	–	7	3 362
Risques sur contrats <sup>(2)</sup>	33 241	23 208	(10 049)	(4 681)	(4 860)	–	6	36 865
Provision pour litiges <sup>(3)</sup>	4 708	592	(1 044)	(1 541)	–	–	(58)	2 657
Autres <sup>(4)</sup>	4 787	4 208	(2 908)	(530)	757	–	7	6 321
<b>Provisions</b>	<b>73 846</b>	<b>39 438</b>	<b>(35 619)</b>	<b>(7 963)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(185)</b>	<b>69 517</b>
Provisions pour engagements de retraite et assimilés <sup>(5)</sup>	93 165	7 010	(3 413)	–	–	1 751	3 478	101 991
<b>Total</b>	<b>167 011</b>	<b>46 448</b>	<b>(39 032)</b>	<b>(7 963)</b>	<b>–</b>	<b>1 751</b>	<b>3 293</b>	<b>171 508</b>

(1) Voir le renvoi de note en 2014. Il s'agissait de la poursuite des réorganisations des sites français de Compiègne-Laval et de Saint-Désirat.

(2) Il s'agissait des impacts des contrats déficitaires et pertes à terminaison du pôle Automobile comptabilisés dès 2014.

(3) La dotation/reprise sur la période concernait essentiellement des litiges en cours dans le pôle Automobile.

(4) La rubrique « Autres » était composée de montants individuellement non significatifs.

(5) L'écart actuariel correspondait à la hausse des taux sur les zones euro et États-Unis.

## 5.2.6. Provisions pour engagements de retraite et autres avantages du personnel

### Avantages postérieurs à l'emploi

Le terme générique « Avantages postérieurs à l'emploi » couvre à la fois les engagements de retraite et d'autres avantages liés au personnel.

### Provisions pour avantages de retraite

Les provisions pour avantages de retraite concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière ;
- les plans de retraite complémentaire ;
- et les régimes de couverture de frais médicaux.

En France, les plans de retraite complémentaire concernent exclusivement les dirigeants mandataires sociaux et portent sur les indemnités de fin de carrière (IFC). Les plans de retraite complémentaire, lorsqu'ils touchent les autres zones géographiques, concernent l'ensemble des collaborateurs.

Les régimes de couverture de frais médicaux concernent principalement la zone Amérique du Nord (États-Unis).

### Les autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme couvrent les médailles du travail et d'autres récompenses liées à l'ancienneté dans le Groupe.

Les régimes relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont fonction des réglementations en vigueur dans chaque pays. Les avantages comptabilisés dans les comptes ne sont donc pas fonction de la cartographie des effectifs par zone géographique.

Les zones géographiques identifiées et présentées sont celles pour lesquelles la réglementation est homogène et permet un regroupement des données. Dans le cas contraire, aucun taux n'est donné en référence en raison d'une disparité des paramètres ne permettant pas la détermination d'une moyenne. Dans cette même logique, les tests de sensibilité sont effectués sur des données significatives, homogènes et par zones géographiques.



## 5.2.6.1. Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles significatives, utilisées pour l'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi et à long terme, présentent les caractéristiques suivantes :

	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	France	États-Unis	France	États-Unis
	Cadres et non-cadres		Cadres et non-cadres	
Ouverture des droits à taux plein	60 à 62 ans	65 ans	60 à 62 ans	65 ans
Âge d'annulation de la décote	65 à 67 ans	–	65 à 67 ans	–
Taux annuel d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi	1,25 %	4,25 %	2,00 %	4,50 %
Taux annuel d'actualisation des médailles du travail	0,50 %	–	1,50 %	–
Taux d'inflation	1,70 %	–	1,70 %	–
Taux d'évolution salariale	1,70 % à 4,70 %	3,50 %	1,70 % à 4,70 %	3,25 %
Taux d'accroissement des coûts médicaux <sup>(1)</sup>	–	6,70 %	–	7,50 %
Taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite	2,00 %	4,25 %	2,00 %	4,50 %

(1) Pour la zone États-Unis, les taux devraient baisser annuellement de 0,5 % pour atteindre 5 % en 2019.

#### Le taux annuel d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe utilise, comme référence, le taux des obligations émises par des entreprises industrielles et commerciales de bonne qualité (AA) et de maturité égale à l'engagement évalué.

#### Les taux d'inflation

En France, les prestations sont fonction du taux d'inflation.

L'impact des taux d'inflation est peu significatif aux États-Unis.

#### Les taux moyens d'évolution salariale

Les taux moyens d'évolution salariale sont pondérés des statuts de « cadres » ou de « non-cadres » et de l'âge des collaborateurs.

#### Les taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite

Ces taux sont basés sur les prévisions de marché à long terme et prennent en compte l'allocation des actifs de couverture de chaque fonds.

Pour les autres sociétés étrangères, les différentiels de taux sont déterminés en considération des conditions locales.

5.2.6.2. Évolution des engagements au bilan et des coûts sur avantages correspondant aux régimes à des prestations définies

Les valeurs inscrites au bilan au titre de ces avantages sont les suivantes :

En milliers d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>Dettes actuarielles au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>135 123</b>	<b>125 733</b>	<b>86 910</b>	<b>5 678</b>	<b>6 989</b>	<b>7 056</b>	<b>140 802</b>	<b>132 722</b>	<b>93 966</b>
Coût des services rendus	8 929	8 300	6 212	658	371	316	9 587	8 671	6 529
Coût financier	3 881	4 068	3 700	94	99	169	3 975	4 167	3 869
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	(1 579)	(6 652)	(244)	(239)	(1 299)	(82)	(1 818)	(7 951)	(326)
Pertes et gains actuariels	12 411	6 307	25 152	197	(20)	(205)	12 608	6 287	24 948
<i>Dont impact d'expérience</i>	705	1 676	221	(137)	(37)	(180)	568	1 639	41
Prestations payées par les actifs	(711)	(13)	8	5	17	6	(706)	4	14
Prestations payées par l'entreprise	(2 050)	(9 529)	(2 903)	(436)	(574)	(342)	(2 486)	(10 103)	(3 246)
Variation de périmètre	572			(163)			409		
Reclassements IFRS 5 <sup>(1)</sup>	(9 057)			(933)			(9 990)		
Écart de conversion	2 654	6 910	6 898	15	95	71	2 669	7 005	6 968
<b>Dettes actuarielles au 31 décembre</b>	<b>150 173</b>	<b>135 123</b>	<b>125 733</b>	<b>4 876</b>	<b>5 678</b>	<b>6 989</b>	<b>155 049</b>	<b>140 802</b>	<b>132 722</b>
<i>Variation de la dette actuarielle</i>	15 050	9 390	38 823	(802)	(1 311)	(68)	14 247	8 080	38 756
<b>Valeur vénale des actifs de couverture au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>38 811</b>	<b>39 557</b>	<b>28 619</b>	-	-	-	<b>38 811</b>	<b>39 557</b>	<b>28 619</b>
Rendement des actifs de couverture	1 328	1 663	1 440	-	-	-	1 328	1 663	1 440
Cotisations patronales	4 996	4 757	4 005	-	-	-	4 996	4 757	4 005
Pertes et gains actuariels	(459)	4 556	2 406	-	-	-	(459)	4 556	2 406
Prestations payées par les actifs de couverture	(405)	(7 091)	77	-	-	-	(405)	(7 091)	77
Effet des liquidations, modifications de régime et divers		(8 158)	(660)	-	-	-		(8 158)	(660)
Écarts de conversion	1 060	3 527	3 670	-	-	-	1 060	3 527	3 670
<b>Valeur vénale des actifs de couverture au 31 décembre</b>	<b>45 331</b>	<b>38 811</b>	<b>39 557</b>	-	-	-	<b>45 331</b>	<b>38 811</b>	<b>39 557</b>
<i>Variation de la valeur vénale des actifs de couverture</i>	6 520	(746)	10 937	-	-	-	6 520	(746)	10 937
<b>Insuffisance de couverture = Position nette au bilan</b>	<b>104 842</b>	<b>96 312</b>	<b>86 176</b>	<b>4 876</b>	<b>5 679</b>	<b>6 989</b>	<b>109 718</b>	<b>101 991</b>	<b>93 165</b>
• dont France	50 026	49 185	44 860	3 496	4 226	4 162	53 522	53 411	49 022
• dont Europe hors France	10 947	11 105	9 998	880	916	445	11 827	12 021	10 442
• dont États-Unis	34 842	28 142	26 742	500	537	383	35 342	28 679	27 125
• dont autres zones	9 027	7 880	4 576			1 999	9 027	7 880	6 575

(1) Voir la note 5.1.16.3 « Détails des activités reclassées en actifs et passifs destinés à être cédés ».

La valeur actuelle des engagements partiellement couverts par des actifs s'établit à 95 859 milliers d'euros au 31 décembre 2016, dont 12 817 milliers d'euros pour la France et 66 641 milliers d'euros pour les États-Unis. Au 31 décembre 2015, la valeur actuelle des engagements partiellement couverts par des actifs s'établissait à 80 801 milliers d'euros dont 9 216 milliers d'euros pour la France et 54 942 milliers d'euros pour les États-Unis.

**En 2016**

Les impacts significatifs sont dus à la baisse des taux d'actualisation en Europe et aux États-Unis.

**En 2015**

Les impacts significatifs portaient sur les zones « États-Unis » et « Europe hors France ».

- Externalisation des droits de l'ensemble des retraités et des différés du plan de retraite américain c'est-à-dire des personnes sorties des effectifs de la société américaine mais n'ayant pas encore atteint l'âge pour dénouer leurs droits (se référer aux comptes consolidés du 31 décembre 2015) ;
- Évaluation des plans de pension à cotisations définies avec continuité d'obligation de l'employeur malgré le versement des primes (se référer aux comptes consolidés du 31 décembre 2015) et qui concernait les plans de deux filiales belges.

## Annexes aux comptes consolidés

### 5.2.6.3. Détail des engagements nets par zone géographique

Le détail des engagements nets par zone géographique est présenté dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
	France	Europe hors France	États-Unis	Autres	France	Europe hors France	États-Unis	Autres
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>								
Indemnité de départ à la retraite	45 857	691	-	9 027	47 217	354	-	7 880
Plan de retraite complémentaire	4 169	10 256	31 093		1 968	10 751	24 576	
Régimes de couverture de frais médicaux	-	-	3 749	-	-	-	3 566	-
<b>Total avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>50 026</b>	<b>10 947</b>	<b>34 842</b>	<b>9 027</b>	<b>49 185</b>	<b>11 105</b>	<b>28 142</b>	<b>7 880</b>
Autres avantages à long terme	3 496	880	500	-	4 226	916	537	-
<b>Total Autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>3 496</b>	<b>880</b>	<b>500</b>	<b>-</b>	<b>4 226</b>	<b>916</b>	<b>537</b>	<b>-</b>
<b>Engagements nets - Total Bilan</b>	<b>53 522</b>	<b>11 827</b>	<b>35 342</b>	<b>9 027</b>	<b>53 411</b>	<b>12 021</b>	<b>28 679</b>	<b>7 880</b>

	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	France	États-Unis	France	États-Unis
Maturité moyenne des engagements (en années)	13	21	13	20
Montants des engagements (en milliers d'euros)	57 920	66 641	57 200	54 942
dont :				
Engagements des retraités	-	2 140	-	1 677
Engagements des différés	-	2 094	-	200
Engagements des actifs	57 920	62 407	57 200	53 065

### 5.2.6.4. Test de sensibilité des engagements de retraite

Le test de sensibilité des engagements de retraite sur la principale variable exogène, le taux d'actualisation, en 2016 et en 2015 donne les impacts suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2016					31 décembre 2015				
	Montant de base	Augmentation		Diminution		Montant de base	Augmentation		Diminution	
		+0,25 %		-0,25 %			+0,25 %		-0,25 %	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
<b>France</b>										
Effet sur les coûts de services rendus et coûts d'intérêts	4 629	4 678	1,06 %	4 719	1,94 %	4 616	4 597	-0,42 %	4 634	0,39 %
Effet sur la dette actuarielle	57 920	56 300	-2,80 %	59 851	3,33 %	57 200	55 408	-3,12 %	59 059	3,26 %
<b>États-Unis</b>										
Effet sur les coûts de services rendus et coûts d'intérêts	7 158	6 976	-2,54 %	7 341	2,56 %	6 302	6 137	-2,62 %	6 469	2,65 %
Effet sur la dette actuarielle	66 641	60 134	-9,76 %	63 388	-4,88 %	54 942	52 317	-4,78 %	57 705	5,03 %

## Annexes aux comptes consolidés

### 5.2.6.5. Variations des positions nettes des avantages au bilan

Les variations des positions nettes au bilan liées à l'ensemble des avantages sont les suivantes :

En milliers d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>Position nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>96 312</b>	<b>86 176</b>	<b>58 290</b>	<b>5 679</b>	<b>6 989</b>	<b>7 056</b>	<b>101 991</b>	<b>93 165</b>	<b>65 347</b>
<b>Charges/produits de l'exercice</b>									
Coût des services rendus	8 929	8 300	6 210	658	371	317	9 587	8 671	6 527
Effets de liquidations, modifications de régime et divers	(1 579)	1 504	420	(239)	(1 300)	(76)	(1 818)	204	344
Prestations payées par l'entreprise	(2 050)	(9 529)	(2 904)	(436)	(574)	(342)	(2 486)	(10 103)	(3 246)
Pertes et gains actuariels	(8)	-	-	269	(20)	(143)	261	(20)	(143)
Prestations payées par les actifs	(307)	7 078	(69)	5	17	-	(302)	7 096	(69)
Cotisations patronales	(4 996)	(4 757)	(4 005)	-	-	-	(4 996)	(4 757)	(4 005)
<b>Charges nettes opérationnelles et non courantes sur engagements de retraite<sup>(1)</sup></b>	<b>(11)</b>	<b>2 596</b>	<b>(347)</b>	<b>256</b>	<b>(1 505)</b>	<b>(245)</b>	<b>245</b>	<b>1 091</b>	<b>(593)</b>
Charges financières	3 881	4 068	3 700	94	100	169	3 975	4 168	3 869
Rendement attendu des fonds	(1 328)	(1 663)	(1 440)	-	-	-	(1 328)	(1 663)	(1 440)
<b>Charges financières sur engagements de retraite<sup>(2)</sup></b>	<b>2 553</b>	<b>2 405</b>	<b>2 259</b>	<b>94</b>	<b>100</b>	<b>169</b>	<b>2 647</b>	<b>2 505</b>	<b>2 429</b>
<b>Impacts bilantiels</b>									
Variation de périmètre	572	-	-	(163)	-	-	409	-	-
Reclassements IFRS 5 <sup>(3)</sup>	(9 057)	-	-	(933)	-	-	(9 990)	-	-
Pertes et gains actuariels	12 878	1 751	22 746	(72)	-	(61)	12 806	1 751	22 685
Écarts de conversion	1 594	3 383	3 227	15	95	71	1 609	3 478	3 297
<b>Impacts bilantiels</b>	<b>5 987</b>	<b>5 135</b>	<b>25 972</b>	<b>(1 153)</b>	<b>95</b>	<b>9</b>	<b>4 834</b>	<b>5 230</b>	<b>25 982</b>
<b>Position nette au 31 décembre</b>	<b>104 842</b>	<b>96 312</b>	<b>86 176</b>	<b>4 876</b>	<b>5 679</b>	<b>6 989</b>	<b>109 718</b>	<b>101 991</b>	<b>93 165</b>

(1) Dont 1 847 milliers d'euros comptabilisés en non courant sur 2016, contre -293 milliers d'euros sur 2015.

(2) Voir la rubrique « Charges financières sur les engagements de retraite » de la note 4.7 sur le « Résultat financier ».

(3) Voir la note 5.1.16.3 « Détail des activités reclassées en Actifs et passifs destinés à être cédés ».

### 5.2.6.6. Tests de sensibilité des coûts médicaux dans la zone États-Unis

L'impact d'une variation d'un point sur le taux de croissance des coûts médicaux dans la zone États-Unis donne les résultats suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Effet sur les provisions pour indemnités de départ en retraite	536	(680)	520	(655)

### 5.2.6.7. Répartition des actifs de couverture par catégorie

La répartition des actifs de couverture évalués à la juste valeur qui concernent essentiellement la zone États-Unis par catégorie est la suivante :

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Actions	22 263	24 713
Obligations	13 050	4 998
Immobilier	217	194
Autres	9 801	8 905
<b>Total</b>	<b>45 331</b>	<b>38 811</b>

### 5.2.6.8. Cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies

Le montant des cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies s'est élevé 7 136 milliers d'euros en 2015, contre 4 681 milliers d'euros en 2014. La variation est essentiellement due au changement de législation en Angleterre.

## 5.2.7. Emprunts et dettes financières

### 5.2.7.1. La notion d'endettement financier dans le Groupe

L'endettement financier net est une notion importante dans la gestion quotidienne de la trésorerie chez Plastic Omnium. Il permet de déterminer la position débitrice ou créditrice du Groupe vis-à-vis des tiers et hors du cycle d'exploitation. L'endettement financier net est déterminé comme étant :

- les dettes financières à long terme :
  - tirages de lignes de crédit classiques ;

- placements privés ;
- emprunts obligataires ;
- diminuées des prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers à long terme (voir la note 5.2.7.4 « Prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers ») ;
- augmentées des crédits à court terme ;
- augmentées des découverts bancaires ;
- et diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### 5.2.7.2. Emprunts : placements privés et emprunts obligataires privés

#### Sur l'exercice 2016

Le Groupe a réalisé le 17 juin 2016 un placement privé « Schuldschein » pour un montant de 300 millions d'euros auprès d'investisseurs privés essentiellement étrangers (Asie, Allemagne, Pays-Bas, Suisse, Luxembourg, Belgique) et français dont les caractéristiques sont les suivantes :

Placement privé « Schuldschein »	Montant	Coupon annuel
Émission – Taux fixe	en euros 300 000 000	1,478 %
Maturité		17 juin 2023

Les 17 et 27 juin 2016, le Groupe a remboursé par anticipation la part variable du placement privé « Schuldschein » de 2012 dont le montant global de 119 millions d'euros se répartissait en 45 millions d'euros à taux fixe et 74 millions d'euros à taux variable.

#### Au 31 décembre 2016

Les principales caractéristiques des emprunts obligataires et placements privés au 31 décembre 2016 sont résumées dans le tableau ci-après :

31 décembre 2016	Emprunt obligataire privé de 2012	Placement privé « Schuldschein » de 2012	Emprunt obligataire de 2013	Placement privé « Schuldschein » de 2016
Émission – Taux fixe	en euros 250 000 000	45 000 000	500 000 000	300 000 000
Taux/coupon annuel	3,875 %	3,720 %	2,875 %	1,478 %
Caractéristiques	Investisseurs institutionnels français	Investisseurs étrangers (Asie, Allemagne, Canada, Belgique) et français	Investisseurs européens	Investisseurs étrangers (Asie, Allemagne, Pays-Bas, Suisse, Luxembourg, Belgique) et français
	Absence de « covenant » et « rating »		Absence de « covenant » et « rating »	
Maturité	12 décembre 2018	27 juin 2017	29 mai 2020	17 juin 2023

### 5.2.7.3. Emprunts de moyen terme : émission de billets de trésorerie

Par ailleurs, sur le second semestre 2016, le Groupe a émis des billets de trésorerie dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-après :

31 décembre 2016	Billet de trésorerie du 12 septembre 2016	Billet de trésorerie du 13 septembre 2016
Émission – Taux fixe	en euros 2 000 000	10 000 000
Taux/coupon annuel	0,090 %	0,090 %
Caractéristiques		Investisseurs européens
Maturité		13 mars 2017

#### 5.2.7.4. Prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent principalement les prêts, les dépôts et cautionnements versés et les titres de créances négociables. Ils sont évalués au coût amorti. Toute indication objective de perte de valeur – différence négative entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de ces actifs – donne lieu à une dépréciation au compte de résultat. Cette dépréciation est reprise par résultat dans le cas d'un retournement favorable.

Les autres actifs financiers comprennent également des valeurs mobilières de placement ne remplissant pas les critères permettant un classement en équivalent de trésorerie. Ils sont évalués à leur juste valeur, à la date de clôture, et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

Le Groupe a souscrit, en 2015, quatre bons à moyen terme négociables auprès d'un établissement de crédit.

<b>Bon à moyen terme négociable</b>	<b>Courant<sup>(1)</sup></b>			
Date de souscription	24 février 2015	13 juillet 2015 <sup>(2)</sup>	13 juillet 2015	24 février 2015
Nominal en euros	5 000 000	10 000 000	4 000 000	5 000 000
Maturité finale	25 février 2019	11 juillet 2018	15 juillet 2019	24 février 2020
	<i>Non disponible pendant 4 trimestres à compter de la date de souscription</i>		<i>Non disponible pendant 8 trimestres à compter de la date de souscription</i>	
Coupon trimestriel :	Fixe les 4 premiers trimestres suivant l'émission		Fixe les 8 premiers trimestres suivant l'émission	
Fixe	Euribor 3M + spread à partir du 5 <sup>e</sup> trimestre		Euribor 3M + spread à partir du 9 <sup>e</sup> trimestre	
Variable				

(1) Voir la note 5.1.10 sur les « Créances financières classées en courant ».

(2) Le Groupe a souscrit le 13 juillet 2015, sur un marché secondaire, cet investissement dont la première date d'émission est le 11 juillet 2014.

#### 5.2.7.5. Utilisation des lignes de crédit à moyen terme

Au 31 décembre 2016 comme au 31 décembre 2015, le groupe Plastic Omnium bénéficie de plusieurs ouvertures de lignes de crédits bancaires confirmées dont le montant est supérieur au montant des besoins du Groupe.

Au 31 décembre 2016, le montant de ces lignes bancaires confirmées s'établit à 1 303 millions d'euros à échéance moyenne supérieure à quatre ans, contre 1 269 millions d'euros au 31 décembre 2015.

## 5.2.7.6. De l'endettement financier brut à l'endettement financier net

En milliers d'euros	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Dettes financières sur contrats de location-financement	17 059	2 821	14 238	6 640	2 503	4 137
Emprunts obligataires et bancaires	1 270 598	165 499	1 105 099	1 008 696	91 685	917 011
<i>dont émission obligataire en 2013</i>	505 091	8 546	496 545	504 103	8 507	495 596
<i>dont émission obligataire privée « EuroPP »</i>	249 390	531	248 859	248 811	504	248 307
<i>dont placement privé « Schuldschein » 2012</i>	45 000	45 000	-	119 000	-	119 000
<i>dont placement privé « Schuldschein » 2016</i>	300 960	2 393	298 567	-	-	-
<i>dont billets de trésorerie</i>	12 000	12 000	-	-	-	-
<i>dont lignes bancaires</i>	158 157	97 029	61 128	136 782	82 674	54 108
Emprunts et dettes financières (+)	1 287 657	168 320	1 119 337	1 015 336	94 188	921 148
Autres dettes financières en courant (+)	5	5	-	4	4	-
Instruments financiers de couverture passifs (+) <sup>(1)</sup>	17 870	17 870	-	12 757	12 757	-
<b>Total des emprunts et dettes (B)</b>	<b>1 305 532</b>	<b>186 195</b>	<b>1 119 337</b>	<b>1 028 097</b>	<b>106 949</b>	<b>921 148</b>
Actifs financiers disponibles à la vente (-) <sup>(2)</sup>	(30 451)	-	(30 451)	(1 172)	-	(1 172)
Autres actifs financiers (-)	(88 367)	(33 918)	(54 449)	(83 573)	(18 833)	(64 740)
<i>dont créances financières en non courant<sup>(3)</sup></i>	(25 816)	-	(25 816)	(23 043)	-	(23 043)
<i>dont titres de créances négociables<sup>(3)</sup></i>	-	-	-	(5 000)	-	(5 000)
<i>dont créances de financement clients<sup>(3)(4)</sup></i>	(62 551)	(33 918)	(28 633)	(55 530)	(18 833)	(36 697)
Autres actifs financiers et créances financières en courant (-) <sup>(4)</sup>	(62 388)	(62 388)	-	(27 010)	(27 010)	-
<i>dont titres de créances négociables</i>	(24 016)	(24 016)	-	(19 030)	(19 030)	-
<i>dont créance rattachée à un actif financier disponible à la vente</i>	(30 179)	(30 179)	-	-	-	-
Instruments financiers de couverture actifs (-) <sup>(4)</sup>	(499)	(499)	-	(1 558)	(1 558)	-
<b>Total des créances financières (C)</b>	<b>(181 705)</b>	<b>(96 805)</b>	<b>(84 900)</b>	<b>(113 313)</b>	<b>(47 401)</b>	<b>(65 912)</b>
<b>Endettement brut (D) = (B) + (C)</b>	<b>1 123 827</b>	<b>89 390</b>	<b>1 034 437</b>	<b>914 784</b>	<b>59 548</b>	<b>855 236</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie (-) <sup>(5)</sup>	334 189	334 189	-	663 156	663 156	-
Banques créditrices ou concours bancaires courants (+)	(10 307)	(10 307)	-	(15 891)	(15 891)	-
<b>Trésorerie nette du tableau de flux de trésorerie (A)<sup>(6)</sup></b>	<b>(323 882)</b>	<b>(323 882)</b>	<b>-</b>	<b>(647 265)</b>	<b>(647 265)</b>	<b>-</b>
<b>Endettement financier net (E) = (D) + (A)</b>	<b>799 945</b>	<b>(234 492)</b>	<b>1 034 437</b>	<b>267 519</b>	<b>(587 717)</b>	<b>855 236</b>

(1) Voir la note 5.2.8 sur les « Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change ».

(2) Voir la note 5.1.7 sur les « Actifs financiers disponibles à la vente ».

(3) Voir la note 5.1.8 sur les « Autres actifs financiers non courants ».

(4) Voir la note 5.1.10 sur les « Créances financières classées en courant ».

(5) Voir la note 5.1.13.1 sur la « Trésorerie et équivalents de trésorerie – Trésorerie brute ».

(6) Voir la note 5.1.13.2 sur la « Trésorerie nette de fin de période ».

## 5.2.7.7. Détail de l'endettement financier brut par devises

Le tableau ci-dessous présente l'endettement financier brut après prise en compte des opérations de swaps ayant permis la conversion de l'euro en devises.

En % de la dette financière	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Euro	63 %	66 %
US dollar	25 %	22 %
Yuan chinois	5 %	5 %
Livre sterling	5 %	2 %
Réal brésilien	1 %	1 %
Rouble russe	0 %	2 %
Zloty polonais	0 %	1 %
Autres devises <sup>(1)</sup>	1 %	1 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

(1) La rubrique « Autres devises » concerne diverses devises qui, prises une par une, représentent moins de 1 % de la dette financière totale sur les deux périodes.

## 5.2.7.8. Analyse de l'endettement financier brut par nature de taux d'intérêt

En % de la dette financière	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Taux variables couverts <sup>(1)</sup>	0 %	8 %
Taux variables non couverts	8 %	2 %
Taux fixes	92 %	90 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

(1) La dette à taux variable concerne le placement privé « Schuldschein – 2012 » de 74 millions d'euros. Elle a été remboursée cette année par anticipation. Voir la note 2.4.1 sur le remboursement du Schuldschein de 2012 dans les Opérations de la période.

## 5.2.8. Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change

En milliers d'euros	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux	–	(6 414)	–	(8 145)
Dérivés de change	499	(11 456)	1 558	(4 612)
<b>Total Bilan</b>	<b>499</b>	<b>(17 870)</b>	<b>1 558</b>	<b>(12 757)</b>

## 5.2.8.1. Instruments de couverture de taux d'intérêt

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type « swap » et « cap ». L'objectif est de protéger le groupe Plastic Omnium de la hausse des taux d'intérêt à laquelle il est exposé pour son financement.

Au 31 décembre 2016 comme au 31 décembre 2015 :

- le nominal global du portefeuille des dérivés souscrits pour la gestion du risque de taux s'élève à 255 millions d'euros ;
- et le nominal des dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie (« cash-flow hedge ») au sens d'IAS 39 s'élève à 60 millions d'euros.

Les instruments non qualifiés comptablement d'instruments de couverture participent néanmoins à la stratégie globale de couverture du risque de taux du Groupe, ce dernier se finançant à taux variable, en particulier dans le cadre de ses opérations de cessions de créances.

La juste valeur des dérivés est comptabilisée à l'actif et au passif du bilan consolidé dans la rubrique « Instruments financiers de couverture ».

Pour les dérivés qualifiés de couverture en IFRS :

- la contrepartie de la part efficace de la variation de juste valeur des dérivés destinée à couvrir les périodes futures est comptabilisée en capitaux propres (« Autres éléments du résultat global ») ;
- la part efficace de la relation de couverture impacte le compte de résultat de manière symétrique aux flux d'intérêts couverts ;
- la valeur temps des stratégies optionnelles est exclue de la relation de couverture. Les variations de juste valeur de la valeur temps des options et la part inefficace des relations de couverture sont comptabilisées en résultat.

Pour les dérivés non qualifiés de couverture, les variations de valeur des dérivés sont comptabilisées en résultat financier.

## 5.2.8.1.1. Portefeuille de dérivés

En milliers d'euros	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Juste valeur des instruments financiers de couverture	À l'actif	Au passif	Juste valeur des instruments financiers de couverture	À l'actif	Au passif
Dérivés de taux (juste valeur)	(6 414)	–	(6 414)	(8 145)	–	(8 145)
Primes restant à payer	(350)	–	(350)	(1 035)	–	(1 035)
<b>Total juste valeur et primes restant à payer</b>		–	<b>(6 764)</b>		–	<b>(9 180)</b>



## Annexes aux comptes consolidés

Composition du portefeuille des dérivés de taux d'intérêt

En milliers d'euros	31 décembre 2016								
	Juste valeur	À l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en OCI <sup>(1)</sup>	Nominal	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer <sup>(2)</sup>	Nature du dérivé
Caps	-	-	-	-	60 000	Mai 2017	Euribor 2M	(140)	CFH <sup>(3)</sup>
Caps	-	-	-	-	90 000	Juin 2017	Euribor 1M	(210)	Non qualifié
Swaps	(6 414)	-	(6 414)	-	105 000	Février 2019	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
<b>Total</b>	<b>(6 414)</b>	<b>-</b>	<b>(6 414)</b>	<b>-</b>	<b>255 000</b>			<b>(350)</b>	

En milliers d'euros	31 décembre 2015								
	Juste valeur	À l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en OCI <sup>(1)</sup>	Nominal	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer <sup>(2)</sup>	Nature du dérivé
Caps	-	-	-	-	60 000	Mai 2017	Euribor 2M	(424)	CFH <sup>(3)</sup>
Caps	-	-	-	-	90 000	Juin 2017	Euribor 1M	(611)	Non qualifié
Swaps	(8 145)	-	(8 145)	-	105 000	Février 2019	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
<b>Total</b>	<b>(8 145)</b>	<b>-</b>	<b>(8 145)</b>	<b>-</b>	<b>255 000</b>			<b>(1 035)</b>	

(1) « OCI » : « Other Comprehensive Income » ou « État du Résultat Global ».

(2) Les primes sur caps sont payées de manière étalée sur la durée de vie des instruments. Le montant des primes restant à payer est classé en passif du bilan consolidé sur les lignes « Emprunts et dettes financières – non courant » et « Emprunts et dettes financières – courant ».

(3) CFH : Dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie (« Cash-flow hedge »).

### 5.2.8.1.2. Montants comptabilisés en capitaux propres « Autres éléments du résultat global »

Les montants ci-dessous sont exprimés en valeur brute avant impôt.

En milliers d'euros	Solde en OCI <sup>(1)</sup> avant impôts 31 décembre 2015	Opérations de la période	Variation de juste valeur des dérivés	Montant recyclé en résultat sur la période	Solde en OCI <sup>(1)</sup> avant impôts 31 décembre 2016
Part efficace du MtM des dérivés en portefeuille	-	-	-	-	-
Restructuration du portefeuille de dérivés (août 2010 et février 2012 <sup>(2)</sup> )	2 627	-	-	(803)	1 824
Restructuration du portefeuille de dérivés juin 2013	(5 157)	-	-	1 627	(3 530)
<b>Total</b>	<b>(2 530)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>824</b>	<b>(1 706)</b>

En milliers d'euros	Solde en OCI <sup>(1)</sup> avant impôts 31 décembre 2014	Opérations de la période	Variation de juste valeur des dérivés	Montant recyclé en résultat sur la période	Solde en OCI <sup>(1)</sup> avant impôts 31 décembre 2015
Part efficace du MtM des dérivés en portefeuille	(1 414)	-	1 414	-	-
Restructuration du portefeuille de dérivés (août 2010 et février 2012 <sup>(2)</sup> )	3 303	-	-	(676)	2 627
Restructuration du portefeuille de dérivés juin 2013	(8 453)	-	-	3 296	(5 157)
<b>Total</b>	<b>(6 564)</b>	<b>-</b>	<b>1 414</b>	<b>2 620</b>	<b>(2 530)</b>

(1) OCI : « Other Comprehensive Income » ou « État du Résultat Global ».

(2) Restructurations du portefeuille de dérivés dans le but d'allonger la maturité des couvertures.

## 5.2.8.1.3. Impact des couvertures de taux sur le compte de résultat

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Composante efficace de la couverture liée aux dérivés en portefeuille (couverture des intérêts courus sur la période)	(3 622)	(4 217)
Recyclage en résultat du montant comptabilisé en capitaux propres lié aux restructurations passées <sup>(1)</sup>	(824)	(2 620)
Valeur temps des caps	686	674
Variations de valeur des dérivés non documentés en couverture	1 740	2 332
<b>Total<sup>(2)</sup></b>	<b>(2 020)</b>	<b>(3 831)</b>

(1) Voir dans la note 5.2.8.1.2 les montants recyclés en résultat.

(2) Voir la rubrique « Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change » de la note 4.7 sur le « Résultat financier ».  
Voir également l'impact des instruments de couverture de change dans la note 5.2.8.2.

## 5.2.8.2. Instruments de couverture de change

Le Groupe utilise des dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change.

Sur l'exercice 2016 le Groupe a mis en œuvre une politique visant à couvrir les transactions futures hautement probables en devises étrangères des entités du Groupe. Les instruments de couverture souscrits dans ce cadre sont des achats à terme de devises étrangères. Le Groupe a appliqué à ces instruments le traitement comptable de couverture de flux de trésorerie tel que prévu par la norme IAS 39.89 : les instruments sont évalués à la

juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace. Ces montants comptabilisés en capitaux propres sont rapportés en résultat lorsque les flux de trésorerie prévus couverts affectent le résultat.

Au 31 décembre 2016, la juste valeur des instruments souscrits ainsi comptabilisés s'élève à -10 956 milliers d'euros dont -187 milliers d'euros comptabilisés en capitaux propres.

Les variations de juste valeur au titre des autres instruments de couverture du risque de change sont comptabilisées en résultat financier.

## 5.2.8.2.1. Portefeuille d'instruments de couverture de change

	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
	Juste valeur en milliers d'euros	Nominal en milliers de devises	Taux de change à terme moyen Devise/Euro	Taux de change au 31 décembre 2016 Devise/Euro	Juste valeur en milliers d'euros	Nominal en milliers de devises	Taux de change à terme moyen Devise/Euro	Taux de change au 31 décembre 2015 Devise/Euro
<b>Position vendeuse nette (Si &lt; 0, position acheteuse nette)</b>								
USD – Contrat à terme	(1 041)	(45 135)	1,0992	1,0541	+221	(31 891)	1,1024	1,0887
GBP – Contrat à terme	+361	(7 436)	0,8223	0,8562	+510	(30 561)	0,728	0,7340
HUF – Contrat à terme	-	-	-	-	+1	(59 396)	313,5869	315,9800
CNY – Contrat à terme	-	-	-	-	+253	(48 000)	7,055	7,0608
MYR – Contrat à terme	-	-	-	-	-	(1 060)	4,6942	4,6959
CLP – Contrat à terme	(11)	(332 157)	-	707,8000	-	-	-	-
KRW – Contrat à terme	+139	(9 090 523)	1 265,0800	1 369,3600	-	-	-	-
USD – Swap de change	(9 247)	(283 300)	1,0923	1,0541	(4 596)	(191 950)	1,1200	1,0887
GBP – Swap de change	(281)	(36 824)	0,8619	0,8562	(62)	(11 617)	0,7368	0,7340
CZK – Swap de change	-	-	-	-	-	+834	26,9350	27,0230
RUB – Swap de change	(263)	(109 000)	77,4600	64,3000	+619	(900 000)	76,7620	80,6736
CNY – Swap de change	(601)	(380 443)	7,4766	7,3202	-	-	-	-
SEK – Swap de change	+1	+642	9,7300	9,5525	-	-	-	-
JPY – Swap de change	(13)	+313 293	122,6700	123,4000	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(10 956)</b>				<b>(3 054)</b>			

## 5.2.8.2.2. Impact des couvertures de change non dénouées sur le résultat et sur les capitaux propres

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Impact de l'évolution du portefeuille d'instruments de couverture de change sur le résultat (part non efficace) <sup>(1)</sup>	(7 715)	1 329
Impact de l'évolution du portefeuille d'instruments de couverture de change sur les capitaux propres (part efficace)	(187)	-
<b>Total</b>	<b>(7 902)</b>	<b>1 329</b>

(1) Voir la rubrique « Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change » de la note 4.7 sur le « Résultat financier ». Voir également la note 5.2.8.1.3 sur les « Impacts des couvertures de taux sur le compte de résultat ».

## 5.2.9. Dettes d'exploitation et autres dettes

## 5.2.9.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Dettes fournisseurs	1 148 724	897 404
Dettes sur immobilisations	77 894	113 027
<b>Total</b>	<b>1 226 618</b>	<b>1 010 431</b>

## 5.2.9.2. Autres dettes d'exploitation

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Dettes sociales	137 058	119 769
Dettes fiscales – Impôt sur les sociétés	31 837	30 877
Dettes fiscales hors impôt sur les sociétés	113 068	67 090
Autres créditeurs	200 638	141 497
Avances clients	200 698	144 744
<b>Total</b>	<b>683 299</b>	<b>503 977</b>

## 5.2.9.3. Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation par devises

En milliers de devises		Dettes au 31 décembre 2016			Dettes au 31 décembre 2015		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	972 984	972 984	51 %	689 143	689 143	46 %
USD	Dollar américain	461 639	437 946	23 %	426 623	391 865	26 %
GBP	Livre sterling	123 321	144 036	8 %	109 647	149 393	10 %
CNY	Yuan chinois	918 505	125 475	7 %	720 017	101 974	7 %
BRL	Réal brésilien	138 182	40 280	2 %	62 169	14 419	1 %
Autres	Autres devises		189 196	9 %		167 614	10 %
<b>Total</b>			<b>1 909 917</b>	<b>100 %</b>		<b>1 514 408</b>	<b>100 %</b>
Dont :							
Dettes et comptes rattachés			1 226 618	64 %		1 010 431	67 %
Autres dettes			683 299	36 %		503 977	33 %

Les tests de sensibilité sur les variations de devises des « Fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes » donnent les résultats suivants :

En milliers de devises		Test de sensibilité des dettes au 31 décembre 2016						Test de sensibilité des dettes au 31 décembre 2015					
		Base		Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises		Base		Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises	
				+10 %	+20 %	-10 %	-20 %			+10 %	+20 %	-10 %	-20 %
		Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%	Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%
EUR	Euro	972 984	1,00000	49 %	46 %	54 %	56 %	689 143	1,00000	43 %	41 %	48 %	51 %
USD	Dollar américain	461 639	0,94868	24 %	25 %	22 %	20 %	426 623	0,91853	27 %	28 %	25 %	23 %
GBP	Livre sterling	123 321	1,16798	8 %	8 %	7 %	7 %	109 647	1,36249	10 %	11 %	9 %	9 %
CNY	Yuan chinois	918 505	0,13661	7 %	7 %	6 %	6 %	720 017	0,14163	7 %	7 %	6 %	6 %
BRL	Réal brésilien	138 182	0,29150	2 %	2 %	2 %	2 %	62 169	0,23193	1 %	1 %	1 %	1 %
Autres devises				10 %	12 %	9 %	9 %			12 %	12 %	11 %	10 %
<b>Total en euro</b>		<b>1 909 916</b>	<b>2 003 609</b>	<b>2 097 302</b>	<b>1 816 223</b>	<b>1 722 529</b>		<b>1 514 408</b>	<b>1 596 935</b>	<b>1 679 462</b>	<b>1 431 882</b>	<b>1 349 355</b>	
Dont :													
Dettes et comptes rattachés		1 226 618	1 286 791	1 346 964	1 166 445	1 106 271		1 010 431	1 065 493	1 120 556	955 368	900 305	
Autres Dettes		683 298	716 818	750 338	649 778	616 258		503 977	531 442	558 906	476 514	449 050	

Les tests de sensibilité de devises sur les « Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes » et « Créances clients, comptes rattachés et autres créances » (voir la note 5.1.11) donnent quasiment la même exposition nette du Groupe par devises que celle calculée sur les données réelles au 31 décembre 2016.

## 6. Gestion du capital et des risques de marché

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie au niveau mondial avec sa filiale Plastic Omnium Finance qui gère pour le compte de toutes les filiales du Groupe le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La stratégie en matière de risques de marché, qui peut se traduire par la prise d'engagements au bilan et hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général.

### 6.1. Gestion du capital

L'objectif du Groupe est de disposer, à tout moment, de ressources financières suffisantes pour permettre la réalisation de l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement et également de faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Cet objectif est assuré par le recours aux marchés de capitaux, conduisant à une gestion du capital et de la dette financière.

Dans le cadre de la gestion du capital, le Groupe assure la rémunération de ses actionnaires principalement par le versement de dividendes et peut procéder à des ajustements eu égard à l'évolution de conditions économiques.

L'ajustement de la structure du capital peut être réalisé par le versement de dividendes ordinaires ou exceptionnels, le rachat et l'annulation de titres d'autocontrôle, le remboursement d'une partie du capital ou l'émission d'actions nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant des droits au capital.

Le Groupe utilise comme ratio bilantiel le « gearing », égal à l'endettement financier net du Groupe divisé par le montant des capitaux propres qui figurent au bilan du Groupe. Le Groupe inclut dans l'endettement net l'ensemble des dettes et engagements financiers, hors exploitation, porteurs d'intérêts, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des autres actifs financiers, hors exploitation, tels que les valeurs mobilières et les prêts. Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, le « gearing » s'établit à :

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Endettement financier net <sup>(1)</sup>	799 945	267 519
Capitaux propres et assimilés (dont les subventions en non courant)	1 516 131	1 301 194
<b>Taux d'endettement du Groupe ou « gearing »</b>	<b>52,76 %</b>	<b>20,56 %</b>

(1) Voir la note 5.2.7.6 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

Le Groupe n'a pas de « covenants » relatifs aux emprunts prévoyant les remboursements anticipés d'emprunts bancaires, dettes financières et assimilés en cas de non-respect de ratios financiers.

Dans le cadre de sa gestion du capital, le compte de liquidité présente les positions suivantes :

- au 31 décembre 2016 :
  - 25 032 titres ;
  - et 2 925 457 euros en espèces ;
- au 31 décembre 2015 :
  - 15 712 titres ;
  - et 2 902 327 euros en espèces.

## 6.2. Risques matières premières – Exposition au risque plastique

L'activité de Plastic Omnium nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (plastiques, aciers, peintures...) soumises à des variations de prix qui seraient susceptibles d'impacter sa marge opérationnelle.

Pour limiter les risques liés à ces variations de prix, le Groupe a négocié avec la plupart de ses clients automobiles des clauses

d'indexation des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

Le pôle Environnement, dans le cadre d'une politique active de développement durable, met en œuvre pour la fabrication de ses produits plus de 80 % de matière plastique recyclée, qui structurellement n'est que faiblement impactée par des variations de prix. Pour le reste, ce pôle négocie avec ses fournisseurs des contrats comportant des engagements de prix annuels. Enfin, les stocks sont optimisés de manière à réduire au minimum les impacts de variation de cours.

Compte tenu de l'ensemble de ces mesures, le Groupe considère que les variations de prix des matières premières n'ont pas d'impact significatif sur sa marge opérationnelle.

## 6.3. Risques crédits

Les risques crédits couvrent les risques clients et les risques de contreparties bancaires.

### 6.3.1. Risques clients

L'encours du compte « Créances clients et comptes rattachés » du Groupe présente des retards de paiement à hauteur de 11,1 % de l'encours total au 31 décembre 2016, contre 8,6 % de l'encours total au 31 décembre 2015. L'encours total s'analyse comme suit :

#### Balance âgée des créances nettes

31 décembre 2016 En milliers d'euros	Total en cours	Sous-total non échu	Sous-total échu	< 1 mois	1 – 2 mois	2 – 4 mois	4 – 6 mois	6 – 12 mois	> 12 mois
Automobile	765 682	686 293	79 389	45 222	10 602	6 559	7 493	4 391	5 123
Environnement	42 066	31 448	10 618	5 404	1 447	1 025	786	478	1 478
Éléments non affectés	1 876	1 847	29	29	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>809 624</b>	<b>719 588</b>	<b>90 036</b>	<b>50 654</b>	<b>12 049</b>	<b>7 584</b>	<b>8 279</b>	<b>4 869</b>	<b>6 601</b>
Reclassements IFRS 5 <sup>(1)</sup>	25 231	22 759	2 472	1 966	198	4	18	125	161

(1) Voir la note 5.1.16 « Détail des activités reclassées en actifs et passifs destinés à être cédés ».

31 décembre 2015 En milliers d'euros	Total en cours	Sous-total non échu	Sous-total échu	< 1 mois	1 – 2 mois	2 – 4 mois	4 – 6 mois	6 – 12 mois	> 12 mois
Automobile	522 799	484 679	38 120	19 621	9 980	2 083	618	2 754	3 064
Environnement	46 780	35 394	11 386	6 377	779	1 078	596	576	1 980
Éléments non affectés	8 276	8 261	15	–	–	–	–	–	15 <sup>(1)</sup>
<b>Total</b>	<b>577 855</b>	<b>528 334</b>	<b>49 521</b>	<b>25 998</b>	<b>10 759</b>	<b>3 161</b>	<b>1 214</b>	<b>3 330</b>	<b>5 059</b>

(1) Cette position correspond à des créances vis-à-vis de sociétés cédées et définitivement reconnues en créances vis-à-vis de tiers externes.

Le risque de non-recouvrement des créances clients est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois.

### 6.3.2. Risques de contreparties bancaires

Le Groupe place ses excédents de trésorerie auprès de banques de première catégorie et/ou dans des titres de premier rang.

### 6.4. Risques de liquidité

Le Groupe doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements nécessaires à son développement mais également pour faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Cet objectif est essentiellement assuré par le recours à des lignes de crédit moyen terme auprès des établissements bancaires mais également par des ressources bancaires à court terme.

La trésorerie du Groupe est suivie quotidiennement pour chaque pôle d'activité et au niveau central, et fait l'objet d'un rapport de synthèse hebdomadaire au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués.

#### 6.4.1. Autres créances financières en non courant – Valeurs au bilan et valeurs non actualisées

Les valeurs non actualisées peuvent être rapprochées des informations dans le tableau de la note 6.4.2 sur les « Risques de liquidité par maturité ».

En milliers d'euros	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	Créances de financement non actualisées	Valeurs au Bilan	Créances de financement non actualisées	Valeurs au Bilan
<b>À plus d'un an et à moins de cinq ans</b>	<b>30 731</b>	<b>28 515</b>	<b>37 979</b>	<b>36 530</b>
Autres créances (voir la note 5.1.8)	29	29	48	48
Créances de financement sur contrats de location-financement Environnement (voir la note 5.1.8)	1 647	1 490	2 625	2 405
Créances de financement sur contrats Automobile (voir la note 5.1.8)	29 055	26 996	35 306	34 077
<b>À plus de cinq ans</b>	<b>149</b>	<b>147</b>	<b>249</b>	<b>215</b>
Autres créances (voir la note 5.1.8)	–	–	–	–
Créances de financement sur contrats de location-financement Environnement (voir la note 5.1.8)	149	147	249	215
<b>Total</b>	<b>30 880</b>	<b>28 662</b>	<b>38 228</b>	<b>36 745</b>

### 6.4.2. Risque de liquidité par maturité

Le risque de liquidité par maturité est fait sur la base des flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers. L'analyse du risque de liquidité fait ressortir ce qui suit :

Au 31 décembre 2016

En milliers d'euros	31 décembre 2016	< 1 an	1 - 5 ans	+ 5 ans
<b>Actifs financiers</b>				
Actifs financiers disponibles à la vente – Titres de participation	394	–	394	–
Autres actifs financiers disponibles à la vente	30 451	–	30 451	–
Autres actifs financiers	25 816	–	25 816	–
Créances de financement clients <sup>(1)</sup>	64 889	34 038	30 702	149
Créances clients et comptes rattachés <sup>(2)</sup>	809 624	803 023	6 601	–
Autres actifs financiers et créances financières – Courant	62 388	62 388	–	–
Instruments financiers de couverture	499	499	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	334 189	334 189	–	–
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1 328 250</b>	<b>1 234 137</b>	<b>93 964</b>	<b>149</b>
Reclassements des actifs financiers IFRS 5 <sup>(3)</sup>	30 532	30 349	183	–
<b>Passifs financiers</b>				
Emprunts et dettes financières – Non courant <sup>(4)</sup>	1 230 968	28 497	890 667	311 805
Découverts bancaires	10 307	10 307	–	–
Emprunts et dettes financières – Courant <sup>(5)</sup>	174 117	174 117	–	–
Autres dettes financières – Courant	5	5	–	–
Instruments financiers de couverture	17 870	17 870	–	–
Fournisseurs et comptes rattachés	1 226 618	1 226 618	–	–
<b>Total passifs financiers</b>	<b>2 659 885</b>	<b>1 457 414</b>	<b>890 667</b>	<b>311 805</b>
Reclassements des passifs financiers IFRS 5 <sup>(3)</sup>	32 202	32 202	–	–
<b>Actifs et passifs financiers – nets<sup>(6)</sup></b>	<b>(1 331 635)</b>	<b>(223 277)</b>	<b>(796 703)</b>	<b>(311 656)</b>

Au 31 décembre 2015

En milliers d'euros	31 décembre 2015	< 1 an	1 - 5 ans	+ 5 ans
<b>Actifs financiers</b>				
Actifs financiers disponibles à la vente – Titres de participation	356	–	356	–
Autres actifs financiers disponibles à la vente	1 172	–	1 172	–
Autres actifs financiers	28 043	–	28 043	–
Créances de financement clients <sup>(1)</sup>	57 385	19 205	37 931	249
Créances clients et comptes rattachés <sup>(2)</sup>	577 855	572 796	5 059	–
Autres actifs financiers et créances financières – Courant	27 010	27 010	–	–
Instruments financiers de couverture	1 558	1 558	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	663 156	663 156	–	–
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1 356 535</b>	<b>1 283 725</b>	<b>72 561</b>	<b>249</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Emprunts et dettes financières – Non courant <sup>(4)</sup>	1 037 995	28 546	1 005 728	3 721
Découverts bancaires	15 891	15 891	–	–
Emprunts et dettes financières – Courant <sup>(5)</sup>	97 890	97 890	–	–
Autres dettes financières – Courant	4	4	–	–
Instruments financiers de couverture	12 757	12 757	–	–
Fournisseurs et comptes rattachés	1 010 431	1 010 431	–	–
<b>Total passifs financiers</b>	<b>2 174 969</b>	<b>1 165 520</b>	<b>1 005 728</b>	<b>3 721</b>
<b>Actifs et passifs financiers – nets<sup>(6)</sup></b>	<b>(818 434)</b>	<b>118 205</b>	<b>(933 167)</b>	<b>(3 472)</b>

(1) Rubriques présentées pour leurs montants non actualisés (voir notes 5.1.10 sur les « Créances financières classées en courant » et 6.4.1 sur les « Autres créances financières classées en non courant »).

(2) Le poste « Créances clients et comptes rattachés » compte un montant de 90 036 milliers d'euros au 31 décembre 2016 en retard de paiement, contre 49 521 milliers d'euros au 31 décembre 2015. Voir la note 6.3.1 sur les « Risques clients ».

(3) Voir la note 5.1.16 pour la décomposition des éléments compris en « Actifs et passifs destinés à être cédés ».

(4) La rubrique « Emprunts et dettes financières – Non courant » inclut les montants des emprunts en non courant au bilan ainsi que les intérêts sur la durée restante des emprunts et dettes financières.

(5) La rubrique « Emprunts et dettes financières – Courant » inclut les montants des emprunts en courant au bilan ainsi que les intérêts à horizon d'un an.

(6) Voir la note 5.2.7.5 sur les lignes de crédit à moyen terme confirmées par rapport aux utilisations : en 2016 et en 2015, les lignes bancaires confirmées et non utilisées couvrent largement les besoins de financement cumulés du Groupe sur un moyen terme.

## 6.5. Risques de change

L'activité de Plastic Omnium repose pour la plus grande part sur des usines de proximité : en produisant localement ce qui est vendu localement, le Groupe est peu exposé aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers.

La politique du Groupe consiste à minimiser le risque de change né de transactions devant donner lieu à un paiement futur ou une recette future. Si une transaction fait néanmoins apparaître un risque de change significatif, celui-ci doit faire l'objet d'une couverture sur le marché des changes à terme. Cette couverture est réalisée par les filiales concernées auprès de la trésorerie centrale ou localement après validation par cette dernière.

## 6.6. Risques de taux

Le risque de taux porte sur l'éventualité d'une augmentation des taux variables pour la dette à taux variable qui impacterait négativement le résultat financier. Ce risque de taux est géré au niveau de la dette consolidée du Groupe avec pour objectif principal le maintien d'un coût de financement consolidé durablement bas au regard de la rentabilité de l'exploitation du Groupe.

Au 31 décembre 2016 comme au 31 décembre 2015, l'essentiel du financement du Groupe se fait à taux fixe (voir les notes 5.2.7.8 « Analyse de la dette financière par nature de taux d'intérêt » et 5.2.8.1 « Instruments de couverture de taux d'intérêt »).

Les opérations financières, notamment de couverture du risque de taux, sont réalisées avec un panel large d'institutions financières de premier plan. Une mise en concurrence est réalisée

pour toute opération financière significative et le maintien d'une diversification des ressources et des intervenants satisfaisante est un critère de sélection.

### Sensibilité de la couverture de taux

Au 31 décembre 2016, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt sur la dette à taux variables engendrerait une diminution nette de 0,2 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des instruments de couverture contre une augmentation de 0,3 million d'euros (de la charge d'intérêts après prise en compte des instruments de couverture pour une augmentation de 1 % du taux d'intérêt sur la dette à taux variables) au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2016, une diminution de 1 % des taux d'intérêt sur la dette à taux variables engendrerait une augmentation de 0,6 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des instruments de couverture contre une diminution de 0,1 million d'euros (de la charge d'intérêts après prise en compte des instruments de couverture pour une baisse de 1 % du taux d'intérêt sur la dette à taux variables) au 31 décembre 2015.

## 6.7. Informations complémentaires sur les actifs et passifs financiers

La majorité des dérivés est négociée sur des marchés de gré à gré sur lesquels il n'existe pas de prix cotés. Par conséquent, leur valorisation est opérée sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers (modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs ou de valorisation d'option).

Les actifs et passifs financiers par catégorie et niveau de juste valeur se répartissent comme suit :

	En milliers d'euros								
	2016								
	Au coût amorti	À la juste valeur			Total Valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
	Par résultat	Par capitaux propres (AFS) <sup>(2)</sup>	Par capitaux propres (couverture CFH) <sup>(3)</sup>						
<b>Actifs</b>									
Actifs financiers disponibles à la vente – Titre de participation	-	-	394	-	<b>394</b>	394	-	-	-
Autres actifs financiers disponibles à la vente	-	-	30 451	-	<b>30 451</b>	-	30 451	-	-
Autres actifs financiers – Non courant	54 449	-	-	-	<b>54 449</b>	-	-	-	-
Créances de financement clients	33 918	-	-	-	<b>33 918</b>	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	809 624	-	-	-	<b>809 624</b>	-	-	-	-
Autres actifs financiers et créances financières – Courant	62 388	-	-	-	<b>62 388</b>	-	-	-	-
Instruments financiers de couverture	-	499	-	-	<b>499</b>	-	-	499	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	334 189	-	-	<b>334 189</b>	-	222 307	100 593	-



## Annexes aux comptes consolidés

<b>En milliers d'euros</b>									
	Au coût amorti	À la juste valeur			Total Valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS) <sup>(2)</sup>	Par capitaux propres (couverture CFH) <sup>(3)</sup>					
<b>Passifs</b>									
Emprunts et dettes financières – Non courant <sup>(1)</sup>	1 119 337	–	–	–	<b>1 119 337</b>	–	–	–	
Découverts bancaires	10 307	–	–	–	<b>10 307</b>	–	–	–	
Emprunts et dettes financières – Courant	168 320	–	–	–	<b>168 320</b>	–	–	–	
Autres dettes financières – Courant	5	–	–	–	<b>5</b>	–	–	–	
Instruments financiers de couverture	–	17 683	–	187	<b>17 870</b>	–	187	–	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 226 618	–	–	–	<b>1 226 618</b>	–	–	–	

<b>En milliers d'euros</b>									
<b>2015</b>									
	Au coût amorti	À la juste valeur			Total Valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS) <sup>(2)</sup>	Par capitaux propres (couverture CFH) <sup>(3)</sup>					
<b>Actifs</b>									
Actifs financiers disponibles à la vente – Titre de participation	–	–	356	–	<b>356</b>	356	–	–	
Actifs financiers disponibles à la vente	–	–	1 172	–	<b>1 172</b>	1 172	–	–	
Autres actifs financiers – Non courant	64 740	–	–	–	<b>64 740</b>	–	–	–	
Créances de financement clients	18 833	–	–	–	<b>18 833</b>	–	–	–	
Créances clients et comptes rattachés	577 855	–	–	–	<b>577 855</b>	–	–	–	
Autres actifs financiers et créances financières – Courant	27 010	–	–	–	<b>27 010</b>	–	–	–	
Instruments financiers de couverture	–	1 558	–	–	<b>1 558</b>	–	1 558	–	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	663 156	–	–	<b>663 156</b>	–	444 614	218 542	

<b>En milliers d'euros</b>									
	Au coût amorti	À la juste valeur			Total Valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS) <sup>(2)</sup>	Par capitaux propres (couverture CFH) <sup>(3)</sup>					
<b>Passifs</b>									
Emprunts et dettes financières – Non courant <sup>(1)</sup>	921 148	–	–	–	<b>921 148</b>	–	–	–	
Découverts bancaires	15 891	–	–	–	<b>15 891</b>	–	–	–	
Emprunts et dettes financières – Courant	94 188	–	–	–	<b>94 188</b>	–	–	–	
Autres dettes financières – Courant	4	–	–	–	<b>4</b>	–	–	–	
Instruments financiers de couverture	–	12 757	–	–	<b>12 757</b>	–	–	–	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 010 431	–	–	–	<b>1 010 431</b>	–	–	–	

(1) Voir la note 5.2.7.6 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ». Cette rubrique regroupe les « Dettes financières sur contrats de location-financement » et les « Emprunts obligataires et bancaires ».

(2) AFS : « Available For Sale ».

(3) CFH : « Cash Flow Hedge ».

En 2016, tout comme en 2015, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de juste valeur.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti est proche de la valeur comptable sauf pour les emprunts et dettes financières.

## Annexes aux comptes consolidés

En milliers d'euros	Valeurs au bilan au 31 décembre 2016			Juste valeur au 31 décembre 2016		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Emprunts obligataires et bancaires <sup>(1)</sup>	1 270 598	165 499	1 105 099	1 586 311	123 604	1 462 707

En milliers d'euros	Valeurs au bilan au 31 décembre 2015			Juste valeur au 31 décembre 2015		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Emprunts obligataires et bancaires <sup>(1)</sup>	1 008 696	91 685	917 011	1 055 535	92 098	963 437

(1) Voir la note 5.2.7.6 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

Méthodes d'évaluation de la juste valeur :

- La juste valeur de la dette obligataire cotée est déterminée sur la base des prix cotés (niveau 1). La juste valeur des autres dettes financières est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs avec un taux correspondant à la courbe de taux d'intérêt Euribor à la clôture de l'exercice corrigé du risque de crédit du Groupe (niveau 2).
- La juste valeur des OPCVM monétaires et non monétaires est évaluée selon leurs dernières valeurs liquidatives connues (niveau 1). La juste valeur des produits de taux (certificats de dépôts, comptes à terme, bons à moyen terme négociables...) est basée sur une actualisation du flux du coupon et du pied de coupon (nominal et intérêts) sur la durée restant à courir du produit à la date de clôture (niveau 2). Le taux d'actualisation utilisé dans ce cadre est le taux de marché correspondant à la maturité et aux caractéristiques des produits.
- Autres actifs financiers et créances de financement clients : postes constitués essentiellement de créances de financement comptabilisées sur la base d'une valeur actualisée dès lors que leur échéance est supérieure à un an.
- La majorité des dérivés est négociée sur des marchés de gré à gré sur lesquels il n'existe pas de prix cotés. Par conséquent, leur valorisation est opérée sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers selon les modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs ou de valorisation d'option (niveau 2).

## 7. Informations complémentaires

### 7.1. Effectifs de fin d'année

	31 décembre 2016			31 décembre 2015			Évolution sous-total
	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	
France	4 456	1 037	5 493	4 494	1 039	5 533	-1 %
%	20,4 %	22,4 %	20,7 %	27,0 %	28,4 %	27,3 %	
Europe hors France <sup>(2)</sup>	9 617	1 975	11 592	5 495	1 238	6 733	72 %
%	43,9 %	42,7 %	43,7 %	33,0 %	33,8 %	33,2 %	
Amérique du Nord	3 821	646	4 467	3 455	569	4 024	11 %
%	17,5 %	14,0 %	16,8 %	20,8 %	15,5 %	19,8 %	
Asie et Amérique du Sud <sup>(1)(2)</sup>	4 000	970	4 970	3 184	815	3 999	24 %
%	18,3 %	21,0 %	18,7 %	19,1 %	22,3 %	19,7 %	
<b>Total</b>	<b>21 894</b>	<b>4 628</b>	<b>26 522</b>	<b>16 628</b>	<b>3 661</b>	<b>20 289</b>	<b>31 %</b>

(1) La zone « Asie et Amérique du Sud » inclut la Turquie, l'Afrique du Sud et le Maroc.

(2) Les effectifs intégrés liés à l'acquisition de l'activité Systèmes de Faurecia représentent au total 4 662 personnes.

## 7.2. Engagements hors bilan

### 7.2.1. Engagements donnés/reçus

Au 31 décembre 2016

En milliers d'euros	Total	Sur immobilisations incorporelles	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs & passifs financiers	Sur actifs & passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(15 642)	-	(1 448)	(282)	(13 912)
Engagements/acquisition d'immobilisations <sup>(1)</sup>	(54 858)	-	(54 858)	-	-
Hypothèques accordées à un tiers	(3 695)	-	-	(3 695)	-
Autres engagements hors bilan <sup>(2)</sup>	(4 291)	-	-	(3 946)	(345)
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>(78 486)</b>	<b>-</b>	<b>(56 306)</b>	<b>(7 923)</b>	<b>(14 257)</b>
Cautionnements reçus	422	-	72	-	350
Autres engagements reçus	-	-	-	-	-
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>422</b>	<b>-</b>	<b>72</b>	<b>-</b>	<b>350</b>
<b>Total engagements nets</b>	<b>(78 064)</b>	<b>-</b>	<b>(56 234)</b>	<b>(7 923)</b>	<b>(13 907)</b>

Au 31 décembre 2015

En milliers d'euros	Total	Sur immobilisations incorporelles	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs & passifs financiers	Sur actifs & passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(14 719)	-	(810)	(1 788)	(12 121)
Engagements/acquisition d'immobilisations <sup>(3)</sup>	(84 506)	-	(84 506)	-	-
Hypothèques accordées à un tiers	(4 151)	-	-	(4 151)	-
Autres engagements hors bilan	(10 085)	-	-	(5 200)	(4 885)
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>(113 461)</b>	<b>-</b>	<b>(85 316)</b>	<b>(11 139)</b>	<b>(17 006)</b>
Cautionnements reçus	2 298	-	799	781	718
Autres engagements reçus	-	-	-	-	-
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>2 298</b>	<b>-</b>	<b>799</b>	<b>781</b>	<b>718</b>
<b>Total engagements nets</b>	<b>(111 163)</b>	<b>-</b>	<b>(84 517)</b>	<b>(10 358)</b>	<b>(16 288)</b>

(1) Au 31 décembre 2016, la variation des engagements donnés sur acquisition d'immobilisations est liée principalement à :

- la mise en service de l'usine de Warrington (24 millions d'euros en 2015) voir note 2.2.2. « Investissements en capacité de production : usine de Warrington au Royaume-Uni » ;
- l'augmentation des investissements effectués aux États-Unis sur les sites d'Adrian, d'Anderson et de Troy (9 millions d'euros).

(2) La variation des autres engagements hors bilan donnés sur actifs et passifs correspond à une diminution des lettres de crédits de SULO Umwelttechnik GmbH (5 millions d'euros).

(3) Au 31 décembre 2015, les engagements donnés sur acquisition d'immobilisations étaient liés principalement aux investissements effectués au Mexique sur les sites de Ramos, de Puebla et de León (15 millions d'euros).

### 7.2.2. Contrats de location simple preneurs

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Paiements minimaux à effectuer au titre des locations simples non résiliables		
À moins d'un an	47 658	37 151
À plus d'un an et à moins de cinq ans	104 786	83 135
À plus de cinq ans	31 764	32 076
<b>Total</b>	<b>184 208</b>	<b>152 362</b>

### 7.3. Transactions avec les parties liées

Aucune option de souscription d'actions de la Compagnie Plastic Omnium n'a été attribuée au cours de l'exercice 31 décembre 2016 aux dirigeants et mandataires sociaux.

#### 7.3.1. Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

Les dirigeants sont selon les termes de la norme IAS 24 « les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités » de la Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales.

Le montant global des rémunérations aux membres du Conseil d'Administration et dirigeants est présenté dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	Versés ou à charge de...	2016	2015
Jetons de présence	versés par la Compagnie Plastic Omnium	138	121
Jetons de présence	versés par les sociétés contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium (excepté Compagnie Plastic Omnium) et par Burelle SA	381	395
Rémunérations brutes	à charge du groupe Plastic Omnium	6 735	6 089
Plan de retraite complémentaire	à charge du groupe Plastic Omnium	989	886
Coût au titre des plans d'achats et de souscriptions d'actions	à charge du groupe Plastic Omnium	-	1 476
	Charge à étaler sur la durée d'acquisition des droits	-	884
	Cotisations sociales liées au nouveau plan sur la période <sup>(1)</sup>	-	592
<b>Rémunérations Totales</b>		<b>8 243</b>	<b>8 966</b>

(1) Détail des cotisations sociales du plan attribué le 6 août 2015 par la Compagnie Plastic Omnium : le taux des cotisations sociales sur le plan d'achat et de souscription d'actions du 6 août 2015 est de 30 %. Le Groupe n'a attribué aucun nouveau plan de souscription d'actions en 2016.

Le récapitulatif de la part des cotisations rattachée aux options des dirigeants mandataires sociaux est présenté dans le tableau ci-après et porte seulement sur l'exercice 2015 :

En milliers d'euros pour les montants En unités pour le nombre des options	Plan 2016	Plan du 6 août 2015
Taux de cotisation des charges sociales sur les Plans d'achats et de souscription d'actions	-	30,00 %
Nombre total des options entrant dans l'assiette de calcul des cotisations	-	545 000
<b>Montant total des cotisations soumises à des conditions de performance (en milliers d'euros)<sup>(1)</sup></b>	<b>-</b>	<b>1 076</b>
Nombre d'options des dirigeants mandataires sociaux	-	300 000
<b>Cotisations sociales sur les stock-options des dirigeants mandataires sociaux (en milliers d'euros)</b>	<b>-</b>	<b>592</b>

(1) Toutes les options attribuées aux dirigeants mandataires sociaux sont soumises à des conditions de performance. Les cotisations relatives à l'ensemble des options soumises à des conditions de performance s'élevaient à 1 076 milliers d'euros et à 735 milliers d'euros pour les autres.

#### 7.3.2. Transactions avec les sociétés Sofiparc SAS, Burelle SA et Burelle Participations SA

##### Au 31 décembre 2016

En milliers d'euros	Coûts indirects et directs	Redevances	Produits et Charges financières	Comptes courants	Dépôts de garantie	Fournisseurs	Clients	Autres Créances	Autres débiteurs
Sofiparc SAS	(187)	(5 261)	14	-	1 185	7	14	-	-
Burelle SA	3	(8 529)	15	17	-	2 975	41	-	11
Burelle Participations SA	-	-	6	-	-	-	-	-	-

##### Au 31 décembre 2015

En milliers d'euros	Coûts indirects et directs	Redevances	Produits et Charges financières	Comptes courants	Dépôts de garantie	Fournisseurs	Clients	Autres Créances	Autres débiteurs
Sofiparc SAS	(862)	(4 462)	10	1	1 059	25	2	-	-
Burelle SA	-	(8 206)	16	13	-	3 446	7	18	-
Burelle Participations SA	-	-	6	-	-	-	6	-	-

## 7.4. Honoraires des auditeurs légaux

En milliers d'euros	2016		
	Mazars	Ernst & Young	Total
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>	<b>(1 879)</b>	<b>(1 831)</b>	<b>(3 710)</b>
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(366)	(353)	(719)
Filiales	(1 513)	(1 478)	(2 991)
<b>Diligences et prestations spécifiques à la mission du Commissaire aux Comptes</b>	<b>(77)</b>	<b>(229)</b>	<b>(306)</b>
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(59)	(77)	(136)
Filiales	(18)	(152)	(170)
<b>Total</b>	<b>(1 956)</b>	<b>(2 060)</b>	<b>(4 016)</b>

En milliers d'euros	2015		
	Mazars	Ernst & Young	Total
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>	<b>(1 774)</b>	<b>(2 018)</b>	<b>(3 792)</b>
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(384)	(357)	(741)
Filiales	(1 390)	(1 661)	(3 051)
<b>Diligences et prestations spécifiques à la mission du Commissaire aux Comptes</b>	<b>(177)</b>	<b>(35)</b>	<b>(212)</b>
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(51)	12	(39)
Filiales	(126)	(47)	(173)
<b>Total</b>	<b>(1 951)</b>	<b>(2 053)</b>	<b>(4 004)</b>

## 7.5. Société mère Consolidante

La société Burelle SA détient à 58,63 % la Compagnie Plastic Omnium, après prise en compte de l'annulation des titres d'autocontrôle de la Compagnie Plastic Omnium (57,01 % avant annulation des titres d'autocontrôle), et consolide celle-ci selon la méthode de l'intégration globale.

Burelle SA – 19, boulevard Jules-Carteret

69342 Lyon Cedex 07

## 7.6. Événements postérieurs à la clôture

### Cession du site de « Sulo Emballagen GmbH » à Herford en Allemagne

En lien avec la cession de la société « Sulo Emballagen GmbH » en 2016, le Groupe a également cédé le 10 janvier 2017 son ensemble immobilier (bâtiments administratifs et industriels) à Herford en Allemagne pour un montant de 1 150 milliers d'euros.

L'ensemble immobilier était la propriété d'une société du Groupe autre que la société qui a cédé « Sulo Emballagen GmbH ». Au 31 décembre 2016, cet immeuble était classé en « Actifs et passifs destinés à être cédés » (voir note 5.1.16).

L'opération a donné lieu à un impact net de -4 398 milliers d'euros déjà provisionné dans les comptes au 31 décembre 2016. Voir note 4.6 sur les « Autres produits et charges opérationnels ».

Aucun autre événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2016 n'est intervenu depuis la date de clôture.

## Liste des entités consolidées au 31 décembre 2016

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2016			31 décembre 2015			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
<b>France</b>										
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA			*	Société mère			Société mère			1 – a
PLASTIC OMNIUM SYSTÈMES URBAINS SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – b
METROPLAST SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – b
LA RÉUNION VILLES PROPRES SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM CARAÏBES SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – b
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS FRANCE SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC RECYCLING SAS		*		MEE_ lfrs_2014	50	50	MEE_ lfrs_2014	50	50	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTÉRIEUR SA		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTÉRIEUR SERVICES SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC			*	G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC			*	G	100	100	G	100	100	1 – a
LUDOPARC SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT SAS	d2015	*		–	–	–	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SA		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY MANAGEMENT SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
VALEO PLASTIC OMNIUM SNC	e2016	*		MEE_ lfrs_2014	50	50	MEE_ lfrs_2014	50	50	
BEAUVAIS DIFFUSION SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM VERNON SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – a
TECHNIQUES ET MATÉRIELS DE COLLECTE – « TEMACO » SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES SA	h2016	*		G	100	100	G	100	100	1 – a
MIXT COMPOSITES RECYCLABLES – MCR SAS	g2016	*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT HOLDING SAS		*		G	100	100	G	100	100	1 – b
SIGNALISATION FRANCE SA			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
SULO FRANCE SAS			*	G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS INDUSTRIES SAS	d2015	*		–	–	–	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL SAS	d2015	*		–	–	–	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INDUSTRIES SAS	d2016	*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SERVICES SAS	a2015	*		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY FRANCE SAS	a2015	*		G	100	100	G	100	100	1 – a

## Annexes aux comptes consolidés

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2016			31 décembre 2015			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
<b>Afrique du Sud</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SOUTH AFRICA (PROPRIETARY) Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
<b>Allemagne</b>										
PLASTIC OMNIUM GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – b
PLASTIC OMNIUM AUTO COMPONENTS GmbH		*		G	100	100	G	100	100	2 – b
PLASTIC OMNIUM ENTSORGUNGSTECHNIK GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY GERMANY GmbH		*		G	100	100	G	100	100	2 – b
HBPO BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO RASTATT GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO GERMANY GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – a
ENVICOMP SYSTEMLOGISTIK GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – a
WESTFALIA INTRALOG GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – a
SULO EISENWERK STREUBER & LOHMANN GmbH	d2016		*	G	100	100	G	100	100	2 – a
SULO UMWELTECHNIK GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – a
SULO UMWELTECHNIK BETEILIGUNGS GmbH	e2016		*	G	100	100	G	100	100	2 – a
SULO EMBALLAGEN GmbH	a2015 – c2016		*	G	100	100	G	100	100	2 – a
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS GmbH	d2016		*	G	100	100	G	100	100	2 – a
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES GmbH	h2016	*		G	100	100	G	100	100	2 – b
PLASTIC OMNIUM SYSTEMS GmbH	f2016 x2016a		*	G	100	100	G	70	70	
HBPO INGOLSTADT GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO REGENSBURG GmbH		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
SULO EA GmbH			*	G	100	100	G	100	100	2 – b
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIORS GmbH	b2016	*		G	100	100	–	–	–	
<b>Argentine</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY ARGENTINA SA		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM SA		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE ARGENTINA	b2016	*		G	100	100	–	–	–	
<b>Belgique</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE NV	e2015	*		–	–	–	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM NV			*	G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM ADVANCED INNOVATION AND RESEARCH NV		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY BELGIUM SA		*		G	100	100	G	100	100	

## Annexes aux comptes consolidés

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2016			31 décembre 2015			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE BELGIUM	b2016	*		G	100	100	-	-	-	
<b>Brésil</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY DO BRAZIL Ltda		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM DO BRASIL Ltda		*		G	100	100	G	100	100	
HBPO BRASIL AUTOMOTIVE SERVICOS Ltda	a2016	*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	-	-	-	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE DO BRASIL Ltda	b2016 d2016	*		G	100	100	-	-	-	
<b>Canada</b>										
HBPO CANADA inc.		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
<b>Chili</b>										
PLASTIC OMNIUM SA			*	G	100	100	G	100	100	
<b>Chine</b>										
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES (JIANGSU) Co. Ltd	g2016	*		G	100	100	G	100	100	
WUHAN PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	
PLASTIC OMNIUM INERGY (SHANGHAI) CONSULTING Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CONSULTING (BEIJING) Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
BEIJING PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd	x2016c	*		G	60	60	G	60	60	
CHONGQING YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR FAWAY Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	25,47	MEE_ lfrs_2014	49,95	25,47	
GUANGZHOU ZHONGXIN YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR TRIM Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	25,47	MEE_ lfrs_2014	49,95	25,47	
CHENGDU FAWAY YANFENG PLASTIC OMNIUM Co. Ltd		*		M.E.E.	24,48	24,48	M.E.E.	24,48	24,48	
HBPO CHINA Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
YANFENG PLASTIC OMNIUM (SHANGHAI) AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	
DONGFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		M.E.E.	24,98	24,98	M.E.E.	24,98	24,98	
GUANGZHOU PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
SHENYANG PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
YANFENG PLASTIC OMNIUM YIZHENG AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	



## Annexes aux comptes consolidés

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2016			31 décembre 2015			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM HOLDING (SHANGHAI) Co. Ltd			*	G	100	100	G	100	100	
YANFENG PLASTIC OMNIUM (SHENYANG) AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	
YANFENG PLASTIC OMNIUM NINGBO AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	
YANFENG PLASTIC OMNIUM WUHAN AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	
NINGBO PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
HBPO CHINA BEIJING Co. Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
YANFENG PLASTIC OMNIUM HARBIN AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co. Ltd	a2015	*		MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	MEE_ lfrs_2014	49,95	49,95	
CHONGQING PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co. Ltd	a2015	*		G	100	100	G	100	100	
<b>Corée du Sud</b>										
SHB AUTOMOTIVE MODULES		*		MEE_ lfrs_2014	16,67	16,67	MEE_ lfrs_2014	16,67	16,67	
HBPO KOREA Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
HBPO PYEONGTAEK Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO ASIA HQ Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
<b>Espagne</b>										
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA			*	G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM EQUIPAMIENTOS EXTERIORES SA		*		G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA			*	G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SPAIN SA		*		G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES ESPAÑA SA		*		G	100	100	G	100	100	3
HBPO IBERIA SL	d2015	*		-	-	-	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
SIGNATURE SENALIZACION SA	e2016		*	G	100	100	G	100	100	3
HBPO AUTOMOTIVE SPAIN SL		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM COMPONENTES EXTERIORES SL		*		G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE ESPAÑA	b2016	*		G	100	100	-	-	-	
<b>États-Unis</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS LLC		*		G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM Inc.			*	G	100	100	G	100	100	4

## Annexes aux comptes consolidés

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2016			31 décembre 2015			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIES Inc.			*	G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY (USA) LLC		*		G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE SERVICES Inc.	e2016	*		G	100	100	G	100	100	4
HBPO NORTH AMERICA Inc.		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIORS LLC	b2016	*		G	100	100	-	-	-	4
<b>Hongrie</b>										
HBPO MANUFACTURING HUNGARY Kft		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
HBPO AUTOMOTIVE HUNGARIA Kft		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
<b>Inde</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS (INDIA) PVT Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY INDIA PVT Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY MANUFACTURING INDIA PVT Ltd		*		G	55	55	G	55	55	
<b>Israël</b>										
POCellTech	b2016p	*		MEE_ lfrs_2014	50	20	-	-	-	
<b>Japon</b>										
PLASTIC OMNIUM KK		*		G	100	100	G	100	100	
HBPO JAPAN KK		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
<b>Malaisie</b>										
HICOM HBPO SDN BHD		*		M.E.E.	13,33	13,33	M.E.E.	13,33	13,33	
<b>Maroc</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY (MOROCCO) SARL		*		G	100	100	G	100	100	
<b>Mexique</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOVIL SA DE CV	d2016	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL AUTO EXTERIORS RAMOS ARIZPE SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM DEL BAJIO SA DE CV	d2016	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY MEXICO SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY INDUSTRIAL MEXICO SA DE CV	d2016	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SA DE CV	x2016b g2016	*		G	100	100	G	100	100	
INOPLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL SA DE CV	d2016	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA DE CV			*	G	100	100	G	100	100	
HBPO MEXICO SA DE CV		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM MEDIO AMBIENTE SA DE CV			*	G	100	100	G	100	100	

## Annexes aux comptes consolidés

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2016			31 décembre 2015			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM TOLUCA SA DE CV	d2016	*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INDUSTRIAL SRL DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY INDUSTRIAL SA DE CV		*		G	100	100	G	100	100	
HBPO SERVICES MEXICO SA DE CV	a2016	*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	-	-	-	
HBPO MANAGEMENT SERVICES MEXICO SA DE CV	a2016	*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	-	-	-	
<b>Pays-Bas</b>										
PLASTIC OMNIUM BV			*	G	100	100	G	100	100	5
PLASTIC OMNIUM ENVIRONMENT BV			*	G	100	100	G	100	100	5
DSK PLASTIC OMNIUM BV		*		G	51	51	G	51	51	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY NETHERLANDS HOLDING BV	i2016	*		G	100	100	-	-	-	
<b>Pologne</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY POLAND Sp Z.O.O		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS Sp Z.O.O		*		G	100	100	G	100	100	
SULO Sp Z.O.O			*	G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO Sp Z.O.O		*		G	100	100	G	100	100	
<b>République tchèque</b>										
HBPO CZECH S.R.O.		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
SULO S.R.O.			*	G	100	100	G	100	100	
<b>Roumanie</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY ROMANIA SRL		*		G	100	100	G	100	100	
<b>Royaume-Uni</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE Ltd		*		G	100	100	G	100	100	6
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS Ltd			*	G	100	100	G	100	100	6
SIGNATURE Ltd	c2016		*	G	100	100	G	100	100	6
SULO MGB Ltd			*	G	100	100	G	100	100	6
HBPO UK Ltd		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
<b>Russie</b>										
OOO STRAVROVO AUTOMOTIVE SYSTEMS		*		G	100	100	G	100	100	
DSK PLASTIC OMNIUM INERGY		*		G	51	51	G	51	51	
<b>Singapour</b>										
SULO ENVIRONMENTAL SYSTEMS PTE Ltd			*	G	100	100	G	100	100	
<b>Slovaquie</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS S.R.O.		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SLOVAKIA S.R.O.		*		G	100	100	G	100	100	
HBPO SLOVAKIA S.R.O.		*		MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	MEE_ lfrs_2014	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE SLOVAKIA S.R.O	b2016	*		G	100	100	-	-	-	

## Annexes aux comptes consolidés

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2016			31 décembre 2015			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
<b>Suède</b>										
PLASTIC OMNIUM AB		*		G	100	100	G	100	100	
<b>Suisse</b>										
PLASTIC OMNIUM AG		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM RE AG			*	G	100	100	G	100	100	
<b>Thaïlande</b>										
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY THAILAND Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE Co. Ltd		*		G	100	100	G	100	100	
<b>Turquie</b>										
BPO AS		*		MEE_ lfrs_2014	50	49,98	MEE_ lfrs_2014	50	49,98	

### Méthode d'intégration et particularités :

G : Intégration globale.

MEE : Sociétés qui étaient déjà consolidées par la méthode de la mise en équivalence avant l'application des nouvelles normes de consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

MEE\_lfrs\_2014 : Sociétés consolidées par la méthode de la mise en équivalence depuis l'application des nouvelles normes de consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### Mouvements de la période :

#### Création de sociétés :

a2015 Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2015.

a2016 Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2016.

#### Acquisition de sociétés :

b2016 Sociétés acquises au cours de l'exercice 2016.

b2016p Prise de participation en 2016.

#### Cession de sociétés :

c2016 Sociétés cédées au cours de l'exercice 2016.

#### Fusion de sociétés :

d2015 Sociétés fusionnées au cours de l'exercice 2015.

d2016 Sociétés fusionnées au cours de l'exercice 2016.

#### Liquidation de sociétés :

e2015 Sociétés liquidées au cours de l'exercice 2015.

e2016 Sociétés liquidées au cours de l'exercice 2016.

#### Variation du pourcentage de détention de Plastic Omnium :

f2016 Rachat des minoritaires de la société « RMS Rotherm Maschinenbau GmbH ». Voir « x2016a » pour le changement de dénomination.

#### Sociétés en cours de cession :

g2016 Sociétés en cours de cession en 2016 (et reclassées en « Actifs et Passifs destinés à être cédés »). De nouvelles sociétés (Newco) sont en cours de création pour accueillir l'activité qui sera cédée courant 2017.

#### Sociétés dont certains sites sont en cours de cession :

h2016 Sociétés dont l'activité « Poids Lourds » est en cours de cession en 2016 (et reclassée en « Actifs et Passifs destinés à être cédés »)

#### Activation de sociétés :

i2016 Sociétés activées au cours de l'exercice 2016.

### Changement de dénomination :

x2016 Sociétés dont la dénomination a changé en 2016

x2016a « Plastic Omnium Systems GmbH » est la nouvelle dénomination de la société « RMS Rotherm Maschinenbau GmbH ».

x2016b « Plastic Omnium Auto Exteriores SA de CV » est la nouvelle dénomination de la société « Inoplast Composites SA de CV ».

x2016c « Beijing Plastic Omnium Auto Inergy Co. Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Manufacturing (Beijing) Co. Ltd ».

### Intégration fiscale :

1 – a Groupe fiscal France Plastic Omnium ;

1 – b Groupe fiscal France Plastic Omnium Environnement Holding ;

2 – a Groupe fiscal Allemagne Systèmes Urbains ;

2 – b Groupe fiscal Allemagne Plastic Omnium GmbH ;

2 – c Groupe fiscal Allemagne Plastic Omnium Environnement ;

3 Groupe fiscal Espagne ;

4 Groupe fiscal États-Unis ;

5 Groupe fiscal Pays-Bas ;

6 Groupe fiscal Royaume-Uni.

## 5.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

### Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Compagnie Plastic Omnium, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans les notes 1.1 « Référentiel appliqué » et 4.8 « Impôt sur le résultat » de l'annexe aux comptes consolidés qui décrivent les impacts du changement de présentation de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises dans le compte de résultat consolidé.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les principes décrits dans la note 1.1.13 de l'annexe aux comptes consolidés. Ces tests s'appuient sur les plans à moyen terme de la société Compagnie Plastic Omnium. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur, les hypothèses utilisées et les prévisions de flux de trésorerie, et vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans cette note de l'annexe aux comptes consolidés.
- La note 1.1.11 de l'annexe aux comptes consolidés explique les modalités de comptabilisation des coûts engagés à la demande des constructeurs pour le développement des équipements de nouveaux modèles de véhicules, qui dépendent du financement de ces coûts par le client, et des perspectives de rentabilité des projets concernés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Groupe pour l'évaluation de la rentabilité attendue de ces projets sur la base des éléments disponibles à ce jour.
- La note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés précise que la reconnaissance des actifs d'impôts différés résulte de la probabilité d'utilisation future évaluée sur la base des estimations de bénéfices futurs. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre Groupe pour l'évaluation du caractère récupérable de ces actifs fiscaux sur la base d'éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, leur application.

- S'agissant des risques, litiges et passifs éventuels, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre Groupe permettant leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable. Nous nous sommes assurés que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures sont décrits de façon appropriée, notamment dans la note 5.2.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Paris-la Défense, le 22 février 2017

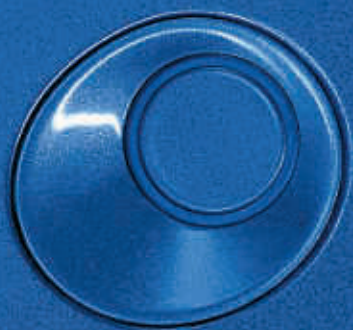
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Jean-Luc Barlet

ERNST & YOUNG et AUTRES

Gilles Rabier



06 |  
COMPTES  
SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2016

## 6.1 Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	2016	2015
<b>Chiffre d'affaires net<sup>(1)</sup></b>		<b>12 064</b>	<b>26 408</b>
Production stockée		0	(13 829)
Reprises sur provisions et transfert de charges		113	6
Autres produits d'exploitation <sup>(1)</sup>		28 053	25 810
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>J</b>	<b>40 230</b>	<b>38 395</b>
Achats et charges externes	K	(40 138)	(36 982)
Impôts et taxes		(1 609)	(164)
Charges sociales		(89)	(77)
Dotations aux amortissements et provisions	L	(5 672)	(3 437)
Autres charges		(3 708)	(2 876)
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>(51 216)</b>	<b>(43 536)</b>
<b>Résultat exploitation</b>		<b>(10 986)</b>	<b>(5 141)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>M</b>	<b>57 470</b>	<b>220 846</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>46 484</b>	<b>215 705</b>
Résultat exceptionnel	N	(3 186)	(165)
Résultat avant impôts		43 298	215 540
Impôts sur les bénéfices	O	3 372	7 353
<b>Résultat net</b>		<b>46 670</b>	<b>222 893</b>
(1) Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation.		40 117	52 218



## 6.2 Bilan

## Actif

En milliers d'euros	Notes	2016			2015
		Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
<b>Actif immobilisé</b>					
Immobilisations incorporelles	A	8 857	918	7 939	7 952
Immobilisations corporelles	B	95 297	10 133	85 164	88 742
Immobilisations financières	C	2 016 683	141 969	1 874 714	1 683 161
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>2 120 837</b>	<b>153 020</b>	<b>1 967 817</b>	<b>1 779 855</b>
<b>Actif circulant</b>					
Stocks et en-cours de production		0	0	0	0
Avances et acomptes versés	D	0	0	0	1 680
Créances clients	D	7 524	0	7 524	7 566
Autres créances	D	232 304	5 796	226 508	55 907
Disponibilités	E	221 759	0	221 759	532 874
<b>Total actif circulant</b>		<b>461 587</b>	<b>5 796</b>	<b>455 791</b>	<b>598 027</b>
Charges constatées d'avance	F	1 063	0	1 063	846
Frais émission d'emprunts à étaler	F	3 438	0	3 438	2 671
Primes remboursement des obligations	F	2 591	0	2 591	3 425
Écarts de conversion actif	F	993	0	993	1 213
<b>Total</b>		<b>2 590 509</b>	<b>158 816</b>	<b>2 431 693</b>	<b>2 386 037</b>

## Passif

En milliers d'euros	Notes	2016	2015
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	G	9 149	9 215
Primes d'émission, de fusion, d'apport	G	17 389	38 637
Autres réserves	G	1 130 658	979 608
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>46 670</b>	<b>222 893</b>
Provisions réglementées	G	649	605
<b>Total capitaux propres</b>		<b>1 204 515</b>	<b>1 250 958</b>
Provisions pour risques et charges	H	46 473	38 259
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires		1 061 470	759 011
Emprunts auprès des établissements de crédit	I	41 907	33 409
Emprunts et dettes financières divers	I	24 789	243 585
Avances et acomptes reçus	I	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	I	11 142	14 548
Dettes fiscales et sociales	I	4 665	4 781
Autres dettes	I	31 375	36 337
<b>Total des dettes</b>	<b>I</b>	<b>1 175 348</b>	<b>1 091 671</b>
Comptes de régularisation passif		5 357	5 149
<b>Total</b>		<b>2 431 693</b>	<b>2 386 037</b>

Note : Endettement net de la Compagnie Plastic Omnium de -13,8 millions d'euros en 2016 (y compris les prêts à moyen et long terme), contre +150,4 millions d'euros de trésorerie nette en 2015.

## 6.3 Annexe aux comptes sociaux

En milliers d'euros	2016	2015
<b>Structure financière</b>		
Capital	9 149	9 215
Capitaux propres	1 204 515	1 250 958
Dettes financières nettes	(13 811)	150 422
Valeurs immobilisées nettes	1 967 817	1 779 855
<b>Total du bilan</b>	<b>2 431 693</b>	<b>2 386 037</b>
<b>Activité</b>		
Produits d'exploitation	40 230	38 395
Résultat d'exploitation	(10 986)	(5 141)
Résultat courant avant impôts	46 484	215 705
Résultat exceptionnel	(3 186)	(165)
<b>Résultat net</b>	<b>46 670</b>	<b>222 893</b>
<b>Résultat net par action (en euros)</b>	<b>0,3</b>	<b>1,5</b>

### Faits caractéristiques de l'exercice

Le 29 juillet 2016, le groupe Compagnie Plastic Omnium a acquis 100 % des titres des entités constituant l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia. Cette acquisition était accompagnée d'un engagement, pris à la demande de l'autorité de la concurrence, de cession des 4 sites français, d'1 site espagnol et de 2 sites d'assemblage de modules de bloc avant en Allemagne.

Le 23 décembre 2016, Compagnie Plastic Omnium a reçu une offre ferme du groupe américain Flex|N|Gate, pour le rachat des sites concernés par la décision de la Commission européenne. Ce projet de cession doit être soumis aux procédures relatives aux instances représentatives du personnel dans les pays concernés et recueillir les autorisations de la Commission européenne et des autorités de la concurrence compétentes. Il devrait être finalisé courant 2017.

La société Compagnie Plastic Omnium détient les titres des sociétés portant les sites concernés par l'engagement de cession, à l'exception du site espagnol. Ces titres devraient donc être cédés courant 2017.

### Évolution de la structure financière

Le 17 juin 2016, la Compagnie Plastic Omnium a mis en place un nouveau financement, sous la forme d'un emprunt obligataire privé « Schuldschein » de 300 millions d'euros.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont décrites dans la note I.

Durant l'exercice, la Compagnie Plastic Omnium a consenti aux filiales ayant des besoins de financement des prêts pour un montant total de 50,4 millions d'euros dont 30,2 millions d'euros aux sociétés, portant les sites concernés par l'engagement de cession, détenues par la Compagnie Plastic Omnium.

### Organigramme juridique

Compagnie Plastic Omnium a participé à l'augmentation de capital de sa filiale Plastic Recycling à hauteur de 550 milliers d'euros.

### Réduction du capital social

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014, le Conseil d'Administration du 24 février 2016 a décidé de procéder le 21 mars 2016 à la réduction du capital social d'une somme de 66 000 euros correspondant à l'annulation de 1 100 000 actions de 0,06 euro de valeur nominale. Le capital est ramené à 9 148 603,20 euros et est divisé en 152 476 720 actions de 0,06 euro de valeur nominale.

### Principes et méthodes comptables

La Compagnie Plastic Omnium a établi ses comptes conformément aux dispositions du Code de commerce et du Plan Comptable Général français (Règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour les éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes 2016 sont identiques à ceux de l'exercice 2015. Les principales méthodes sont les suivantes :

### Immobilisations incorporelles

Il s'agit essentiellement de marques ne faisant pas l'objet d'amortissement.

À noter, la Compagnie Plastic Omnium comptabilise en charges de la période les frais de dépôt de brevets.

### Immobilisations corporelles

#### Ensemble immobilier à Nanterre

La Compagnie Plastic Omnium détient à Nanterre un ensemble immobilier à usage d'activités et de bureaux qu'elle loue à des sociétés du Groupe.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions 20 à 40 ans
- Installations générales et agencements 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

#### Ensemble immobilier à Lyon Gerland

L'ensemble immobilier à usage de bureaux réceptionné le 30 mars 2015 est affecté essentiellement à la location à des sociétés hors Groupe.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions 20 à 40 ans
- Installations générales et agencements 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

En cas d'application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

### Titres de participation et créances rattachées

La valeur brute des titres de participation correspond au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité ou la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur brute.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette et des perspectives de rentabilité au regard des conditions de marché actuelles issues des plans à moyen terme des filiales.

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances rattachées sont dépréciées par voie de provision en tenant compte de la situation d'ensemble et de la probabilité de non-recouvrement.

### Actions propres

Les achats d'actions propres sont autorisés par les Assemblées Générales Ordinaires antérieures et effectués en vue de leur utilisation dans le cadre d'un contrat de liquidité par un prestataire de services d'investissements, de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital, de l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux du Groupe et de leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le classement comptable des actions propres dépend de la finalité de détention :

- les actions propres détenues en vue de rémunérer d'éventuelles opérations de croissance externe, pour des réductions de capital ou acquises dans le cadre du contrat de liquidité, sont comptabilisées en titres immobilisés ;
- les actions propres affectées à l'exercice des options d'achat d'actions consenties dans le cadre des programmes de stock-options, ou destinées à des plans futurs mais encore en attente d'affectation, sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées par catégorie de titres (titres immobilisés, titres affectés à des plans d'options d'achat, titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité), selon l'approche PEPS dite « Premier Entré, Premier Sorti ».

Leur valeur brute correspond au prix d'acquisition ; une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur brute est supérieure à leur valeur de marché. Pour les actions affectées à l'exercice des options d'achat d'actions, la valeur de marché de ces actions est déterminée sur la base du prix d'exercice des options d'achat consenties ou sur la base de la valeur boursière lorsque celle-ci est inférieure.

Pour les autres catégories, la valeur de marché correspond à la valeur boursière (moyenne des cours du mois précédant la clôture des comptes).

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées par catégorie de titres (titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité, actions propres destinées à attribution non affectées, autres valeurs mobilières de placement), selon l'approche PEPS dite « Premier Entré, Premier Sorti ».

Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature.

Pour les valeurs mobilières représentatives de titres cotés, la dépréciation comptabilisée a pour objet de ramener leur valeur au cours de Bourse à la clôture.

### Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

### Opérations en devises

Les dettes et créances en devises étrangères sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, elles sont revalorisées au taux de change en vigueur.

Les écarts de change sont inscrits en écarts de conversion (actif ou passif). Les écarts de conversion actifs représentatifs de pertes latentes font l'objet d'une provision pour perte de change.

#### Instruments financiers et instruments de couverture

La Société a adopté par anticipation le Règlement ANC 2015-05 sur les instruments de couverture financiers à terme et les opérations de couverture.

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée.

Les effets des instruments financiers pour couvrir et gérer les risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert.

Par symétrie, le résultat de couverture est présenté dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'élément couvert.

Le report ou déport des contrats de change à terme est étalé dans le compte de résultat, en résultat financier, sur la durée de la couverture.

Au 31 décembre 2016, la Société ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture.

#### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

#### Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

## Notes sur le bilan

### A – Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	2015	+	-	2016
Concessions, brevets, marques	8 857			8 857
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>8 857</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 857</b>
Amortissements cumulés	905	13		918
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>7 952</b>	<b>(13)</b>	<b>0</b>	<b>7 939</b>

### B – Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	2015	+	-	2016
Terrains	2 287			2 287
Constructions	85 732			85 732
Installations générales, agencements	3 815	34	4	3 845
Matériel et mobilier de bureau	3 287	166	20	3 433
Immobilisations corporelles en cours	6		6	0
Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations	0			0
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>95 127</b>	<b>200</b>	<b>30</b>	<b>95 297</b>
Amortissements cumulés	6 385	3 752	4	10 133
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>88 742</b>	<b>(3 552)</b>	<b>(26)</b>	<b>85 164</b>

#### Emprunts et dettes financières

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission et éventuelles primes de remboursement encourus lors de la mise en place de financements sont portés à l'actif et font l'objet d'un étalement selon la méthode des intérêts composés, sur la durée du financement.

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

#### Impôts sur les bénéfices

La Société est tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle constitue avec ses filiales.

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration fiscale à hauteur du montant dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistré par la société tête de groupe.

#### Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, principalement les résultats sur cession d'immobilisations.

**C – Immobilisations financières**

En milliers d'euros	2015	+	-	2016
Titres de participation	1 016 375	272 790		1 289 165
Autres titres immobilisés	30 268		14 092	16 176
Prêts	656 554	87 823	33 035	711 342
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>1 703 197</b>	<b>360 613</b>	<b>47 127</b>	<b>2 016 683</b>
Provisions sur titres	20 036	122 040	107	141 969
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>1 683 161</b>	<b>238 573</b>	<b>47 020</b>	<b>1 874 714</b>

Les variations des titres de participation correspondent aux opérations d'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs du groupe Faurecia, mentionnée dans la partie « Faits caractéristiques de l'exercice ».

La liste des filiales et participations se présente de la façon suivante :

Filiales	Capital social et devise	Quote-part du capital détenu (en %)
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SA – 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	65 367 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM VERNON SAS – 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	150 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SAS – 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	119 796 330 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC – 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	2 011 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC – 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	247 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 4 SAS – 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	37 500 EUR	100,0 %
AUTOMOTIVE EXTERIORS EUROPE SASU – 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	10 000 000 EUR	100,0 %
AUTOMOTIVE EXTERIORS MARLES SASU – 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	5 008 000 EUR	100,0 %
AUTOMOTIVE EXTERIORS EUROPE GMBH – Walter-Gropius – Str. 17 – 80807 Munich – Allemagne	1 023 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM ENVIRONMENT BV – Beneluxstraat 4 – 6014 CC Ittervoort – Pays-Bas	26 415 200 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GmbH – Romanstrasse 35 – 80639 Munich – Allemagne	13 500 000 EUR	100,0 %
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA Calle Pouet de Nasio – Parcela nº 5 – Ribarroja del Turia – Valencia – Espagne	30 350 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM RE AG – Schochenmühlestrasse 2 – 6340 Baar – Suisse	16 167 000 CHF	100,0 %
PLASTIC OMNIUM INC – 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 – États-Unis	60 100 USD	100,0 %
PLASTIC OMNIUM INERGY (SHANGHAI) CONSULTING CO. LTD Room 2802, Tower B – New Cao He Jing International Business Building nº 391 Guiping Road – Xuhui District – 200233 Shanghai – PR Chine	250 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM HOLDING (Shanghai) CO. LTD RM 3501, F35 Building 2 No. 391 Guiping Road Shanghai – PR Chine	50 000 000 EUR	100,0 %
<b>Participations</b>		
BPO AS – Y. Yalova Yolu 8 km, Panayir – Bursa – Turquie	5 000 000 TRL	50,0 %
PLASTIC RECYCLING SAS – ZA du Monay – Saint-Eusèbe – 71210 Montchanin – France	123 000 EUR	50,0 %

Les autres titres immobilisés comprennent 461 843 actions propres, valorisées pour 12 104 milliers d'euros affectés à la croissance externe et 756 milliers d'euros affectés à l'animation du titre.

Les prêts concernent les financements moyen et long terme accordés aux sociétés du groupe Plastic Omnium y compris les prêts accordés aux sociétés acquises auprès du groupe Faurecia, portant les sites concernés par l'engagement de cession.

Au 31 décembre 2016, les provisions pour dépréciation des immobilisations financières s'élèvent à 141,9 millions d'euros comprenant essentiellement la provision pour dépréciation des titres des sociétés acquises auprès du groupe Faurecia, portant les sites concernés par l'engagement de cession.

**D – Créances**

En milliers d'euros	2016	Échéance - 1 an	Échéance + 1 an
Avances et acomptes versés	0	0	0
Clients	7 524	7 524	0
Créances fiscales	36 667	14 764	21 903
Créances financières – Comptes courants	178 473	178 473	0
Autres créances	11 368	11 368	0
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>234 032</b>	<b>212 129</b>	<b>21 903</b>

Les créances clients sont principalement constituées de produits à recevoir pour 6,2 millions d'euros, dont 4,6 millions d'euros de redevances de marques et 1,2 million d'euros de refacturation de frais de protection de brevets.

Les créances fiscales comprennent notamment 30,6 millions d'euros de crédits impôt recherche, 4,9 millions d'euros de TVA déductible et 0,9 million d'euros de retenues à la source à imputer.

Les autres créances représentent :

- le complément de prix de cession de l'activité Produits Plastiques Performants – 3P, en 2008, pour un montant de 6 millions d'euros ;
- les comptes courants fiscaux d'un montant de 5,4 millions d'euros, dus par les différentes sociétés membres du groupe fiscal, dont la Compagnie Plastic Omnium est la société mère.

**E – Disponibilités**

En milliers d'euros	2015	+	-	2016
Valeurs mobilières de placement	25 681	30 512	7 861	48 332
Autres valeurs mobilières de placement	468 611	16	344 017	124 610
Comptes bancaires	38 582	10 235		48 817
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>532 874</b>	<b>40 763</b>	<b>351 878</b>	<b>221 759</b>
Provisions sur VMP	0			0
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>532 874</b>	<b>40 763</b>	<b>351 878</b>	<b>221 759</b>

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend 3 764 624 actions propres affectées aux plans d'options d'achat d'actions ou destinées à de futurs plans mais non encore affectées. Ces 2 catégories sont valorisées respectivement pour 41 888 milliers d'euros et 6 444 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2016, la Compagnie Plastic Omnium a consenti les options de souscription ou d'achat d'actions selon la répartition ci-dessous :

- 118 000 options d'achat d'actions par décision du Conseil d'Administration du 16 mars 2010 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2009 ;
- 967 037 options d'achat d'actions par décision du Conseil d'Administration du 6 mars 2012 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2011 ;

• 1 176 000 options d'achat d'actions par décision du Conseil d'Administration du 23 juillet 2013 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2013 ;

• 1 229 000 options d'achat d'actions par décision du Conseil d'Administration du 21 juillet 2015 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2013.

Le poste « Autres valeurs mobilières de placement », d'un montant de 124,6 millions d'euros, se compose de 65,5 millions de SICAV monétaires, 35 millions de placements à court terme et 24 millions de billets à moyen terme négociable.

**F – Comptes de régularisation**

En milliers d'euros	2015	2016
Charges constatées d'avance	846	1 063
Frais d'émission d'emprunt à étaler	2 671	3 438
Primes de remboursement des obligations	3 425	2 591
Écarts de conversion actifs	1 213	993
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>8 155</b>	<b>8 085</b>

Les primes de remboursement et les frais d'émission des emprunts obligataires Euro Bond et Euro PP font l'objet d'un étalement selon la méthode des intérêts composés, sur la durée des emprunts.

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation pour 0,9 million d'euros et des charges financières pour 0,1 million d'euros.

## Annexe aux comptes sociaux

### G – Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	2015	+	-	2016
Capital	9 215		66	9 149
Primes d'émissions et d'apport	38 637		21 248	17 389
Écart de réévaluation	245			245
Réserve légale	1 501			1 501
Autres réserves	41 166			41 166
Report à nouveau	936 696	222 893	71 843	1 087 746
Résultat de l'exercice	222 893	46 670	222 893	46 670
Provisions réglementées	605	44		649
<b>Total</b>	<b>1 250 958</b>	<b>269 607</b>	<b>316 050</b>	<b>1 204 515</b>

Le capital social s'élève à 9 148 603,20 euros au 31 décembre 2016, représenté par 152 476 720 actions de 0,06 euro chacune. Le nombre d'actions détenues en autocontrôle s'élève à 4 226 467 et représente 2,77 % du capital de la Société.

Les mouvements de l'exercice concernant les actions propres sont les suivants :

En nombre d'actions	Nombre au 01/01/2016	Achats	Ventes	Transfert	Annulation de titres	Nombre au 31/12/2016
Actions propres affectées à la croissance externe	1 111 780	1 447 031		(1 022 000)	(1 100 000)	436 811
Actions propres affectées aux plans de stock-options	4 395 000	226 587	(1 878 963)	1 022 000		3 764 624
Actions propres affectées au contrat de liquidités	15 712	1 500 453	(1 491 133)			25 032
<b>Total</b>	<b>5 522 492</b>	<b>3 174 071</b>	<b>(3 370 096)</b>	<b>0</b>	<b>(1 100 000)</b>	<b>4 226 467</b>

En valeur En milliers d'euros	Montant au 01/01/2016	Achats	Ventes	Transfert	Annulation de titres	Montant au 31/12/2016
Actions propres affectées à la croissance externe	26 375	42 442		(24 067)	(32 645)	12 105
Actions propres affectées aux plans de stock-options	25 682	6 444	(7 861)	24 067		48 332
Actions propres affectées au contrat de liquidités	445	42 738	(42 427)			756
<b>Total</b>	<b>52 502</b>	<b>91 624</b>	<b>(50 288)</b>	<b>0</b>	<b>(32 645)</b>	<b>61 193</b>

### H – Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	2015	+	Utilisées (-)	Non utilisées (-)	2016
Provisions pour perte de change	1 213	993		1 213	993
Provisions pour risques	560		355	40	165
Provisions pour impôts (cf. note 0)	36 486	8 829			45 315
<b>Total</b>	<b>38 259</b>	<b>9 822</b>	<b>355</b>	<b>1 253</b>	<b>46 473</b>

La Compagnie Plastic Omnium a doté une provision pour impôt de 8,8 millions d'euros pour tenir compte de l'utilisation, par le groupe fiscal, de déficits susceptibles d'être utilisés

ultérieurement par ses filiales, portant le montant de cette provision à 45,3 millions d'euros au 31 décembre 2016.

**I - Dettes**

En milliers d'euros	2016	Échéance - 1 an	Échéance 1 et 5 ans	Échéance + 5 ans
Emprunts obligataires	1 061 470	11 470	750 000	300 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	41 907	1 392	40 515	0
Emprunts et dettes financières divers	24 789	23 170	1 619	0
<b>Total dettes financières</b>	<b>1 128 166</b>	<b>36 032</b>	<b>792 134</b>	<b>300 000</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	11 142	11 142		
Dettes fiscales et sociales	4 665	4 665		
Autres dettes	31 375	12 024	19 351	0
<b>Total</b>	<b>1 175 348</b>	<b>63 863</b>	<b>811 485</b>	<b>300 000</b>

**Dettes financières****Emprunts obligataires**

Les principales caractéristiques des emprunts obligataires sont présentées ci-après :

**Émission obligataire du 4 octobre 2012**

Émission obligataire privée	Euro PP
Émission (en euros)	250 000 000
Maturité	12 décembre 2018
Coupon annuel – Taux fixe	3,875 %
Cotation	Euronext Paris

**Émission obligataire du 21 mai 2013**

Émission obligataire	Euro Bond
Émission (en euros)	500 000 000
Maturité	29 mai 2020
Coupon annuel – Taux fixe	2,875 %
Cotation	Euronext Paris

**Placement privé « Schuldschein » du 16 juin 2016**

Placement privé	« Schuldschein »
Émission (en euros)	300 000 000
Maturité	17 juin 2023
Coupon annuel – Taux fixe	1,478 %

Les intérêts courus à payer sur emprunts obligataires s'élèvent à 11,4 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Les emprunts et dettes financières divers sont principalement constitués de billets de trésorerie.

**Emprunts auprès des établissements de crédit**

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont principalement constitués d'emprunts contractés en devises pour 273 millions de CNY, dont la contre-valeur euros au 31 décembre 2016 est de 37,3 millions.



## Annexe aux comptes sociaux

### Instruments financiers à terme et opérations de couverture

Le portefeuille d'instruments de swaps de change, mis en place pour couvrir les prêts en devise accordés aux filiales, se présente ainsi au 31 décembre 2016 :

<b>Devises En milliers d'euros</b>	<b>Nominal</b>	<b>Juste valeur au 31/12/2016</b>
CNY/EUR	77 000	(325)
GBP/EUR	8 000	(367)
USD/EUR	173 300	(9 050)
<b>Total</b>		<b>(9 742)</b>

### Dettes fournisseurs, fiscales et autres

La Compagnie Plastic Omnium est tête de groupe d'intégration fiscale dont la dette s'élève à un montant de 4,2 millions d'euros, représentant l'ensemble des dettes fiscales et sociales.

Les autres dettes correspondent principalement aux comptes courants fiscaux avec les différentes sociétés membres du groupe fiscal pour 30,5 millions d'euros, dont 27,7 millions d'euros sont relatifs aux crédits d'impôt.

### Charges à payer

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Montant</b>
Autres emprunts obligataires	11 470
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	737
Dettes financières	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 851
Autres dettes	550
<b>Total</b>	<b>19 608</b>

### Sociétés liées

<b>Éléments relevant de plusieurs postes du bilan En milliers d'euros</b>	<b>Entreprises liées</b>
<b>Actifs</b>	
Titres de participation	1 147 794
Prêts	711 122
Clients	7 145
Créances financières – Comptes courants	178 473
Autres créances	5 367
<b>Passifs</b>	
Emprunts et dettes financières divers – Comptes courants	0
Fournisseurs et comptes rattachés	3 294
Autres dettes	30 893

## Notes sur le compte de résultat

### J – Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

La répartition de ces produits, hors transferts de charge et reprises sur provision, est la suivante :

En milliers d'euros	2015	2016
<b>Par secteur d'activité</b>		
Loyers et autres refacturations de frais	26 408	12 064
Production stockée	(13 829)	--
Redevances et concessions de marques et prestations de services	25 810	28 007
<b>Total</b>	<b>38 389</b>	<b>40 071</b>
<b>Par marché géographique</b>		
France	18 515	17 913
Étranger	19 874	22 158
<b>Total</b>	<b>38 389</b>	<b>40 071</b>

L'absence de production stockée sur l'exercice s'explique par la facturation en 2015 de travaux immobiliers au locataire hors Groupe de l'ensemble immobilier de Lyon Gerland, dont la construction s'est achevée sur le premier trimestre 2015.

Les autres produits d'exploitation de l'exercice sont constitués, hors transferts de charges :

- des redevances de marques dont la Compagnie Plastic Omnium est propriétaire et en concède l'usage à ses différentes filiales et participations opérationnelles ;
- des prestations de services.

### K – Achats et charges externes

En milliers d'euros	2015	2016
Prestations de services Direction Générale	1 853	1 919
Frais des services généraux et de siège	5 590	1 458
Honoraires	11 417	14 254
Communication, imprimés, publications	1 564	2 639
Déplacements, missions réceptions	1 681	1 529
Frais et commissions bancaires	5 430	4 853
Autres achats et charges externes	9 447	13 486
<b>Total</b>	<b>36 982</b>	<b>40 138</b>

L'augmentation des honoraires et des autres achats et charges externes s'explique essentiellement par les prestations réalisées dans le cadre de l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs du groupe Faurecia mentionnée dans la section « Faits marquants de l'exercice ».

La variation des frais des services généraux et de siège résulte d'une diminution au titre des travaux d'aménagement preneur relatifs au projet immobilier de Lyon Gerland engagés en 2015.

### L – Dotations : amortissements et dépréciations

Variation des amortissements En milliers d'euros	2015	+	-	2016
Concessions, brevets, logiciels	905	13		918
Agencement et aménagements des terrains	169	226		395
Constructions	3 730	3 117		6 847
Installations générales, agencements	2 292	164		2 456
Matériel et mobilier de bureau	194	245	4	435
<b>Total</b>	<b>7 290</b>	<b>3 765</b>	<b>4</b>	<b>11 051</b>

## Annexe aux comptes sociaux

Variation des provisions	2015	+	-	2016
<b>Sur éléments de l'actif</b>				
Immobilisations financières	20 036	122 040	107	141 969
Autres créances	4 668	1 128		5 796
<b>Total</b>	<b>24 704</b>	<b>123 168</b>	<b>107</b>	<b>147 765</b>
<b>Sur éléments de passif</b>				
Provisions réglementées	605	44		649
Provisions pour risques et charges (cf. note P)	38 259	8 829	615	46 473
<b>Total</b>	<b>38 864</b>	<b>8 873</b>	<b>615</b>	<b>47 122</b>

### M – Résultat financier

En milliers d'euros	2015	2016
Produits de participation	199 578	176 125
Autres produits et charges	18 741	358
Produits et charges d'intérêts	4 845	5 817
Produits nets sur cessions de VMP	344	104
Différences de change	(209)	(2 280)
Dotations et reprises de provisions	(2 453)	(122 654)
<b>Total</b>	<b>220 846</b>	<b>57 470</b>

Les produits de participation comprennent 100 millions d'euros de dividendes reçus des filiales françaises, et 76 millions d'euros de dividendes versés par les filiales étrangères.

Le boni de confusion de 18,7 millions d'euros, lié à la transmission universelle de patrimoine de la société Plastic Omnium Environnement en 2015, explique la variation des autres produits et charges.

L'augmentation des produits d'intérêts est liée à la mise en place de nouveaux prêts sur l'exercice (cf. section C).

Les dotations aux provisions concernent essentiellement les titres des sociétés acquises auprès du groupe Faurecia, portant les sites concernés par l'engagement de cession pris à la demande de la Commission européenne.

Elles ont été déterminées sur la base de l'offre ferme d'acquisition reçue du groupe américain Flex|N|Gate.

L'étalement des charges à répartir sur frais d'émission et primes de remboursement sur emprunts obligataires complète le poste dotations et reprises de provisions (cf. section F).

### N – Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	2016		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations de gestion	0	0	0
Sur opérations en capital	4 575	(8 112)	(3 537)
Dotations et reprises de provisions	395	(44)	351
<b>Total</b>	<b>4 970</b>	<b>(8 156)</b>	<b>(3 186)</b>

Ce résultat provient principalement des opérations suivantes :

- un boni sur cessions d'actions propres de 4 millions d'euros ;
- le dénouement d'une option d'achat dans le cadre de l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia pour (7,6) millions d'euros.

## Sociétés liées

Éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat En milliers d'euros	Entreprises liées
Produits	
Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation	33 370
Produits financiers	211 516
Produits exceptionnels	0
Charges	
Charges d'exploitation	(26 082)
Charges financières	(122 622)
Charges exceptionnelles	0

## 0 – Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat 2016		
	Courant	Exceptionnel	Net
* Résultat avant impôt	40 112	3 186	43 298
* Incidences fiscales	(38 278)	–	(38 278)
= Base	1 834	3 186	5 020
Impôt théorique (34,43 %)	(631)	(1 097)	(1 728)
<b>Résultat après impôt théorique</b>	<b>39 481</b>	<b>2 089</b>	<b>41 570</b>
Effet intégration fiscale			14 165
Provision pour impôt			(8 829)
Autres éléments			(1 964)
<b>Total impôt sur les bénéfices</b>			<b>3 372</b>
<b>Résultat après impôt</b>			<b>46 670</b>

La société Compagnie Plastic Omnium est la société mère d'un groupe fiscal intégrant 15 sociétés.

L'économie d'impôt réalisée au titre de l'exercice 2016, grâce à ce groupe d'intégration fiscale, est de 14,2 millions d'euros.

La Compagnie Plastic Omnium a doté une provision pour impôt de 8,8 millions d'euros pour tenir compte de l'utilisation, par le groupe fiscal, de déficits susceptibles d'être utilisés ultérieurement par ses filiales.

Les déficits reportables du groupe d'intégration fiscale représentent 29 millions d'euros à fin 2016, soit une économie future d'impôt de 10 millions d'euros.

Il est à noter que des déficits reportables ont été imputés à hauteur de 3,3 millions d'euros au cours de l'année 2016, en raison du résultat fiscal d'ensemble bénéficiaire de l'exercice.

Les allègements (+) et accroissements (–) de la dette future d'impôt hors déficits reportables, exprimés au taux de 34,43 % à la date du 31 décembre 2016, se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	
Écart de conversion passif 2016	5 357
Écart de conversion actif 2016	(993)
<b>Allègement net de la dette future d'impôt</b>	<b>4 364</b>

## Informations diverses

### Engagements hors bilan

#### Engagements donnés

En milliers d'euros	2016
Avals, caution et garanties donnés <sup>(1)</sup>	346 878
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	3 695
<b>Total</b>	<b>350 573</b>

(1) Engagements donnés en faveur des filiales dans le cadre de leur financement.

#### Information sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1, al. 1 du Code de commerce, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance, se décompose ainsi :

Solde des dettes fournisseur En milliers d'euros	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours	Factures non parvenues	Total
Exercice 2015	4 855	443	0	656 <sup>(1)</sup>	8 594	14 548
Exercice 2016	959	3 326	0	5 <sup>(1)</sup>	6 852	11 142

(1) Retenues de garanties sur travaux en cours.

#### Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n'ont été alloués aux dirigeants de la Société, conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce.

#### Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes d'administration durant l'exercice 2016 s'est élevée à 439 165 euros.

#### Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine de la Société au 31 décembre 2016 n'est intervenu depuis la date de clôture.

#### Divers

Identité de la société mère consolidant les comptes de la Compagnie Plastic Omnium : Burelle SA – 19, boulevard Jules Carteret – 69342 Lyon Cedex 07.

Au 31 décembre 2016, la participation de Burelle SA dans la Compagnie Plastic Omnium est de 57,01 % (58,63 % hors actions d'autocontrôle).

## 6.4 Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

En milliers d'euros	2012	2013	2014	2015	2016
<b>1 – Capital en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	8 782	9 299	9 215	9 215	9 149
b) Nombre d'actions émises*	154 977 021	154 977 021	153 576 720	153 576 720	152 476 720
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>2 – Opérations et résultats de l'exercice</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes et autres produits d'exploitation	24 563	27 605	40 542	38 395	40 230
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	249 647	211 614	186 503	223 159	171 273
c) Impôts sur les bénéfices avant provisions	14 407	11 970	7 595	11 041	3 372
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	252 587	222 526	184 324	222 893	46 670
e) Montant des bénéfices distribués <sup>(1)</sup>	39 261	51 142	56 823	62 966	74 714
<b>3 – Résultats par action*</b>					
a) Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	1,70	1,44	1,26	1,33	1,15
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1,63	1,43	1,20	1,45	0,31
c) Dividende versé à chaque action	0,25	0,33	0,37	0,41	0,49
<b>4 – Personnel</b>					
a) Nombre de salariés	0	0	0	0	0
b) Montant de la masse salariale	0	0	0	0	0
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	0	0	0	0	0

\* Retraité des divisions par trois de la valeur nominale en 2013.

(1) Avant déduction du dividende non distribuable sur actions auto-détenues à la date de l'Assemblée Générale.

## 6.5 Tableau des filiales et participations

<b>Filiales</b>	<b>Capital social</b>	<b>Quote-part du capital détenu (en %)</b>
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SA 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	65 367 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM VERNON SAS 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	150 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SAS 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	119 796 330 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	2 011 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	247 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 4 SAS 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	37 500 EUR	100,0 %
AUTOMOTIVE EXTERIORS EUROPE SASU 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	10 000 000 EUR	100,0 %
AUTOMOTIVE EXTERIORS MARLES SASU 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France	5 008 000 EUR	100,0 %
AUTOMOTIVE EXTERIORS EUROPE GMBH Walter-Gropius-Str. 17 – 80807 Munich – Allemagne	1 023 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM ENVIRONMENT BV Beneluxstraat 4 – 6014 CC Ittervoort – Pays Bas	26 415 200 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GmbH Romanstrasse 35 – 80639 Munich – Allemagne	13 500 000 EUR	100,0 %
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA Calle Pouet de Nasio – Parcela nº 5 – Ribarroja del Turia – Valencia – Espagne	30 350 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM RE AG Schochenmühlestrasse 2 – 6340 Baar – Suisse	16 167 000 CHF	100,0 %
PLASTIC OMNIUM INC 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 – États-Unis	60 100 USD	100,0 %
PLASTIC OMNIUM INERGY (SHANGHAI) CONSULTING CO. LTD Room 2802, Tower B – New Cao He Jing International Business Building n° 391 Guiping Road – Xuhui District – 200233 Shanghai – PR Chine	250 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM HOLDING (Shanghai) CO. LTD RM 3501, F35 Building 2 No. 391 Guiping Road Shanghai – PR Chine	50 000 000 EUR	100,0 %
<b>Participations</b>		
BPO AS Y. Yalova Yolu 8 km, Panayir – Bursa – Turquie	5 000 000 TRL	50,0 %
PLASTIC RECYCLING SAS ZA du Monay – Saint-Eusèbe – 71210 Montchanin – France	123 000 EUR	50,0 %
<b>En milliers d'euros</b>		
Valeur comptable des titres détenus		
• Brute	1 281 631	7 533
• Nette	1 143 013	4 780
Montant des prêts et avances accordés	660 030	1 322
Montant des dividendes encaissés	164 924	11 201

## 6.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

### Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Compagnie Plastic Omnium, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

la note « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation et des actions propres. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables, et apprécié les hypothèses retenues et les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-la Défense, le 22 février 2017

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet

## 6.7 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

### Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

#### Convention de prestations de services de la Direction Générale du Groupe

Convention révisée au 2<sup>e</sup> semestre 2001 entre la société Compagnie Plastic Omnium et la société Burelle SA dont Monsieur Jean Burelle est Président, Messieurs Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié sont Directeurs Généraux Délégués et Madame Éliane Lemarié est administrateur.

Burelle SA détient directement 57,01 % du capital social de Compagnie Plastic Omnium.

Autorisation : Cette convention a été réexaminée lors des séances du Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium du 24 février 2016, 26 juillet 2016 et 26 octobre 2016, aux cours desquelles il a été décidé de modifier le mode détermination de l'intéressement versé par Burelle SA à MM. Laurent Burelle, Jean Burelle et Paul Henry Lemarié, puis refacturé à la Compagnie Plastic Omnium.

Objet : Elle a pour objet les prestations de services d'animation et de coordination de l'ensemble des activités de la société Compagnie Plastic Omnium, assurées par la Direction Générale du Groupe.

Modalités : Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium des prestations de services de Direction Générale selon des clés de refacturation. Le calcul de l'intéressement de MM. Laurent Burelle, Jean Burelle et Paul Henry Lemarié reste assis sur la même base que précédemment à savoir la capacité d'autofinancement audité et certifiée après paiement des intérêts et de l'impôt, augmentée de la quote-part de la capacité d'autofinancement des co-entreprises, après paiement des impôts et intérêts et nette des dividendes versés par ces sociétés.

Néanmoins, sur proposition du Président-Directeur Général et après avis favorable du Comité des Rémunérations, une nouvelle formule de calcul a été décidée par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2016, afin de réduire fortement l'impact de la progression de la capacité d'autofinancement sur l'intéressement versé par Burelle SA ; cette décision a pour effet de réduire significativement la progressivité de la formule de calcul de l'intéressement et « quasiment plafonner » les sommes versées à chacun des bénéficiaires.

Au 31 décembre 2016, la société Compagnie Plastic Omnium a comptabilisé une charge d'un montant de 1 729 376 euros au titre des prestations de services de Direction Générale Groupe.

## Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### Redevances pour concession de marques Compagnie Plastic Omnium

Convention conclue le 11 avril 2007 entre la société Compagnie Plastic Omnium et la société Yanfeng Plastic Omnium Automotive Systems Co. Ltd, dont Monsieur Jean-Michel Szczerba est également Administrateur.

La société Compagnie Plastic Omnium détient indirectement 49,95 % du capital social de la société Yanfeng Plastic Omnium Automotive Systems Co. Ltd.

Autorisation : Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration le 26 février 2013 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013.

Objet : Elle a pour objet l'utilisation des marques propriété de Compagnie Plastic Omnium.

Modalités : 0,25 % du chiffre d'affaires de la société bénéficiaire de la convention.

Durée : La convention a une durée de trente ans.

Au 31 décembre 2016, la société Compagnie Plastic Omnium a facturé à la société Yanfeng Plastic Omnium Automotive Systems Co. Ltd un montant de 1 573 117 euros.

### Redevances pour concession de marques Plastic Omnium Auto Inergy SAS

Convention conclue le 10 septembre 2010 entre la société Compagnie Plastic Omnium et la société Plastic Omnium Auto Inergy SAS dont M. Laurent Burelle est également Président.

Compagnie Plastic Omnium détient directement 100,00 % du capital social de Plastic Omnium Auto Inergy SAS.

Autorisation : Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration le 15 mars 2011 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 28 avril 2011.

Objet : Compagnie Plastic Omnium s'est déclarée intéressée pour disposer du portefeuille de marques détenues par Plastic Omnium Auto Inergy SAS, et dans l'intervalle, a demandé à pouvoir bénéficier d'une concession en sa faveur d'une licence d'exploitation des Marques pour fabriquer ou faire fabriquer, et/ou vendre ou faire vendre les produits couverts par l'ensemble des Marques.

Modalités : 0,1 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entités de la division Inergy.

Durée : La convention a pris effet au 1<sup>er</sup> septembre 2010 pour se terminer au plus tard le 31 décembre 2012. Sauf demande contraire des parties, ce contrat est renouvelé par tacite reconduction chaque année.

Au 31 décembre 2016, la société Plastic Omnium Auto Inergy a facturé à la société Compagnie Plastic Omnium un montant de 2 541 701 euros.

### Redevances pour Licence et Assistance technique

Convention conclue le 21 décembre 2001 entre la société Compagnie Plastic Omnium et la société Bpo-B.Plas Plastic Omnium Otomotiv Plastik Yan Sanayi A.S dont M. Jean-Michel Szczerba est également Administrateur.

Compagnie Plastic Omnium détient 50 % des droits de vote dans B.Plas-Plastic Omnium Otomotiv Plastik.

Autorisation : Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration le 26 février 2013 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013.

Objet : Elle a pour objet l'utilisation des dessins, modèles, procédés industriels, du savoir-faire et des prestations d'assistance technique associées de Compagnie Plastic Omnium.

Modalités : 1,5 % des ventes nettes de B.Plas-Plastic Omnium Otomotiv Plastik de produits licenciés.

Durée : La convention avait une durée de cinq ans, et renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Au 31 décembre 2016, la société Compagnie Plastic Omnium a facturé à la société B.Plas-Plastic Omnium Otomotiv Plastik un montant de 501 267 euros.

## Plan de retraite complémentaire de la Direction Générale du Groupe

Convention conclue en 2003 entre la société Compagnie Plastic Omnium et la société Burelle SA dont M. Jean Burelle est Président, MM. Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié et Mme Éliane Lemarié sont Administrateurs.

Burelle SA détient directement 57,01 % du capital social de Compagnie Plastic Omnium.

Autorisation : Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration le 11 décembre 2003 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 22 avril 2004.

Objet-Modalités : Elle a pour objet un plan de retraite complémentaire allouant notamment aux mandataires sociaux exerçant des fonctions salariées un complément de retraite de 10 % de leur rémunération actuelle. Une quote-part de cette charge de Burelle SA est en principe affectée à Compagnie Plastic Omnium dans la même proportion que celle arrêtée pour les prestations de services de Direction Générale Groupe dont elle fait partie.

Durée : La convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Au 31 décembre 2016, la société Compagnie Plastic Omnium a comptabilisé une charge de 189 748 euros au titre de la quote-part de la charge de plan de retraite.

Fait à Courbevoie et Paris-la Défense, le 22 février 2017

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet



07 |  
INFORMATIONS  
SUR LA SOCIÉTÉ  
ET LE CAPITAL

## 7.1 Informations concernant la Société

### Renseignements généraux sur la Société

#### Dénomination sociale et siège social

La dénomination sociale de la Société est Compagnie Plastic Omnium. Son siège social est situé 19, boulevard Jules Carteret, 69007 Lyon ; son siège administratif est situé 1, allée Pierre Burelle, 92300 Levallois-Perret.

#### Registre du commerce et des sociétés

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 955 512 611.

#### Forme juridique et législation applicable

La Compagnie Plastic Omnium, constituée en avril 1946, est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le Code de commerce.

#### Durée

La durée de la Société court jusqu'au 24 avril 2112.

#### Exercice social

L'exercice social a une durée de douze mois ; il commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 décembre.

#### Objet social (article 3 des statuts)

« La Société a pour objet :

- le traitement et la transformation de toutes matières premières plastiques, métalliques ou autres, en vue de la fabrication de tous produits et articles pour tous usages, en particulier industriels ;
- la gestion de son patrimoine immobilier et mobilier ;
- l'acquisition, l'édification, la prise à bail, l'aménagement, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains, immeubles et constructions ;
- la prise de tous les intérêts et participations dans toutes sociétés, entreprises et affaires françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et ce, sous quelque forme que ce soit, notamment par l'acquisition et la souscription de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts et autres droits sociaux ;

- la gestion de son portefeuille et titres de participations et de placement ;
- l'exécution de tous travaux et de toutes prestations concernant les services généraux et l'entretien des immeubles (autres que la régie de ceux-ci) ;
- et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle peut, en France et à l'étranger, créer, acquérir, exploiter ou faire exploiter toutes marques de fabrique, de commerce ou de service, tous modèles et dessins, tous brevets et procédés de fabrication se rapportant à l'objet ci-dessus.

Elle peut agir en tout pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés, et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet. »

#### Direction Générale (article 13 des statuts)

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président.

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La Direction Générale de la Société est assumée sous sa responsabilité soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit librement à la majorité de ses membres entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale et peut à tout moment à la majorité de ses membres, modifier son choix.

Le Conseil d'Administration peut nommer dans les conditions légales une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister, soit le Président s'il assume les fonctions de Directeur Général, soit le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général Délégué. Le nombre de Directeurs Généraux Délégués ne peut pas dépasser cinq.

Les pouvoirs du Président du Conseil d'Administration s'il assure la Direction Générale, et ceux du Directeur Général, sont ceux prévus par la loi.

Dans le cadre de l'organisation interne de la Société, ses pouvoirs peuvent être limités par décision du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration détermine dans les conditions légales l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux Délégués. Les Directeurs Généraux Délégués disposent à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

La limite d'âge pour les fonctions de Président, de Directeur Général et de Directeur Général Délégué est de quatre-vingt-dix ans.

### Consultation des documents relatifs à la Société

Les documents devant être mis à la disposition du public (statuts, rapports des Commissaires aux Comptes, rapports du Conseil d'Administration, informations financières historiques de la Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales, y compris celles incluses dans le présent document de référence) pourront être consultés pendant toute la durée de leur validité au siège social de la Compagnie Plastic Omnium ainsi qu'au siège administratif (1, allée Pierre Burelle, 92300 Levallois-Perret). Certains de ces documents peuvent également être obtenus sous format électronique sur le site [www.plasticomnium.com](http://www.plasticomnium.com).

Le présent document de référence et le rapport d'activité de la Compagnie Plastic Omnium sont traduits en anglais.

### Rôle de la Compagnie Plastic Omnium vis-à-vis de ses filiales

La Compagnie Plastic Omnium est une holding dont l'activité est la suivante :

- la détention des titres de participation des holdings métier ; ces holdings métier détiennent directement ou indirectement les titres des filiales opérationnelles ;
- le financement des filiales du Groupe, afin de faire bénéficier les filiales des meilleures conditions de marché, soit directement soit par l'intermédiaire de Plastic Omnium Finance, centrale de trésorerie ;
- la concession aux filiales du Groupe du droit d'utiliser les marques dont elle est propriétaire ; cette mise à disposition fait l'objet d'une redevance payée par les bénéficiaires (cf. rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées).

### Contrôleurs légaux des comptes

Le contrôle des comptes de la Compagnie Plastic Omnium est assuré par deux Commissaires aux Comptes titulaires désignés conformément à l'article L. 225-228 du Code de commerce.

#### Titulaires

##### Ernst & Young et autres

Représenté par Gilles Rabier

Tour First

1, place des Saisons

92037 Paris-la Défense Cedex

##### Mazars

Représenté par Jean-Luc Barlet

61, rue Henri Régnauld

92075 Paris-la Défense Cedex

#### Suppléants

##### AUDITEX

Tour First – 1, Place des Saisons, 92037 Paris-la Défense Cedex

##### Gilles Rainaut

61, rue Henri Régnauld, 92075 Paris-la Défense Cedex

Le mandat des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants a été renouvelé pour une durée de 6 exercices lors de l'Assemblée Générale du 28 avril 2016.

Ces Commissaires aux Comptes sont membres de la Compagnie Régionale de Versailles.

### Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

Les emprunts obligataires émis en octobre 2012 et en mai 2013 intègrent une clause permettant à l'investisseur de demander le remboursement ou le rachat de son (ses) obligation(s) en cas de changement de contrôle. Une telle clause existe également dans la plupart des autres contrats de financement du Groupe.

### Existence d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de la Société ou pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle

Il n'existe pas à ce jour dans un acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement une disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle.

### Élément pouvant avoir un impact en cas d'offre publique

Néant.

### Contrats importants

La Compagnie Plastic Omnium a signé le 29 juillet 2016 avec le groupe Faurecia le contrat d'acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » (pare-chocs et modules de blocs avant), pour une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros.

Cette acquisition a été autorisée par la Commission Européenne sous la condition de cession de certains actifs à court terme. Le 23 décembre 2016, la Compagnie Plastic Omnium a reçu une offre ferme du groupe américain Flex|N|Gate, pour l'acquisition des sites concernés par l'engagement de cession (4 en France, 1 en Espagne et 2 en Allemagne), sur la base d'une valeur d'entreprise de 200 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a reçu, le 18 novembre 2016, une offre ferme du groupe allemand mutares pour l'acquisition de l'activité Composites poids lourds.

## Informations concernant la Société

Il n'existe pas, par ailleurs de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

Les contrats financiers importants de la Société sont décrits dans la note 2.1.1. et 2.3.1. de l'annexe aux comptes consolidés.

### Situation de dépendance

À ce jour, l'activité de la Compagnie Plastic Omnium ne dépend pas de brevets appartenant à des tiers ou de procédés de fabrication détenus par des tiers, pas plus qu'elle ne dépend de contrats particuliers d'approvisionnement.

Dans la partie de l'industrie automobile à laquelle participe la Compagnie Plastic Omnium, les sous-traitants ne déterminent généralement pas les spécifications des pièces sous-traitées. Lorsque, par exception, les sous-traitants sont capables de déterminer les spécifications des pièces, la politique du Groupe est d'organiser contractuellement le transfert par les sous-traitants des travaux de conception afin de pouvoir les utiliser avec d'autres prestations.

### Assemblée Générale (article 16 des statuts)

#### Convocation aux Assemblées

Les Assemblées Générales sont convoquées, se réunissent et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation ; toutefois, un ou plusieurs actionnaires peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions.

L'Assemblée se réunit au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

L'avis de réunion de l'Assemblée Générale est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement habilité à cet effet par le Conseil d'Administration. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée présents et acceptant cette fonction disposant du plus grand nombre de voix. Le bureau désigne un Secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi. Les procès-verbaux des Assemblées Générales sont établis et leurs copies sont délivrées et certifiées dans les conditions prévues par la loi.

#### Participation aux Assemblées

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, faire remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et en exiger la production pour l'accès à l'Assemblée Générale.

### Calendrier des communications financières

Publication des résultats annuels 2016	23 février 2017
Publication du chiffre d'affaires du premier trimestre 2017	25 avril 2017
Publication des résultats semestriels 2017	21 juillet 2017
Publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2017	24 octobre 2017

### Calendrier de l'actionnaire

Assemblée Générale des actionnaires	27 avril 2017
Mise en paiement du dividende	5 mai 2017

Gestion du titre nominatif : BNP Paribas Securities Services (tél. : + 33 (0) 826 109 119).

**0 800 777 889** Service & appel gratuits



## 7.2 Informations concernant le capital

### Capital social

Les actions de la Compagnie Plastic Omnium sont cotées sur Euronext Paris (compartiment A). L'action Plastic Omnium fait partie des indices SBF 120 et CAC Mid 60.

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium s'établit à 9 148 603,20 euros, divisé en 152 476 720 actions entièrement libérées de 0,06 euro de nominal chacune.

### Droits de vote

Chaque actionnaire a autant de droits de vote et exprime en assemblée autant de voix qu'il possède d'actions libérées des versements exigibles.

Aux termes de l'article 16 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées et pour lesquelles il est justifié une inscription en compte nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire et/ou de personnes dont il détient les droits soit par succession *ab intestat*, soit par donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est également attaché aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert.

Il peut également être supprimé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Au 31 décembre 2016, la Société comptait, après déduction des actions en auto-détention, 148 250 253 actions ayant autant de droits de vote exerçables, dont 89 260 982 actions ayant un droit de vote double.

### Capital potentiel et titres donnant accès au capital

Au 31 décembre 2016, il n'existe aucun titre ou droit donnant accès directement ou indirectement au capital de la Compagnie Plastic Omnium.

Aucun plan de souscription d'actions n'est en cours au 31 décembre 2016.

## Autorisations en cours de validité relatives au capital et aux valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance — utilisation des autorisations

Les actionnaires de la Société ont consenti au Conseil d'Administration les délégations de compétence et autorisations en matière financière ci-après :

### Autorisations et délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2015

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
20	Délégation de compétence pour l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société	26 mois – jusqu'au 30 juin 2017	100 millions d'euros pour les actions 50 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
21	Délégation de compétence pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société par offre publique et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	26 mois – jusqu'au 30 juin 2017	100 millions d'euros pour les actions par offre au public – 50 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
22	Délégation de compétence pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	26 mois – jusqu'au 30 juin 2017	100 millions d'euros pour les actions par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier – 50 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
23	Délégation de compétence en vue d'augmenter le nombre de titres ou de valeurs mobilières à émettre en cas d'émissions de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en application des 20 <sup>e</sup> à 22 <sup>e</sup> résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale	26 mois – jusqu'au 30 juin 2017	100 millions d'euros pour les actions – 50 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant

## Informations concernant le capital

### Autorisations et délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
6	Autorisation d'opérer sur les actions propres de la Société	18 mois – jusqu'au 27 octobre 2017	Prix maximum d'achat : 60 euros – Détention maximum : 10 % du capital social – Montant cumulé des acquisitions : 921 460 320 euros	La Compagnie Plastic Omnium détient 2,77 % de son capital au 31 décembre 2016
17	Autorisation à l'effet de consentir des options d'achat d'actions aux mandataires sociaux et aux salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois – jusqu'au 27 juin 2019	Détention maximum : 1 % du capital, imputable sur 1 % de la 18 <sup>e</sup> résolution approuvée par l'AGM du 28 avril 2016	Néant
18	Autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions en faveur des mandataires sociaux et des salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois – jusqu'au 27 juin 2019	Détention maximum : 1 % du capital, imputable sur 1 % de la 17 <sup>e</sup> résolution approuvée par l'AGM du 28 avril 2016	Néant
19	Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	26 mois – jusqu'au 27 juin 2018	10 % du capital par période de 24 mois	Néant

**Autorisations proposées à l'Assemblée Générale du 27 avril 2017 relatives au capital et aux valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance**

<b>N° de résolution</b>	<b>Type d'autorisation et de délégation de compétence</b>	<b>Durée et date d'expiration</b>	<b>Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence</b>
6	Autorisation d'opérer sur les actions propres de la Société	18 mois – jusqu'au 26 octobre 2018	Prix maximum d'achat : 60 euros – Détenion maximum : 10 % du capital social – Montant cumulé des acquisitions : 914 860 320 euros.
16	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société	26 mois – jusqu'au 26 juin 2019	1 million d'euros pour les actions – 750 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances. Imputation sur ces plafonds du montant des augmentations de capital réalisées au titre des résolutions n°s 17, 18 et 19.
17	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société par offre publique et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	26 mois – jusqu'au 26 juin 2019	1 million d'euros pour les actions par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier – 750 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances. Imputation sur ces plafonds du montant des augmentations de capital réalisées au titre des résolutions n°s 16, 18 et 19.
18	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	26 mois – jusqu'au 26 juin 2019	1 million d'euros pour les actions par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier – 750 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances. Imputation sur ces plafonds du montant des augmentations de capital réalisées au titre des résolutions n°s 16, 17 et 19.
19	Délégation de compétence en vue d'augmenter le nombre de titres ou de valeurs mobilières à émettre en cas d'émissions de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en application des 16° à 18° résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale	26 mois – jusqu'au 26 juin 2019	15 % de l'émission initiale dont les montants maximum autorisés sont : 1 million d'euros pour les actions – 750 millions d'euros pour les valeurs mobilières représentatives de créances.
20	Augmentation du capital social réservée aux salariés	26 mois – jusqu'au 26 juin 2019	Détention maximum : 3 % du capital à la date de l'Assemblée Générale (soit un maximum de 4 574 301 actions au 31 décembre 2016).

## Évolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Année et nature de l'opération	Montant de l'augmentation/ réduction de capital		Capital social (en euros)	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action (en euro)
	Nominal	Prime			
<b>Septembre 2012</b> Réduction de capital par annulation de 924 790 actions détenues en propre par la Société	157 214,30	17 055 373,45	8 782 031,19	51 659 007	0,17
<b>Septembre 2013</b> Augmentation de capital corrélative à la décision d'arrondir la valeur nominale des actions suite à la décision de diviser la valeur nominale des actions par trois et de multiplier le nombre d'actions par trois, passant ainsi la valeur nominale d'une action de 0,17 euro à 0,06 euro	516 590,07	–	9 298 621,26	154 977 021	0,06
<b>Octobre 2014</b> Réduction de capital par annulation de 1 400 301 actions détenues en propre par la Société	84 018,06	27 275 732,44	9 214 603,20	153 576 720	0,06
<b>Mars 2016</b> Réduction de capital par annulation de 1 100 000 actions détenues en propre par la Société	66 000	32 579 380,34	9 148 603,20	152 476 720	0,06

## Rachat d'actions propres

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 31 décembre 2016 dont :	2,77 %
• adossé à des plans existants d'options d'achat d'actions	2,32 %
• destiné à être annulé	Néant
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	1 100 000
Nombre de titres détenus en portefeuille	4 226 467
Valeur nette comptable du portefeuille au 31 décembre 2016	61 192 780 €
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2016	128 188 744 €

## Renseignements concernant les rachats opérés au cours de l'exercice 2016

	Flux bruts cumulés		
	Achats	Ventes	Levées
Nombre de titres	3 174 071	1 491 133	1 878 963
Cours moyen de la transaction	28,87 €	28,68 €	–
Prix d'exercice moyen	–	–	6,15 €
Montants	91 623 991 €	42 761 128 €	11 562 697 €

Les frais de négociation engagés dans le cadre des rachats d'actions propres sont de 97 milliers d'euros sur l'exercice 2016.

L'évolution du nombre d'actions en circulation entre la date d'ouverture et la date de clôture de l'exercice 2016 est la suivante :

	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements de l'exercice 2016*	31 décembre 2016
Nombre d'actions composant le capital social	153 576 720	-1 100 000	152 476 720
Nombres d'actions propres	5 522 492	-1 296 025	4 226 467
Nombre d'actions en circulation	148 054 228	196 025	148 250 253

\* Cf. les flux d'achats, de ventes et de levées d'options indiqués ci-dessus.

L'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016, dans sa sixième résolution, a autorisé la Société à opérer sur ses propres actions aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	60 euros par action (hors frais d'acquisition)
Pourcentage de détention maximum	10 % du capital social au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016
Montant maximal des acquisitions	921 460 320 euros

Un contrat de liquidité, signé avec Kepler Capital Markets SA, d'un an, renouvelable par tacite reconduction, conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI d'un montant initial de 3 millions d'euros est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce contrat a notamment pour objet de réduire la volatilité de l'action Plastic Omnium, et donc le risque perçu par les investisseurs.

### Renseignements concernant les rachats opérés depuis le 29 avril 2016

Entre le 29 avril 2016 et le 31 janvier 2017, la Société a acquis 1574588 actions pour une valeur globale de 44 819 849 euros, soit une valeur unitaire de 28,46 euros, dont 1 000 970 actions au titre du contrat de liquidité et 573 618 actions en dehors de ce contrat. Sur cette même période, la Société a cédé dans le cadre du contrat de liquidité 1 026 579 actions pour une valeur de cession globale de 29 459 599 euros, soit une valeur unitaire de 28,70 euros.

Entre le 29 avril 2016 et le 31 janvier 2017, la Société n'a pas acquis d'actions en couverture de ses engagements envers les bénéficiaires d'options, d'actions gratuites et de plans d'épargne d'entreprise.

Au 31 janvier 2017, la Compagnie Plastic Omnium détient 4 160 961 actions propres, soit 2,73 % du capital social, réparées comme suit :

30 276 actions	Contrat de liquidité AMAFI
3 693 874 actions	Allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe
Néant	Annulation
Néant	Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions
436 811 actions	Croissance externe

### Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017

Le présent descriptif a pour objet, en application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'AMF, de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat par la Compagnie Plastic Omnium de ses propres actions, qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires convoquée le 27 avril 2017.

#### Objectifs du programme de rachat

Les objectifs poursuivis par la Compagnie Plastic Omnium dans le cadre de ce programme de rachat d'actions sont les suivants :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat

de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;

- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 avril 2016 dans sa dix-neuvième résolution à caractère extraordinaire ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

#### Modalités

##### Part maximale du capital pouvant être acquise et montant maximal payable par la Compagnie Plastic Omnium

La Compagnie Plastic Omnium dispose de la faculté d'acquérir au maximum et au total 10 % de son capital, soit, à la date du 28 février 2017, 15 247 672 actions de 0,06 euro de valeur nominale chacune.

Compte tenu des 4 226 467 actions propres déjà détenues au 31 décembre 2016, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est en conséquence de 11 021 205. En cas d'annulation ou d'utilisation des actions propres déjà détenues, le montant maximum que la Société serait amenée à déboursier pour acquérir les 15 247 672 actions s'élève à 914 860 320 euros.

En conséquence, le montant cumulé des acquisitions net de frais ne pourra excéder 914 860 320 euros sur la base d'un prix maximum d'achat de 60 euros, tel que prévu dans la sixième résolution proposée aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment.

#### Durée du programme de rachat

Ce programme de rachat pourra être réalisé pendant une durée de dix-huit mois à compter de l'approbation de la sixième résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017, soit jusqu'au 26 octobre 2018.

## Emprunts obligataires

Les principales caractéristiques des émissions obligataires en circulation au 31 décembre 2016 émises par la Société sont indiquées ci-après :

Émetteur	Devise	Coupon	Date initiale d'émission	Échéance	Montant en cours (en millions d'euros)	Place de cotation
Compagnie Plastic Omnium	EUR	3,875 %	04/10/2012	12/12/2018	250	Paris
Compagnie Plastic Omnium	EUR	2,875 %	21/05/2013	29/05/2020	500	Paris

## 7.3 Informations concernant l'actionnariat

### L'action Plastic Omnium

#### Fiche d'information

Code ISIN : FR0000124570

Valeur nominale : 0,06 euro

Valeur éligible au service à règlement différé (SRD)

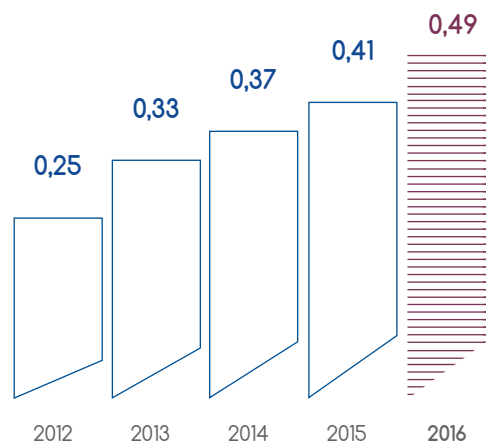
#### Données boursières

<b>Cours au 31 décembre 2016</b>	<b>30,33 euros</b>
Moyenne des derniers cours des 30 dernières séances de Bourse de l'année 2016	29,52 euros
Cours le plus haut durant l'année 2016	31,185 euros le 4 mars 2016
Cours le plus bas durant l'année 2016	24,45 euros le 27 juin 2016
<b>Progression annuelle au 31 décembre 2016</b>	
Plastic Omnium	+3,4 %
SBF 120	+4,7 %
CAC Mid 60	+ 6,7%
Capitalisation boursière au 31 décembre 2016	4 624 619 euros

#### Rémunération des actionnaires

Dividende par action proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2017 : 0,49 euro.

Évolution du dividende par action, en euro, sur cinq ans :

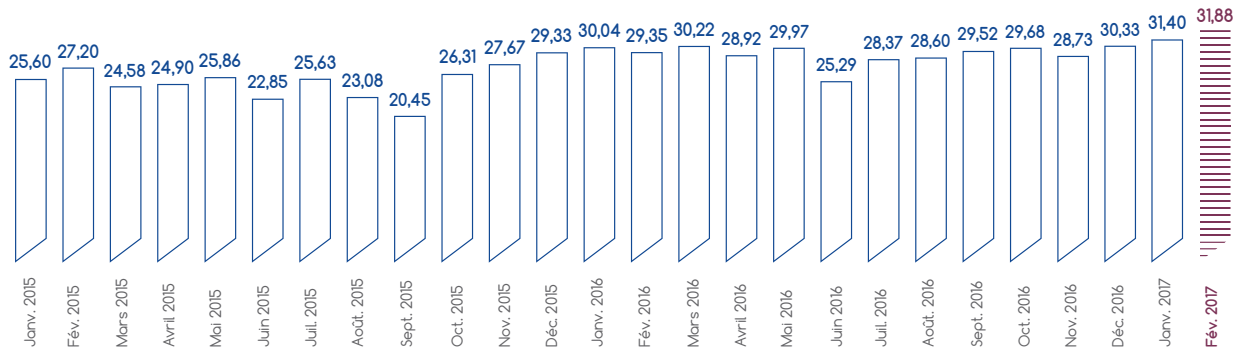


Le délai de prescription des dividendes est de cinq ans. Les dividendes dont le paiement n'a pas été demandé sont reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

## Évolution des cours et du volume des transactions sur l'action Compagnie Plastic Omnium

	Cours le plus haut (en euros)			Cours le plus bas (en euros)			Volume des transactions (moyenne quotidienne)		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Janvier	21,005	25,605	30,605	18,71	21,580	27,830	355 925	240 114	324 906
Février	25,095	27,205	30,055	18,66	25,055	25,880	371 267	211 298	306 916
Mars	27,21	27,380	31,185	24,415	24,540	28,925	311 719	258 106	255 508
Avril	27,91	26,960	30,370	24,025	24,830	28,475	268 292	245 568	193 075
Mai	24,915	26,645	29,970	22,38	24,180	27,965	286 540	198 070	162 434
Juin	25,40	25,830	30,820	22,93	22,855	24,450	179 514	235 133	248 444
Juillet	23,04	26,380	28,555	19,955	22,220	25,135	261 310	271 674	216 069
Août	21,225	26,455	28,750	18,28	22,490	27,530	309 526	199 236	112 144
Septembre	21,095	26,875	29,530	18,825	20,100	27,580	197 293	288 633	215 978
Octobre	19,005	26,510	30,200	16,32	21,220	29,480	369 563	266 072	184 416
Novembre	21,01	27,710	28,945	18,42	25,455	27,675	203 965	172 779	180 723
Décembre	22,615	29,500	30,485	20,035	25,250	28,175	211 235	200 810	175 949

## Évolution du cours de l'action Plastic Omnium par rapport à l'indice SBF 120 du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 28 février 2017





## Répartition de l'actionnariat de la Compagnie Plastic Omnium

Répartition au 31 décembre 2016 du capital social de la Compagnie Plastic Omnium composé de 152 476 720 actions

	31 décembre 2016		31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Burelle SA	57,01	71,91	56,6	73,4	56,6	73,60
Actionnariat salarié	1	1	1,1	1,1	1,2	1,2
Auto-détention	2,77	–	3,6	–	3,8	–
Public	39,22	27,09	38,7	25,5	38,4	25,2
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Au 31 décembre 2016, Burelle SA détenait 57,01 % du capital de la Compagnie Plastic Omnium. À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède 5 % ou plus du capital social.

En France, au 31 décembre 2016, le Plan Épargne Groupe comprenait 1 642 adhérents, détenant 1 526 594 actions de la Compagnie Plastic Omnium, soit 1 % du capital social, achetées sur le marché boursier.

La Compagnie Plastic Omnium a réalisé une enquête sur les titres au porteur identifiables au 31 décembre 2016 faisant ressortir la détention de 10 331 084 actions par des porteurs individuels.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été déclaré à la Société.

## Opérations réalisées en 2016 sur les actions Plastic Omnium par les dirigeants mandataires sociaux

Nom et fonction du mandataire social	Nature de l'opération	Nombre de titres	Montant total
Laurent Burelle Président-Directeur Général	Levée simple	610 000	3 366 800
Jean-Michel Szczerba Co-Directeur Général – Directeur Général Délégué	–	–	–
Paul Henry Lemarié Directeur Général Délégué	Levée vente Levée simple	280 000 90 000	1 203 800 664 200

## Plans d'option d'achat d'actions

### Politique de la Compagnie Plastic Omnium

La Compagnie Plastic Omnium met en place depuis des années des plans d'animation à long terme en faveur des salariés et de ses dirigeants mandataires sociaux, dans un cadre international.

L'objectif de ces attributions est double :

- motiver et associer les grands contributeurs à l'évolution future des résultats du Groupe ;
- renforcer la solidarité et le sentiment d'appartenance de ses managers en cherchant ainsi à les fidéliser dans la durée.

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium, sur proposition du Comité des Rémunérations, consent exclusivement des options d'achat d'actions (stock-options) aux cadres et dirigeants mandataires sociaux que la Société souhaite reconnaître pour leur performance et leur rôle important dans le développement des affaires et dans les projets présents et à venir du Groupe, quelle que soit leur implantation géographique.

Il est procédé à ces attributions après la publication des comptes de l'exercice précédent, conformément à la recommandation AFEP-MEDEF. Dans tous les cas, la décision d'attribution individuelle est conditionnée à la performance rendue au moment de la mise en place du plan.

Les salariés et mandataires sociaux bénéficiaires partagent, avec les actionnaires, la même confiance dans le développement fort et régulier du Groupe.

228 collaborateurs dont 45 % dans les filiales à l'international bénéficient d'au moins un plan de stock-options.

Le Conseil d'Administration attire l'attention des bénéficiaires d'options sur la réglementation en vigueur relative aux personnes en possession « d'informations privilégiées ». Ils s'engagent à prendre connaissance du Code de déontologie boursière qui est joint au règlement des plans de stock-options dont ils bénéficient et à en respecter les dispositions.

## Plans d'options d'achat d'actions de la Compagnie Plastic Omnium

### Plans d'options d'achat d'actions de la Compagnie Plastic Omnium en cours

Au 31 décembre 2016, la Compagnie Plastic Omnium présentait des plans d'options d'achat d'actions dont les principales données sont les suivantes :

<b>Date d'autorisation par l'Assemblée</b>	<b>28/04/2009</b>	<b>28/04/2011</b>
Date du Conseil d'Administration	16/03/2010	06/03/2012
Nombre total de bénéficiaires	124	208
Nombre total d'actions pouvant être achetées	3 375 000	2 668 500
<i>Dont le nombre pouvant être acheté par les dirigeants mandataires sociaux exécutifs :</i>		
• Laurent Burelle	450 000	360 000
• Jean-Michel Szczerba	270 000	240 000
• Paul Henry Lemarié	360 000	180 000
Point de départ d'exercice des options	01/04/2014	21/03/2016
Date d'expiration	31/03/2017	20/03/2019
Prix d'achat (en euros)	2,84	7,37
Nombre d'options exercées au 31/12/2016	1 393 000	1 371 463
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques	1 864 000	330 000
Nombre d'options d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	118 000	967 037
<b>Date d'autorisation par l'Assemblée</b>	<b>25/04/2013</b>	<b>25/04/2013</b>
Date du Conseil d'Administration	23/07/2013	21/07/2015
Nombre total de bénéficiaires	184	172
Nombre total d'actions pouvant être achetées	1 272 000	1 253 000
<i>Dont le nombre pouvant être souscrit ou acheté par les mandataires sociaux :</i>		
• Laurent Burelle	180 000	150 000
• Jean-Michel Szczerba	120 000	150 000
• Paul Henry Lemarié	60 000	-
Point de départ d'exercice des options	07/08/2017	07/08/2019
Date d'expiration	06/08/2020	06/08/2022
Prix d'achat (en euros)	16,17	24,72
Nombre d'options exercées au 31/12/2016	-	-
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques	96 000	24 000
Nombre d'options d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	1 176 000	1 229 000

L'encours des options attribuées par le Conseil d'Administration dans le cadre des autorisations votées par les Assemblées Générales et non encore levées était de 3 490 037 options au

31 décembre 2016 au prix d'achat moyen de 16,29 euros, soit 2,29 % des 152 476 720 actions composant le capital social à cette date.

**Options d'achat d'actions consenties à des salariés non mandataires sociaux du Groupe ou levées durant l'exercice 2016**

	<b>Nombre total d'options attribuées</b>	<b>Prix moyen pondéré (en euros)</b>	<b>Date d'échéance</b>
Options consenties par la Compagnie Plastic Omnium, aux dix salariés <sup>(1)</sup> dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé		Sans objet, aucune option d'achat d'action ayant été consentie au cours de l'exercice 2016	

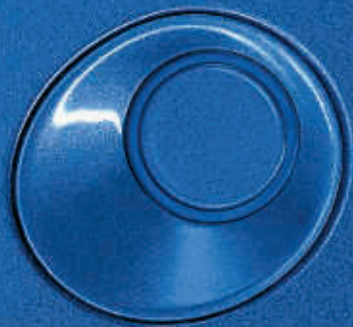
(1) Salariés non mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium compris dans le périmètre d'attribution des options.

	<b>Nombre total d'actions achetées</b>	<b>Prix moyen pondéré (en euros)</b>
Options détenues sur la Compagnie Plastic Omnium, levées par les dix salariés <sup>(1)</sup> dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé		
• Plan du 16/03/2010	201 000	2,84
• Plan du 06/03/2012	228 000	7,38

(1) Salariés non mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium compris dans le périmètre d'attribution des options.



08 |  
ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE MIXTE



## 8.1 Ordre du jour

### Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Deuxième résolution : Affectation du résultat et fixation du dividende
- Troisième résolution : Conventions et engagements réglementés conclus au cours de l'exercice – Approbation des modifications d'une convention existante avec la Société Burelle SA
- Quatrième résolution : Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés – Anciennes conventions s'étant poursuivies au cours de l'exercice
- Cinquième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Sixième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond
- Septième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Mme Anne Asensio
- Huitième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Vincent Labruyère
- Neuvième résolution : Nomination d'un nouvel Administrateur (Mme Félicie Burelle)
- Dixième résolution : Nomination d'un nouvel Administrateur (Mme Cécile Moutet)
- Onzième résolution : Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration
- Douzième résolution : Principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs
- Treizième résolution : Vote impératif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général
- Quatorzième résolution : Vote impératif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué
- Quinzième résolution : Vote impératif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué

### Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Seizième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec maintien du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits
- Dix-septième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits
- Dix-huitième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits
- Dix-neuvième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en application des 16<sup>e</sup> à 18<sup>e</sup> résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale
- Vingtième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail
- Vingt et unième résolution : Mise en harmonie de l'article 4 « Siège social » des statuts de la Société relatif au transfert du Siège social
- Vingt-deuxième résolution : Modification de l'article 16 « Assemblées d'actionnaires » des statuts en vue d'autoriser le vote électronique et la signature électronique
- Vingt-troisième résolution : Pouvoirs pour les formalités

## 8.2 Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017

### Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

#### Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des rapports du Conseil d'Administration, du Président du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes dudit exercice social tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et desquels il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net d'un montant de 46 669 713 euros.

#### Deuxième résolution : Affectation du résultat et fixation du dividende

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice net de 46 669 713 euros et que le report à nouveau est de 1 087 745 900 euros, décide l'affectation de la somme nette représentant un montant de 1 134 415 613 euros telle qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

	En euros
Total à affecter	1 134 415 613
Affectation :	
Dividende net distribué au titre de l'exercice 2016	74 713 593
Report à nouveau	1 059 702 020
Total affecté	1 134 415 613

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende net pour l'exercice 2016 à 0,49 euro par action. L'intégralité de cette distribution est éligible, pour les personnes physiques domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le détachement du coupon interviendra le 3 mai 2017.

Ce dividende sera mis en paiement à la date fixée par le Conseil d'Administration, soit le 5 mai 2017.

Les dividendes non versés en raison des actions propres qui seraient détenues par la Compagnie Plastic Omnium au moment de leur mise en paiement seraient affectés au report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à la loi, des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, dividendes non versés sur actions propres déduits. Les informations indiquées ci-après tiennent compte de la division par trois de la valeur nominale de l'action intervenue le 10 septembre 2013.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties (en euros)	Dividende net (en euro)
2013*	147 714 484 actions ayant donné droit à dividende	48 745 780	0,33
2014*	148 197 149 actions ayant donné droit à dividende	54 832 945	0,37
2015*	147 589 746 actions ayant donné droit à dividende	60 511 796	0,41

\* Les distributions au titre des exercices clos les 31 décembre 2013, 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015 étaient éligibles à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

#### Troisième résolution : Conventions et engagements réglementés conclus au cours de l'exercice – Approbation des modifications d'une convention existante avec la Société Burelle SA

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés qui lui a été présenté, approuve les modifications apportées à la convention de prestations de services de la Direction Générale du Groupe conclue avec la société Burelle SA décidées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 conformément aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

#### Quatrième résolution : Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés – Anciennes conventions s'étant poursuivies au cours de l'exercice

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte des informations mentionnées dans ce rapport concernant la poursuite au cours de l'exercice de conventions conclues au cours d'exercices antérieurs.

### **Cinquième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et desquels il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net part du Groupe de 312 112 milliers d'euros.

### **Sixième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à acquérir les actions de la Société, dans les conditions prévues aux dispositions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Plastic Omnium par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 avril 2016 dans sa dix-neuvième résolution à caractère extraordinaire ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché ;

et selon les modalités suivantes :

- le nombre maximum d'actions acquises par la Société ne pourra excéder 10 % du capital social au jour de la présente

décision, représentant à ce jour un nombre maximum de 15 247 672 actions ;

- le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 60 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Au 31 décembre 2016, la Société détenait 4 226 467 actions propres. En cas d'annulation ou d'utilisation de ces actions propres, le montant maximum que la Société serait amenée à déboursier pour acquérir 15 247 672 actions s'élève à 914 860 320 euros.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, sauf en période d'offre publique visant la Société.

La présente autorisation prend effet à l'issue de la présente Assemblée pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour ; elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016 dans sa sixième résolution pour sa partie non utilisée.

À moins qu'elle ne le constate par elle-même, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration le pouvoir d'ajuster le nombre maximum d'actions pouvant être acquises et le prix maximal d'achat susvisé afin de tenir compte, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action dans la limite du plafond de 10 % du capital et du montant de 914 860 320 euros mentionné ci-dessus.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations notamment auprès de l'Autorité des marchés financiers et de toute autre autorité qui s'y substituerait et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

### **Septième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Mme Anne Asensio**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Mme Anne Asensio. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2020 à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

### **Huitième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Vincent Labryère**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelé, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de M. Vincent Labryère. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2020 à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

### **Neuvième résolution : Nomination d'un nouvel Administrateur (Mme Félicie Burelle)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer Mme Félicie Burelle en adjonction aux membres actuellement en fonction, en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

### **Dixième résolution : Nomination d'un nouvel Administrateur (Mme Cécile Moutet)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer Mme Cécile Moutet en adjonction aux membres actuellement en fonction, en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

### **Onzième résolution : Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de porter le montant global annuel des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration de 460 000 euros à 580 000 euros.

Cette décision applicable à l'exercice en cours sera maintenue jusqu'à nouvelle décision.

### **Douzième résolution : Principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, en application de l'article L. 225-37-2 du Code de commerce, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels

composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables, en raison de leur mandat, aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs, tels que détaillés dans le rapport joint au rapport mentionné aux articles L. 225-100 et L. 225-102 du Code de commerce, présenté dans le document de référence.

### **Treizième résolution : Vote impératif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général**

L'Assemblée Générale, conformément à la recommandation du § 26 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de novembre 2016, lequel constitue le code de référence de la Compagnie Plastic Omnium en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un vote favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général, tels que présentés dans le document de référence.

### **Quatorzième résolution : Vote impératif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué**

L'Assemblée Générale, conformément à la recommandation du § 26 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de novembre 2016, lequel constitue le code de référence de la Compagnie Plastic Omnium en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un vote favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, tels que présentés dans le document de référence.

### **Quinzième résolution : Vote impératif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué**

L'Assemblée Générale, conformément à la recommandation du § 26 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de novembre 2016, lequel constitue le code de référence de la Compagnie Plastic Omnium en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un vote favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, tels que présentés dans le document de référence.



## Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

### Seizième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec maintien du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes, et conformément aux dispositions du Code de commerce, notamment aux articles L. 225-127 à L. 225-129-6, L. 225-132, L. 225-134, L. 228-91 et L. 228-92 du Code de commerce :

- délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par les dispositions légales, sa compétence pour procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre ;
- fixe comme suit les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence :
  - le montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, immédiatement ou à terme, en vertu de la présente délégation est limité à un montant nominal d'un million d'euros ou à la contre-valeur de ce montant à la date de décision d'émission en cas d'émission en une autre devise ou en une unité de comptes fixée par référence à plusieurs devises, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième résolutions sous réserve de leur adoption par l'Assemblée,
  - à ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital,
  - le montant global des titres de créances sur la Société qui pourront résulter de la présente délégation sera limité à un montant nominal de sept cent cinquante millions d'euros ou la contre-valeur de ce montant à la date de la décision d'émission pour la contre-valeur en devises, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres de créance qui seront émis en vertu des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième résolutions de la présente Assemblée, sous réserve de leur adoption par l'Assemblée ;
- fixe à vingt-six mois à compter de la date de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation et prend acte que cette délégation prive d'effet, à compter de ce jour, toute délégation antérieure ayant le même objet ;
- en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation :
  - décide que les actionnaires pourront exercer, dans les conditions prévues par la loi, leur droit préférentiel de souscription ; en outre, le Conseil d'Administration pourra instituer au profit des actionnaires un droit de souscription à titre réductible qui s'exercera proportionnellement aux droits de souscription dont ils disposent dans la limite de leurs demandes,
  - décide que, si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans l'ordre qu'il estimera opportun, chacune des facultés offertes par l'article L. 225-134 du Code de commerce, ou certaines d'entre elles seulement,
  - constate, en tant que de besoin, que cette délégation susvisée emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à terme à des actions de la Société susceptibles d'être émises en vertu de la présente résolution, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières donnent droit ;
- décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation de compétence et, notamment, à l'effet de fixer les conditions d'émission, de souscription et de libération, de constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent et de procéder à la modification corrélative des statuts et de :
  - fixer, s'il y a lieu, les modalités d'exercice des droits attachés aux actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créances à émettre, déterminer les modalités d'exercice des droits, le cas échéant, notamment, à conversion, échange, remboursement, y compris par remise d'actifs de la Société tels que des valeurs mobilières déjà émises par la Société,
  - décider, en cas d'émission de titres d'emprunt, y compris de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance visées à l'article L. 228-91 du Code de commerce, de leur caractère subordonné ou non et, le cas échéant, de leur rang de subordination conformément aux dispositions de l'article L. 228-97 du Code de commerce, fixer leur taux d'intérêt, notamment intérêt à taux fixe ou variable ou à coupon zéro ou indexé, leur durée déterminée ou indéter-

minée et les autres modalités d'émission, fixer les conditions dans lesquelles ces titres donneront accès au capital de la Société,

- à sa seule initiative, imputer les frais d'augmentation de capital sur les montants des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation de capital,
- fixer et procéder à tous ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société, notamment en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attributions gratuites d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute opération portant sur les capitaux propres, et fixer les modalités dans lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital et procéder à toute modification corrélative des statuts,
- et, d'une manière générale, passer toute convention notamment pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et décisions, effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ou consécutives aux augmentations de capital réalisées.

**Dix-septième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes, et conformément aux dispositions du Code de commerce, notamment aux articles L. 225-127 à L. 225-129-2, L. 225-129-5 et L. 225-129-6, L. 225-134 à L. 225-148, L. 228-91 et L. 228-92 :

1. délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par les dispositions légales, sa compétence pour procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en

toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, et par offre au public l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre ; les offres publiques, décidées en vertu de la présente résolution, pourront être associées, dans le cadre d'une même émission ou de plusieurs émissions réalisées simultanément, à des offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, décidées en application de la dix-huitième résolution soumise à la présente Assemblée Générale.

2. fixe comme suit les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence :

- le montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, immédiatement ou à terme, en vertu de la présente délégation est limité à un montant nominal d'un million d'euros ou à la contre-valeur de ce montant à la date de décision d'émission en cas d'émission en une autre devise ou en une unité de comptes fixée par référence à plusieurs devises, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des seizième, dix-huitième et dix-neuvième résolutions sous réserve de leur adoption par l'Assemblée,

- à ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital,

- le montant global des titres de créances sur la Société qui pourront résulter de la présente délégation sera limité à un montant nominal de sept cent cinquante millions d'euros ou la contre-valeur de ce montant à la date de la décision d'émission pour la contre-valeur en devises, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres de créance qui seront émis en vertu des seizième, dix-huitième et dix-neuvième résolutions de la présente Assemblée, sous réserve de leur adoption par l'Assemblée ;

3. fixe à vingt-six mois à compter de la date de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation et prend acte que cette délégation prive d'effet, à compter de ce jour, toute délégation antérieure ayant le même objet ;

4. décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente résolution, en laissant toutefois au Conseil d'Administration, en application de l'article L. 225-135 al. 5 du Code de commerce, la faculté de conférer aux actionnaires, pendant un délai et selon les modalités qu'il fixera en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables, et pour tout ou partie d'une émission effectuée, un délai de priorité de souscription ne donnant pas lieu à la création de droits négociables et qui devra s'exercer proportionnellement au nombre des actions possédées par chaque actionnaire et pourra être éventuellement complétée par une souscription à titre réductible ;

5. décide que si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, et si le Conseil d'Administration en a décidé la possibilité, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans l'ordre qu'il estimera opportun, chacune des facultés offertes par l'article L. 225-134 du Code de commerce ;
6. constate, en tant que de besoin, que la présente délégation emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à terme à des actions de la Société susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs donnent droit ;
7. décide que, conformément à l'article L. 225-136 du Code de commerce :
  - le prix d'émission des actions sera au moins égal au minimum fixé par les lois et règlements en vigueur au moment de l'utilisation de la présente délégation,
  - le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée le cas échéant de la somme susceptible d'être perçue par elle soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au prix de souscription minimum défini à l'alinéa précédent,
  - la conversion, le remboursement ou généralement la transformation en actions de chaque valeur mobilière donnant accès au capital se fera, compte tenu de la valeur nominale de ladite valeur mobilière, en un nombre d'actions tel que la somme perçue par la Société, pour chaque action, soit au moins égale au prix de souscription minimum tel que défini pour l'émission des actions, dans cette même résolution ;
8. décide, en cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, que le Conseil d'Administration disposera, dans les conditions fixées à l'article L. 225-148 du Code de commerce et dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission ;
9. décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation de compétence et, notamment, à l'effet de fixer les conditions d'émission, de souscription et de libération, de constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent et de procéder à la modification corrélative des statuts et de :
  - fixer, s'il y a lieu, les modalités d'exercice des droits attachés aux actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créances à émettre, déterminer les modalités d'exercice des droits, le cas échéant, notamment, à conversion, échange, remboursement, y compris par remise d'actifs de la Société tels que des valeurs mobilières déjà émises par la Société,
  - décider, en cas d'émission de titres d'emprunt, y compris de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance visées à l'article L. 228-91 du Code de commerce, de leur caractère subordonné ou non et, le cas échéant, de leur rang de subordination conformément aux dispositions de l'article L. 228-97 du Code de commerce, fixer leur taux d'intérêt, notamment intérêt à taux fixe ou variable ou à coupon zéro ou indexé, leur durée déterminée ou indéterminée et les autres modalités d'émission, fixer les conditions dans lesquelles ces titres donneront accès au capital de la Société ou des sociétés dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital,
  - à sa seule initiative, imputer les frais d'augmentation de capital sur les montants des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation de capital,
  - fixer et procéder à tous ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société, notamment en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attributions gratuites d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute opération portant sur les capitaux propres, et fixer les modalités dans lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital et procéder à toute modification corrélative des statuts,
  - et, d'une manière générale, passer toute convention notamment pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et décisions, effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ou consécutives aux augmentations de capital réalisées.

**Dix-huitième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes, et conformément aux dispositions du Code de commerce, notamment aux articles L. 225-127 à L. 225-129-2, L. 225-129-5 et L. 225-129-6, L. 225-134 à L. 225-148 et L. 228-91 et L. 228-92 :

1. délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par les dispositions légales, sa compétence pour procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre par la Société. Les offres visées au II de l'article 411-2 du Code monétaire et financier, décidées en vertu de la présente résolution, pourront être associées, dans le cadre d'une émission ou de plusieurs émissions réalisées simultanément, à des offres au public décidées en vertu de la dix-septième résolution soumise à la présente Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration pourra déléguer, dans les conditions fixées par la loi, le pouvoir de décider la réalisation de l'émission ainsi que celui d'y surseoir ;

2. fixe comme suit les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence :

- le montant nominal total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation est limité à un montant d'un million d'euros, ou à la contre-valeur de ce montant à la date de la décision d'émission en cas d'émission en une autre devise ou en une unité de comptes fixée par référence à plusieurs devises, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des seizième, dix-septième et dix-neuvième résolutions sous réserve de leur adoption par l'Assemblée,
- à ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, le montant global des titres de créances sur la Société qui pourront résulter de la présente résolution ne pourra pas dépasser le plafond de sept cent cinquante millions d'euros ou à sa contre-valeur en devises étrangères à la date de la décision d'émission, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres de créance qui seront émis en vertu des seizième, dix-septième et dix-neuvième résolutions de la présente Assemblée, sous réserve de leur adoption par l'Assemblée.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce, l'émission de titres de capital sera limitée, en tout état de cause, à 10 % du capital social par an apprécié à la date d'émission ;

3. fixe à vingt-six mois à compter de la date de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation et prend acte que cette délégation prive d'effet, à compter de ce jour, toute délégation antérieure ayant le même objet ;
4. décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres émis dans le cadre de la présente résolution ;
5. constate, en tant que de besoin, que la présente délégation emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à terme à des actions de la Société, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières donnent droit ;

6. décide que, conformément à l'article L. 225-136 du Code de commerce :

- le prix d'émission des actions sera au moins égal au minimum fixé par les lois et règlements en vigueur au moment de l'utilisation de la présente délégation,
- le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée le cas échéant de la somme susceptible d'être perçue par elle, soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au prix de souscription minimum défini à l'alinéa précédent,
- la conversion, le remboursement ou généralement la transformation en actions de chaque valeur mobilière donnant accès au capital se fera, compte tenu de la valeur nominale de ladite valeur mobilière, en un nombre d'actions tel que la somme perçue par la Société, pour chaque action, soit au moins égale au prix de souscription minimum tel que défini pour l'émission des actions, dans cette même résolution ;

7. décide que, si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité d'une émission de valeurs mobilières, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans l'ordre qu'il déterminera, l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :

- limiter l'émission au montant des souscriptions étant précisé qu'en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières dont le titre primaire est une action, le montant des souscriptions devra atteindre au moins les trois-quarts de l'émission décidée,
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits ;

8. décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation de compétence et, notamment, à l'effet de fixer les conditions d'émission, de souscription et de libération, de constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent et de procéder à la modification corrélative des statuts et de :

- fixer, s'il y a lieu, les modalités d'exercice des droits attachés aux actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créances à émettre, déterminer les modalités d'exercice des droits, le cas échéant, notamment, à conversion, échange, remboursement, y compris par remise d'actifs de la Société tels que des valeurs mobilières déjà émises par la Société,
- décider, en cas d'émission de titres d'emprunt, y compris de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance visées à l'article L. 228-91 du Code de commerce, de leur caractère subordonné ou non et, le cas échéant, de leur rang de subordination conformément aux dispositions de l'article L. 228-97 du Code de commerce, fixer leur taux d'intérêt, notamment intérêt à taux fixe ou variable ou à coupon zéro ou indexé, leur durée déterminée ou indéterminée et les autres modalités d'émission, fixer les conditions dans lesquelles ces titres donneront accès au capital de la Société,

- à sa seule initiative, imputer les frais d'augmentation de capital sur les montants des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation de capital,
- fixer et procéder à tous ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société, notamment en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attributions gratuites d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute opération portant sur les capitaux propres, et fixer les modalités dans lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital et procéder à toute modification corrélative des statuts,
- et, d'une manière générale, passer toute convention notamment pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et décisions, effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ou consécutives aux augmentations de capital réalisées.

### **Dix-neuvième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en application des seizième à dix-huitième résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code commerce :

1. délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi et la réglementation applicable, sa compétence pour décider d'augmenter le nombre de titres ou de valeurs mobilières à émettre en cas d'émission de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les délais et limites prévus par la réglementation applicable au jour de l'émission (à ce jour, dans les trente jours de la clôture de la souscription et dans la limite de 15 % de l'émission initiale) et sous réserve des plafonds prévus dans la résolution en application de laquelle l'émission est décidée ;
2. fixe à vingt-six mois à compter du jour de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation et prend acte que cette délégation prive d'effet, à compter de ce jour, toute délégation antérieure ayant le même objet.

**Vingtième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant en application des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce et des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail :

- autorise le Conseil d'Administration, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des adhérents à un ou plusieurs plans d'épargne entreprise ou de groupe établis par la Société et/ou les entreprises françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce et de l'article L. 3344-1 du Code du travail ;
  - supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente délégation ;
  - fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette délégation ;
  - limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3 % du montant du capital social atteint lors de la décision du Conseil d'Administration de réalisation de cette augmentation, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital. À ce montant s'ajoutera, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions ordinaires à émettre pour préserver, conformément à la loi et aux éventuelles stipulations contractuelles applicables prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des titres de capital de la Société ;
- décide que le prix des actions à émettre, en application de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des vingt séances de Bourse précédant la décision du Conseil d'Administration relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne ;
  - décide, en application des dispositions de l'article L.3332-21 du Code du travail, que le Conseil d'Administration pourra prévoir l'attribution aux bénéficiaires définis au premier paragraphe ci-dessus, à titre gratuit, d'actions à émettre ou déjà émises ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société à émettre ou déjà émis, au titre (i) de l'abondement qui pourra être versé en application des règlements de plans d'épargne d'entreprise ou de groupe, et/ou (ii), le cas échéant, de la décote ;
  - prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Le Conseil d'Administration pourra ou non mettre en œuvre la présente délégation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

**Vingt et unième résolution : Mise en harmonie de l'article 4 « Siège social » des statuts de la Société relatif au transfert du Siège social**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de mettre en conformité l'alinéa 2 de l'article 4 « Siège social » des statuts de la Société avec les dispositions de la loi n° 2016-1691 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite loi Sapin II et de le modifier en conséquence comme suit le reste de l'article demeurant inchangé :

« Il pourra être transféré en tout autre lieu sur le territoire français par décision du Conseil d'Administration, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. »

## Vingt-deuxième résolution : Modification de l'article 16 « Assemblées d'actionnaires » des statuts en vue d'autoriser le vote électronique et la signature électronique

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier l'article 16 « Assemblées d'actionnaires » des statuts de la Société afin de préciser les modalités de participation et de vote aux assemblées générales de la Société de la façon suivante, le reste de l'article demeurant inchangé :

- insertion avant le sixième alinéa du titre suivant :  
« Vote à distance par correspondance (y compris électronique) et par procuration » ;
  - ajout du paragraphe suivant au sixième alinéa :  
« Toutefois, l'actionnaire peut utiliser le formulaire électronique de vote à distance proposé sur le site de la Société consacré à cet effet, s'il parvient à la Société la veille de la réunion de l'Assemblée Générale au plus tard à 15 heures, heure de Paris. Ce formulaire électronique comporte la signature électronique dans les conditions prévues au présent article. » ;
  - insertion des deux nouveaux alinéas suivants après le sixième alinéa :
7. Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut en outre se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix. La notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut être faite par voie électronique.

8. Le formulaire de vote à distance et la procuration donnée par un actionnaire sont signés par celui-ci, le cas échéant, par un procédé de signature électronique sécurisée au sens de l'article 1367 du code civil, ou par un procédé de signature électronique arrêté par le Conseil d'Administration consistant en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel il s'attache. » ;
- insertion des deux nouveaux alinéas suivants avant le septième alinéa (qui deviendrait l'alinéa neuf en cas d'insertion des deux alinéas précédents et l'alinéa onze en cas d'insertion des deux alinéas suivants) :  
« Participation aux assemblées par des moyens de télétransmission
9. Si le Conseil d'Administration le permet au moment de la convocation de l'Assemblée, les actionnaires pourront participer à l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication, y compris Internet, permettant son identification dans les conditions et suivant les modalités fixées par la réglementation en vigueur.
10. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée en utilisant ces moyens. »

## Vingt-troisième résolution : Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

## 8.3 Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 27 avril 2017

### Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

#### Approbation des comptes annuels de l'exercice 2016 (1<sup>re</sup> résolution)

La **1<sup>re</sup> résolution** soumet à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qui se soldent par un bénéfice de 46 669 713 euros.

Nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices, les distributions de dividendes ont été les suivantes. Les informations indiquées ci-après tiennent compte de la division par trois de la valeur nominale de l'action intervenue le 10 septembre 2013.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties (en euros)	Dividende net (en euros)
2013*	147 714 484 actions ayant donné droit à dividende	48 745 780	0,33
2014*	148 197 149 actions ayant donné droit à dividende	54 832 945	0,37
2015*	147 589 746 actions ayant donné droit à dividende	60 511 796	0,41

\* Les distributions au titre des exercices clos les 31 décembre 2013, 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015 étaient éligibles à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale l'affectation suivante :

	En euros
Total à affecter	1 134 415 613
Affectation :	
Dividende net distribué au titre de l'exercice 2016	74 713 593
Report à nouveau	1 059 702 020
<b>Total affecté</b>	<b>1 134 415 613</b>

#### Approbation de la convention réglementée visée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes (3<sup>e</sup> résolution)

La **3<sup>e</sup> résolution** a pour objet de soumettre à votre approbation, conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, la convention visée au rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées conclues par la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2016.

#### Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2016 (2<sup>e</sup> résolution)

La **2<sup>e</sup> résolution** a pour objet l'affectation du résultat et la fixation du montant du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

	En euros
Compte tenu du report à nouveau au 31 décembre 2016 de	1 087 745 900
Et du bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2016 arrêté à	46 669 713
Le total à répartir s'élève à	1 134 415 613

Si l'Assemblée Générale approuve cette résolution, le dividende net pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 sera fixé à 0,49 euro par action, soit un montant total de dividende net distribué de 74 713 593 euros.

Lors de la mise en paiement, le dividende correspondant aux actions propres détenues par la Société serait affecté au poste « Autres réserves ».

Le dividende à payer sera détaché le 3 mai 2017 et sera mis en paiement le 5 mai 2017.

L'intégralité de cette distribution est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au paragraphe 3-2° de l'article 158 du Code général des impôts.

#### Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé (4<sup>e</sup> résolution)

La **4<sup>e</sup> résolution** a pour objet, conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, la constatation des conventions visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées poursuivies par la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2016.

#### Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2016 (5<sup>e</sup> résolution)

La **5<sup>e</sup> résolution** soumet à votre approbation les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qui se soldent par un bénéfice net consolidé part du Groupe de 312 112 milliers d'euros.



## Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société (6<sup>e</sup> résolution)

L'Assemblée Générale du 28 avril 2016 a autorisé la Société à opérer sur ses propres actions aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	60 euros par action
Pourcentage de détention maximum	10 % du capital social
Montant maximal des acquisitions	921 460 320 euros

Entre le 29 avril 2016 et le 31 janvier 2017, la Société a :

- acquis 1 574 588 actions pour une valeur globale de 44 819 849 euros, soit une valeur unitaire de 28,46 euros, dont 1 000 970 actions au titre du contrat de liquidité et 573 618 actions en dehors de ce contrat ;
- cédé dans le cadre du contrat de liquidité 1 026 579 actions pour une valeur de cession globale de 29 459 599 euros, soit une valeur unitaire de 28,70 euros.

Le bilan détaillé des opérations réalisées et le descriptif de l'autorisation soumise à votre vote figurent au chapitre « Rachat par la Société de ses propres actions » du rapport du Conseil d'Administration.

L'autorisation, conférée par l'Assemblée Générale du 28 avril 2016, d'opérer en Bourse sur les actions de la Société arrive à expiration le 27 octobre 2017.

Il vous est aujourd'hui proposé de conférer au Conseil d'Administration une nouvelle autorisation d'opérer sur les actions de la Société pour une durée de dix-huit mois.

Les achats d'actions permettent l'animation du cours sur la Bourse de Paris par un prestataire d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de l'AMAFI, et l'annulation ultérieure des titres afin d'améliorer la rentabilité des fonds propres et le résultat par action.

Les achats peuvent également permettre des opérations de croissance externe, de mettre en place des programmes destinés aux salariés ou aux dirigeants mandataires sociaux, des plans d'option d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions, ainsi que de mettre en œuvre toute pratique de marché admise par les autorités de marché.

Cette résolution n'est pas utilisable en période d'offre publique visant la Société.

Nous vous proposons de renouveler cette autorisation dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	60 euros par action
Pourcentage de détention maximum	10 % du capital social
Montant maximal des acquisitions	914 860 320 euros

## Renouvellement du mandat de deux Administrateurs (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> résolutions)

Il est proposé à l'Assemblée Générale de renouveler, pour la durée statutaire de trois ans, les mandats d'Administrateur de Mme Anne Asensio et de M. Vincent Labruyère.

Leur mandat prendrait fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2020 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Les notices biographiques de Mme Anne Asensio et de M. Vincent Labruyère figurent dans le document de référence au paragraphe 2.1.1.1 – Composition du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, après avis du Comité des Nominations, a considéré que Mme Anne Asensio et M. Vincent Labruyère pouvaient être qualifiés d'Administrateurs indépendants au regard du Code AFEP-MEDEF.

## Nomination de deux administrateurs (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> résolutions)

Il est proposé à l'Assemblée Générale de nommer aux fonctions d'Administrateur Mme Félicie Burelle et Mme Cécile Moutet, pour la durée statutaire de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée en 2020 à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Les notices biographiques de Mme Félicie Burelle et celle de Mme Cécile Moutet figurent dans le document de référence au paragraphe 2.1.1.1 – Composition du Conseil d'Administration.

## Fixation du montant des jetons de présence (11<sup>e</sup> résolution)

La **11<sup>e</sup> résolution** propose à l'Assemblée Générale de porter le montant des jetons de présence attribués aux membres du Conseil d'Administration à 580 000 euros à compter de l'exercice 2017.

## Définition des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs (12<sup>e</sup> résolution)

La **12<sup>e</sup> résolution** soumet au vote de l'Assemblée Générale les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération du Président-Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués, en application de l'article L. 225-37-2 du Code de commerce dont le détail figure dans la partie 2.2 du document de référence.

### **Vote impératif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués (13<sup>e</sup> à 15<sup>e</sup> résolutions)**

Les **13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> résolutions** soumettent au vote de l'Assemblée Générale les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 au Président-Directeur Général, M. Laurent Burelle, au Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, M. Jean-Michel Szczerba, et au Directeur Général Délégué, M. Paul Henry Lemarié, conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF. Le détail de ces éléments de rémunération figure dans la partie 2.2 du document de référence.

### **Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

#### **Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec maintien du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société (16<sup>e</sup> résolution)**

La délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 30 avril 2015, à l'effet d'émettre des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, arrive à échéance le 29 juin 2017.

La **16<sup>e</sup> résolution** a pour objet de renouveler cette délégation afin de donner au Conseil d'Administration, comme précédemment, la souplesse nécessaire pour procéder, en cas de besoin, aux émissions les mieux adaptées aux possibilités du marché.

Cette délégation de compétence porte sur les émissions avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société émises à titre onéreux ou gratuit, régies par les articles L. 228-91 et suivants du Code de commerce.

Elle serait renouvelée pour une même durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale et aurait pour conséquence de priver d'effet, à compter de cette même date, toute délégation antérieure ayant le même objet.

Dans l'hypothèse d'une émission de valeurs mobilières donnant accès à terme à des actions nouvelles, la décision de l'Assemblée Générale emporterait renonciation par les actionnaires à la souscription des actions susceptibles d'être obtenues à partir des titres initialement émis.

Cette autorisation serait renouvelée pour un montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu de la présente délégation d'un million d'euros, étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième résolutions.

À ce plafond s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

La présente délégation de compétence couvrirait également l'autorisation d'émission, dans les conditions précisées ci-dessus, de valeurs mobilières donnant accès à des titres de créance pour un montant nominal maximal de sept cent cinquante millions d'euros étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des titres de créances susceptibles d'être émis en vertu des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième résolutions.

Sur ces bases, le Conseil d'Administration serait autorisé à procéder à ces émissions, en une ou plusieurs fois, au mieux des intérêts de la Société et des actionnaires, et pourrait, conformément à la loi, instituer au profit des actionnaires un droit de souscription à titre réductible.

Le Conseil d'Administration serait autorisé à réaliser des émissions de bons de souscription d'actions de la Société par offre de souscription mais également par attribution gratuite aux propriétaires d'actions anciennes.

Enfin, le Conseil d'Administration aurait compétence pour imputer l'ensemble des frais d'émission des titres réalisée en vertu de cette résolution sur les montants des primes d'augmentation de capital correspondantes, et de prélever sur ces primes les sommes nécessaires pour doter la réserve légale.

**Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation (17<sup>e</sup> résolution)**

La **17<sup>e</sup> résolution** permettrait de conférer au Conseil d'Administration la compétence d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs fois, des actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par offre au public, à concurrence d'un montant maximal nominal d'un million d'euros, étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des seizième, dix-huitième et dix-neuvième résolutions.

À ce plafond s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette résolution permettrait également au Conseil d'Administration d'émettre, dans les conditions précisées ci-dessus, des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créance pour un montant nominal maximal de sept cent cinquante millions d'euros étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des titres de créances susceptibles d'être émis en vertu des seizième, dix-huitième et dix-neuvième résolutions, et selon les mêmes modalités que celle prévues dans la seizième résolution, sous réserve des spécificités énoncées ci-après :

- le prix d'émission des actions émises directement sera au moins égal au minimum prévu par les dispositions réglementaires applicables au jour de l'émission, soit la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de Bourse sur le marché Euronext Paris précédant sa fixation, diminuée de la décote de 5 % prévue par la législation, après correction de cette moyenne, s'il y a lieu, pour tenir compte de la différence entre les dates de jouissance, étant précisé qu'en cas d'émission de bons de souscription d'actions, la somme reçue par la Société lors de la souscription des bons sera prise en compte dans le calcul ;

- le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par elle soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission des valeurs mobilières, au moins égale au prix de souscription défini ci-dessus ;
- enfin, la conversion, le remboursement ou généralement la transformation de toute obligation convertible, remboursable ou autrement transformable en actions, se fera, compte tenu de la valeur nominale de l'obligation, en un nombre d'actions tel que la somme perçue par la Société soit au moins égale au prix de souscription minimum défini ci-dessus pour chaque action émise.

En fonction de ces éléments, le Conseil d'Administration aurait la compétence pour fixer le prix d'émission des titres et, le cas échéant, les modalités de rémunération des titres de créance, au mieux des intérêts de la Société et des actionnaires en tenant compte de tous les paramètres en cause.

Le Conseil d'Administration pourrait imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et effectuer sur ces primes les prélèvements nécessaires pour doter la réserve légale.

Le Conseil d'Administration aurait, en application de l'article L. 225-135 2<sup>e</sup> alinéa du Code de commerce, la faculté de conférer aux actionnaires, pendant un délai et selon les modalités qu'il déterminerait en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables, et pour tout ou partie d'une émission effectuée, une priorité de souscription ne donnant pas lieu à la création de droits négociables et qui devrait s'exercer proportionnellement au nombre des actions possédées par chaque actionnaire.

La décision de l'Assemblée emporterait de plein droit renonciation par les actionnaires à la souscription des actions pouvant être obtenues à partir des valeurs mobilières donnant accès au capital.

En cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, le Conseil d'Administration disposerait, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission.

Cette délégation aurait une durée de 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale et aurait pour conséquence de priver d'effet, à compter de cette même date, toute délégation antérieure ayant le même objet.

**Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (18<sup>e</sup> résolution)**

La **18<sup>e</sup> résolution** permettrait de conférer au Conseil d'Administration la compétence d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs, fois, des actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, à concurrence d'un montant maximal nominal d'un million d'euros, étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des seizième, dix-septième et dix-neuvième résolutions.

À ce plafond s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs d'options de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette résolution permettrait également au Conseil d'Administration d'émettre, dans les conditions précisées ci-dessus, des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créance pour un montant nominal maximal de sept cent cinquante millions d'euros étant précisé que sur ce montant s'imputerait le montant nominal des titres de créances susceptibles d'être émis en vertu des seizième, dix-septième et dix-neuvième résolutions, et selon les mêmes modalités que celle prévues dans la seizième résolution, sous réserve des spécificités énoncées ci-après :

- le prix d'émission des actions émises directement sera au moins égal au minimum prévu par les dispositions réglementaires applicables au jour de l'émission, soit la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de Bourse sur le marché Euronext Paris précédant sa fixation, diminuée de la décote de 5 % prévue par la législation, après correction de cette moyenne, s'il y a lieu, pour tenir compte de la différence entre les dates de jouissance, étant précisé qu'en cas d'émission de bons de souscription d'actions, la somme reçue par la Société lors de la souscription des bons sera prise en compte dans le calcul ;
- le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par elle soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission des valeurs mobilières, au moins égale au prix de souscription défini ci-dessus ;

- enfin, la conversion, le remboursement ou généralement la transformation de toute obligation convertible, remboursable ou autrement transformable en actions, se fera, compte tenu de la valeur nominale de l'obligation, en un nombre d'actions tel que la somme perçue par la Société soit au moins égale au prix de souscription minimum défini ci-dessus pour chaque action émise.

En fonction de ces éléments, le Conseil d'Administration aurait la compétence de fixer le prix d'émission des titres et, le cas échéant, les modalités de rémunération des titres de créance, au mieux des intérêts de la Société et des actionnaires en tenant compte de tous les paramètres en cause.

Si les souscriptions, y compris, le cas échéant, celles des actionnaires, n'avaient pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'Administration serait autorisé, dans l'ordre qu'il déterminera, (i) à limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions, étant précisé qu'en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières dont le titre primaire est une action, le montant des souscriptions devrait atteindre au moins les trois quarts de l'émission décidée, (ii) à répartir librement tout ou partie des titres non souscrits.

Le Conseil d'Administration pourrait imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et effectuer sur ces primes les prélèvements nécessaires pour doter la réserve légale.

La décision de l'Assemblée emporterait de plein droit renonciation par les actionnaires à la souscription des actions pouvant être obtenues à partir des valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette délégation aurait une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale et aurait pour conséquence de priver d'effet, à compter de cette même date, toute délégation antérieure ayant le même objet.

**Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en application des seizième à dix-huitième résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale (19<sup>e</sup> résolution)**

Ainsi que la loi l'autorise, la **19<sup>e</sup> résolution** permettrait au Conseil d'Administration, dans un objectif de satisfaire une demande excédentaire ou de faire face à la volatilité des marchés, de décider dans le cadre des augmentations de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription décidées aux termes des seizième à dix-huitième résolutions, d'augmenter le nombre de titres à émettre au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les délais et limites prévus par la réglementation applicable.

Cette faculté permettrait au Conseil d'Administration de procéder, dans les trente jours de la clôture de la période de souscription, à une émission complémentaire des titres limitée à 15 % de l'émission initiale, au même prix, en restant dans les mêmes limites du montant nominal prévu par les seizième à dix-huitième résolutions.

Cette nouvelle autorisation d'une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale renouvelerait celle précédemment donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 30 avril 2015 qui arrive à expiration en juin 2017 et priverait par conséquent d'effet, à compter de cette même date, toute délégation antérieure ayant le même objet.

### **Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail (20<sup>e</sup> résolution)**

La Société a l'obligation de se prononcer tous les trois ans sur une résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.

Conformément à l'article L. 3332-19 du Code du travail, le prix d'émission ne pourrait être supérieur à la moyenne des derniers cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription. Il ne pourrait pas non plus être inférieur de plus de 20 % à cette moyenne, sauf s'il était prévu une durée d'indisponibilité des titres souscrits d'au moins dix ans, auquel cas le prix d'émission ne pourrait être inférieur de plus de 30 % à cette même moyenne.

Il est donc demandé à l'Assemblée Générale de déléguer au Conseil d'Administration, dans la limite de 3 % du capital social, la compétence de décider de procéder à cette augmentation de capital.

Cette nouvelle délégation de compétence d'une durée de validité de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale priverait par conséquent d'effet toute délégation antérieure.

### **Mise en harmonie de l'article 4 « Siège social » des statuts (21<sup>e</sup> résolution)**

La **21<sup>e</sup> résolution** prévoit de mettre en harmonie l'article 4 des statuts intitulé « Siège social » avec les dispositions de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite Sapin II, afin de permettre le transfert du siège social sur l'ensemble du territoire français, et non plus uniquement dans le même département ou dans un département limitrophe, par décision du Conseil d'Administration.

### **Modification de l'article 16 « Assemblées d'actionnaires » des statuts en vue d'autoriser le vote électronique et la signature électronique (22<sup>e</sup> résolution)**

La modification proposée de l'article 16 des statuts concerne les modalités de participation et de vote aux Assemblées. Il s'agit d'insérer une mention sur le recours à la communication et à la signature électroniques.

Cette modification statutaire répond à une demande croissante de simplification de la participation des actionnaires aux Assemblées Générales.

### **Pouvoirs pour les formalités (23<sup>e</sup> résolution)**

La **23<sup>e</sup> résolution** a pour objet d'autoriser tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale à procéder, le cas échéant, aux formalités légales requises en exécution des décisions prises par la présente Assemblée Générale.

## 8.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription

### Assemblée du 27 avril 2017

#### 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> résolutions

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92 et L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au Conseil d'Administration de différentes émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, la compétence pour décider des opérations suivantes et fixer les conditions définitives de ces émissions et vous propose, le cas échéant, de supprimer votre droit préférentiel de souscription :

- émission avec maintien du droit préférentiel de souscription (16<sup>e</sup> résolution) d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre par la Société ;
- émission avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public (17<sup>e</sup> résolution) d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, étant précisé que ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la Société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur des titres répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-148 du Code de commerce ;
- émission avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et dans la limite de 10 % du capital social par an (18<sup>e</sup> résolution) d'actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société.

Le montant nominal global des augmentations du capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra excéder 1 million d'euros au titre des 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> résolutions. Le montant nominal global des titres de créance susceptibles d'être émis ne pourra excéder 750 millions d'euros pour les résolutions 16, 17 et 18.

Ces plafonds tiennent compte du nombre supplémentaire de titres à créer dans le cadre de la mise en œuvre des délégations visées aux 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> résolutions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, si vous adoptez la 19<sup>e</sup> résolution.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant ces opérations, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à ces opérations et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration au titre des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> résolutions.

Par ailleurs, ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre de la 16<sup>e</sup> résolution, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission.

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription

Les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> résolutions.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'Administration en cas d'émission de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre et en cas d'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Paris-la Défense, le 17 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet

## 8.5 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

### Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017

#### Vingtième résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés de votre Société, pour un montant maximal de 3 % du capital social, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de vingt-six mois la compétence pour décider une augmentation du capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Paris-la Défense, le 17 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES

Gilles Rabier

MAZARS

Jean-Luc Barlet



## Attestation de la personne responsable du document de référence

**Laurent Burelle**, Président-Directeur Général

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion inclus dans le présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Fait à Levallois, le 20 mars 2017

**Laurent Burelle**

Président-Directeur Général

## Table de concordance du document de référence

<b>1</b>	<b>PERSONNE RESPONSABLE</b>	<b>239</b>
<b>2</b>	<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	<b>205</b>
<b>3</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>	<b>5-6</b>
<b>4</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>14-18</b>
<b>5</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>	
5.1	— Histoire et évolution de la société	7-8
5.1.1	— Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	204
5.1.2	— Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	204
5.1.3	— Durée de vie de l'émetteur	204
5.1.4	— Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire	4 <sup>e</sup> de couverture
5.1.5	— Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	7-8, 87-92
5.2	— Principaux investissements	9-13, 87-92, 110, 116
5.2.1	— Investissements réalisés	87-92
5.2.2	— Investissements en cours	87-92
5.2.3	— Investissements à réaliser	87-92
<b>6</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>	
6.1	— Principales activités	9-11, 117, 120-121
6.2	— Principaux marchés	9-11, 120-121
6.3	— Événements exceptionnels	N/A
6.4	— Degré de dépendance aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou À de nouveaux procédés de fabrication	206
6.5	— Positionnement concurrentiel	9-11
<b>7</b>	<b>ORGANIGRAMME</b>	
7.1	— Description du Groupe	9-11
7.2	— Liste des filiales importantes	9, 172-178, 197
<b>8</b>	<b>PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</b>	
8.1	— Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées et toute charge majeure pesant dessus	88, 131-134
8.2	— Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	15, 66-74
<b>9</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>	
9.1	— Situation financière	91
9.2	— Résultat d'exploitation	89-91
9.2.1	— Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	14-18
9.2.2	— Explication des changements du chiffre d'affaires ou des produits	89, 91
9.2.3	— Stratégie ou facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	9-18

## Table de concordance du document de référence

<b>10</b>	<b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>	
10.1	— Informations sur les capitaux	89, 97, 207-213
10.2	— Source et montant des flux de trésorerie	101-102
10.3	— Information sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	155-156
10.4	— Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.5	— Informations concernant les sources de financement attendues pour réaliser les investissements prévus	N/A
<b>11</b>	<b>RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>	<b>11-14</b>
<b>12</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	
12.1	— Principales tendances ayant affecté la production depuis la fin du dernier exercice	92
12.2	— Engagements susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	N/A
<b>13</b>	<b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>	<b>N/A</b>
<b>14</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>	
14.1	— Organes d'administration et de direction	20-35
14.2	— Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	31
<b>15</b>	<b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>	
15.1	— Montant de la rémunération et avantages en nature	41-45
15.2	— Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	46
<b>16</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	
16.1	— Date d'expiration des mandats actuels	21-28
16.2	— Contrat de service liant les membres des organes d'administration	31
16.3	— Informations sur le comité d'Audit et le comité des Rémunérations	33-34
16.4	— Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur	35
<b>17</b>	<b>SALARIÉS</b>	
17.1	— Nombre de salariés	51-56, 168
17.2	— Participations et stock-options	41-47, 146-149, 215-217
17.3	— Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	N/A
<b>18</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	
18.1	— Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	215
18.2	— Existence de droits de vote différents	207
18.3	— Détention ou contrôle de l'émetteur, directement ou indirectement	215
18.4	— Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	205
<b>19</b>	<b>OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</b>	<b>170, 200-202</b>

<b>20 OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>	
20.1 — Informations financières historiques	7-8, 96-195
20.2 — Informations financières pro forma	N/A
20.3 — États financiers	96-195
20.4 — Vérification des informations historiques annuelles	179-180, 198-199
20.5 — Date des dernières informations financières	93-180
20.6 — Informations financières intermédiaires	N/A
20.7 — Politique de distribution des dividendes	146, 213
20.8 — Procédures judiciaires d'arbitrage	17
20.9 — Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice	N/A
<b>21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
21.1 — Capital social	59, 207-212
21.2 — Acte constitutif et statuts	204-205
<b>22 CONTRATS IMPORTANTS</b>	<b>205</b>
<b>23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATION D'EXPERTS ET DÉCLARATION D'INTÉRÊTS</b>	<b>N/A</b>
<b>24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>205</b>
<b>25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	<b>197</b>



PLASTIC OMNIUM

1, allée Pierre Burelle – 92593 Levallois Cedex – France  
Tél. : +33 (0)1 40 87 64 00 – Fax : + 33 (0)1 47 39 78 98

[www.plasticomnium.com](http://www.plasticomnium.com)

**COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM**

Société anonyme au capital de 9 148 603,20 euros  
Siège social : 19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon – France  
955 512 611 RCS Lyon – APE : 6420 Z

Création/réalisation :  *havas paris* .  
Coordination du projet : Cap & Cime PR.  
Reportage photos : Maxime Guyon.  
Remerciements au Service Communication de Audi.

Ce document existe aussi en anglais.  
Ce document est imprimé sur papier Heaven 42 SoftMatt, certifié FSC.

Imprimé en France – Avril 2017.

